

Bibliothèque numérique

medic@

Le progrès médical

*1931, supplément illustré. - Paris, 1931.
Cote : 90170*

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

COMMENT ET POURQUOI

au cours de la Revue de l'Empereur, le 5 août 1810, un Saint-Cyrien vit de couleur violette un drapeau tricolore.

Un cas de dyschromatopsie reconnu au bout de 120 ans.
par le Docteur M. Ferron, Médecin Lieutenant-Colonel, et le Docteur P. Pesme, Ophthalmologiste des Hôpitaux de Bordeaux.

Sous ce titre : « Le Drapeau de l'Ecole Impériale Militaire en 1805 et en 1809 », la *Revue des Études Napoléoniennes* (1) vient de publier un article sur les drapeaux de l'Ecole Impériale Militaire. Par ce beau travail, M. O. Hollander, le savant, patient et sage historien du drapeau français, a détruit, une fois de plus, l'une de ces nombreuses légendes, qui rendent si difficile et si incertaine l'histoire de ce drapeau. Par ce travail, qu'il venait d'achever au moment où la mort est venue le surprendre, le dernier de son œuvre admirable, il a démontré que ces drapeaux de l'Ecole Impériale Militaire étaient tricolores, alors qu'un Saint-Cyrien a écrit de l'un d'entre eux qu'il était violet. Ayant par une série de documents indiscutables prouvé que tous les drapeaux, étendards et guidons, distribués en 1804 aux corps de toutes armes, et entre autres celui de l'Ecole Impériale Militaire, étaient aux trois couleurs, il conclut : « L'Elève Froussard a vu, mais il a mal vu. Trouble dans la perception des couleurs, ou lapsus, on ne sait. »

Tout médecin dira, sans hésitation : « trouble dans la perception des couleurs, daltonisme ».

C'est ce deuxième élément du problème que nous allons nous efforcer d'établir, confirmant par des déductions cliniques les conclusions historiques de notre regretté maître. Mais, avant d'aborder ce problème, il est indispensable de résumer l'argumentation de M. Hollander, où nous trouverons les documents nécessaires à la discussion.

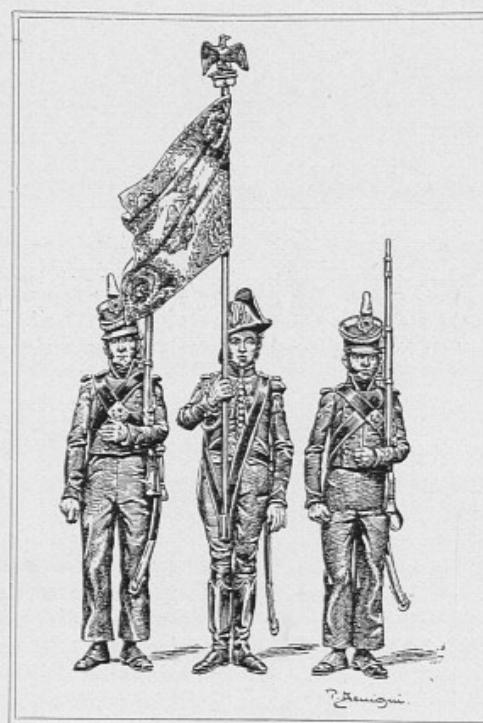


Fig. 1. — Drapeau de Bataillon du modèle de 1804.
Drapeau du Bataillon des Marins de la Garde Impériale. 1804-1814.

(Collection de Raoul et Jean Brunon. — O. Hollander et Jean Brunon. — Revue des Études Napoléoniennes, Mars 1929, pp. 148-153).

Ce Drapeau diffère du Drapeau de Bataillon d'Infanterie : a) par l'ancre dans les couronnes des angles au lieu du Numéro de Régiment; b) par les inscriptions du revers: aigle couronné et ancre entre les mots: « Valeur et Discipline », sur une seule ligne en deux parties, au lieu des inscriptions réglementaires: « Valeur et Discipline, N°, Bataillon », disposées sur 5 lignes. Cette étoffe était fixée à la hampe, couronnée de l'aigle, où fut fixée, en 1812, l'étoffe du nouveau modèle. (Rien ne permet de préciser si le Drapeau du Bataillon des Marins de la Garde Impériale du modèle de 1804 fut remplacé en 1813, comme cela fut fait pour les autres corps de la Garde et non en 1812, comme pour le reste de l'armée). Pas de cravate.

L'historique « Le Centenaire de Saint-Cyr », publié à l'occasion de la fête du 3 juillet 1908, commémorant le transfert de l'Ecole Impériale Militaire de Fontainebleau à Saint-Cyr, avance que le drapeau donné en 1805 à l'Ecole était de couleur violette et fait figurer sur la couverture du volume un drapeau violet surmonté d'un aigle impérial.

Le point de départ de cette description est le passage suivant, rapporté dans cet ouvrage, d'une lettre de l'Elève Froussard, qui a vécu à l'Ecole de 1809 à 1812, où il décrit à sa famille une visite de l'Empereur à Saint-Cyr, le 6 août 1810 :

« ...A son entrée dans le Champ-de-Mars, nous présentâmes les armes, les tambours battaient aux champs, notre Drapeau s'inclina. Il nous a été donné par l'Empereur; c'est un aigle à l'extrémité d'une hampe, à laquelle flotte un morceau de taffetas violet; aux quatre coins sont des couronnes de laurier en or. En lettres d'or, d'un côté : « L'Empereur Napoléon aux Elèves de l'Ecole Militaire » de l'autre : « Ils s'instruisent à vaincre ».

Et « Le Centenaire de Saint-Cyr » d'ajouter : « Ce drapeau violet peut faire rêver et l'on se demande comment il se fait qu'il n'ait pas été aux couleurs nationales. Le témoin oculaire aurait-il peut être mal vu? Nous ne le croyons pas, et pour nous il a raison, attendu qu'il a existé sous l'Empire d'autres corps de troupes, les Marins de la Garde entre autres, dont l'aigle était orné d'un tablier violet... »

En réalité, l'argument invoqué n'a aucune valeur, il y a là interprétation fautive d'un fait exact. Parmi les dessins du peintre allemand Suhr, qui a relevé les uniformes des diverses troupes, qui ont cantonné à Hambourg de 1806 à 1815, dessins connus en France sous le nom de « Manuscrit du Bourgeois de Hambourg », il en est un figurant un groupe de Marins de la Garde, dont un sous-officier, lequel porte un fanion de petites dimensions et de couleur

bleue, avec ancre, motifs décoratifs, franges et cordons à glands en or. Il s'agit d'un fanion et non d'un drapeau, et sa couleur est le *bleu* et non le *violet*, comme le dit « Le Centenaire de Saint-Cyr ».

D'ailleurs, ainsi que le pensait et l'avait déjà écrit en 1902 M. Hollander (2), les Marins de la Garde avaient un drapeau tricolore, qui, par ordre de l'Empereur, ne fut pas emporté en campagne et, par suite, ne put pas être vu et figuré par le Bourgeois de Hambourg. Tout ceci a été établi par MM. Hollander et J. Brunon dans une très démonstrative étude consacrée à ce sujet et intitulée : « Le Drapeau du Bataillon des Marins de la Garde » (3). Un document indiscutable, c'est l'existence actuelle de ce drapeau même, qui, retrouvé par M. Brunon, fait partie de son admirable collection.

Il s'agissait bien d'un drapeau de bataillon d'Infanterie, tricolore, du modèle de 1804, à losange central blanc, avec angles bleus et rouges, disposés en diagonale deux à deux.

Ainsi tombe l'argument unique invoqué par « Le Centenaire de Saint-Cyr » en faveur de son opinion.

Par contre, deux documents, en l'absence du drapeau même de l'Ecole Impériale Militaire, nous renseignent complètement sur ce drapeau.

Lorsqu'en avril 1812 fut adopté un nouveau modèle de drapeau tricolore pour l'armée, une enquête, faite par ordre du duc de Feltre, montra que tous les drapeaux, étendards et guidons, distribués en 1804 à tous les corps de troupes, étaient tricolores, conformément à la décision du 8 thermidor an XII (27 juillet 1804).

D'autre part une description du Drapeau de l'Ecole Polytechnique, qui fut donné à cette Ecole en même temps que fut remis le sien à l'Ecole de Fontainebleau, est donnée par l'Ordre du 21 germinal an XIII (11 avril 1805), conservé dans les Archives de l'Ecole Polytechnique. C'est un drapeau du modèle de 1804, portant les inscriptions : « L'Empereur des Français aux Elèves de l'Ecole Polytechnique » et « Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire ».

Pour l'Ecole Impériale Militaire les inscriptions étaient « L'Empereur des Français aux Elèves de l'Ecole Impériale Militaire » et « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Détail intéressant, montrant que l'on doit, sans aucun doute, associer les drapeaux des deux Ecoles, celles-ci ne reçurent pas leurs drapeaux le 4 décembre 1804, mais seulement le 13 germinal an XIII (6 avril 1805). Les drapeaux de ces Ecoles n'ayant pas été achetés à temps, leurs délégations furent dotées provisoirement de drapeaux de bataillons d'Infanterie : Fontainebleau de celui du 1^{er} bataillon du 64^e d'Infanterie de ligne, Polytechnique d'un de ceux du 29^e de ligne.

Il est donc établi que ce drapeau de l'Ecole Impériale Militaire était tricolore, du modèle de 1804.

Mais un fait nouveau vient faire renaître la question du drapeau violet, fait ignoré en 1908, lorsque fut publié « Le Centenaire de Saint-Cyr » ; l'Ecole a reçu, en 1809, un deuxième drapeau, donné par l'Impératrice Joséphine.

L'existence de ce drapeau, qui n'est signalée par aucun autre document, a été révélée par le passage suivant d'une lettre écrite à ses parents, le 8 septembre 1809, par l'Elève Sauret, Elève de fin avril 1809 au 19 mai 1811, et publiée par le *Carnet de La Sabretache* en janvier 1911 (4) : « Nous avons reçu, il y a aujourd'hui huit jours, des mains de Son Altesse Sérénissime le Prince Cambacérès, un superbe étendard, dont l'Impératrice nous a fait cadeau ; elle y a travaillé elle-même, ainsi que toutes les princesses du sang ; la devise est : « Ils travaillent pour vaincre ». Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup de pompe à Versailles ; nous avons défilé dans un bel ordre. La foule des dames, tant de Versailles que de Paris, était immense... »

On ne sait rien de plus sur ce drapeau. Toutefois l'indication, que l'Impératrice et les princesses du sang y ont travaillé, permet de croire que les ornements et inscriptions étaient brodés et non peints, comme ceux des drapeaux du modèle réglementaire.



Fig. 2. — Drapeau de Régiment du modèle de 1812.

Face. — Revers identique à la face, sauf pour les inscriptions : noms des batailles auxquelles le Régiment a participé sous les yeux de l'Empereur, Cravate tricolore et cordelière avec deux glands d'or.

(O. Hollander : Nos Drapeaux et Etendards de 1812 à 1815, pp. 206-207. — Berger-Levrault, 1902).



Ceci d'autant mieux que l'on connaît un étendard donné de même par l'Impératrice Joséphine et maintenant conservé au Musée Historique Militaire de Moscou. C'est l'étendard du 1^{er} Escadron du Régiment Italien « Dragoni della Regina », l'un des quatre étendards, donnés aux quatre escadrons de ce régiment par l'Impératrice et Reine. Il a été perdu pendant la Campagne de Russie. Il est du modèle réglementaire vert, blanc et rouge, affecté à l'armée royale italienne en 1805 ; il n'en diffère que par les ornements, inscriptions et attributs brodés et non peints ; la dédicace est réglementaire : « Napoléon Impératore de Francesi, Re del Regno d'Italia, al Réggimento de Dragoni della Reina ».

Par suite, on est amené à estimer que le Drapeau de Saint-Cyr était du modèle de 1804, tricolore à losange blanc et à angles bleus et rouges alternés, avec inscriptions réglementaires ne se distinguant que par les broderies tenant lieu de peintures.

Pas plus pour cet emblème, offert, sans aucun doute avec son assentiment, à l'Ecole qui formait les futurs officiers de son armée, que pour les enseignes données par lui-même, Napoléon n'aurait toléré un changement à une disposition réglementaire. Il s'est toujours opposé, quoi qu'aient pu écrire certains auteurs, à tout changement dans la couleur de ses aigles, et les voulait tricolores.

De ces deux drapeaux lequel fut présenté à la revue du 6 août 1810 ? Il est fort probable que ce fut celui du 6 avril 1805, si nous nous en rapportons à la lettre de l'Elève Froussard et à une lettre d'un autre Elève, Guibert, où celui-ci décrit aux siens cette même cérémonie. Ils parlent, tous deux, du drapeau donné par l'Empereur et semblent ignorer celui, qui, onze mois plus tôt, avait, au dire de leur camarade Sauret, été offert par l'Impératrice. Il est infiniment probable, ajouterons-nous, que l'on n'avait pas présenté à l'Empereur et à la nouvelle Impératrice une enseigne, don de l'Impératrice divorcée. Le divorce de Napoléon et de Joséphine datait de moins de huit mois

et le second mariage de l'Empereur de quatre mois.

Le problème historique posé par la lettre de l'Elève Froussard a été résolu par M. Hollander ; le témoin oculaire a donné un témoignage erroné. Quoiqu'il ait pu écrire, le drapeau de la revue du 6 août 1810 n'était pas violet, mais bien tricolore. Pourquoi a-t-il mal vu ? Nous allons l'expliquer maintenant.

L'Elève Froussard présentait des troubles de la perception des couleurs, troubles, alors ignorés, bien que déjà décrits par Hud-dart, à Londres, en 1777 (5), et surtout par Dalton à Manchester, en 1798 (6). Il était atteint d'anérythropsie, de la même forme de dyschromatopsie que Dalton, de Daltonisme, et, de plus, a été victime d'un phénomène de fausse vision colorée par contraste successif.

Dalton a écrit : « Mon jaune contient le rouge, l'orangé et le vert de tout le monde. Mon bleu se confond tellement avec le pourpre, que je ne reconnaissais là qu'une seule et même couleur. La partie du spectre, qu'on appelle le rouge, me semble à peine quelque chose de plus qu'une ombre ou qu'une absence de lumière. . Au jour, le cramoisi ressemble au bleu, auquel on aurait mêlé un peu de brun foncé. »

Que peut distinguer un pareil sujet dans un drapeau tricolore et, en particulier, dans un drapeau du modèle de 1804 ? Celui-ci n'est pas, comme les drapeaux de 1812, de 1815, de la Monarchie de Juillet, de la Deuxième République, du Deuxième Empire et le drapeau actuel de 1880, un drapeau à dispositif vertical, où les trois couleurs occupent la même surface.

Le drapeau de 1804 est un drapeau tricolore de petites dimensions, celles du drapeau actuel de l'infanterie française, 0 m. 90 × 0 m. 90. Les trois couleurs y sont disposées de la façon suivante : le blanc forme un losange rectangle, dont les sommets sont placés au milieu de chacun des côtés du drapeau, il occupe à lui seul la moitié de la surface de celui-ci ; les triangles, dessinés par les bords de ce losange et par ceux de l'étoffe, sont : le supérieur au contact de la



Fig. 3. — Drapeau de Régiment du modèle de 1815.

Face. — Revers identique à la face, sauf pour les inscriptions : noms des batailles. Cravate tricolore et cordelière avec deux glands d'or. (O. Hollander : Nos Drapeaux et Etendards de 1812 à 1815, pp. 106-107. — Berger-Levrault, 1902).

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 2^{cc} — AMPOULES B 5^{cc}

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5^{cc} intrav.

hampe et l'inférieur du côté du bord libre de couleur bleue; le supérieur du côté du bord libre et l'inférieur au contact de la hampe de couleur rouge; le bleu et le rouge occupent donc chacun le quart de la surface et sont disposés en triangles mesurant chacun le huitième de cette surface. L'étoffe est couverte de dorures peintes—brodées sans doute dans le drapeau donné par Joséphine—: couronne de laurier, avec ruban, entourant le numéro du régiment (probablement dans le cas présent les initiales E. I. M. de l'Ecole Impériale Militaire) dans chacun des triangles; branches de laurier dessinant les quatre côtés du losange central, inscriptions sur ce losange comportant pour le drapeau de l'Ecole 55 lettres sur la face et 26 sur le revers, et couvrant sur la face à peu près les deux cinquièmes de la hauteur de l'étoffe.

Sur ce drapeau tricolore, vu dans des conditions d'éclairage normal, sans fatigue préalable de la rétine, un daltonien distingue le blanc comme blanc, le bleu



Fig. 4.

Aigle des Drapeaux de Bataillon de 1804 et des Drapeaux de Régiment de 1812 et de 1815. En bronze doré, attribué à Chaudet, sculpteur de l'Empereur, exécuté par le bronzier Thomire. (Collection Raoul et Jean Brunon. — O. Hollander: Le Drapeau de l'Ecole Impériale Militaire en 1805 et en 1809. — Revue des Etudes Napoléoniennes, Décembre 1929, pp. 342-357).

A partir de ce moment il voyait tous les objets, qu'il contemplait, recouverts d'une teinte violette.

Lorsque le drapeau est venu dans le champ de son regard, cette teinte violette s'est projetée sur l'étoffe

comme bleu, le rouge comme gris.

La dyschromatopsie seule ne suffit pas à expliquer l'erreur du Saint-Cyrien Froussard. Il a fallu l'intervention d'un deuxième facteur, une longue exposition à une lumière intense. Cette condition a dû être réalisée par une longue attente de trois heures, de 13 heures à 16 heures, comme nous l'apprend la lettre de l'Elève Serre (7), et par la revue minutieuse passée ensuite par l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, le 6 août 1810, en pleine canicule.

Ses rétines, frappées par la lumière jaune intense d'une journée très ensoleillée du grand été, sont devenues insensibles aux radiations jaunes, pour ne plus percevoir que celles de la couleur complémentaire, le violet.

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUSTAVE FLAUBERT

CORRESPONDANCE

Nouvelle édition augmentée

Vient de paraître : Huitième série (1877-1888) : 40 francs

L. CONARD, éditeur, 8, Place de la Madeleine, PARIS

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques

Liquide — A chacun sa dose

et s'est mélangée aux couleurs, dont celle-ci était teinte. Comment s'est fait ce mélange ?

C'est là qu'intervient la dyschromatopsie. Le rouge, qui normalement apparaît comme gris au daltonien, s'est surchargé de violet et lui a donné l'impression du violet sombre. Le blanc, par effet de contraste successif, lui a semblé nettement violet. Le bleu, enfin, s'est trouvé mélangé de violet, couleur dont les radiations, par là l'indigo, se confondent avec celles du bleu. D'ailleurs ne savons-nous pas, depuis Dalton, que dans l'anérythropsie le sujet ne fait pas de distinction marquée entre ces deux couleurs ?

Ajoutons que le blanc du drapeau en représente, à lui seul, la moitié, surface nettement noyée dans le violet; que les ors des motifs décoratifs et inscriptions venaient, par effet de contraste, renforcer la coloration violette du fond sur lesquels ils étaient peints; que l'étoffe retombait, naturellement, le long de la hampe, ou flottait au vent, présentant des plis et des ombres portées, accusées, qui, dans une atmosphère d'un jaune lumineux, devaient apparaître violettes; que les couleurs des étoffes ne sont jamais pures au point de vue spectral. Ces diverses conditions, surajoutées et concordantes comme action, expliquent que ce daltonien, aux yeux fatigués, aux rétines épuisées par la lumière intense d'un beau jour d'été, ait eu l'impression que le drapeau, présenté quelques instants à ses regards, était violet.

Remarquons que l'Elève Froussard n'a certainement aperçu ce drapeau que de courts instants



Fig. 4 bis.

est conservé, la forme est nettement altérée.

Il eut été intéressant de savoir si, au cours de sa carrière d'officier, Froussard n'a pas commis d'autre erreur, due à l'altération de son sens chromatique. Probablement a-t-il toujours ignoré son infirmité, que l'incident de la revue du 6 août 1810 et la connaissance des ordres de l'Empereur relatifs à la forme et aux couleurs du drapeau en thermidor an XII (août 1804) auraient pu lui révéler. Sans doute ne lui a-t-elle pas nui dans sa carrière. En cela il fut plus heureux que le lieutenant-colonel myope, dont parle le Général Thoumas (8) dans le passage suivant: « J'ai connu pour ma part un sous-intendant militaire, qui avait été lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie et qui avait quitté ce régiment dans les circonstances suivantes. Ce lieutenant-colonel assistait à des manœuvres de division, exécutées au Champ-de-Mars sous la



Le Serment de l'Armée après la distribution des Aigles, par J. L. David (Musée de Versailles)
(D'après E. Driault: Napoléon-le-Grand).

direction du duc d'Orléans, et il y commandait son régiment en l'absence du colonel. Court et obèse, portant des lunettes, il cachait sous l'extérieur le moins brillant les qualités les plus solides. Un officier d'Etat-Major vint le prier de la part du prince d'ôter ses lunettes. « Mes lunettes, s'écria-t-il d'un ton sec et bourru, je les avais à la bataille de Wagram et cela n'a pas empêché Napoléon de la gagner ». Le lendemain cet officier supérieur était classé d'office dans l'intendance ! » (9).

Cette observation d'anérythropsie nous paraît être l'une des plus anciennes sinon la plus ancienne, après celle de Dalton. Vingt-deux ans à peine s'étaient écoulés depuis que le grand physicien anglais, ayant analysé son propre cas, avait révélé au monde savant le trouble de la vision des couleurs dont il était atteint. Malgré son intérêt ce fait resta longtemps inconnu, sauf d'une élite savante. On conçoit aisément que l'Elève Froussard ait pu l'ignorer, et, par suite, n'ait pas pu penser qu'il présentait une anomalie semblable du sens chromatique.

Cette histoire est à rapprocher de celle du grand peintre Delacroix, qui, sachant voir et analyser, fit profiter son art de la perception, qu'il eut, de la mise en valeur d'une couleur par sa couleur complémentaire, utilisée en contraste. Nous empruntons l'exposé de ce fait à Charles Blanc (10) :

« Eugène Delacroix, occupé un jour à peindre une draperie jaune, se désespérait de ne pouvoir lui donner l'éclat qu'il aurait voulu, et il se disait : « Comment donc s'y prenaient Rubens et Véronèse pour trouver de si beaux jaunes et les obtenir aussi brillants ? Là-dessus il résolut d'aller au Musée du Louvre et il envoya chercher une voiture. C'était vers 1830, il y avait alors dans Paris beaucoup de cabriolets peints en jaune serin ; ce fut un de ces cabriolets qu'on lui amena. Au moment d'y monter Delacroix s'arrêta court, observant à sa grande surprise que le jaune de la voiture produisait du violet dans les ombres. Aussitôt il congédia le cocher et rentra chez lui tout ému ; il appliqua sur le champ la loi qu'il venait de découvrir, à savoir : que l'ombre se colore toujours légèrement de la couleur complémentaire du clair, phénomène qui devient surtout sensible lorsque la lumière du soleil n'est pas trop vive et que nos yeux, comme dit Gœthe, portent sur un fond propre à faire bien voir la couleur complémentaire. »

Si le jeune Saint-Cyrien eût été plus observateur, plus réfléchi — on n'a pas toujours ces qualités, surtout à dix-huit ans, c'était son âge — il eût pu éviter de formuler son erreur. Celle-ci a été répétée, défendue par plus fautifs que lui, qui, à tête reposée et non à l'issue d'une revue passé par l'Empereur lui-même, au lieu de raisonner, ont préféré aller chercher des preuves à l'appui, d'ailleurs aussi fausses que le fait discuté

DEMANDEZ A VOTRE LIBRAIRE

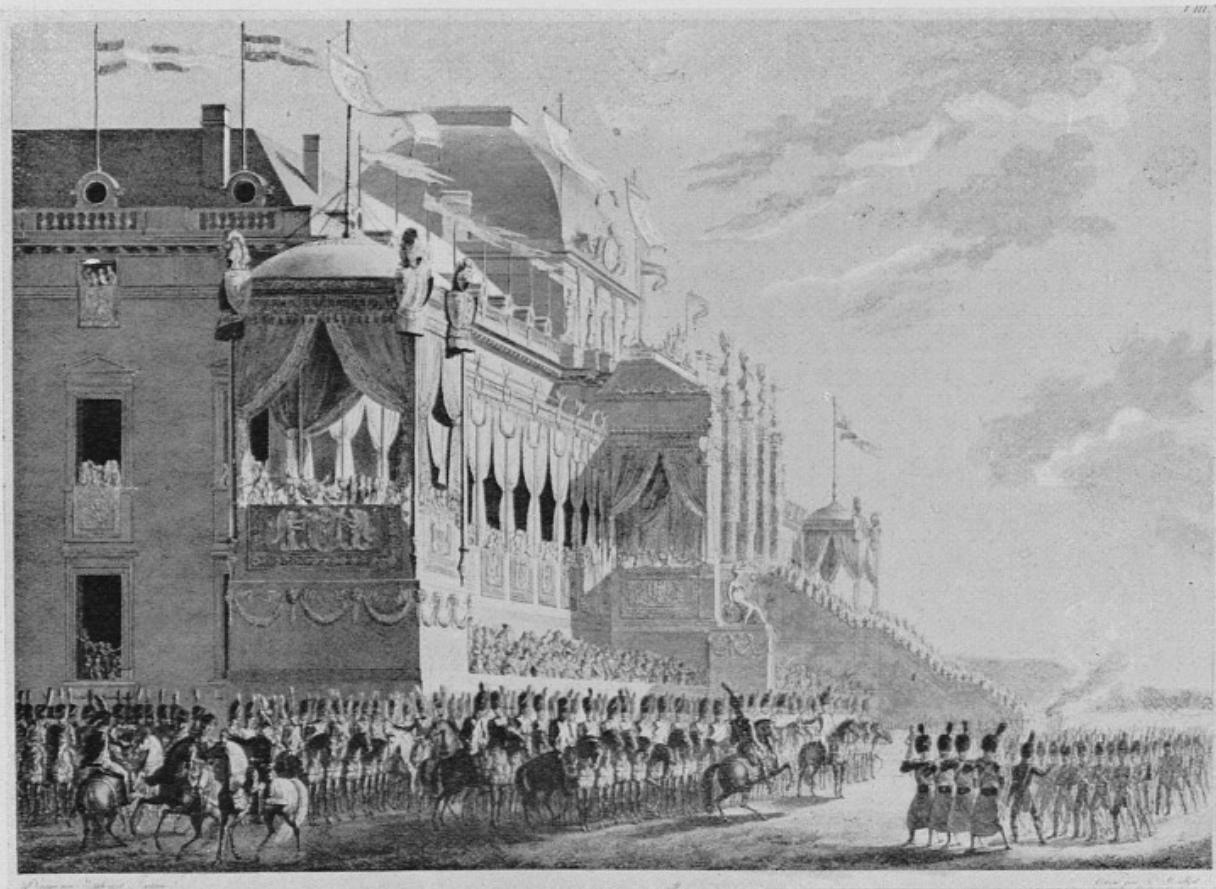
LES VOLUMES DE LA

Collection "Les Beaux Pays"

Chaque volume, prix : 30 francs

(Editions J. REY, Grenoble)

Grenoble Capitale des Alpes - Aux Lacs Italiens - Au Gai Royaume de l'Azur - Au Pays de Saint-François d'Assise - Au Mont-Blanc - Au Coeur de la Savoie - La Route des Alpes - La Belgique (t. I). - La Belgique (t. II). - La Route des Dolomites - Rome - La Corse - En Touraine et sur les bords de la Loire - Venise et ses lagunes - La Normandie - Florence - La Côte d'Argent - La Côte et le Pays Basques - Le Béarn - Les bords du Rhône - Lourdes et les Pèlerinages de la Vierge - Le Maroc - Les Alpes Françaises à vol d'oiseau - L'Île de France - Paris - Suisse. - I. En Bretagne - Le Languedoc Rouge. Coll. « SITES et MONUMENTS »: Le Pays de Chartreuse. Prix: 24 fr. - Le Mont Saint-Michel. Prix: 20 fr. - Carcassonne. Prix: 24 fr.



La distribution des Aigles au Champ-de-Mars. Dessiné par Isabey et Fontaine.
(D'après E. Driault: Napoléon-le-Grand).

lui-même, et tenter de démontrer qu'un drapeau aux trois couleurs bleu, blanc et rouge, était violet. Puissent d'autres ne pas reprendre à leur compte, en dépit des faits ci-dessus exposés, cette erreur et la perpétuer (11).

BIBLIOGRAPHIE

- (1) O. Hollander: Le Drapeau de l'Ecole Impériale Militaire en 1805 et en 1809. — Revue des Etudes Napoléoniennes, XIII^e année (Nouvelle Série), T. II, Décembre 1929, pp. 342-357.
 (2) O. Hollander: Nos Drapeaux et Étendards de 1812 à 1815; 1902, pp. 79-80.
 (3) O. Hollander et Jean Brunon: Le Drapeau du Bataillon des Marins de la Garde Impériale, 1804-1814. — Revue des Etudes Napoléoniennes, XVII^e année (Nouvelle Série), T. I, Mars 1929, pp. 148-153.
 (4) Lettres de Saint-Cyr et de Campagnes, par le Colonel E. Sauret. — Carnet de La Sabretache, Année 1911, p. 33.
 (5) Huddart: Transac. phil. de Londres, 1777.
 (6) Dalton: Mémoires de the Literary and Philosophical Society of Manchester, 1^{re} Série, Vol. V, p. 28, Manchester, 1798.
 (7) Centenaire de Saint-Cyr. — Carnet de La Sabretache, N° 186, juillet 1908, pp. 353-380. (Lettres des Elèves Serre, pp. 361-362 et Guibert, pp. 362-367).
 (8) Général Thoumas: Causeries Militaires, 3^e Série, 1891, pp. 288-290.
 (9) Dans l'article ci-dessus signalé le Général Thoumas note que le port des lunettes n'était pas réglementairement autorisé dans l'armée avant une décision ministérielle, signée Berthaut, du 12 mars 1877. Seuls les officiers de l'artillerie et du génie et les médecins militaires

portaient des lunettes sous les armes, ce qui n'était pas explicitement défendu. Notons, à ce propos, l'article 229 de l'Instruction Complémentaire pour l'exécution du Règlement sur le Service Intérieur de l'Ecole Impériale du Service de Santé Militaire de Strasbourg, du 11 novembre 1865, visant la tenue des Elèves, où il est spécifié: « Il leur est interdit de porter des chaînes de montre, des binocles ou lorgnons apparents... »

Le Général Thoumas cite le nom de quelques-uns de ces porteurs de lunettes de l'ancienne armée ; le Général Bizot, tué dans les tranchées de Sébastopol en commandant le génie de l'armée de siège; le Général Faidherbe; le Maréchal Davout, duc d'Auerstdt, prince d'Eckmhl; le Capitaine adjudant-major Dutertre, le héros de Sidi-Brahim. Ajoutons que grâce à sa mauvaise vue le brillant général de cavalerie de l'armée d'Italie Stengel trouva une mort glorieuse dans les rangs de l'armée austro-piémontaise battue, qu'il poursuivait le soir de la victoire de Mondovi (22 avril 1796).

(10) Charles Blanc : Grammaire des arts du dessin, p. 564.

(11) A la suite de l'erreur commise par le Saint-Cyrien Froussard au sujet du drapeau de l'Ecole Impériale Militaire, M. Hollander relève quelques faits analogues concernant les drapeaux du Premier Empire ; certains mériteraient une étude médicale :

Le Commandant Thirion conte que, pendant la Campagne de Russie, l'aigle, qu'il portait, avait un étendard de soie blanche avec une cravate blanche, alors que le reste de sa description correspond exactement à celle du modèle réglementaire de 1812. Or une lettre du Conseil d'administration de son régiment, 2^e cuirassiers, précise que le 8 mai 1812, ce régiment a reçu un nouvel étendard tricolore.

E. Marco de Saint-Hilaire, dans son « Histoire de la Garde Impériale », dit avoir vu chez le Général Petit le drapeau du 1^{er} Régiment de Grenadiers, le drapeau des Adieux de Fontainebleau, et que ce drapeau était de soie rouge. Cette erreur a été reproduite par différents auteurs

TRIDIGESTINE granulée DALLOZ

Dyspepsies par insuffisance secrétoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL granulé DALLOZ

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

qui n'ont pas consulté les documents de première main. Cette relique historique, précieusement gardée par le Général Petit et sa famille pendant cent treize ans, a été déposée au Musée de l'Armée, le 11 février 1927. Ce magnifique drapeau, dont M. Hollander a donné deux reproductions photographiques dans l'émouvante étude qu'il lui a consacrée, est tricolore (12).

Sur la foi d'une planche gouachée d'Hoffmann, Frédéric Masson a doté les Grenadiers à cheval de la Garde d'un étendard rouge. Or des étendards des 1^{er} et 2^{me} escadrons l'un est au Musée de l'Armée, après avoir appartenu au prince de La Moskowa, l'autre fait partie de la splendide collection de MM. R. et J. Brunon; tous deux sont tricolores (13).

Nous ne relèverons pas la liste des prétendus drapeaux ou étendards, qui ne sont que fanions, tabliers de trompettes, etc., signalés par divers auteurs. Ce sont autant d'erreurs qu'M. Hollander a rectifiées dans ses nombreux et passionnantes travaux (14).

(12) O. Hollander: Le Drapeau des Adieux de Fontainebleau... — Carnet de La Sabretache, Mai 1927.

(13) O. Hollander: L'Aigle et les Etendards du 1^{er} Escadron (Collection du Prince de La Moskowa, actuellement au Musée de l'Armée) et du 2^{me} Escadron (Collection Raoul et Jean Brunon) du Régiment de Grenadiers à cheval de la Garde Impériale,... — Carnet de La Sabretache, mai 1927.

(14) O. Hollander: Les Drapeaux et Etendards de l'Armée d'Italie et de l'Armée d'Egypte. — Carnet de La Sabretache, 1904.

O. Hollander: Les Guidons, Etendards, Tabliers de trompettes et de timbales des Chasseurs à cheval de la Garde sous le Consulat et l'Empire. (Imprimerie Alsacienne, Strasbourg, 1926).

O. Hollander: Les Aigles des Régiments Hollandais, 1811-1814. Publié sous la direction des Archives Historiques de l'Etat-Major général de l'Armée des Pays-Bas, La Haye, 1909.

Le crâne de Henri IV

En 1919, M. J.-E. Bourdais achetait pour 3 francs à la salle des ventes un lot où figurait une tête momifiée. Le souvenir de lectures antérieures lui fit penser qu'il s'agissait peut-être du crâne de Henri IV. Et M. Bourdais se mit à l'étude. Il vient de publier le résultat de



Le portrait d'Henri IV, par Poussin, superposé sur la tête momifiée.

ses investigations (1); et sa conviction est très ferme. Henri IV aurait été tué par Ravaillac avec la connivence du duc d'Espernon. Son crâne qui n'aurait point

(1) Joseph-Emile Bourdais: Pourquoi et comment fut tué Henri IV. In-4^e, 62 p., chez l'auteur, 28, rue du Casino, Dinard.

été scié par les embaumeurs, comme le dit le procès-verbal, aurait été soustrait, le 14 octobre 1793 à Saint-Denis, lorsqu'on déposa dans la fosse commune les corps de Henri IV, de Louis XIII et Louis XIV.

Certains des arguments de M. Bourdais sont impressionnantes, en particulier les superpositions des portraits de Henri IV et des photographies de la tête momifiée. Les constatations anthropologiques semblent favorables à la thèse de M. Bourdais. Il faudrait, pour la rendre convaincante, voir si les dents conservées à Saint-Denis concordent bien avec les alvéoles franches qui existent sur la tête momifiée. M. Bourdais n'a encore pu procéder à cette vérification et poursuit ses recherches.

Le Rêve

Ce n'est pas de celui de Detaillle qu'il s'agit, mais de la gravure de N.-F. Regnault, la dernière d'une série de quatre (avec le *Matin*, le *Soir*, le *Baiser à la dérobée*). Le traversin, dit Béraldi, y joue peut-être un trop grand rôle en prenant la place d'un amoureux absent... et désiré. Mais au XVIII^e siècle galant on ne s'effarouchait pas pour si peu.



(Cliché des catalogues Geoffroy)
La Nuit, par N. F. Regnault.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
REG. COMM. ST. ETAT. 44.320
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entrérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

IMP. DE COMPIÈGNE

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS
REG. COMM. ST. ETAT. 44.320

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION

AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS

Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION

Docteur MAURICE GENTY

L'Enseignement de l'Histoire de la Médecine

à l'Ecole de Santé et à la Faculté de Médecine de Paris

par P. MÉNETRIER

Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris.

C'est pendant la Révolution, lors de la fondation de l'Ecole de Santé, continuée ensuite par notre actuelle Faculté de Médecine, que fut instauré en France et à Paris l'enseignement de l'histoire de la médecine.

Car ni l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, ni aucune autre en France ne possédait de chaire d'Histoire de la Médecine. Et à vrai dire la chose eût pu paraître parfaitement inutile, l'enseignement tout entier étant essentiellement historique. Les auteurs étudiés et commentés, Hippocrate, Galien, Rhazès, Avicenne, mort depuis des siècles, étaient bien réellement plus du domaine de l'histoire que de celui de l'actualité.

D'ailleurs, un décret de l'Assemblée Législative en date du 18 août 1792, en supprimant toutes les corporations enseignantes, avait dans notre pays, rompu tout lien entre le passé et l'avenir.

Cet avenir fut réalisé, quand, à la suite d'un rapport de Fourcroy, au nom du Comité de Salut Public, et d'Instruction Publique, un décret de la Convention Nationale ordonna l'établissement de trois Ecoles de Santé, à Paris, Montpellier et Strasbourg (14 frimaire an III; 4 décembre 1794), destinées à « former des officiers de Santé pour le service des hôpitaux et spécialement des hôpitaux militaires et de marine ».

Dans le plan général de l'enseignement tracé par le Comité d'Instruction Publique, était spécifiée l'impor-

tance des connaissances historiques à donner aux élèves. Il y était dit: Article 6: « Joindre les travaux de notre siècle, aux travaux des siècles qui l'ont précédé; Article 7: Récapituler l'art en entier, en présentant le tableau historique, pour montrer ce qu'il a fait, — indiquer ce qu'il n'a pas fait, avouer ce qu'il n'a pu faire. »

Et en effet, sur les douze chaires créées à l'Ecole de Paris, la douzième était consacrée à l'enseignement de l'*Histoire de la Médecine*, qui d'ailleurs était joint à celui de la *Médecine légale*. Mais comme il y avait pour chaque chaire deux professeurs, l'un put se consacrer à la médecine légale tandis que l'autre se chargeait de l'histoire de la médecine.

Pour cet enseignement, les membres du Comité d'Instruction Publique: C.-A. Prieur, Mathieu, Plaïchard, Bailleul, A.-L. Thibaudéau, Lalande, Mercier, Barailon, et Fourcroy rapporteur, avaient même élaboré un programme qui mérite d'être reproduit:

Article 1^{er}. — Naissance de l'art de guérir en Egypte et ensuite dans la Grèce. Introduction à cette histoire.

Art. 2. — Les Médecins Grecs: Hippocrate, analyse de ses écrits; ses connaissances médicales et chirurgicales; ordre qu'on doit suivre en lisant cet auteur.

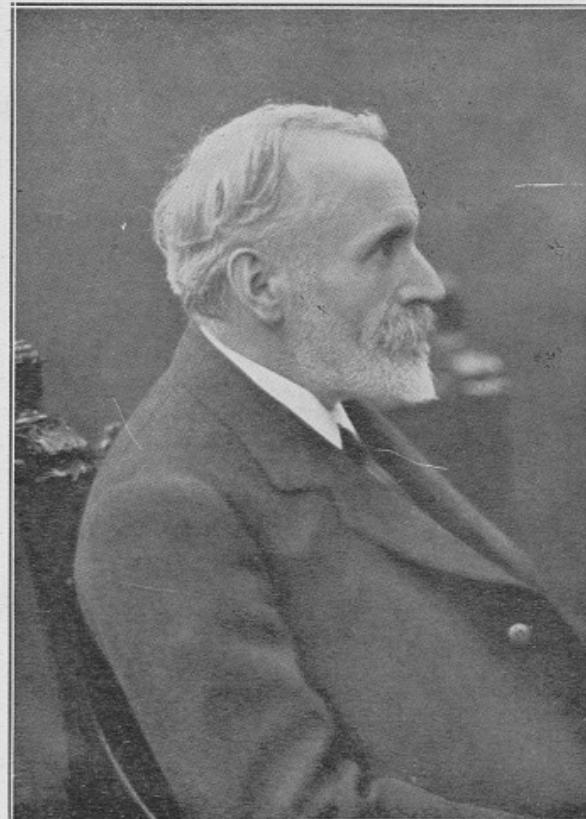
Art. 3. — L'Ecole d'Alexandrie. Naissance de l'anatomie; Hérophile et Erasistrate.

Art. 4. — Etat de l'art de guérir chez les Romains; Celse, Cœlius - Aureliamus, Galien, etc.

Art. 5. — Examen continué des auteurs grecs dans l'Empire romain; Arétée, Alexandre de Tralles, Paul d'Egine.

Art. 6. — Les Arabes: Razès, Avicenne, Albucasis. Epoque de la petite vérole, de la rougeole, du spina ventosa.

Art. 7. — L'art de guérir depuis le XI^e siècle jusqu'au XV^e. L'éléphantiasis, les léproseries.



Professeur Ménétrier.

Art. 8. — Etat de l'art de guérir dans le XVI^e siècle. Le mal vénérien, le scorbut, la suette.

Art. 9. — Renaissance de l'anatomie en Italie; Mundinus, Béranger de Carpi, Vésale, Fallope.

Art. 10. — Progrès de l'art de guérir dans le XVI^e siècle. La chimie, la botanique, la matière médicale, les accouchements. Les écrivains praticiens.

Art. 11. — Le XVII^e siècle; l'anatomie perfectionnée; l'anatomie comparée; la physiologie.

Art. 12. — Le XVIII^e siècle; perfectionnement de l'art; les observateurs; de l'art d'observer et des expériences en général; règles à suivre pour faire de bonnes observations.

Art. 13. — L'art hippiaque; examen des auteurs qui ont écrit sur cet art.

Art. 14. — Des charlatans.

Comme on le voit, le programme proposé par le Comité d'Instruction Publique était très complet; serait encore parfaitement acceptable aujourd'hui; et montrait un louable souci d'accommoder les connaissances historiques à l'étude de la médecine pratique.

Quand l'Ecole fut constituée, la douzième chaire, de Médecine Légale et d'Histoire de la Médecine, fut attribuée à Lassus, professeur et Mahon, adjoint.

P. Lassus, membre de l'ancienne Académie Royale de Chirurgie, avait autrefois publié une histoire de l'Anatomie (*Essai ou discours historique et critique, sur les découvertes faites en anatomie par les anciens et les modernes*, Paris 1783). Mais il ne professa ni l'histoire de la médecine, ni la médecine légale, car la mort de Chopart, survenue peu après, lui permit de prendre à sa place la chaire de pathologie externe.

Mahon (Paul-Augustin-Olivier) n'enseigna d'ailleurs pas davantage l'histoire de la médecine, car il préféra remplacer Lassus à la médecine légale. Il avait cependant écrit une « *Histoire de la Médecine clinique depuis son origine jusqu'à nos jours* », qui ne fut publiée qu'après sa mort en 1804.

Le premier professeur d'Histoire de la Médecine de l'Ecole de Paris fut donc en réalité le second titulaire de la chaire, Goulin, nommé le 2 messidor an III (21 juin 1795).

Goulin (Jean) ainsi arrivé professeur à l'âge de 68 ans (il était né à Reims le 10 février 1728) était peu médecin et surtout érudit. Il connaissait le latin, le grec, l'arabe, et avait écrit et publié, soit sous son nom, soit pour d'autres, un nombre considérable d'ouvrages sur: l'Histoire de la Médecine, les Biographies médicales (notamment dans l'*Encyclopédie Méthodique*), des ouvrages didactiques ou de vulgarisation médicale, etc., etc. Il n'avait très probablement jamais exercé la profession médicale, et avait dû prendre le grade de docteur dans quelque Faculté de province n'ayant pas les moyens de payer à Paris les frais d'une réception coûteuse.

Goulin se livra avec zèle à l'enseignement de l'histoire de la médecine. Son cours rédigé, mais non imprimé, formait quatre volumes in-folio, se terminant

l'an 279 avant J.-C. à l'Ecole d'Alexandrie. Le cinquième volume avait pour titre: « *Chronologie pour l'Histoire de la Médecine* ». Pierre Sue, son biographe et ami, faisait le plus grand cas de ces ouvrages. Goulin mourut le 11 floréal an VII (30 avril 1799) à l'âge de 71 ans.

Après sa mort, ses manuscrits, une trentaine de volumes, dont le *Cours d'Histoire de la Médecine*, ont été acquis par la ville de Reims et conservés à la bibliothèque municipale, où fort heureusement, ainsi que me l'a appris notre collègue M. Guelliot, ils ont pu être préservés des bombardements et incendies de la guerre.

Après la mort de Goulin, le sous-bibliothécaire de l'Ecole, Moreau (de la Sarthe) posa sa candidature pour lui succéder. Il ne fut pas nommé et la place fut attribuée à Cabanis.

Cabanis (Pierre-Jean-Georges) est né à Cosnac, près Brive, le 5 mai 1757. Après une jeunesse agitée, il voyagea en Allemagne et en Pologne, et se décida pour la médecine après avoir essayé de la littérature. Il fut reçu à la Faculté de Reims. Épris de nouveautés, il fut un moment attiré par les doctrines de Mesmer.

Très lié avec les hommes politiques au début de la Révolution, il fut l'ami et le médecin de Mirabeau, dont il raconta la dernière maladie dans: « *Le journal de la maladie et de la mort d'Honoré-Gabriel-Victor Riquetti de Mirabeau*, Paris 1791 ». A Condorcet, il aurait fourni le poison qui lui permit d'échapper à l'échafaud.

Il joua un rôle important dans la réorganisation des Ecoles de Médecine, et fut nommé d'abord adjoint à la Chaire de Clinique de perfectionnement, en nivose an V (1797). Le cours qu'il professa sur le perfectionnement de la médecine fut entièrement consacré à Hippocrate. La première et la dernière leçon seules en ont été publiées. C'était un véritable cours d'histoire de la médecine. Peu après il passa en l'an VI, à la chaire de clinique interne comme adjoint de Corvisart. Mais dès que la chaire d'histoire de la médecine devint vacante il la demanda comme convenant mieux à ses tendances littéraires et philosophiques.

Il avait été en 1795 lors de la création de l'Institut par la Convention, nommé dans la classe des *Sciences morales et politiques*, section de l'analyse des sensations et des idées. C'est là qu'il produisit en mémoires, successivement présentés à ses collègues, les éléments de son œuvre capitale: « *Rapports du physique et du moral de l'homme* ».

Un peu plus tard, quand en 1803 et pour des raisons politiques cette classe de l'Institut fut supprimée, Cabanis, en compensation, fut nommé à celle de Langue et Littérature françaises (aujourd'hui l'Académie française) et c'est là qu'il prononça l'éloge de Vicq d'Azyr.

Quant à ses fonctions de professeur d'histoire de la médecine, à vrai dire il ne les remplit guère; ses nombreuses occupations, les charges et les honneurs qui



lui avaient été conférés, et surtout sa mauvaise santé ne lui en laissant guère le loisir. Il songea même à abandonner sa chaire et ne la conserva que sur la sollicitation de ses collègues; tenant du moins à laisser son traitement à la disposition de la Faculté. Mais si au cours de son professorat, Cabanis ne pratiqua guère l'enseignement de l'histoire de la médecine, du moins il illustra l'Ecole de Médecine parisienne, et la chaire qui lui était confiée, d'un reflet de sa gloire littéraire et philosophique. Il mourut à Melun le 5 mai 1808, et quelques jours après ses restes furent solennellement portés au Panthéon.

A partir de ce moment, commence pour la chaire d'histoire de la médecine une période malheureuse, mêlée d'avatars incertains, et de suppressions prolongées, qui ne prit fin que soixante ans plus tard.

Sans doute l'exemple de Cabanis, laissant tomber l'enseignement qui lui était confié, avait-il persuadé les pouvoirs publics de son peu d'utilité, car il ne fut pas pourvu à son remplacement, et le ministre soucieux d'économies décida de supprimer la chaire. L'Ecole avait alors été érigée en Faculté, le 17 mars 1808; elle fut rattachée à l'Université Impériale le 11 janvier 1809 et dépendit dès lors du Ministère de l'Instruction Publique.

Et pourtant, dans la conception primitive du Comité de l'Instruction Publique, lors de la création de l'Ecole de Santé, l'enseignement de l'histoire avait paru chose

tellement nécessaire, qu'outre la chaire d'histoire de la médecine proprement dite deux autres chaires encore venaient la compléter.

Une première avait été confiée à Thouret, le directeur de l'Ecole, qui en plus de ses fonctions administratives devait faire un enseignement : « *De la doctrine d'Hippocrate et des cas rares* ».

Thouret

(*Michel-Augustin*) était né en 1749 à Pont-l'Evêque. Docteur de la Faculté de Caen, il avait été agrégé en 1774 à la Faculté de Médecine de Paris. Etroitement mêlé au monde politique révolutionnaire, parmi lequel son frère Jacques-Guillaume Thouret, joua un rôle de premier plan, jusqu'à la guillotine inclusivement; il avait

avec Fourcroy, contribué à la création de l'organisation de l'Ecole de Santé, dont il fut nommé directeur. Il conserva ce titre jusqu'au jour où l'Ecole fut transformée en Faculté, et fut alors notre premier doyen. Il mourut le 19 juin 1810.

Absorbé par ses fonctions administratives, Thouret n'eut, lui non plus, ni le temps, ni le goût de se livrer à l'enseignement.

Mais il est intéressant de rappeler que cette chaire destinée à l'enseignement de la doctrine d'Hippocrate avait tenté la jeune ambition de Laennec. C'est sans doute ce qui lui avait fait choisir le sujet de sa thèse inaugurale précisément intitulée : « *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique* ». Il s'était particulièrement adonné à l'étude de la langue grecque. Et quand en 1808 l'institution du concours fut établie pour le recrutement des chaires, il se préparait avec ardeur à briguer la succession de Thouret, dont il escomptait la vacance.

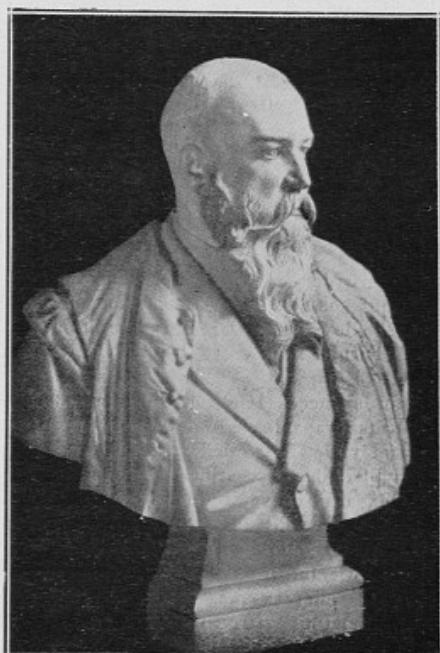
Mais après la mort de Thouret, qui lui non plus n'avait fait aucun enseignement, le ministre jugea bon en 1811, de supprimer la chaire, dont le maintien n'était d'ailleurs pas désiré par le Conseil des professeurs. Ainsi, Thouret n'eut pas le successeur illustre, qui plus profitablement pour la postérité dut s'adonner au perfectionnement de la médecine clinique, mais dut aussi attendre encore douze ans avant d'entrer à la Faculté.

D'autre part, et dans l'organisation de l'Ecole de Santé, le bibliothécaire, qui avait rang de professeur, était chargé d'un cours de *bibliographie*, science naturellement conjointe à l'histoire de la médecine.

Ce fut d'abord Pierre Sue, qui occupa ces fonctions depuis la fondation de l'Ecole jusqu'en 1808 où il remplaça Leclerc à la chaire de médecine légale. Pierre Sue était né le 18 décembre 1739 à Paris. Il était fils d'un chirurgien, et appartenait à une véritable dynastie chirurgicale. Il fit lui aussi ses études de chirurgie, fut



Daremberg (Ch.) (1817-1872).



Lorrain (1828-1875).

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 24 — AMPOULES B 50

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5 ml. UNE AV.

prévôt du Collège et membre de l'Académie *Royale de Chirurgie*. C'est après la suppression de ces institutions de l'ancien régime qu'il entra à l'Ecole de Santé comme bibliothécaire. A lui incomba la charge écrasante de constituer la bibliothèque avec les vestiges des bibliothèques de l'Académie de chirurgie et du Collège de chirurgie, de l'ancienne Faculté de Médecine, des dépôts nationaux, des doubles de la Bibliothèque Nationale et des autres bibliothèques de Paris, etc., etc. Et il eut le mérite de mener ce travail à bonne fin et rapidement. Après quoi il fit son cours de *bibliographie* et le continua tous les ans, régulièrement, jusqu'en 1808, époque où il fut remplacé dans ses fonctions par Moreau.

Pierre Sue, avait publié de nombreux travaux de chirurgie, et quelques ouvrages d'histoire, notamment : « *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements*, Paris, 1779 », et « *Anecdotes historiques, littéraires et critiques sur la chirurgie* ». Ainsi que des Eloges de personnalités notoires : *Bichat, Chorpant, etc.*

Quand Pierre Sue passa à la chaire de *Médecine légale*, les fonctions de bibliothécaire furent assurées par Moreau, son adjoint, mais celui-ci n'eut pas le titre de professeur, et l'enseignement officiel de la *bibliographie* fut supprimé.

Ainsi de 1808 à 1810, disparurent toutes les institutions d'enseignement historique dont les fondateurs de l'Ecole de Santé l'avaient dotée à son origine, *Chaire d'histoire de la médecine, Chaire de doctrine hippocratique, Chaire de bibliographie*.

Toutefois et pour un temps, la disparition ne fut pas complète, car le nouveau bibliothécaire Moreau, pour ne pas laisser péricliter l'enseignement inauguré par son prédécesseur, fit bénévolement et sous le titre de répétitions un véritable cours de bibliographie médicale.

Moreau de la Sarthe (Jacques-Louis) était né à Montfort, près de Mons, en 1771. D'abord officier de Santé dans les armées de la République, une blessure à la main droite le força de renoncer à cette carrière. De nombreux articles de critique et quelques ouvrages le firent connaître et il fut nommé sous-bibliothécaire à l'Ecole de Médecine. Puis bibliothécaire en remplacement de Sue. Après avoir pendant plusieurs années professé bénévolement, ainsi que nous venons de le dire, il obtint en 1814 le titre de professeur d'histoire de la médecine, et il y joignit en 1817 celui de professeur de bibliographie médicale.

Ainsi reparut la *Chaire d'histoire de la médecine* de la Faculté de Paris. Mais ce ne fut pas pour longtemps.

En 1822, le *Gouvernement de la Restauration* profita des désordres qui avaient éclaté lors de la séance solennelle de rentrée des cours pour fermer, puis supprimer la *Faculté de Médecine* considérée comme un foyer dangereux d'idées libérales. Et quand la Faculté fut rouverte et réorganisée par *Ordonnance royale* du 2 février 1823, Moreau de la Sarthe partagea la pros-

cription dont furent frappés les *Desgenettes*, les *Pinel*, les *Vauquelin*, les *Chaussier*, etc., et la *Chaire d'histoire de la médecine* disparut avec lui.

Moreau mourut le 3 juin 1826, et ne put ainsi, comme ses collègues survivants après la Révolution de 1830, bénéficier d'une réintégration qui eut peut-être déterminé la restauration de son enseignement.

Voilà donc terminée la première période de l'histoire de la chaire d'Histoire de la Médecine à l'Ecole de Santé, puis à la *Faculté de Médecine de Paris*.

Illustrée par un grand nom, celui de *Cabanis*, elle ne paraît avoir fourni, sauf au temps de *Goulin*, qu'un enseignement assez intermittent, mais qui se trouvait dans la réalité complété par celui des autres professeurs, qui tous, et chacun dans sa spécialité faisaient une place importante aux considérations historiques, et regardaient encore les écrits des anciens, d'*Hippocrate* surtout, comme ayant une utilité actuelle dans l'étude et dans la pratique de la médecine.

Il ne semble pas d'ailleurs qu'on eût songé à cette époque à donner une consécration officielle à l'enseignement de l'histoire de la médecine. Ainsi dans les premiers jurys d'examens constitués à l'Ecole de Santé à partir de 1795, nous ne voyons pas figurer le nom de *Goulin*, le professeur alors en titre.

En 1803, un décret du Premier Consul rétablit le doctorat, et dans les examens nécessaires pour y accéder, il n'est nulle part question de l'histoire de la médecine. Même la médecine légale qui comme enseignement était jointe à l'histoire, figure sans elle mais avec l'hygiène au cinquième examen de doctorat.

Il en fut de même à plus forte raison quand en 1825 les examens furent de nouveau modifiés puisqu'à ce moment il n'y avait plus de chaire d'histoire de la médecine.

On doit supposer toutefois, qu'à propos d'autres matières, les candidats pouvaient être éventuellement et comme il arrive d'ailleurs encore aujourd'hui, interrogés sur des questions concernant l'histoire des doctrines anciennes, ou la personnalité de médecins illustres du passé.

Si à vrai dire, de cela, nous n'avons pas la preuve, nous savons du moins que jusqu'en 1837, la thèse inaugurale était suivie de quelques aphorismes d'*Hippocrate* sur lesquels le candidat était interrogé. Ces aphorismes furent alors remplacés par quelques propositions de médecine et de chirurgie, puis en 1882 par une série de questions, sur les diverses branches de l'enseignement. Enfin, en 1884, cette addition à la thèse qui était devenue une pure formalité fut définitivement supprimée.

Nous remarquerons d'autre part, que même alors que la chaire d'histoire de la médecine n'existe plus, on voit dans les sujets de thèse donnés au concours de l'agrégation figurer des questions manifestement historiques. Ce qui nous semble prouver que si l'enseignement de l'histoire n'était plus donné dans une chaire spéciale, du moins chaque professeur pouvait-il,

VINCENT FLIPO

Memento Pratique d'Archéologie Française

700 gravures, 18 hors-texte en héliogravure

Prix : 125 francs

FIRMIN DIDOT, EDITEUR

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques

Liquide — A chacun sa dose

quand le sujet s'y prêtait, joindre à son cours des éclaircissements historiques.

Ainsi, par exemple, au concours d'agrégation de 1823 fut donné le sujet suivant : « *An antiquorum doctrina de crisibus et diebus criticis admittenda? An in curandis morbis et præsertium acutis observanda?* », qui fut traité par Andral.

Au concours de 1828 : « *An hippocratica doctrina de constitutionibus medicis comprobanda? An in curandis morbis et præsertium acutis observanda?* » : candidat Martin Solon.

En 1829 : « *An antiquorum vel recentiorum quorumdam doctrina de diathesibus comprobanda? An in curandis morbis observanda?* » : candidat Mailly.

En 1835, quand les thèses sont désormais en français (depuis 1832), J. Pelletan eut pour sujet à traiter : « *De la nature médicatrice* », et Gouraud : « *La doctrine des crises est-elle fondée?* »

Nous citerons enfin la thèse de concours de Jaccoud en 1863 : « *De l'humorisme ancien comparé à l'humorisme moderne* », où, avec sa prodigieuse érudition, Jaccoud traça en un raccourci saisissant, toute l'histoire de l'humorisme depuis Hippocrate jusqu'à Andral.

D'ailleurs et pendant la période où la chaire d'histoire de la médecine demeura supprimée, nous avons la preuve que du moins cette partie de l'enseignement ne fut pas complètement abandonnée. Car, d'une part, on peut légitimement admettre que des professeurs ayant publié des ouvrages historiques, comme Broussais, par exemple, avec son « *Examen des doctrines médicales* », ne pouvaient manquer d'en tirer parti dans leurs cours.

Et d'autre part, nous savons que quelques-uns firent réellement un véritable enseignement de l'histoire de la médecine. Tel Andral, qui professeur de pathologie générale, consacra ses cours des années 1852 à 1856 à ce genre d'enseignement.

Ce cours d'Andral, nous en connaissons une partie par la publication qu'en fit un de ses auditeurs, le Dr Tartivel, dans le journal de l'*Union Médicale*, sous le titre suivant : « *Histoire de la médecine depuis Hippo-*

crate jusqu'à nos jours. Analyse des cours professés à la Faculté de Médecine de Paris, pendant le premier semestre 1853-1854, par M. Andral, professeur de Pathologie et de Thérapeutique générales ».

La partie des cours publics, comprend la médecine grecque ancienne d'Hippocrate à Galien, et se ter-

mine avec les œuvres de ce dernier, donnant seulement dans la dernière leçon un aperçu de l'influence ultérieure de Galien et de ses doctrines sur la médecine du Moyen Age.

Dans une Communication au dernier *Congrès d'histoire de la Médecine*, j'ai raconté comment j'avais,



Laboulbène.

par fortune, retrouvé chez un bouquiniste, des Carnets de notes d'Andral, correspondant au matériel réuni pour ce cours, et j'en ai publié un fragment inédit intitulé : « *Ebauche d'une histoire de l'humorisme* ». D'après ces notes, il me semble que le cours d'Andral s'étendit jusqu'au VII^e siècle de notre ère. A ce moment Andral mit fin à son enseignement et renonça en même temps à sa chaire.

Un peu plus tard, en 1865, un certain nombre d'agrégés de la Faculté, érudits et soucieux de maintenir la tradition des études historiques, s'entendirent pour faire une série de conférences concernant les médecins illustres du passé. Parmi eux nous relevons les noms de Verneuil, Broca, Tarnier, Follin, Trélat, Axenfeld, Lorain, Le Fort, etc. (Ces conférences furent publiées l'année suivante en 1866).

De plus et en dehors des cours et conférences, faits officiellement à la Faculté et que nous venons de mentionner, des cours particuliers y furent également professés à l'Ecole Pratique.

Ainsi Dezeimeris, bibliothécaire de la Faculté, auteur du *Dictionnaire historique de la Médecine*, qui avait dans ses lettres sur : « *L'Histoire de la médecine et la nécessité de son enseignement* », réclamé le rétablissement de la chaire supprimée, fit aussi des cours particuliers sur ce sujet.



Parrot.

De même *Bouchut*, dont il nous reste en témoignage une *Histoire de la Médecine* particulièrement intéressante, en ce que l'auteur à la fois érudit et praticien de grande valeur, a su apporter à l'exposition des antiques doctrines médicales toute la compétence d'un homme parfaitement au courant de la pathologie et non pas seulement par lectures, mais par observation directe. Ce qui est rare parmi les historiens.

Enfin, *Daremberg*, dont nous parlerons ci-après, et qui d'ailleurs à cette période enseigna non à la *Faculté de Médecine*, mais au *Collège de France*.

Ainsi et pendant une longue période de temps, si l'enseignement officiel de l'histoire de la médecine demeura suspendu, ou plus exactement, si la chaire à ce, destinée, demeura dans les limbes des hésitations ministérielles, l'initiative privée, et de nombreuses bonnes volontés compétentes y suppléèrent.

D'ailleurs et depuis longtemps le rétablissement de cette chaire était réclamé dans la presse et dans le Corps médical.

En 1830, *Jules Guérin*, dans un rapport sur les questions relatives à l'organisation de la Faculté de Médecine, disait : « La chaire d'histoire de la médecine doit, éclairée par l'esprit philosophique de notre époque, jeter le plus grand éclat sur la science et raviver des germes ensevelis dans des débris ignorés. C'est moins l'histoire des livres que des choses qu'elle aura pour objet, et s'il est vrai qu' le cercle des erreurs soit aussi borné que le cercle des vérités, ce serait déjà rendre un grand service à la médecine qu' de l'avertir et de la garantir par les révélations de l'histoire du retour des erreurs passées. »

Bien d'autres plaidoyers furent faits en faveur de cette cause. Toutes les autorités furent invoquées. *Dezeimeris* avait adressé ses lettres demandant le rétablissement de la chaire, à la Faculté, au ministre, et même à la Chambre des Députés. Le tout sans résultat.

Et ce fut grâce à l'initiative privée que cette fâcheuse situation prit fin et que la chaire d'histoire de la médecine pût être enfin et définitivement rétablie à la Faculté de Médecine de Paris.

En 1869, un généreux donateur, *Salmon de Champtoran*, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, légua par son testament une somme de 150.000 francs pour la création et le maintien perpétuel, à la Faculté de Médecine de Paris, d'une *Chaire d'Histoire de la Médecine et de la Chirurgie*. Il avait exprimé le désir que le Dr *Cusco*, chirurgien éminent, lettré, doublé d'un savant en fut nommé titulaire. Mais celui-ci modestement refusa, faisant valoir que l'homme le plus qualifié pour ce poste par son savoir immense, et ses innombrables travaux, était *Daremberg*.

Le 6 janvier 1870 la Faculté fut autorisée à accepter le legs. Un décret du 9 mars porta création de la Chaire et un autre du 2 mai nomma *Daremberg* professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie.

Daremberg (*Charles-Victor*) était né à Dijon en 1817. Après de fortes études littéraires, il commença sa médecine à Dijon et fut interne à l'hôpital de cette ville. Puis il vint à Paris, en 1836, et suivit les cliniques hospitalières où il eut pour maîtres *J. Cloquet*, *Andral*, *Velpeau*, *Bouillaud*.

Le 20 août 1841, il soutint sa thèse de doctorat, dont le titre : « *Exposition des connaissances de Galien sur l'Anatomie, la Physiologie, et la Pathologie du*

système nerveux », annonce déjà l'orientation future de sa carrière.

Cette thèse, il l'avait préparée non seulement par la lecture des livres et des manuscrits, mais en outre par ses études anatomiques au Museum. Il y fut en effet pendant trois ans, aide particulier de *de Blainville* et de *Gratiolet*, et il en profita pour vérifier les descriptions anatomiques de Galien en disséquant des animaux et surtout des singes. Et il put en conclure que le grand anatomiste de Pergame avait décrit, avec une irréprochable exactitude, les parties de ces animaux, mais qu'à coup sûr, et ainsi qu'il avait déjà été soutenu, il n'avait pas disséqué de cadavres humains. Opinion d'ailleurs admise par *Vésale*, et ensuite par *Cuvier*, *de Blainville*, etc.

En 1843 il publia la première édition de sa traduction des *Œuvres choisies d'Hippocrate*. Puis il fut chargé, l'année suivante, par *Villemain*, ministre de l'Instruction Publique, d'une mission médico-littéraire en Allemagne. Il y resta trois ans et en rapporta de nombreux textes inédits d'Hippocrate, *Rufus d'Ephèse*, *Oribase*, Galien ou concernant l'Ecole de Salerne. En 1846, il publia et traduisit le *Traité du pouls* attribué, d'ailleurs faussement, à *Rufus d'Ephèse*.

La même année il fut nommé bibliothécaire de l'Académie de Médecine, à laquelle il devait par la suite appartenir comme membre associé. Et en 1850 il fut chargé de la direction de la bibliothèque *Mazarine*.

Pendant dix ans, envoyé en nouvelles missions, il fouilla les principales bibliothèques de l'Europe, fit quatre grands voyages en Allemagne, huit en Angleterre, quatre en Italie, deux en Belgique, deux en Suisse, rapportant une abondante moisson de documents et de précieuses découvertes qui furent consignées dans des rapports officiels insérés au *Journal de l'Instruction Publique*, ou publiés avec des notices sur les manuscrits en éditions de textes grecs et latins, ou encore dans la collection *Salernitaine*, etc.

En 1847, *Daremberg* fit un cours au *Collège de France* sur : « *L'Histoire et la littérature des sciences médicales* », dont la première leçon fut publiée dans *l'Union Médicale* et qui fut interrompu par suite des événements politiques de 1848.

Daremberg était étroitement lié d'amitié avec *Litré*. Les deux savants historiens se fréquentaient surtout pendant la saison d'été en villégiature au village de *Mesnil-le-Roy*, près *Maisons-Laffitte*, entre la forêt de *Saint-Germain* et la *Seine*. C'est là que furent composés un grand nombre de ses ouvrages.

En 1864 il fut de nouveau chargé par le ministre de l'Instruction Publique d'un cours d'histoire des sciences médicales au *Collège de France*, et le continua les années suivantes.

Quelques-unes de ses leçons furent publiées dans les journaux (*Résumé de l'histoire de la médecine depuis les origines jusqu'au VII^e siècle*, *Union Méd.*, 1865; *du VIII^e siècle au XV^e siècle*, 1866; *du XV^e au XVI^e*, 1866, etc., etc.). Et ce cours a fourni la matière de sa grande *Histoire des Sciences médicales* parue en 1870.

Entre temps, *Daremberg* avait encore produit un nombre considérable de travaux dont nous citerons seulement : « *Les œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien* » (1854-1856), traduites et annotées et dont deux volumes seulement ont paru. Car la biographie commentée du grand médecin de Pergame qui devait faire le troisième volume ne fut pas publiée.

Et Laboulbène dit en avoir vainement cherché le manuscrit, sans pouvoir le trouver ni à la bibliothèque de l'Académie de Médecine où sont conservés les papiers de Daremberg, ni chez le fils de ce dernier, ni chez son éditeur.

La deuxième édition des œuvres choisies d'Hippocrate, 1855; L'Ecole de Salerne, 1857; Les œuvres d'Oribase, texte grec et traduction française, en collaboration avec Bussemaker, 1851-1862; La médecine dans Homère, 1865; Recherche de l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Hindous, 1867; Etat de la médecine entre Homère et Hippocrate, 1869; Histoire des Antiquités grecques et romaines, avec Saglio.

Et un nombre considérable d'inédits manuscrits grecs, latins ou français, recueillis dans les principales bibliothèques de l'Europe.

La nomination, le 2 mai 1870, de Daremberg comme professeur à la Faculté de Paris et son installation dans la chaire restaurée d'histoire de la médecine et de la chirurgie était donc le couronnement d'une admirable carrière scientifique.

Elle ne fut malheureusement que cela car déjà la santé du savant historien était fortement compromise. Il ne put commencer son enseignement qu'après la guerre, pendant laquelle il usa ses dernières forces en assistant Paul Broca dans l'ambulance installée durant le siège de Paris au quai Malaquais.

C'est le 11 novembre 1871 qu'il fit à la Faculté sa première leçon. Il avait choisi pour sujet : « *Démonstration historique de la supériorité des méthodes d'observation expérimentale sur la méthode à priori* ». A ce moment il était visiblement malade et, nous rapporte Laboulbène, il disait à ses auditeurs : « En entendant ma voix un peu haletante, en voyant mon visage fatigué, vous devinez que ce n'est pas l'inquiétude, mais la souffrance... »

Il était en effet atteint d'une grave maladie du cœur et des gros vaisseaux, qui alla s'aggravant de jour en jour. Il mourut au Mesnil le 24 Octobre 1872.

Ce fut pour nous une perte irréparable. Son enseignement, s'il eut pu durer quelques années eut jeté un lustre incomparable sur notre Faculté, et donné à la

chaire nouvelle une orientation et un prestige la plaçant d'emblée au premier rang.

Car la renommée de Daremberg était universelle.

Les historiens de tous pays reconnaissaient sa maîtrise. Et j'ai plaisir à rappeler qu'en une des dernières réunions du Comité de notre Société internationale d'histoire de la médecine, le prof. Sudhoff le proclamait le premier des historiens médicaux du XIX^e siècle.

Au mois de décembre 1872,

la Faculté présenta une liste de trois candidats à la chaire devenue vacante par la mort de Daremberg. C'étaient Lorain, Bouchut et Maurice Reynaud, qui tous trois, en même temps que savants médecins, étaient à des degrés divers pourvus de titres littéraires et historiques.

Ce fut Lorain qui fut nommé en janvier 1873.

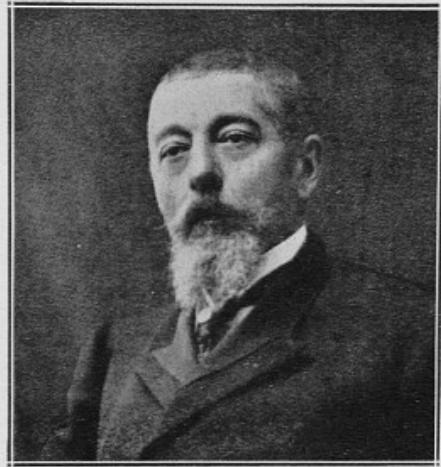
Lorain, né à Paris en 1828, est surtout connu pour ses travaux scientifiques, notamment sur le pouls et la température dans les maladies. Il avait soutenu une campagne ardente pour la réforme des études médicales par les laboratoires. Il avait participé aux conférences d'histoire de la médecine faites à la Faculté en 1865 et donné une étude sur *Jenner et la vaccine*.

Dans son nouvel enseignement, Lorain ne crut pas que sa mission consistât à faire étalage d'érudition. Il prit l'esprit scientifique moderne comme criterium et exposa les révolutions qui s'étaient faites dans la médecine, depuis moins d'un demi siècle, sous l'influence des progrès de la médecine expérimentale et des applications des sciences physico-chimiques. Le cours de Lorain, homme sympathique à la jeunesse des Ecoles, nous dit Corlieu, fut goûté et suivi.

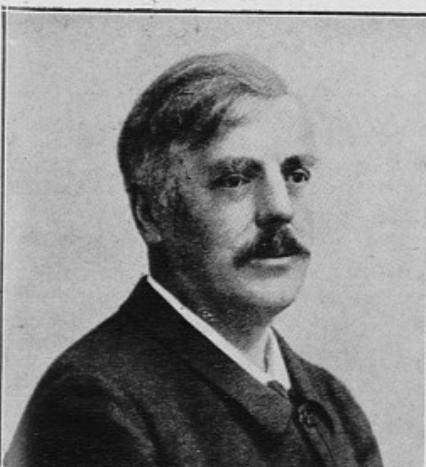
Mais un an après, le 24 octobre 1875, il mourait subitement chez un pauvre malade du Faubourg Saint-Antoine. Après la mort de Lorain, la suppléance de la chaire fut confiée à un agrégé. Ce fut Bouchard, qui prit pour sujet de son cours *l'Histoire des maladies vénériennes*.

Trois agrégés se portèrent candidats à la succession de Lorain : Parrot, Ball et Maurice Reynaud.

Parrot (Marie-Jules) qui fut nommé était né à Excideuil (Dordogne) le 10 novembre 1829. Originaire du Périgord, pays où la paléontologie a été particulière-



Brissaud.



Brissaud.

TRIDIGESTINE granulée DALLOZ

Dyspepsies par insuffisance sécrétoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL granulé DALLOZ

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ment riche en découverte, Parrot, nous dit *Ballet*, avait autant de goût pour la préhistoire que pour l'histoire et il lui fit place dans son enseignement, qui fut d'ailleurs de courte durée, car le 6 février 1879 il passa par permutation à la chaire nouvellement créée de Clinique des maladies infantiles. Et ce sont ses mémorables travaux de pathologie infantile qui, pour la postérité, ont illustré son nom.

Laboulbène (Joseph-Alexandre) succéda à Parrot dans la chaire d'histoire de la médecine. Né à Agen, le 25 août 1825, Laboulbène manifesta dès sa jeunesse un goût très vif pour l'histoire naturelle. Il vint à Paris, en 1845, finir ses études de médecine; fut nommé interne des hôpitaux en 1850; obtint la Médaille d'or à la fin de son internat; passa sa thèse en 1854 et fut ensuite nommé agrégé et médecin des hôpitaux. Elève de Rayer, il fut avec Charles Robin et Claude Bernard, parmi les fondateurs de la Société de Biologie.

Laboulbène s'était surtout adonné aux travaux d'anatomie pathologique, de parasitologie, de médecine clinique et d'entomologie, et avait publié d'innombrables mémoires sur ces divers sujets. Quand il fut nommé professeur d'histoire de la médecine, il s'adonna consciencieusement à son enseignement, et conserva sa chaire jusqu'à sa mort, le 10 décembre 1898.

Parmi ses leçons publiées on peut citer : *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris*; *L'histoire du journalisme médical*; *L'histoire des livres hippocratiques*; *Galen et son œuvre*; *La médecine arabe et l'Ecole de Salerne*; *Celse et son œuvre*; *Paracelse et Van Helmont*; *Les anatomistes anciens et la renaissance anatomique au XVI^e siècle*; *Harvey et la circulation du sang*; *L'ancienne Académie de Chirurgie*; *Sydenham et son œuvre*; *Laënnec*, etc., etc.

Quand Laboulbène dut interrompre son enseignement, étant tombé malade, et comme Troussseau, pré-ludant au cancer de l'estomac par une phlébite qui l'immobilisa, je fus, comme agrégé, chargé de sa suppléance, et je pris pour sujet de mon cours : *L'histoire de la médecine depuis les origines jusqu'au XVI^e siècle*.

Après la mort de Laboulbène, la chaire d'histoire de la médecine fut successivement confiée à des médecins éminents qui, spécialisés dans les diverses branches de l'art médical, adaptèrent leur enseignement historique à leurs études de prédilection.

Ce furent d'abord trois neurologistes :

Brissaud (1898 à 1900); *Déjerine* (1901 à 1907), *Ballet* (1908 à 1909).

Brissaud (Edouard) était né à Besançon le 15 avril 1852. Elève de Charcot, il s'était particulièrement adonné à des travaux d'anatomie pathologique et de neurologie. Esprit fin et original, très cultivé, et d'une intelligence exceptionnelle, Brissaud avait toutes les qualités requises pour faire un remarquable professeur d'histoire de la médecine. Mais il ne fit que passer dans cette chaire, car nommé en 1898 il l'abandonna

en 1900 pour l'enseignement de la *Pathologie interne*.

Déjerine qui lui succéda était à ce moment un des maîtres de la pathologie nerveuse, aussi son enseignement fut-il à peu près exclusivement consacré à la neurologie.

Déjerine était né le 3 août 1849 à Plainpalais, près Genève. Après avoir fait ses études dans cette dernière ville, il vint à Paris apprendre la médecine; il fut successivement interne des hôpitaux, médecin des hôpitaux, et enfin professeur; il avait été l'élève préféré de Vulpiau.

Il est universellement connu pour ses beaux travaux sur le système nerveux : *Hérédité dans les maladies du système nerveux*; *Sémiose du système nerveux*; *Maladies de la moelle épinière*, *Anatomie du système nerveux*, etc.

Il resta à la chaire d'histoire de la médecine jusqu'en 1907, passa alors à la *Pathologie interne* et termina sa carrière comme professeur de *Clinique des maladies du système nerveux*.

Bal et (Gilbert) était né à Aubagne (Haute-Vienne), le 29 mars 1853. Il commença ses études de médecine à Limoges, les continua à Paris où il fut successivement interne, puis médecin des hôpitaux, puis agrégé. Elève de Char-

cot, il était au moment de sa nomination professorale, spécialisé en psychiatrie et avait longtemps, comme agrégé, suppléé le prof^r Ball à la *Clinique des maladies mentales*.

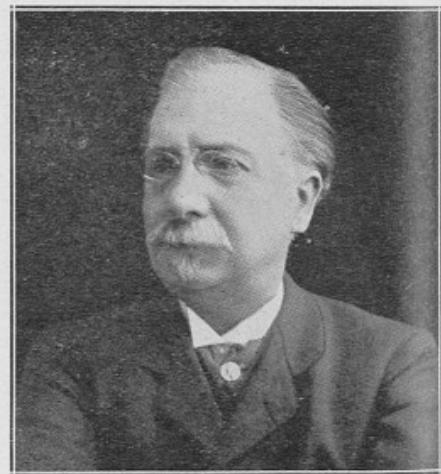
Dans sa leçon d'ouverture du cours d'histoire de la médecine, le 13 mars 1908,

Ballet montrait

l'importance du point de vue psychologique dans l'étude de l'histoire. Il disait : « L'histoire, celle de la médecine comme l'autre, n'est-elle pas surtout une psychologie, on ne peut même pas dire qu'elle ne soit pas quelque peu une psychologie pathologique. »

Si le temps le lui eut permis, sans doute Ballet nous eut-il laissé des travaux historiques conçus à ce point de vue original et faisant apparaître l'histoire sous une face nouvelle, mais il quitta sa chaire dès l'année suivante, pour retourner à la *Clinique des maladies mentales*, devenue vacante par la mort du titulaire.

(A suivre)



Gilbert Ballet.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entrérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St Honoré PARIS

Soupe
Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St Honoré PARIS

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION

AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS

Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION

Docteur MAURICE GENTY

L'Enseignement de l'Histoire de la Médecine

à l'Ecole de Santé et à la Faculté de Médecine de Paris

par P. MENETRIER

Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris.

(Suite et fin)

Le professeur Chauffard, clinicien éminent, prit pour un temps la chaire d'histoire de la médecine. Il fit sa première leçon le 19 mars 1909 et choisit pour sujet : « de l'*Invention médicale* », question qu'il considérait comme préface de son enseignement. « Je n'en connais pas, disait-il, de plus attachante, ni de plus variée, de mieux faite pour nous présenter le reflet fidèle des grandes personnalités médicales, l'expression la plus profondément vivante de leur nature intime, car chaque homme de science travaille et découvre à sa façon à la fois avec son intelligence et son tempérament particulier. C'est l'homme entier qui se livre dans son œuvre ». Et son cours de cette année porta sur *l'histoire de la tuberculose*.

En 1911 Chauffard abandonna la chaire d'histoire de la médecine, pour passer à la *Clinique médicale de l'Hôpital S-Antoine*, où ses leçons eurent le grand succès que l'on sait et jetèrent un lustre nouveau sur notre vieille Faculté. Mais il ne renonça pas tout à fait à ses études d'Histoire de la Médecine et, nous l'avons encore entendu, il y a quelques années, à l'Académie de Médecine, nous tracer un magnifique tableau de la vie et de la carrière du grand clinicien anglais Sydenham.

Letulle fut nommé en 1911 à la place que venait d'abandonner Chauffard.

Letulle (Maurice) était né à Mortagne (Orne) en 1853. Il vint à Paris faire ses études de médecine, fut successivement interne des hôpitaux, Médaille d'or, médecin des hôpitaux en 1883, agrégé en 1886, membre de l'Académie de Médecine en 1908.

Il s'était spécialement adonné aux études d'Anatomie pathologique, et la plus grande partie de ses

publications ont porté sur cette branche importante de la science médicale.

Il fit sa première leçon le 9 janvier 1912, et la consacra à une revue des diverses méthodes applicables à l'histoire de la médecine. Puis exposant le sujet de son enseignement de l'année il disait : « ...De quelle manière pourrai-je le plus sûrement me rendre utile aux élèves ? Pour cette année j'ai choisi les *Maladies des voies respiratoires étudiées au point de vue de leur histoire*. En demandant sur ce point précis à nos prédecesseurs tout ce qui peut servir à l'instruction pratique des étudiants du XX^e siècle, en comparant sans relâche les faits, les doctrines, les auteurs du passé, aux observations, aux idées théoriques, aux hommes mêmes de la période contemporaine, il m'a semblé que j'aiderais mes auditeurs à mieux comprendre la médecine et à la mieux pratiquer... L'histoire telle que je la comprends, celle que je désire enseigner, ne doit avoir rien de rébarbatif, rien de compliqué. Je la veux tout au contraire attrayante, épique, illustrée même. Par dessus tout je la conçois pratique à la façon de la médecine propédeutique, à l'instar de la petite chirurgie... Nous apprendrons ensemble quelque belle histoire d'un de nos grands aïeux... nous mettrons en lumière la vie et l'œuvre d'un travailleur inconnu ou tombé dans l'oubli. Nous aurons peut-être même parfois la joie de pouvoir réhabiliter la mémoire de quelque victime de l'injustice ou de la partialité... »

Quand survint la guerre de 1914, le professeur Letulle qui malgré son âge avait voulu reprendre les fonctions de médecin militaire, dut laisser de côté l'enseignement de l'histoire de la médecine. Puis en 1917, quand la *Chaire d'anatomie pathologique* devint vacante, Letulle permuta et se consacra dès lors à un enseignement qui avait été le but principal de sa carrière scientifique.

A ce moment sans doute en raison des circonstances, et peut-être aussi de la tendance si souvent manifestée par le Ministère de l'Instruction Publique à considérer l'histoire de la médecine comme un enseignement superflu, la chaire d'histoire de la médecine demeura sans titulaire, et le resta jusqu'en 1919.

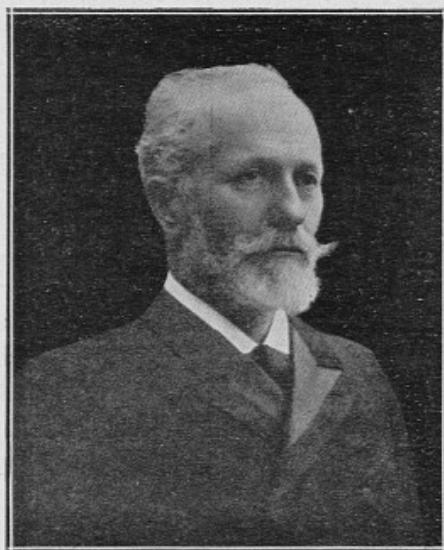
C'est à cette date, en 1919, que je fus nommé professeur d'*Histoire de la Médecine et de la Chirurgie* à



Professeur Chauffard.

la Faculté de Paris. Ce pourquoi j'arrêterai ici cette histoire de la chaire que j'occupe actuellement, et les biographies des médecins éminents qui y ont successivement professé.

Et je terminerai par quelques renseignements sur la manière dont j'ai organisé mon enseignement. Ma première leçon fut faite le 20 novembre 1919, et consacrée à commémorer le Centenaire de la publication du livre immortel de Laennec, le *Traité de l'auscultation médiate*. Voulant par là montrer comment le rôle du professeur d'histoire de la médecine était de magnifier, en faisant connaître leurs



Letulle

œuvres, nos gloires médicales nationales.

« C'est-là, disais-je, le premier devoir de notre enseignement, et j'ajouterais volontiers, à l'imitation de notre vieux Joachim du Bellay : La chaire d'histoire de la médecine de la Faculté de Paris doit avoir pour devise : la défense et illustration de la médecine française. »

Elle doit aussi et surtout servir à enseigner l'histoire de la médecine, ou plus exactement l'histoire de la science médicale en montrant à travers les âges et depuis les origines toutes les étapes parcourues, les essais mêlés d'erreurs, peu à peu corrigées par le travail, l'expérience et les intuitions de quelques esprits géniaux grâce auxquels elle s'est constituée dans la forme que nous connaissons aujourd'hui et qui n'est elle-même qu'une étape dans la voie illimitée du progrès.

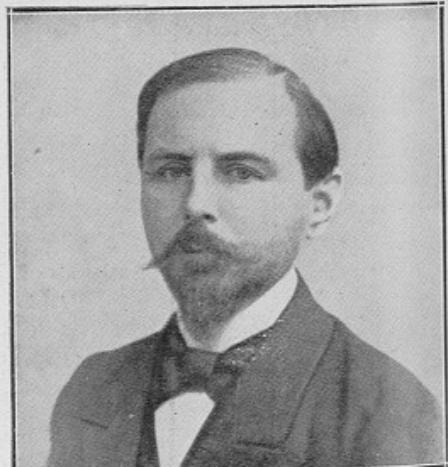
Comme dans notre Faculté l'enseignement de l'histoire de la médecine n'assujettit les élèves à aucune obligation, et n'a pas la sanction des examens, j'ai pensé qu'il devait être assez détaillé pour satisfaire la curiosité de ceux qui s'intéressent aux choses du passé et qu'il n'était par conséquent pas nécessaire de le condenser pour le faire complètement en une année. Aussi ai-je réparti l'exposition de cette histoire, depuis les origines jusqu'à nos jours, en un cycle de quatre années consécutives.

J'ajouterai qu'à la chaire d'histoire de la médecine est désormais annexé un *Musée d'histoire de la médecine*.

Ce Musée, dont j'annonçais la création dans un discours au *Congrès international d'histoire de la médecine*, tenu à Paris, en 1921, est installé à la Faculté dans la salle Debove. Il a été créé par une décision du Conseil de la Faculté qui en a confié la direction au professeur d'histoire de la médecine. Ses débuts, à vrai dire, furent, faute de ressources pécuniaires, assez pénibles. Mais en recherchant dans les collections de la Faculté tous les objets pouvant intéresser l'histoire je pus constituer un embryon de Musée qui, peu à peu, s'est développé grâce aux dons généreux qui nous furent faits par quelques-uns de nos collègues de la Faculté, de l'Académie et de notre Société d'histoire de la médecine, qui nous ont permis d'augmenter le nombre des objets intéressants et de remplir nos vitrines. Et tout cela fut rangé, classé et organisé par notre collègue Neveu, archiviste de la Société d'histoire de la médecine, que je ne saurais trop remercier de son dévouement.

Enfin l'ère des premières difficultés se trouve désormais terminée grâce à la générosité de notre regretté collègue et ami le professeur Gilbert qui nous a légué ses admirables collections et des sommes importantes pour l'organisation du Musée qui, désormais, portera le nom de « Musée Gilbert ». J'ai dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (janvier 1928), sous le titre : « *Le professeur Gilbert et l'histoire de la médecine. Collections médicales et legs au Musée de la Faculté* », donné une description des principaux objets renfermés dans ces collections et qu'il serait trop long de reproduire ici.

Je rappellerai seulement que la collection de médailles, portraits de médecins, ou à sujets médicaux, est certainement l'une des plus belles du monde, et renferme notamment une série de jetons de doyens de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, sinon complète, du moins la plus considérable qui existe.



Gilbert.



HISTOIRE DE QUELQUES PRATICIENS arrivés à une haute notoriété scientifique

par le Docteur F. CATHELIN

On se rappelle la lutte ancienne entre les Anciens et les Modernes, entre les Romantiques et les autres : il y a ainsi de ces grands courants qu'on ne peut que difficilement remonter. De même en médecine, il y en a une entre ce qu'on appelle les *officiels* et les *indépendants*.

Rien d'ailleurs de plus faux, puisqu'il y a des officiels très inférieurs et des esprits indépendants très supérieurs (1).

Aujourd'hui, cette époque héroïque est passée. Plus nous avançons et surtout depuis la guerre, plus le fossé entre ces deux groupes de personnalités s'estompe de plus en plus, par suite de l'inextensibilité des cadres officiels et de la supériorité d'un grand nombre d'esprits, parisiens ou provinciaux, qui restent en marge de l'officialité.

Il me serait d'ailleurs facile de démontrer que tous les grands hommes (2), dont nous allons détailler un fragment d'histoire, n'eussent pas été grands s'ils avaient occupé une situation officielle, c'est-à-dire administrative.

Ceci peut paraître paradoxal et cependant je crois que cette opinion est rigoureusement exacte : officiels, en effet, ils eussent perdu un temps précieux, d'abord à préparer des concours, ensuite à faire passer des examens, temps considérable qui les eût empêchés de penser et de produire (3).

(1) On retrouve les mêmes faits dans des branches diverses de l'activité humaine, surtout dans la grande industrie et même dans l'armée : le général Weygand n'est pas sorti de l'Ecole de Guerre et cependant quel stratège ! de même que Claude n'est pas sorti de l'Ecole Polytechnique.

(2) Nous ne donnerons pas ici l'histoire de tous les praticiens marquants : la liste serait trop longue ; nous n'avons choisi que les grandes têtes, les grandes antennes.

(3) Le professeur Widal a échappé à cette loi de la foule ; il n'a pas perdu son temps dans d'inutiles manipulations qui auraient gâché son existence et nous tenons ce secret du professeur Sicard, son élève : « Je ne l'ai jamais vu, dit ce dernier dans son panégyrique, pratiquer lui-même une prise de sang, une injection intraveineuse ou même une simple piqûre sous-cutanée. C'était le conducteur d'hommes, dans toute l'acceptation du mot, le grand capitaine. Il méditait et prévoyait. »

Un de nos plus distingués journalistes médicaux, le Dr Henri Bouquet, a dit excellement sur ce sujet (1) ce qu'il fallait dire : « Il n'en est, écrit-il, que plus remarquable de voir parfois des découvertes de premier rang venir de simples praticiens, dépourvus la plupart du temps de moyens de recherches et c'est un spectacle digne d'admiration que celui du travailleur isolé, attelé en outre, à une tâche épuisante, contraint de subvenir lui-même, sans aide d'aucune sorte, aux besoins de son existence, ne jouissant que d'un repos chichement mesuré et consacrant cependant le peu de loisirs que lui laissent les soins à donner aux misères humaines, à chercher, chercher toujours. Ceux-là sont marqués du signe du génie qui ont réussi à découvrir et à enrichir notre patrimoine scientifique. »

C'est ainsi qu'on comprend que jamais un amiral espagnol, du temps d'Isabelle la Catholique, n'aurait pu découvrir l'Amérique. Cette gloire ne pouvait échoir qu'à Christophe Colomb, un isolé, un tenace et un indépendant, — on dirait aujourd'hui un cerveau brûlé.

Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas été supérieure à tous les généraux de son temps, et cependant quel père de famille, soucieux de l'avenir de ses enfants, désirerait enregistrer une telle gloire dans sa famille !

Un homme, pour être grand, doit sortir de la norme. Il ne doit pas être comme les autres et c'est pour cela qu'il fait les grandes choses que le

Destin ne réserve qu'à peu d'élus.

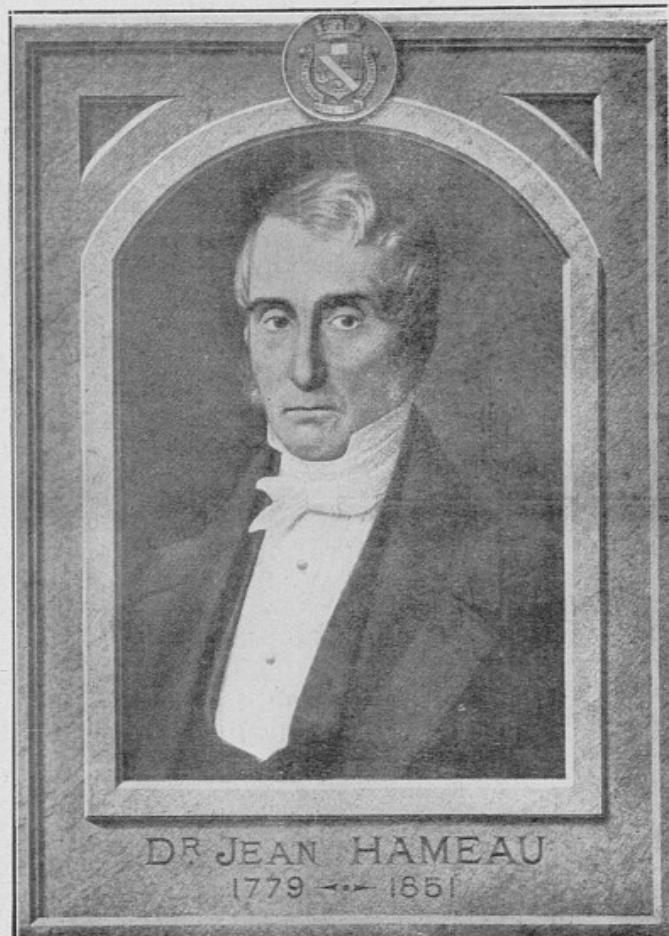
Nous ne donnerons donc ici qu'une minorité, mais, comme dit Renan, « les grandes choses dans un peuple se font par la minorité » : il s'agit, bien entendu, d'une minorité pensante et agissante.

Qui sait même si leur élévation n'a pas tenu à leur isolement, au milieu de collègues plus favorisés par leurs titres ou leurs fonctions, mais paralysés par des contraintes nécessaires (2).

Ces isolés ont même été traités d'insensés par les contemporains mais, et c'est toujours Renan qu'il faut

(1) Henri Bouquet : « Les praticiens et la science », in MONDE MEDICAL du 1^{er} Septembre 1930, p. 768.

(2) C'est ainsi et sans me donner l'allure d'un devin qu'à mon sens, le problème du cancer ne sera résolu ni par une Ligue, ni par une équipe d'Institut, mais bien par un chercheur isolé et tenace. (Dr F. Cathelin : « L'Enigme étiologique du cancer », 1 vol., 167 pages, chez Legrand, 93, Boulevard Saint-Germain).



(D'après le « Journal de Médecine de Bordeaux », 25 Avril 1924).

citer : « Le fou côteoie ici l'homme inspiré, seulement le fou ne réussit jamais. »

Denis Papin n'était-il pas un peu fou quand il cherchait une marmite pour faire cuire la viande à peu de frais et cependant, comme dit Louis Forest, « c'est pourtant sa casserolle qui est l'origine de nos locomotives ».

Les grands praticiens dont nous allons réunir les noms n'ont peut-être pas tous joui du fruit de leur labeur et de leurs peines, mais ils savaient très bien que les « grands hommes d'une nation sont ceux qu'elle met à mort ».

C'est qu'il faut tenir compte des difficultés inouïes qu'ils ont rencontrées sur leur route car leur ascension s'est heurtée constamment aux intrigues de Cour et de couloirs — les clans —, aux jalousies professionnelles, — l'*invidia medicorum* —, à la peur des supériorités, au dénigrement des envieux, au silence des jaloux (1).

**

Il est tout d'abord intéressant de faire remarquer que les plus grands réformateurs de la médecine et de la chirurgie — celle-ci plus tardivement — furent deux médecins de campagne : *Hippocrate* et *Ambroise Paré*, ce qui explique le mot très profond de Pasteur : « Les cités ne vivent à travers les âges que par le génie et la vaillance de quelques-uns de leurs enfants. »

On comprend d'ailleurs — pour qui connaît bien l'histoire de la médecine — qu'il ne peut en être autrement, à cause de cette « tyrannie de l'éducation médicale » dont parle Pierre Mauriac, un des médecins les plus lettrés de notre temps et ce que Fiessinger père confirme en disant : « Le monde officiel a fort à faire de se défendre contre la compression que lui inflige la lourdeur d'un bagage scientifique trop écrasant. »

Un professeur, même un grand professeur, ne sera jamais un grand réformateur. Il ne le peut pas parce que son esprit, accablé de préoccupations secondaires ne peut avoir le souffle nécessaire pour les grandes ascensions.

Le cœur a des limites qui ne peut supporter, sans faiblir, des charges excessives.

Il faut surtout pour réussir dans ces grandes envolées un esprit libre et indépendant, dégagé de toute chaîne car comme l'a écrit Loti, dans ses « Désenchantées », p. 93 : « Toute position officielle représente une chaîne. »

C'est encore ce qui explique que la chirurgie de guerre tout entière a été l'œuvre presque exclusive des jeunes chirurgiens de l'avant, des internes de nos hôpitaux et d'une légion glorieuse de chirurgiens provinciaux, ce que confirme l'opinion du médecin général Troussaint in : « Une page de l'*Histoire du Service de Santé militaire* », p. 119 : « Poussés dans cette voie par certains maîtres dont l'autoritarisme scientifique ne craignait pas de demander que la Société de Chirurgie édictât des règles imprescriptibles de la chirurgie de guerre. »

**

Si maintenant nous laissons les deux grands ancêtres

(1) Il est des noms qui mériteraient d'entrer dans ce Panthéon de nos gloires médicales, en particulier, Maisonneuve, dont je ne puis comparer la vie tourmentée qu'à celle d'Eugène Delacroix, mais nous n'avons voulu nous limiter qu'aux seuls praticiens, c'est-à-dire à ceux partis de rien, sans la moindre étiquette officielle.

cités plus haut, nous verrons le rôle joué, depuis un siècle, par de simples médecins (1) sans situation officielle, dont la notoriété avait franchi nos frontières et dont les noms n'ont rien à craindre de la morsure du temps.

Je laisserai donc de côté de grands savants, simples docteurs en médecine, pour ne parler dans cet article que des *cliniciens*, sinon il nous faudrait citer, comme rentrant dans le cadre de nos idées :

BICHAT, qui rénove l'anatomie générale sans avoir jamais été professeur;

RASPAIL qui, bien que non médecin, a joué chez nous par ses belles découvertes, comme celle de la doctrine cellulaire, un rôle de tout premier plan;

CAPITAN, qui délaissa la médecine pour s'illustrer dans l'archéologie préhistorique.

De même, de simples médecins enrôlés dans les cadres militaires et qui ont fait d'impressionnantes découvertes, comme par exemple :

MAILLOT, à qui l'on doit, a-t-on pu dire, la conquête de l'Algérie par sa tenacité dans l'emploi rationnel de la quinine;

LAVERAN qui, par sa découverte de l'hématozoaire du paludisme, en 1880 à Constantine, alors qu'il n'était qu'un petit médecin aide-major, a inauguré cette ère grandiose des parasites sanguicoles, et cela malgré les obstructions constantes d'une bureaucratie anémique. « Devant de tels hommes, a écrit Troussaint, certaines règles doivent flétrir; leur cadre est trop étroit qu'il faut savoir élargir à la mesure des grandes figures qu'elles doivent mettre en relief. »

Enfin, je passerai encore sous silence ces admirables chirurgiens provinciaux, dont beaucoup furent des novateurs, comme Monprofit, Delagénier et d'autres encore vivants, qui ont fait bénéficier les malades de nos départements de leurs admirables procédés techniques et qui ont ainsi contribué, comme les barbiers d'autrefois, à la grandeur et à la gloire de la chirurgie française.

**

Nous arrivons maintenant à de petits médecins de campagne :

JEAN HAMEAU est certainement un des plus grands. Simple praticien dans une bourgade des Landes, à la Teste-de-Buch, il a écrit le premier : que les maladies sont provoquées par des virus vivants, trop petits pour être vus; que l'importance de l'antisepsie était considérable pour les chirurgiens qui devaient tremper leur lancettes et bistouris dans de l'onguent mercuriel pour détruire les germes infectieux; que les eaux croupies des campagnes étaient pourvoyeuses de la fièvre muqueuse; qu'enfin, la contagion était à l'origine de toutes les maladies que nous reconnaissons comme telles aujourd'hui. Il mourut de septicémie après une opération d'ongle incarné. Cruelle ironie des faits! La petite ville de la Teste, en lui élevant une statue, a bien compris le rôle joué en médecine par son illustre concitoyen.

(1) Nous ne parlons ici que des disparus, mais il est encore aujourd'hui des savants, LES PLUS GRANDS DE FRANCE, qui n'ont pour tout titre que celui de docteurs en médecine, comme les simples praticiens.

J'ai cité d'Arsonval, Branly et Roux qui fut à Pasteur ce que Lacépède fut à Buffon, puis les Curie.

Il en était de même autrefois pour Claude Bernard, Brown-Séquard et Marey.

PRAVAZ naquit à Pont-de-Beauvoisin, près de Grenoble, en 1791. Comme Béniqué, il fut d'abord polytechnicien. En dehors de ses études sur la lithotritie — mais qui, à cette époque, ne s'intéressait pas à cette opération naissante? —, sur l'orthopédie et les déviations vertébrales, sur la physiothérapie où il fut un précurseur, sur la gymnastique rationnelle et surtout sur les anévrismes, sa découverte capitale est celle de l'aiguille creuse et de la seringue qui a fait le tour du monde et sans laquelle a-t-on pu dire: « Les découvertes de Pasteur seraient demeurées inapplicables. »

Il mourut à Lyon en 1853, abreuillé des injures d'une violente campagne « que menèrent contre lui les représentants de la science officielle ». On a dit: « de chagrin en pleine foi scientifique » (Jausion).

Ses compatriotes vont lui élever, à Pont-de-Beauvoisin, sur les rives du Guiers, le monument bien dû à ses travaux.

REYBARD naquit en 1795 dans une bourgade du Jura à Coisia et exerça à Annonay, près de là et où déjà, dans cette petite ville, il commença de belles recherches expérimentales. Son nom reste surtout attaché aux sutures intestinales avec l'invention de son entérotome, à la thoracentèse avec l'invention de sa canule, à l'urérotomie interne profonde où il devança Maisonneuve.

Quand il vint à Lyon en 1835, il était déjà célèbre et dans ses visites aux hôpitaux où il n'était rien, on le regardait déjà comme un maître. Il mourut de septicémie, victime de son dévouement à la science en opérant, à Paris, dans le service de Gosselin, une fistule urinaire au cours de laquelle il se piqua.

CORNAY, de Rochefort, invente l'aspirateur des calculs brisés au cours des lithotrities, ce qui crée un progrès considérable, les malades n'ayant plus à évacuer ces fragments par le canal, ce qui leur donnait souvent des crises d'infection urinaire. C'était un simple médecin de la ville.

BRETONNEAU est, peut-on dire, le plus grand de tous et il n'était même pas docteur en médecine.

Il est à peine besoin de rappeler ses belles découvertes sur la diphtérie et la fièvre typhoïde qu'il appela

lait alors dothiénenthérie; c'est lui qui établit cliniquement la notion de spécificité dans les maladies et s'il devint, plus tard, médecin chef de l'Hôpital de Tours et professeur de clinique médicale, ce ne fut qu'après une intervention énergique du préfet d'Indre-et-Loire. Il est vrai que deux de ses élèves devenus illustres, Trousseau et Velpeau, contribuèrent aussi à répandre partout le nom de leur grand maître. Je l'appellerais volontiers le Sydenham français.

RICORD, se le rappelle-t-on ?, avant de connaître la gloire parisienne et mondiale, n'était qu'un petit médecin de campagne du Loiret, près d'Olivet, où il mena la dure vie que nous savons: « la dernière de celles qu'un homme pense à prendre dans son pays », comme l'écrit Balzac, dans son *Médecin de Village*.

On raconte même que c'est à cheval où il compulsait ses notes qui lui ont enfin permis de subir plus tard les difficiles épreuves du médicat des hôpitaux de Paris où son génie a pu s'épanouir à l'aise et où il a fait des études mémorables sur l'autonomie de la blennorrhagie et de la vérole. Je ne parle pas de son esprit: Pajot seul pouvait lutter avec lui sur ce terrain et il suffit d'examiner la fine tête de son monument, en face l'Hôpital du Midi, pour penser qu'il était imbattable.

DUBOUÉ, né à Saint-Castin, près de Pau, en juillet 1834 et où il exerça, comme ses autres confrères du pays, a fait une découverte heureuse qu'a utilisée Pasteur.

C'est lui qui en effet, le premier, a affirmé que la voie nerveuse était la seule suivie par le virus de la rage pour monter jusqu'au bulbe. Ses recherches datent de 1876-1879. « L'agent producteur de la rage, écrit-il, ne s'absorbe pas. Il se propage le long des fibres nerveuses, qui ont été atteintes par le liquide virulent. »

Nous dirions aujourd'hui: par la voie du liquide céphalo-rachidien qui baigne les nerfs jusqu'à leur périphérie. Aussi en 1881, Pasteur n'hésita pas à proclamer à la tribune de l'Académie: « Cette opinion a été soutenue il y a deux ans, avec distinction, par le Dr Duboué. »

Ses concitoyens ont rappelé le fait récemment en appliquant, sur la façade de sa maison, une plaque commémorative.



Pravaz.

(Cliché de la « Science Médicale Pratique »).

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 2⁴⁰ — AMPOULES B 5⁴⁰

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5⁴⁰ intrav.

CANTALOUBE (de Lumène) est encore un de ces praticiens de village dont il serait injuste d'oublier le nom puisque c'est lui, avec les maigres ressources dont il disposait, et après bien d'autres travaux remarquables, qui identifia, le premier, en France, la fièvre de Malte.

Or, la découverte d'une maladie nouvelle n'est-elle pas capitale en médecine et que de travailleurs, dans nos hôpitaux parisiens, seraient fiers de compter un tel fait à leur actif ? Celui qui l'a trouvée est aussi grand qu'ont été ces premiers explorateurs africains qui découvrirent les sources du Nil, du Congo ou du Zambèze ou donnèrent à leur pays, comme un Brazza, un Empire immense.

**

Mais la liste la plus longue de ces simples docteurs en médecine qui ont grandi leurs noms sans titre officiel et sans attache hospitalière, doit être cherchée parmi les praticiens des villes et surtout de Paris où tendent à se concentrer, vers un feu ardent, toutes les forces vives du pays.

CIVIALE est, sans conteste, un des plus grands puisqu'il rendit pratique, le 13 janvier 1824, l'opération de la lithotritie, date mémorable s'il en fut puisque, depuis deux mille ans, on cherchait la solution du problème. C'était un petit médecin de quartier qui n'obtint que par faveur et grâce à Baffos, six lits à l'Hôpital Necker, pour montrer aux élèves l'opération nouvelle et en faire bénéficier les pauvres de Paris.

Cette entrée dans les hôpitaux sans concours est presque unique et son nom reste immortel.

Il mourut Commandeur de la Légion d'Honneur et membre des deux Académies, après avoir opéré quatre rois.

LEROUY D'ETIOLLES fut le rival de Civiale et s'usa dans des luttes de priorité sur l'invention de la lithotritie. La postérité lui a rendu justice : c'est bien avec son instrument que Civiale a pu, le premier, faire sur le vivant et avec succès la première lithotritie.

Son intelligence était universelle et on reste confondu devant le nombre de ses découvertes, même en dehors du terrain médical.

AMUSSAT, né Saint-Maixent, le 21 novembre 1796, fut un des plus grands de ces praticiens d'élite, à ce point qu'il n'avait pas 28 ans quand l'Académie de Médecine reçut dans son sein — grâce probablement à de puissantes amitiés — ce chercheur sans titre.

Il lutta lui aussi avec Civiale, mais on lui doit surtout des travaux remarquables sur les rétrécissements, la torsion des artères, l'anus artificiel lombaire sans ouverture du péritoine, les sutures intestinales, etc. Il avait le monopole des prix élevés dans les Académies et mourut le 21 novembre 1856, au lendemain d'un dernier travail sur « Considérations sur l'hygiène du peuple des campagnes ».

HEURTELOUP fut encore un grand praticien qui joua un rôle de tout premier plan au moment où naquit la lithotritie.

C'est lui en effet qui inventa, en 1832, le *percuteur courbe* qui était une merveille de simplicité et de facilité technique puisqu'il nous sert encore aujourd'hui et les *sondes métalliques* à évacuation qui font encore partie de notre arsenal, absolument indispensables et réalisant un très gros progrès, surtout avant l'aspirateur.

DAVAINE, par la nature de ses travaux et surtout par le lustre qu'y apporta plus tard Pasteur, est le plus connu de tous.

C'est lui en effet qui, avec Rayer, découvre la bactéridie charbonneuse sur les moutons de la Beauce et reproduit expérimentalement le charbon, mais il ne vit pas le rôle des vers de terre et croyait à celui des mouches.

Bien que dépourvu de tout titre officiel, l'Académie le reçut, ce qui n'étonna personne ; il suffit de relire son admirable *Traité des Entozoaires* de mille pages, paru en 1859 chez Baillière, pour comprendre la grandeur de l'homme. C'est l'Académie qui, à n'en pas douter, s'est honorée ce jour-là.



Davaine.

CAGNIARD-LATOUR fut un simple chercheur dont le nom doit figurer dans cette galerie des grands praticiens célèbres puisque c'est lui qui, en 1835, étudia au microscope la levure de bière et vit qu'elle est formée par de petits globules susceptibles de se reproduire par bourgeonnement. Il avança même cette idée que, très probablement, c'est par quelque effet de sa végétation qu'elle convertit les jus sucrés en liqueurs spiritueuses.

PIERRE PETIT

PHOTOGRAPHIE D'ART

TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES

122, Rue La Fayette, PARIS — Tél. Prov. 07.92

Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au Progrès Médical.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques

Liquide — A chacun sa dose

C'est du Pasteur avant la lettre et c'est quelque chose pour un simple praticien d'avoir vu clair là où un Liebig s'est fourvoyé.

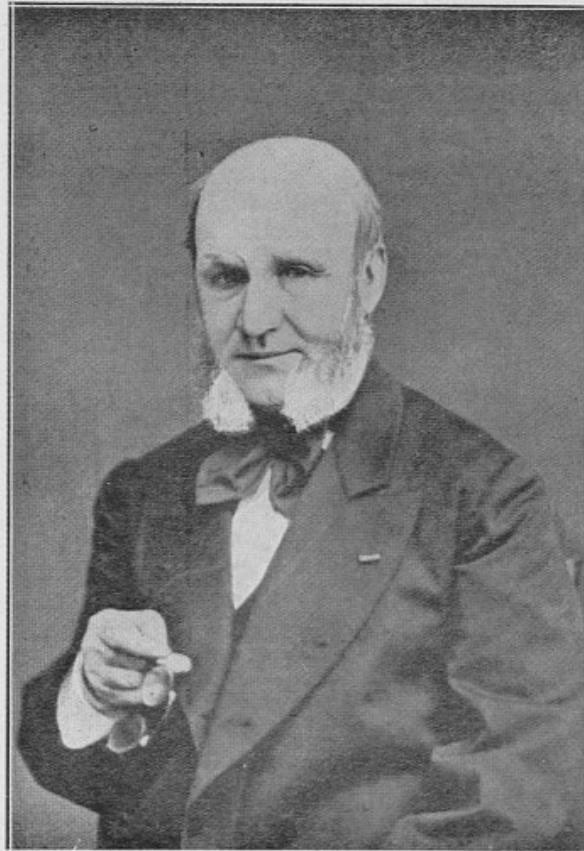
MERCIER, bien que connu des seuls spécialistes, fut un des grands praticiens novateurs de la première moitié du XIX^e siècle.

C'est lui qui invente la sonde béquille, utilisée aujourd'hui dans le monde entier, montre l'action salutaire du nitrate d'argent dans les infections vésicales et étudie d'une façon impeccable — à n'y rien retrancher aujourd'hui — l'hypertrophie adénomateuse de la prostate.

DUCHENNE (de Boulogne) est, avec Bretonneau et Davaine, le plus grand des praticiens du siècle dernier. Sa figure et son histoire sont connues de tous. Sa découverte de l'électrisation localisée a transformé l'étude de la neurologie et on comprend que Charcot, dont la gloire posthume ne dépasse pas la sienne, aimait à l'appeler son maître.

Sa physiologie des mouvements, en particulier des muscles de la face, est une merveille qui n'a pas été surpassée dans cette branche de la médecine.

Sa découverte de l'atrophie musculaire progressive



Duchenne de Boulogne.



Bretonneau.

et de l'ataxie locomotrice, avec Romberg, ont mis le sceau à son génie. « C'est lui, écrit Daremburg, qui a préparé tous les progrès effectués dans l'étude des affections nerveuses par l'Ecole de la Salpêtrière. Elle n'a rien retranché ni ajouté d'essentiel aux tableaux cliniques qu'il avait tracés. »

Aussi peut-on s'étonner que l'Académie ne lui ait pas ouvert ses portes; ce qui tient peut-être à son caractère « peu aimable, peu souple et peu sociable ».

Rappelons ici le mot de Reclus: « Les Académies se flattent d'être des salons et Maisonneuve y eut été un hôte incomode. »

La phrase ne s'applique-t-elle pas aussi à Duchenne de Boulogne? Mais bien que ne faisant partie de rien, cela le laissait fort tranquille car il savait probablement que, suivant le mot du peintre anglais Hayden: « Les Académies sont des Associations de vanité, de monopole, d'intrigue et d'envie. »

DUROZIER décrit le premier, en 1877, le *rétrécissement mitral pur* qu'il publie dans les Archives de Médecine. C'était une découverte capitale qui porte aujourd'hui son nom et qui restait une énigme pour beaucoup puisqu'il se produit indépendamment du rhumatisme et des autres causes des endocardites.

TRIDIGESTINE *granulée DALLOZ*
Dyspepsies par insuffisance secrétoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL *granulé DALLOZ*
Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

On conçoit donc mal que Dieulafoy, malgré son importance, n'y consacre qu'une ligne dans son *Manuel* autrefois classique, comme s'il eût eu des remords de ne pas l'avoir trouvé lui-même.

Ses pairs, les praticiens de Paris, en témoignage de cette découverte, l'élirent à la présidence de la Société de Médecine qu'avaient fondée autrefois Lassonne et Vicq d'Azir.

RELIQUET, un peu éclipsé par la gloire de Guyon, doit figurer dans cette galerie des praticiens célèbres puisque c'est lui qui découvrit les *mors fenétrés* du lithotrite dont nous nous servons encore après cinquante années.

Sa réputation était assez grande pour qu'il fût appelé, après Nélaton, au chevet de l'Empereur.

Laboulbène le range parmi les petits prophètes de la chirurgie et l'ai-je appelé moi-même, en souvenir des sarcasmes qui l'atteignirent, le Raspail de l'Urologie.

N'oublions pas que c'est lui qui a demandé, pour le Corps des Hôpitaux, deux Jurys, un d'admissibilité et l'autre d'admission, avec au moins onze membres et les actes publics.

BOISSEAU DU ROCHER fut encore un praticien de quartier méconnu et trop oublié.

C'est lui cependant qui a découvert le *système optique* pour les cystoscopes, ce qui le place en honneur entre Désormeaux, le père de l'endoscopie vésicale et Nitze, le réalisateur pratique.

Le mégaloscope de Boisseau du Rocher aurait dû connaître un sort meilleur et il faut penser à lui chaque fois où nous faisons une exploration vésicale.

GELLÉ fut, en otorhinolaryngologie, le pendant malheureux de Boisseau du Rocher pour l'urologie. Cet homme n'a-t-il pas été le père de l'otorhinolaryngologie française ? aussi n'a-t-on pas hésité à l'appeler le Politzer français.

Comme toujours, il fut délaissé, à ce point qu'à sa mort, Marcel Lermoyez qui marcha dignement sur ses traces, n'hésita pas à écrire : « Politzer, sujet de l'aristocratique monarchie austro-hongroise, mourut comblé d'honneurs. Gellé, citoyen de la France libre, vécut 90 ans sans jamais avoir été décoré. »

On s'étonne qu'après cela, il existe encore chez nous des travailleurs intellectuels, pleins d'enthousiasme, de dévouement et d'abnégation.

HENNEQUIN, le « père Hennequin » comme nous l'appelions, était ce petit vieux qui courait les services

amis de nos hôpitaux en quête de fractures qu'il adorait ; au point de vue orthopédique, il était le premier de Paris et ses méthodes, dont l'*extension continue*, restent encore à la base de la chirurgie des fractures.

On peut faire aussi bien que lui, mais certainement pas mieux et il reste le modèle de ces savants modestes, presque timides et qui s'ignorent.

GRUBY fut un grand savant mais non équilibré, ce qui n'a pas peu contribué au ridicule attaché à sa personne. Ce fut un novateur et un praticien très recherché à une certaine époque. On cite de lui des traits célèbres qu'expliquait seule une psychologie très affinée. Ses cours ne furent-ils pas suivis par Claude Bernard, Magendie, Flourens et Milne-Edwards ?

On lui doit de belles découvertes : celle du parasite du muguet, ses études sur les sarcoptes et surtout ses mémorables travaux sur les teignes où il fut un précurseur de Sabouraud.

MARTINET, simple médecin de quartier était arrivé à une maîtrise incontestée.

Sa renommée fut telle qu'on lui demanda de faire des conférences à la Faculté de Médecine de Paris sur les maladies de l'appareil circulatoire et ses livres répandus partout contribuèrent encore à répandre sa renommée dans le vaste monde.

C'est un des exemples récents les plus concrets de ténacité dans le travail et d'heureuse réussite dans les conceptions.

DOYEN, — je m'en voudrais de ne pas terminer par lui, — fut avec Péan et Maisonneuve, l'un des trois plus grands chirurgiens du XIX^e siècle. Il n'avait aucun titre officiel — mais il les remplaçait par le génie.

S'il reste aux yeux du grand public un opérateur prestigieux, véritable Niagara chirurgical, il reste pour nous l'inventeur des pinces à pression continue, l'inventeur de la valve sus-pubienne pour les laparotomies, l'inventeur de l'hémisection utérine et l'inventeur d'une quantité d'instruments et de procédés qui le classent hors de pair et même hors série (1).

(A suivre)

(1) Parmi les grands praticiens qui ont commencé à exercer la médecine dans les quartiers les plus pauvres de Paris et qui se sont élevés, tout en émigrant, citons encore Dulong (1785-1838) qui termina sa carrière comme professeur à l'Ecole Normale, à la Sorbonne et à l'Ecole Polytechnique.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

IMP. E. COMPIÈGNE 85.350

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

IMP. E. COMPIÈGNE 85.350

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

HISTOIRE DE QUELQUES PRATICIENS arrivés à une haute notoriété scientifique

par le Docteur F. CATHELIN

(Suite et fin)

Si maintenant nous faisons une rapide excursion à l'étranger, nous verrons que dans ces pays aussi, de simples praticiens, sans aucun titre officiel et complètement indépendants, se sont élevés au rang des plus grands médecins.

Angleterre

SYDENHAM est regardé par beaucoup comme le plus grand médecin de la Grande-Bretagne. On l'a nommé l'Hippocrate anglais et cependant ce n'était qu'un simple petit médecin de campagne, puis de ville, sans aucun titre.

On dit de Boerhawe « qu'il ôtait par révérence son bonnet » dès qu'on prononçait son nom.

Il avait pressenti les théories pastoriennes mais ce fut avant tout un clinicien, genre Bretonneau, un thérapeute et un épidémiologiste.

S'il a pu écrire une magistrale étude de la goutte, c'est qu'il en était atteint lui-même, avec des accidents très pénibles.

Il fut, dit Bordeu, éclectique « sut, comme l'abeille, faire son miel de toutes les fleurs ».

Si même après la Restauration des Stuarts, il n'occupa aucune chaire, ne fit aucun cours et n'obtint aucun titre, il n'en reste pas moins qu'au XVII^e siècle il vit ce qu'aucun des professeurs de Londres ne voyait.

JENNER est des plus grands médecins dont s'enorgueillit le Royaume-Uni, tout en ne le suivant pas.

Ce n'est pas le lieu de rappeler ici l'histoire de la vaccine. C'est le 14 mai 1796,

date mémorable dans la science, où il fit sa première vaccination.

Il exerçait à Berkeley, son village natal où ses idées prirent corps, puis à Cheltenham.

En 1802, la Chambre des Communes vota, à ce petit médecin devenu grand, une rente de 10.000 livres sterling à titre de récompense nationale et il mourut le 16 janvier 1823 à 73 ans.

Malgré les précurseurs qu'on a voulu lui opposer, Jenner reste bien celui « qui par ses observations eut le mérite de faire entrer la vaccine dans la pratique médicale courante ».

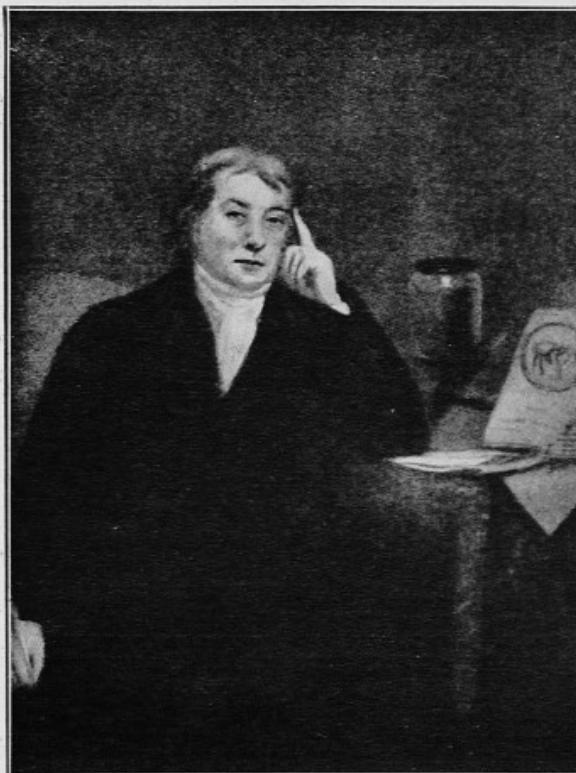
Sir PATRICK MANSON et Sir REGINALD ROSS sont deux noms de praticiens célèbres à rapprocher, car le maître et l'élève, également grands dans leurs recherches sur les maladies tropicales, se partagent une gloire commune.

Ross vint mettre le sceau à la découverte de Laveran en démontrant expérimentalement le rôle des moustiques dans l'étiologie de la malaria.

Il rencontra la même tracasserie administrative que Laveran, car tous deux étaient militaires, mais il vainquit tous les obstacles et l'emporta sur ceux qui le commandaient. Grassi, en 1898, avait bien vu le rôle des anophèles mais sans le démontrer, ce qui explique l'attribution faite à Ross seul, du prix Nobel.

FREYER fut encore un médecin militaire anglais sans titre à qui revient le grand honneur d'avoir vulgarisé la prostatectomie, car c'était Füller (de Chicago) qui, sans qu'il le sut, l'avait faite avant lui. Il n'en reste pas moins, par l'ampleur de ses statistiques et surtout par la perfection de ses résultats, le vrai créateur d'une opération qui a rendu un si grand service à l'humanité vieillissante.

C'est à son retour des Indes, — où tout Anglais doit servir — qu'il conçut sa technique et l'imposa au monde entier, sans titre et avec seu-



Jenner.

lement comme service un petit hôpital privé que nous avons visité il y a une vingtaine d'années.

Sir JAMES MACKENZIE, né en 1853 à Scone, fut d'abord médecin praticien dans le Lancashire où il exerça pendant 28 ans.

C'est en 1907 seulement qu'il vint à Londres, comme Freyer, et fut nommé au Mount Vernon Hospital, puis au London Hospital dans un service des maladies du cœur.

On a pu écrire récemment dans la *Presse Médicale* du 4 mars 1925 : « Mackenzie fut pour les maladies du cœur ce que fut en France Duchenne de Boulogne pour la physiologie musculaire et l'électricité médicale, un chercheur isolé qui réussit à s'imposer au monde officiel par son génie d'observation et la valeur de ses travaux personnels. »

Allemagne

NITZE fut à Berlin le grand cystoscopiste. Il n'était au début qu'un petit médecin de quartier comme Civiale et dut son élévation à la générosité de l'Empereur qui le créa professeur.

Ce sont là de ces « accrocs » au règlement qu'on ne trouve que dans les pays monarchiques, comme cela eut lieu chez nous autrefois avec la nomination de Germain Séé par l'Impératrice. Il est certain que dans des cas rares, c'est entendu, nos méthodes plus démocratiques ne pâliraient pas de temps en temps en élevant au rang de Professeur un de ces praticiens de génie qui, sans l'édification de maisons opportunes, seraient obligés de vivre de la charité publique.

Nitze n'a-t-il pas grandi le nom de l'Allemagne avant la guerre en attirant à Berlin les médecins de tous les pays du monde qui venaient s'initier à ses procédés endoscopiques de destruction des tumeurs vésicales ?

KOCH, l'émule de Pasteur, ne fut lui aussi, au début, qu'un simple médecin praticien sans titres.

Sa découverte de la spore charbonneuse qui constitue une forme de résistance, fut une révélation. Plus tard, sa découverte du vibrio du choléra et du bacille de la tuberculose, en 1882, lui donnèrent une renommée universelle car, comme on l'a écrit, « c'est seulement alors que la bactériologie a eu droit de cité en médecine ».

UNNA fut le dermatologue et l'histologue le plus grand de tous les pays.

Né à Hambourg, ville libre, le 8 septembre 1850, il aborda ses études par ses moyens personnels car il n'avait aucun titre. Voici d'ailleurs ce qu'il écrit sur lui Darier, dans la *Presse Médicale* du 10 avril 1929 :

« Après un court séjour à Vienne, il rentre en 1876 comme simple médecin praticien dans sa ville natale qui ne possédait pas d'Université... Ses travaux, il les fit dans ses dispensaires et laboratoires privés, tel que l'Institut particulier d'Eimsbuttel qu'il avait

« fondé et où affluèrent des malades et des élèves du monde entier.

« Le Dr Unna, chef d'Ecole indépendant, accepta en 1907 le titre de Professeur qui lui fut décerné par le Sénat de sa ville, alors qu'il l'avait précédemment refusé des mains de Bismarck. Sa renommée fut universelle avant d'être allemande. »

Il mourut en 1929 à l'âge de 78 ans.

Autriche

BILLROTH, — le Péan viennois, — fut un simple praticien et même un médecin sans clientèle, avant de devenir le grand chirurgien que l'on sait. Il comprit, dit-on, qu'à monter toujours des étages, il n'arriverait jamais.

Bien lui en prit car sa décision le porta vers les études chirurgicales naissantes, en particulier vers les techniques viscérales et gastriques où il passa maître, en s'avérant un très grand opérateur.

SEMMELWEISS, né à Buda-Pesth en 1813, meurt dans cette ville en 1865, à 47 ans, après avoir démontré que l'infection puerpérale venait des mains des étudiants puisque dans la clinique voisine où les accouchements étaient faits par les élèves sages-femmes, la mortalité était très réduite.

Cette découverte était considérable. Je ne puis mieux la comparer, en importance sociale, qu'à celle de Jenner et cependant, les forces conjuguées des maîtres viennois de l'époque se réunirent pour attaquer et éliminer ce grand praticien qui avait vu juste; venant avant son temps, il ne fut compris de personne ni chez lui ni à l'étranger.

Quand on lit l'admirable thèse de Louis Destouches, on se rend compte qu'il y a une *tragédie de Semmelweis* avec à la base une « *méchanceté infernale* » qui rendirent fou ce grand esprit. Je ne peux résister en terminant au désir de reproduire ici quelques lignes de la merveilleuse thèse de Destouches :

« Est-il possible que cette révélation ait été systématiquement ignorée par tous les médecins compétents de 1846 à 1876 environ ? Cela ne peut s'expliquer que par des raisons qui dépassent beaucoup la mesure humaine. Les puissances de haine se sont à ce point multipliées, farouches, monumentales, devant cette vérité bienfaisante, qu'il faut songer que la volonté des hommes les mieux doués de jalousie, les plus farouchement orgueilleux ne sont à côté d'elles que des enfants timides ! L'enfer n'est pas qu'un mot ! Le diable existe quelque part ! Ne vit-on pas, en cette année 1856, ses compatriotes qui l'aimaient auparavant se tourner contre lui, s'unir à leurs ennemis naturels, les Autrichiens, pour faire chorus contre lui et le maltrater si complètement qu'ils achevèrent d'éteindre son génie dans une fin d'une forme épouvantable ! Et ce ne fut pas tout, voici la fin du dernier acte où tout ce qui traîne entre nous de lâche et de douloureux depuis le commencement



ment du monde se trouve réuni pour l'écrasement d'un grand progrès. On dirait une imprudence du diable à se montrer aussi formellement. »

**

Et maintenant, il faut conclure. Ces grands praticiens ont d'autant plus de mérite qu'en général ils n'ont pas été aidés, — quand ils n'ont pas été combattus —, mais, comme l'écrit Bouvier, « quelles que puissent être les difficultés du départ, un grand esprit arrive toujours à trouver sa voie ».

Ils sont arrivés seuls à la force du poignet, avec un standard de vie bien supérieur à la moyenne, mais quelle joie, quelle fierté légitime, quel sentiment de leur force, quelle puissance de synthèse ils ont connus !

Aucun dédain dans leur attitude, simplement ignorance des autres, c'est-à-dire des briseurs d'enthousiasme. C'est encore un ignoré de Tübingen, Kielmajer qui le premier, en 1796, énonça cette loi fameuse, développée plus tard longuement par Serres, que l'ontogénie n'est que la récapitulation de la phlogénie.

On objectera peut-être que le niveau général de leurs études présentait des trous, les uns parleront de début inexistant, d'autres de mentalités primaires, d'autres d'ignorance des idées générales, mais ils étaient surtout, pour employer une belle expression de Molinéry, « des prospecteurs d'horizon ».

Nous leur répondrons, avec J.-B. Charcot, « que si Colomb eut été bon cosmographe, il n'aurait pas découvert l'Amérique » et nous ajouterons avec Jacques Picard, dans son *Essai sur la logique de l'invention dans les Sciences*, que « dans certains cas, la précision et l'exactitude des mesures peut être un obstacle à la découverte et certaines grandes découvertes n'ont été possibles que grâce à l'imprécision des instruments employés à l'époque où elles furent faites. »

C'est ainsi que Galilée n'eût jamais découvert l'isochronisme des oscillations du pendule s'il avait fait des découvertes plus précises.

Qui se douterait que les découvertes de Képler se sont trouvées confirmées, grâce à l'imperfection des méthodes d'observation qui en recueillaient les données et les instruments employés.

De même Eiffel, dans ses études sur la résistance de l'air, a pu écrire : « que les coefficients dont se servaient les ingénieurs pour prévoir les effets du vent étaient imprécis et que la réalité infligeait souvent de cruels démentis aux calculs ».

Enfin, « c'est brusquement, nous dit Berthelot, et en dehors des procédés normaux et logiques de la réflexion que les meilleures de mes expériences me sont apparues ».

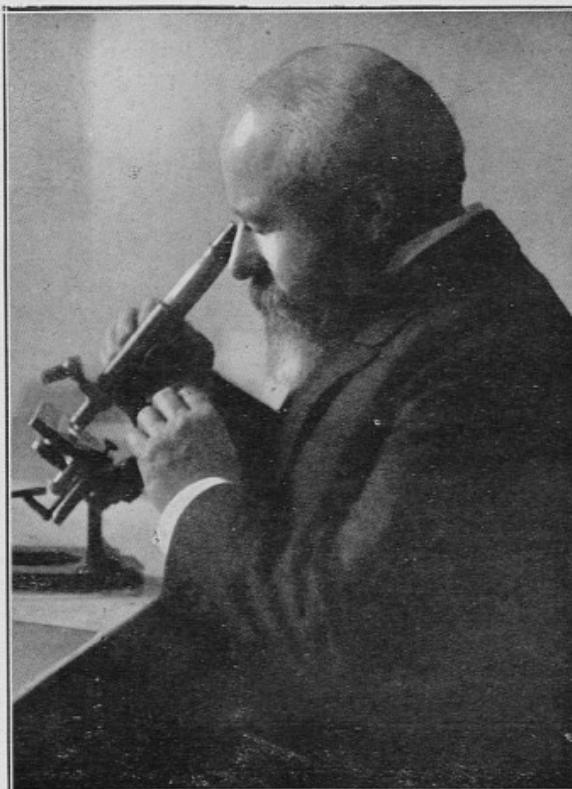
Tout récemment encore, le général de Chambrun, dans son admirable *Vie de Brazza*, écrivait que ce grand explorateur ayant perdu ses instruments au cours de son voyage « découvrit des méthodes très simples lui permettant d'obtenir, avec des instruments peu précis, d'étonnantes précisions ».

Je sais bien qu'au surplus le hasard a souvent bien servi les savants : la dissymétrie moléculaire, trouvée par Pasteur et que Biot n'avait pu voir, fut le fait du pur hasard et même ce fut une maladie qui fit découvrir à Haüy les lois de la cristallisation. Un jour, en effet, qu'il examinait un groupe de spath calcaire, celui-ci tomba et se brisa. « Frappé de la régularité des cassures, écrit de Quatrefages, il ramassa les débris, les examina avec soin, les réduisit en fragments plus

petits et entrevit alors les relations constantes entre les formes diverses qu'il obtint ainsi. »

En clinique même, cette loi du hasard a joué son rôle aussi et bien que vraies, les conclusions des auteurs ne furent pour ainsi dire jamais acceptées d'emblée par les esprits moyens : citons à titre de démonstration : la prophylaxie de la fièvre puerpérale par les mains de Semmelweis ; le rôle de la contagion dans le choléra, la lèpre et la tuberculose, annoncée il y a cent ans, à la Tribune de l'Académie, par de simples praticiens mais non acceptée par elle ; la propagation du typhus par les vêtements, de John Pringle et James Ling, enfin le rôle du pou, par Comte qui travaillait sous la direction de Nicolle à l'Hôpital Sadiki de Tunis (Ac. Sc., Oct. 1909).

Je ne saurais donc mieux illustrer ce travail en terminant qu'en reproduisant le mot de Vallaut à propos d'Emile Perrier : « Ils furent des esprits des cimes et non des termites des spécialités obscures. »



Paul Gerson Unna.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 2^{1/2} — AMPOULES B 5^{1/2}

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5 ^{1/2} intrav.

Les Chansons Patriotiques

du citoyen A.-S. Boy

Chirurgien en chef de l'Armée du Rhin

Quelques documents retrouvés aux Archives de la Guerre et à la Bibliothèque de Besançon, me permettent de parler encore de Simon Boy, dont j'ai déjà, après le Dr Bourdin, esquissé la biographie.

Adrien-Simon Boy était né à Champlitte (Haute-Saône), le 5 janvier 1768. Son père, chirurgien major de l'hôpital royal et militaire, l'orienta vers la médecine d'armée.

Après avoir étudié à Paris sous la direction de son compatriote Desault, Boy fut nommé chirurgien sous-aide aux hôpitaux ambulants de l'Armée du Rhin à Molsheim, le 15 avril 1792. La même année (1), il assure le service des blessés à Strasbourg.

Robespierriste farouche, il assiste aux cérémonies des Fêtes de l'Etat Suprême, prononce des discours à la société populaire de Strasbourg pour « l'anniversaire de la mort du tyran Capet ». Et Saint-Just, en tournée, apprécie fort ce patriote.

Marié à Molsheim, le 21 avril 1793, avec Elisabeth-Marguerite Wiedenlocher, Boy est promu chirurgien major à l'Armée des Vosges

(1) A Strasbourg, pendant le bombardement du fort de Kehl, en 1792, trois volontaires eurent, l'un un bras, l'autre un avant-bras, et un troisième une jambe emportés par des éclats de bombe; ils furent portés à l'hôpital des blessés de cette ville, dirigé par M. Boy, chirurgien de première classe. On temporairement plusieurs jours avant de leur faire l'amputation; pas un n'eut le bonheur d'échapper. (Dr J. Larrey: « Mémoire sur les amputations », in « Mémoires de chirurgie militaire et campagnes », T. II, p. 456, 1812).



Adrien-Simon Boy.
Bibliothèque de Besançon, don de la nièce de Boy.



SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques
Liquide — A chacun sa dose

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHIE D'ART
TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES
122, Rue La Fayette, PARIS — Tél. Prov. 07.92
Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au Progrès Médical.

à Strasbourg à la fin de l'année 1791, quelques mois par conséquent avant celui de Rouget de l'Isle et il a fallu toute la vogue de ce dernier pour faire passer au second plan celui qui était le premier en date parmi les cris de révolte contre la royauté et l'appel aux armes contre l'étranger.

La musique de cette chanson fut empruntée à la romance : *Vous qui d'amoureuse aventure*, de Renaud d'Ast, par Dalayrac (1787). En 1792, Gossec en fit l'orchestration et, la même année, Boy, qui avait appris qu'elle était attribuée à un chanteur populaire, le citoyen Girey-Duprey, fit imprimer sa chanson en annonçant qu'il en était l'auteur.

Veillons au Salut de l'Empire, la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, réunis en un seul chant par une orchestration spéciale, devaient toujours, par ordre de la Convention, servir de prélude à toute fête républicaine et étaient chantés également à la fin de la cérémonie. Leur vogue fut immense. On dit même que Marie-Antoinette, enfermée dans son boudoir avec quelques intimes, aimait à en répéter les airs sur son clavecin.

Plus tard, après Thermidor, la chanson s'adoucit, elle devint réactionnaire. *Le Réveil du Peuple*, une ariette nouvelle dans le goût anti-jacobin, entra souvent en conflit avec la *Marseillaise* et *Veillons au Salut de l'Empire*. Les spectateurs, dans les théâtres, réclamant leur chanson favorite, se battaient entre eux. La police était obligée d'intervenir et finalement défense fut faite aux acteurs de chanter d'autres couplets que ceux annoncés sur les affiches. Un arrêté du Directoire, précisa que le chant de Simon Boy serait compris au nombre de ces « airs chéris » que les directeurs de spectacles devaient « faire jouer chaque jour par leur orchestre avant le lever du rideau ».

Pendant les jours sombres de la retraite de Russie, l'Empereur, avant de quitter l'armée, avait autorisé les musiques militaires à jouer la *Marseillaise* et surtout *Veillons au Salut de l'Empire*. Ces vieux airs, oubliés depuis vingt ans, allaient, en ravivant leurs vieux souvenirs, ranimer le courage ébranlé des grognards de la Garde qui n'étaient autres que les volontaires vieillis de 1792.

Les autres chants de S. Boy furent loin de connaître la même vogue; ils présentent cependant quelques intérêt, ne serait-ce que pour nous fixer sur les idées jaco-

bines de l'auteur. Les voici intégralement, d'après le recueil conservé à la Bibliothèque de Besançon.

RECUEIL DE QUELQUES CHANSONS PATRIOTIQUES

composées par le citoyen BOY

Membre de la Société Populaire Régénérée de Strasbourg
chez J.-B. Gay, imprimeur-libraire de l'Armée
du Rhin, à Strasbourg.

ROMANCE (1)

Air: Pauvre Jacques, etc.

Au Peuple Français

Brave peuple, quand tu flattais un roi,
Et quand tu le nommias ton père ;
Des courtisans tu recevais la loi,
Tu manquais de tout sur la terre (bis).

Mais aujourd'hui, tes droits te sont
[rendus ;
La raison te parle et t'éclaire ;
De leur pouvoir tes tyrans sont dé-
[chus,
Tu seras heureux sur la terre.
Brave peuple, quand tu flattais un
[roi, (etc.).

Ces grands jadis tes lâches oppresseurs
Exaltent en vain leur colère ;
Tu peux braver leur dépit, leurs fu-
[reurs,
Ils sont tes égaux sur la terre,
Brave peuple, pour conserver tes
[droits,
Resouviens-toi de ta misère ;
Veille toujours sur les grands d'autre-
[fois,
Ils sont les fléaux de la terre (bis).

Qu'ils s'arment, qu'ils attaquent tes
[foyers ;
Brave leur courroux sanguinaire :
Punis les tyrans de la terre.
Vole au combat, vas cueillir des lau-
[rières,
Brave peuple, soutiens ta dignité ;
Accable un parti téméraire :
Pour un Français, qui perd sa liberté,
Il n'est plus de biens sur la terre (bis).

Punis un roi parjure à ses serments ;
Montre-toi grand, juste et sévère ;
N'exécute plus les avis indulgents,
Et donne un exemple à la terre.
Brave peuple, si tu veux être heureux,
Ecoute un avis salutaire :
Chasse à jamais les rois ; ah ! ce sont eux
Qui font les malheurs de la terre (bis).

(1) Cette romance a été faite au mois de juillet 1791. La suivante ainsi que le vaudeville sont, de quelques mois, postérieurs. L'auteur ayant appris que des personnes s'en attribuaient la composition, est bien aisé de se faire connaître. Il renoncerait volontiers au faible mérite littéraire que de pareils ouvrages annoncent; mais le temps et les circonstances dans lesquels ils ont été faits voilà ce qui leur donne une certaine valeur, et ce n'est qu'à ce titre que l'auteur les réclame.



Inspecteur général du Service de Santé, an VI.
(D'après Brice et Bottet :
« Le Corps de Santé militaire », Berger-Levrault, éd.).

AGOCHOLINE

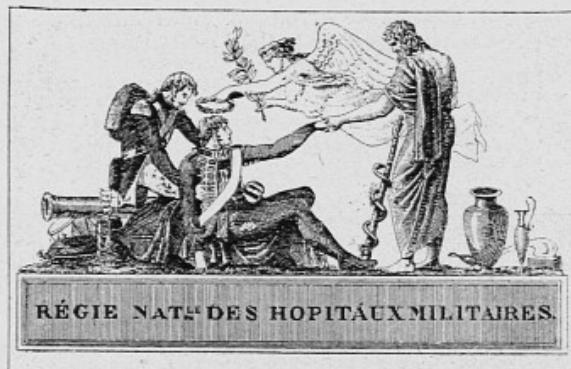
du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir



Vignette en-tête de l'époque de la Révolution.
(D'après Brice et Bottet).



Plaque de ceinturon d'officier de santé (Période de la Révolution)
(D'après Brice et Bottet).

VEILLONS AU SALUT DE L'EMPIRE

Air: Vous qui d'amoureuse aventure

Veillons au salut de l'Empire,
Veillons au maintien de nos droits.
Si le despotisme conspire,
Conspirons la perte des rois.
Liberté, Liberté, que tout mortel te rende hommage,
Tyrans, tremblez, vous allez expier vos forfaits
Plutôt la mort que l'esclavage
C'est la devise des Français (bis).

Du destin de notre patrie
Dépend celui de l'univers ;
Si jamais elle est asservie,
Tous les peuples sont dans les fers.
Liberté, Liberté, etc...

Ennemis de la tyrannie,
Paraissez tous, armez vos bras ;
Du fond de l'Europe avilie,
Marchez avec nous au combat.
Liberté, Liberté, que ce nom sacré nous rallie ;
Poursuivons les tyrans, punissons leurs forfaits : (bis)
Nous servons la même patrie,
Le hommes libres sont français.

VAUDEVILLE

Air du Vaudeville de Pierr. le Grand

L'esclavage le plus honteux
Autrefois régnait sur la France ;
Et les Français se trouvaient tous heureux,
Dans leur paisible indifférence.
Mais pour nous sans Liberté,
Il n'est point de félicité.

LA REVUE HEBDOMADAIRE publie les Conférences de la SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

Abonnement — Un an : France : 95 fr.

Librairie PLON, 8, rue Garancière — PARIS

Des modérés, des intrigants,
Méprisons la rage ennemie ;
Ne répondons à leurs cris impuissants,
Qu'en servant toujours la Patrie.
Ah ! pour nous, etc.

Qu'un roi ne soit rien à nos yeux ;
Qu'envers lui cesse tout hommage ;
C'est en flattant les rois que nos ayeux
Se sont plongés dans l'esclavage.
Et pour nous, etc.

C'est par un système trompeur
Que le peuple adore le trône ;
De tous les rois sans doute, le meilleur
Est indigne de la couronne.
Tous détestent la Liberté ;
Nos maux font leur félicité.

Quand Rome eut chassé les Tarquins,
Rome fut libre et révérée ;
Peuple français imite les Romains,
Et ta puissance est assurée.
Jamais avec la royauté
Ne comptons sur la Liberté.

Vous qui régnez sur l'univers,
Vous qu'encore le peuple révère,
Tyans, bientôt il brisera ses fers ;
Sur ses droits chaque jour l'éclaire.
Il voit que sans la Liberté,
Il n'est point de félicité.

Oui, craignez le règne des loix,
Mortels qui portez la couronne ;
Peuples soumis, levez-vous à ma voix,
Que tous les rois tombent du trône.
Jamais avec la royauté
Ne comptez sur la Liberté.

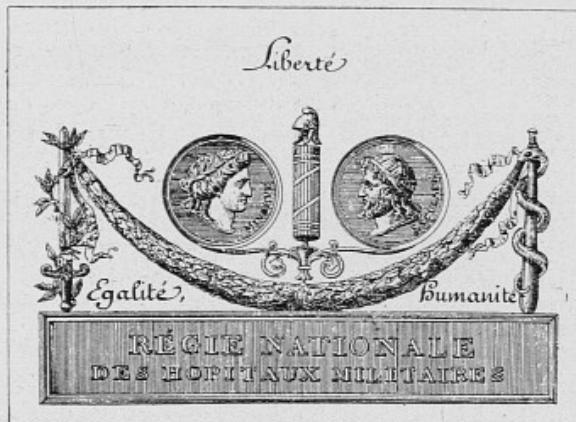
E. ENGEL

La Littérature alpestre en France et en Angleterre
aux XVIII^e et XIX^e Siècles

Un vol. in-8 de 299 pages, avec 12 hors-texte en phototypie

Prix : 36 fr. — 50 exemplaires sur Arches : 60 fr. .

Librairie DARDEL, à CHAMBERY (Savoie)



Vignette en-tête de l'époque de la Révolution.
(D'après Brice et Bottet).

ROMANCE

composée lors de la fête patriotique, célébrée le jour que les soldats de Château-Vieux, délivrés des galères, sont arrivés à Paris.

Air: Ton mouchoir, belle Rémonde, etc.

Pour servir la tyrannie,
Bouillé, cet homme pervers ;
Aux soutiens de la patrie
Fit dorner d'indignes fers.
D'autres ont perdu la vie :
Ah, souvenir douloureux !
Quelle âme n'est attendrie,
Au seul nom de Château-Vieux ! } bis

Si le fer de la vengeance,
Vils assassins de Nancy,
Osa frapper l'innocence,
Elle triomphe aujourd'hui
Après de longues alarmes,
Le succès comble nos vœux :
Nous pouvons sécher nos larmes, } bis
En embrassant Château-Vieux.

Oubliez tant de misères,
Martyrs de la Liberté,
Et dans les bras de vos frères,
Goûtez la félicité ;
Ils ont gémi de vos peines,
Mais il n'en est plus pour eux,
Quand on a brisé les chaînes } bis
Des soldats du Château-Vieux.

Légitimateurs de la France,
Des hommages vous sont dus ;
Que notre reconnaissance
Soit le prix de vos vertus,
L'on vous doit la délivrance
De ces soldats généreux,
Que n'aviez-vous la puissance,
Quand on jugea Château-Vieux ! } bis



Etiquette de pharmacie (Epoque de la Révolution).
Gravure de Choffard. (D'après Brice et Bottet).

Mais des victimes sanglantes
Vous demandent des vengeurs ;
Sur leurs ombres gémissantes,
C'est assez verser de pleurs,
Pour l'honneur de la patrie
Frappez des traitres fameux :
Et que leur supplice expie
Les malheurs de Château-Vieux. } bis

HYMNE REPUBLICAIN

chanté le 10 août 1793, à Strasbourg, près de l'autel de la Patrie.

Air: Allons Enfants de la Patrie

Du serment sacré qui nous lie,
Que ce jour reserre les noeuds !
Enfants de la même patrie,
Pour elle, formons mêmes vœux, (bis)
La Liberté, la République ;
Rallions-nous à ces accents.
Guerre éternelle aux partisans
De l'esclavage monarchique
Vive la Liberté, vive l'Égalité !
Tyrans (bis) sans l'une et l'autre il n'est point de traité.

Que des départements rebelles
Arment leurs parricides bras !
Que des députés infidèles
Sonnent de tocsin des combats
Le peuple trompé par des traîtres
Reconnaitra ses vrais amis ;
Et tous les Français réunis
Périront, ou vivront sans maîtres.
Vive la Liberté, etc.

TRIDIGESTINE granulée DALLOZ

Dyspepsies par insuffisance sécrétoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL granulé DALLOZ

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

Contre l'autel de la patrie
Serrons-nous tous, ô mes amis,
Jurons d'immoler notre vie
Au bonheur de notre pays.
Que la fureur de la vengeance
Ne cesse qu'à l'heureux moment,
Où nous verrons couler le sang
Du dernier tyran de la France.
Vive la Liberté, etc.

Ainsi, la France doit renaitre,
Au sein des vertus et des arts ;
Le malheur public disparaître
Avec les jeux sanglans de mars.
Nous avons le code sublime
De nos devoirs et de nos droits ;
Marchons, sous l'égide des lois,
Contre la puissance du crime.
Vive la Liberté, etc.

A la Constitution

Livre sacré, divin ouvrage,
Soit garant de notre bonheur ;
Tu naquis au sein de l'orage,
Ce titre ajoute à ta grandeur. (bis)
Lisez jugez, peuples esclaves
Unissez-vous à nos sermens.
Unissons-nous, vainqueurs des tyrans,
Briser vos indignes entraves !
Vive la Liberté, etc.

COUPLETS

chantés à un dîner des sans-culottes,
quelques jours après le déblocus de Landau.

Air de la Chasse aux Rois

Les jours qui suivent la victoire
Sont, de droit, donnés au plaisir ;
Occupons-nous à rire, à boire ;
L'ennemi s'occupe à courir.
De tout côté la Liberté
Assure sa puissance,
Amis, buvons à la santé
Des soutiens de la France.

Avec transport, pour la patrie
Ils volent au champ de l'honneur ;
Des soldats de la tyrannie,
Partout leur courage est vainqueur.
De tous côtés, etc.

Bientôt, grâce à leur énergie,
Grâce à leurs immortels travaux,
L'Europe contre nous unie,
Fléchira devant nos drapeaux.
De tous côtés, etc.

Vous qui vouliez notre ruine,
Pauvres barons, ducs et marquis ;
En France l'on vous guillotine,
Ailleurs vous souffrez des mépris.
De tous côtés, etc.

Superbes vainqueurs de la terre,
Brunswick, Wurmser et cetera ;
Malgré votre fureur guerrière,
Vous voyez bien que ça ira.
De tous côtés, etc.

Fameux généraux des despotes,
Vous qui faites les fiers à bras ;
A des généraux Sans-culottes,
Il faut enfin céder le pas.
De tous côtés, etc.

Perfidie anglais dont le génie
Te promettait d'heureux succès ;
Toi Pitt, malheur à ta patrie,
Si tu survis à tes forfaits.
De tous côtés, etc.

Au nom de la France offensé,
Bientôt nos terribles soldats
Iront, dans Londres embrasée,
Semer l'horreur et le trépas.
De tous côtés, etc.

Quel heureux changement j'espère :
O Guillaume, George, François !
Capet votre illustre confrère,
Vous a montré le sort des rois,
De tous côtés, etc.

En attendant le jour propice,
Où les peuples plus éclairés,
Ensemble te feront justice
De tous les monstres couronnés,
Dans nos foyers, la Liberté
Assure sa puissance !
Amis, buvons à la santé
Des soutiens de la France.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entrérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

IMP. DE COMPIÈGNE

Soupe
d'**Heudebert**
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

REG. COMM. SEINE 651.320

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Un Exposé de la Doctrine Homéopathique en 1832

Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici même du Dr des Guidi et de la façon dont il devint un des zélateurs de l'homéopathie. Voici, à titre de complément, les pages de sa *LETTRE AUX MÉDECINS FRANÇAIS...* où il expose la doctrine d'Hahnemann.

« ...Donner une idée très générale de l'homéopathie, et faire sentir le besoin de s'en emparer au plus tôt et de l'approfondir, est l'unique but de cette lettre; y parvenir mettrait le comble à mes vœux.

Deux faits généraux, et plus ou moins inattendus, dominent dans l'école nouvelle. Elle pense les avoir invinciblement établis par ses millions d'expériences appuyées d'un très grand nombre d'observations de toutes les époques; et elle déclare avoir déduit de ces mêmes faits les conséquences pratiques les plus étendues et les plus heureuses.

Voici le premier. La cure d'une maladie n'est jamais exécutable qu'au moyen d'une puissance morbifique apte à produire des symptômes semblables, et un peu plus forts. La cause en est dans les lois éternelles et irrévocables de la nature qu'on a méconnues jusqu'à présent (*Organon*, § XLIII).

D'où il résulte que le remède qui guérira une maladie est précisément celui qui, chez l'homme sain, a le pouvoir d'en causer une semblable; que la guérison s'obtienne en épousant le mal, en complétant l'effort salutaire de la nature, comme tendait à le penser Sainte Marie, ou de toute autre manière, c'est bien là certainement la grande loi thérapeutique invoquée, il y a douze ans, par cet écrivain français.

C'est à la recherche de cette loi, c'est ensuite pour

la vérifier, la confirmer, et en tirer chaque jour de nouveaux résultats pratiques, que Hahnemann et ses courageux élèves ont, pendant des mois, des années et des lustres, fait sur eux-mêmes, en état de santé, l'épreuve de plus de 150 remèdes, dont le nombre s'accroît lentement, mais sans cesse. Toute prévention devait tomber, ce nous semble, devant une école qui la seule, au milieu de la jactance de toutes les écoles, s'avance en disant avec franchise: « Mes agents sont

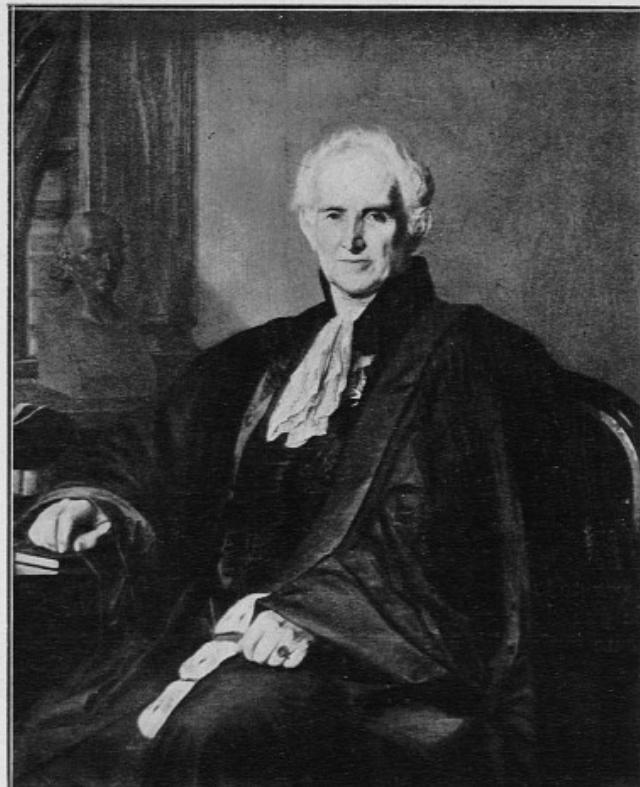
encore peu nombreux, leur ensemble ne se complétera que par le concours des médecins; que l'on y travaille donc avec ardeur: la mine est féconde, et les derniers venus peuvent être aisément les premiers. »

Quelle doctrine s'avança jamais avec plus de modestie, et pourtant quelle doctrine appuya jamais les prétentions les plus exagérées sur autant d'expériences et de travaux?

Une telle série d'investigations, fussent-elles unies par un principe illusoire, fussent-elles même encore sans application, serait-elle donc déjà tant à dédaigner pour notre matière médicale, si dépourvue d'exactitude et de rigueur dans sa pitoyable abondance? Notre thérapeutique serait-elle sans espoir d'en tirer au moins plus tard quelque fruit? ou par hasard aurait-elle bien déjà l'orgueil de se croire achevée? Achevée! « La thérapeutique n'est pas seulement une

« science nouvelle, par l'espace immense qui s'ouvre devant nous, quand nous examinons les découvertes à faire, et que l'état actuel des choses rend possibles ou présumables; cette considération s'augmente encore de l'incertitude qui règne dans les règles déjà établies, et que nous avons la présomption de croire les plus fixes, les plus invariables, les plus infaillibles (S. M., *ibid.*, p. 21).

Voici le second fait. En opposant à une maladie



Portrait du Docteur des Guidi, par R.A. Plandrin (1804-1843).
Lyon, Musée du Palais des Arts.



donnée le médicament reconnu capable de la produire, Hahnemann vit bientôt qu'à doses ordinaires il manquait souvent le but, soit en ajoutant trop de mal au mal, soit en provoquant des réactions assez fortes pour rejeter l'agent curateur sans lui laisser le temps de produire son effet légitime, soit par toute autre cause (car cette école sévère ne se paie pas de conjectures). De là il fut conduit à penser que puisqu'il y avait spécificité, analogie, convenance élective entre les deux éléments à mettre en présence, le remède et le mal, il était possible que ce rapport, dépendant bien plus, dans le médicament, de sa nature que de sa masse, en rendit encore suffisamment actives les moindres portions, comme dans Spallanzani la guttule spermatique de grenouille va, tant qu'elle n'est pas altérée dans sa nature, se diviser à l'infini pour féconder au large des millions d'œufs. Enfin, de travaux en travaux,

et qu'elle qu'ait été la route du génie, Hahnemann reconnut que c'était à une dose incroyablement petite que le remède homéopathique, préparé d'une manière spéciale, voulait être administré; et il publia bientôt des procédés certains et faciles qui permettent d'employer ainsi tout médicament par grain, par centième, par millième, millionième, décillionième de grain.

Tels sont, Messieurs, dans l'école homéopathique, les points fondamentaux auxquels se rallient avec une précision rigoureuse les développements et les applications sans nombre dont s'enrichit à chaque instant cette école, au milieu de laquelle s'élève et domine toujours, comme un Jupiter olympien, le génie puissant qui l'a fondée.

Au lieu d'être une science toute expérimentale, si l'homéopathie n'était qu'un ingénieux tissu de l'imagination, elle aurait sans doute plus d'une fois com-





mandé chez nous quelques instants de curiosité, par le nom, les anciens services et les immenses travaux de son inventeur, par le nombre toujours plus grand de ses disciples, et par les annonces non interrompues de leurs succès thérapeutiques et de leurs écrits; on eût certainement aimé à voir de près quel fil d'araignée est capable de soutenir en l'air un pareil édifice, et d'animer tant de machines. Que si même, supposée vraie, l'homéopathie n'était encore au fond qu'une spéculation savante, étrangère à la pratique de l'art, l'esprit méditatif de plusieurs d'entre nous lui aurait sûrement consacré quelques moments de loisirs; comment se fait-il donc qu'avec son triple caractère de spéculation profonde, de science positive et de science éminemment pratique, elle nous soit encore complètement inconnue? Quels obstacles s'opposent à sa propagation parmi nous?

Les mêmes questions ont dû se reproduire souvent

au sujet de toutes les grandes découvertes: nous n'avons pas la prétention de lutter contre la loi, salutaire peut-être, qui les condamne toutes à une période d'humiliations, de combats et d'épreuves; mais le temps presse, le péril est imminent, la durée de cette épreuve ne pourrait-elle point s'abréger dans d'aussi graves circonstances? Combien il serait cruel pour nous, Messieurs, et que de reproches dans la postérité, si nous venions à reconnaître un jour, trop tard, que le moyen de triompher du choléra-morbus était sous notre oreiller, quand nous renvoyâmes au lendemain *les affaires importantes!* Au danger de perdre quelques heures, préférons-nous la chance de ces regrets?

Trois difficultés que nous allons apprécier s'offrent presque toujours à la pensée du médecin qui commence à entendre parler de l'homéopathie. Plus tard et mieux connue, elle s'attend sans doute à rencontrer d'autres obstacles, mais notre but n'est point ici de

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES — AMPOULES A 2⁴³ — AMPOULES B 5⁴³

Silicyl *Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux*
COMPRIMÉS — AMPOULES 5 43 intrav.

repousser les assauts qu'on n'a pas encore songé à lui livrer; nous ne demandons que son examen, et nous nous bornons à affaiblir quelques-unes des causes qui le font écarter.

Le principe *similia similibus curantur*, qui s'il était démontré, serait sans doute de première importance, vaut-il bien la peine d'être approfondi? A-t-il pour nous, dans l'état actuel de nos connaissances, quelques probabilités qui nous encouragent, ou tout au moins nous autorisent à ce travail?

Non, sans doute, si comme on l'a dit ingénieusement, et comme on le répète avec tant de goût, Hahnemann ne voit rien de plus sûr qu'un coup de hache pour guérir un coup de sabre, et s'il jette habilement du haut d'un balcon l'homme qui est tombé d'une fenêtre. Mais ce n'est pas là tout à fait le procédé de Hahnemann, il a trop de bon sens pour avoir tant d'esprit (1).

Si donc le principe homéopathique, déduit d'expériences nombreuses, sévères, bien faciles à répéter, rallie d'ailleurs beaucoup de faits intéressants dont tous les médecins se sont occupés, dont ils ont souvent cherché la loi, si ce principe, quelque nouveau qu'il paraisse d'abord, est moins une création véritable que le développement, la promulgation d'une doctrine qui, même comme telle, existe de tout temps dans l'art, nous ne voyons pas comment le médecin éclairé pourrait se dispenser de l'examen dont il s'agit. Qu'on nous dise donc alors quel objet serait digne de son attention!

Deux méthodes thérapeutiques universellement avouées, et pouvant se prêter, selon les circonstances, un mutuel appui, ont paru jusqu'à ce jour faire la principale force de l'art. L'une, la méthode révulsive, dérivative, remplace avantageusement un mal par un autre mal; elle substitue des sueurs à une diarrhée, une diarrhée à une ophtalmie, une rubéfaction cutanée

(1) C'est un atome d'arnica que l'on joint ordinairement, dans ces exemples, au soin chirurgical qui peut être nécessaire. On emploie cette substance, parce qu'on s'est assuré qu'elle produit, chez l'homme sain, la plupart des symptômes dont les chutes, les commotions, les blessures sont accompagnées, et parce que mille traitements ont établi qu'elle fait promptement disparaître ces symptômes chez ceux qui ont éprouvé de tels accidents. Ce qui est semblable n'est pas identique.

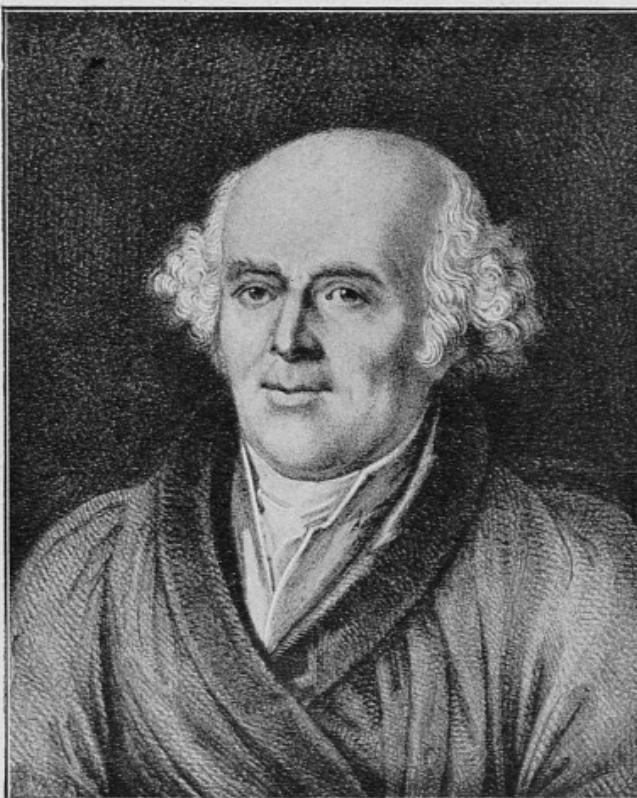
à une fluxion de poitrine, etc.; quel que soit le résultat définitif de ces procédés, il nous suffit de reconnaître que par eux le mal est combattu au moyen d'un mal différent. C'est ce que Hahnemann appelle *Allopathie* (1).

L'autre méthode, la méthode directe, la méthode des contraires, attaque de front la maladie par une action contraire à la sienne, ou supposée telle, *contraria contrariis curantur*; elle fait de sorte cesser la constipation par des purgatifs, certaines diarrhées par des astrigents, l'insomnie par des narcotiques; elle emploie le quinquina en lui attribuant une vertu contraire à la périodicité; le mercure en lui attribuant une force antisyphilitique, etc. Cette méthode est celle que Hahnemann appelle *Antipathie*.

Or, à côté de ces deux méthodes, reines de la science et objet de tant d'efforts, de discussions et de recherches, il en existe de toute anciennereté une troisième qui entre bien évidemment dans le partage des travaux, sino des honneurs attribués aux deux autres; il faut activer cet ulcère ou ce catarhe pour le faire marcher, se dit-on tous les jours: il faut donner à cette malade un certain degré d'acuité. Qui n'a vu dans les classiques, dans les mains de l'ignorance ou du hasard, comme

dans la pratique des professeurs habiles, tantôt la rhubarbe, l'aloès guérir des diarrhées, tantôt des sueurs (dans la suette anglaise) céder à des sudorifiques, des vomissements à des vomitifs, des accès comateux de fièvres pernicieuses à de l'opium? Paré enlève une dartre, Dupuytren un érysipèle, en y appliquant le vésicatoire. Nous savons tous quel parti on a pu tirer du poivre du Cubèbes contre des phlegmases de la gorge et de l'urètre, etc. On s'étonne d'avoir vu réussir quelquefois dans la pratique des Browniens, ou dans les campagnes, de larges et ardents vésicatoires au commencement d'une inflammation pectorale, mis sur le côté, chez des hommes vigoureux, sans aucune saignée préalable: on s'en étonne, mais on convient du résultat, quelque funeste que soit le plus souvent ce même procédé.

(1) L'usage donne généralement le nom d'Allopathie ou d'Allopathistes à tous les médecins qui ne sont pas Homéopathistes.



Samuel Hahnemann (1755-1843).

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHIE D'ART
TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES
122, Rue La Fayette, PARIS — Tél. Prov. 07.92
Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au Progrès Médical.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques
Liquide — A chacun sa dose

Des faits de ce genre sont nombreux et de tous les jours, on les connaît, on les cite au moins comme des exemples d'une témérité quelquefois heureuse, on entrevoit qu'au milieu de leurs incertitudes et de leurs dangers, ils renferment une vérité importante, on tâche même de les imiter avec circonspection, mais en définitive on ne les rallie à rien de bien arrêté; ils sont comme une pierre d'attente et forment en quelque sorte une loi provisoire, exceptionnelle, reconnue et admise plutôt que promulguée dans l'art: le vulgaire des médecins n'y trouve que des anomalies, des cas singuliers, mais les penseurs comprennent que tant de faits pareils ne sauraient être l'*ouvrage du hasard*, et ils sentent le besoin de les attribuer à quelque chose de plus élevé. Notre première citation du docteur Sainte-Marie donne une idée assez exacte de l'espèce de perplexité avec laquelle les vrais praticiens méditent sur ces cas isolés, et quelle place lui est réservée dans la médecine. Malheureusement nulle forte tête n'avait fait de cette loi un objet spécial de méditations et de recherches; et la question riche dès longtemps des matériaux les plus propres à la résoudre, était neuve encore quand Hahnemann parut.

Occupé à traduire la matière médicale de Cullen, et rassasié jusqu'au dégoût des suppositions et des rêveries savantes qui s'y entassaient pour expliquer l'action des remèdes, il voulut essayer sur lui-même, en parfaite santé, le pouvoir du quinquina; à sa place nous eussions raisonnablement peut-être, et nous raisonnerions probablement encore, Hahnemann expérimenta.

Cette tentative n'était-elle pas sage, louable, de nature à être avouée par Hippocrate, Gallien, Boeraahve Sydenham, Baglivi, par tous les médecins de l'univers? Et si de cette expérience il résulte un fait, quelque inattendu qu'il puisse être, ce fait avec les indications et les autres faits auxquels il pourra conduire, n'est-il pas du domaine de la science, n'est-il pas autorisé à produire ses titres?

Certes, elle ne serait qu'une déraison abrutissante et barbare, la médecine rationnelle qui lui donnerait ce droit, et ce n'est pas ainsi, Messieurs, que vous la comprenez et que vous l'honorez; la vraie médecine rationnelle, celle que vous cultivez, celle que Hahnemann cultive, comme vous, la médecine de l'expérience et de la raison ne peut proscrire aucun fait. Vous approuvez l'essai de Hahnemann, vous en acceptez donc toutes les légitimes conséquences, quelles qu'elles puissent vous paraître; vous les acceptez, dussent-elles vous redire, ce que vous ne savez que trop, ce que tous vos maîtres ne cessent de vous dire sur l'insuffisance et l'inanité des théories en faveur, sur l'imperfection et la pauvreté de la thérapeutique; telle que les siècles nous l'ont laissée jusqu'à ce jour. Hahnemann reconnaît sur lui-même que le quinquina a la vertu d'exciter une fièvre intermittente, analogue à celle qu'il guérit le mieux. Ce résultat imprévu (1) force à se rappeler qu' l'antisyphilitique par excellence a aussi la propriété de produire des symptômes syphilitiques, et qu'une espèce de gale est occasionnée par le soufre, antipsorique puissant.

Ce rapprochement sous une même loi des trois substances dont l'action salutaire donne à la médecine ses résultats les plus constants et les plus sûrs, devait-il en rester là? vous en seriez-vous contentés vous-mêmes? et Hahnemann pouvait-il se dispenser de rallier à ces trois premiers faits les faits nombreux dont nous venons de parler, et qui tous, comme le quinquina, le soufre, le mercure

(1) Et pourtant même ce fait capital, dont Hahnemann seul a vu toute la portée, existait dans les traditions ou les archives de l'art. Sainte-Marie, étranger aux travaux d'une école dont il ne paraît pas même avoir, en 1820, soupçonné l'existence, dit formellement: « On administre des doses faibles de quinquina, des doses des quelques grains, pour rappeler une fièvre intermittente, imprudemment supprimée... On essaie le sang, si je peux m'exprimer ainsi, par rapport à la vérole, en excitant la diathèse vénérienne, lorsqu'elle est occulte et latente, par des doses brisées d'un sel mercuriel quelconque. »

(Sainte-Marie, ibid., page 39).

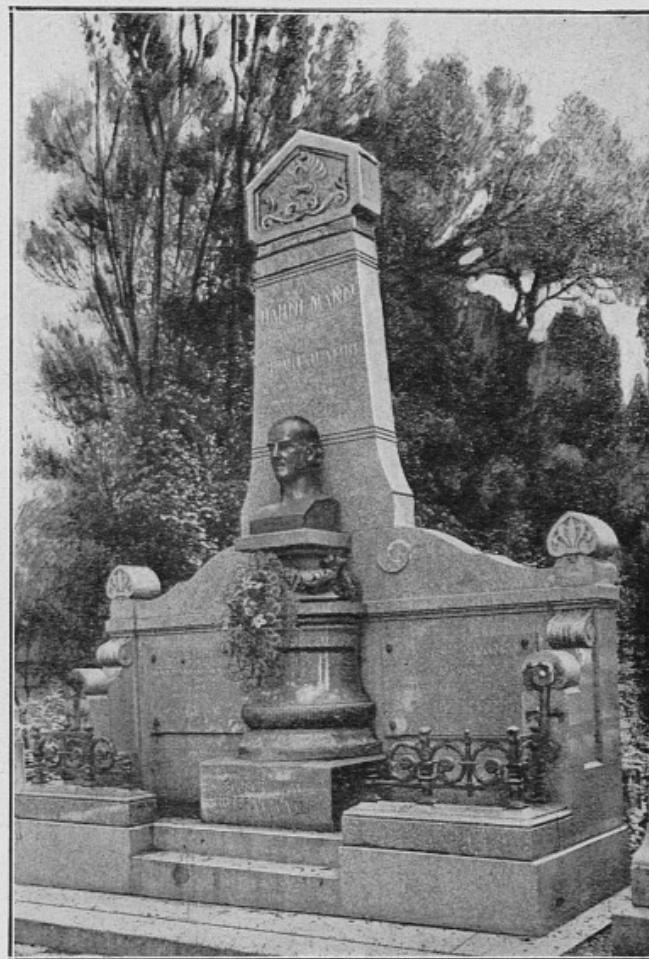


Photo M. G.

Monument de Hahnemann au cimetière du Père-Lachaise.

AGOCHOLINE

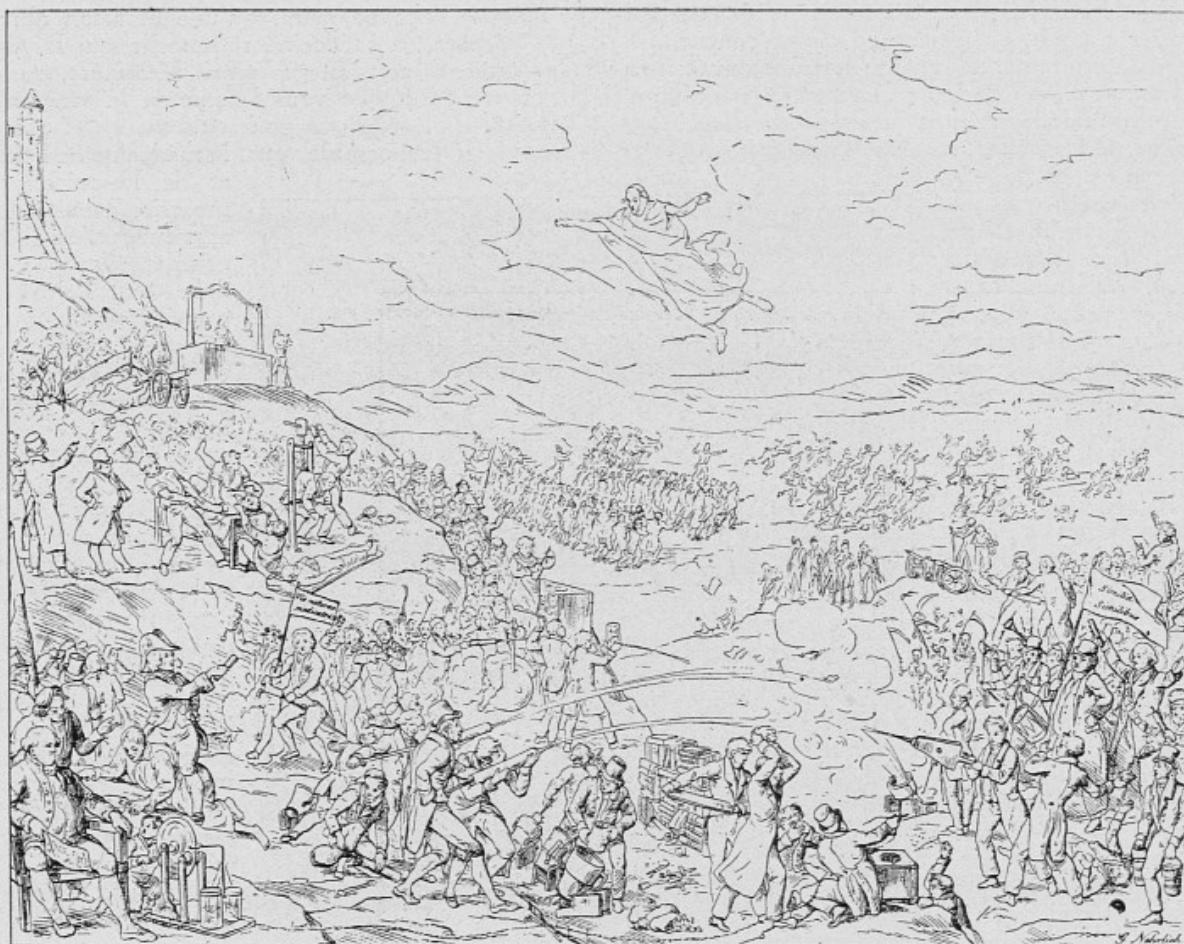
du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir



La guerre entre homéopathes et allopathes, par G. Nehrlich.
(D'après E. Holländer: Die Karikatur und Satire in der Medizin).

offrent l'étonnant spectacle d'une vertu curatrice, attachée à une puissance analogue à celle du mal ? Pouvait-il également oublier combien la vaccine a de ressemblance avec la variole qu'elle écarte ? Pouvait-il oublier que la force médicatrice, la force instinctuelle de conservation des êtres organisés se manifeste ordinairement par une augmentation du désordre, et que dans les affections guéries par la nature seule, c'est quand le mal touche à son plus haut point que la guérison commence ?

Tant de données imposaient rigoureusement à l'observateur l'obligation de chercher si les substances capables de produire un mal, n'étaient pas aussi capables de guérir les maux qui lui ressemblent ; et la clinique de Hahnemann et de ses amis vint constater qu'en effet le cuivre, par exemple, qui donne des selles sanguinolentes et des convulsions, est tout puissant contre de telles maladies ; que la coloquinte, la rhubarbe, le vératrum, guérissent très bien plusieurs espèces de dysenteries et de diarrhées ; que des atomes de

cantharides éteignent des inflammations de vessie, etc. C'est dans le cours de ces expériences si neuves, si belles, si nécessaires à notre informe matière médicale que Hahnemann reconnaissant à la belladone, par lui-même et par d'anciennes observations, la propriété d'exciter chez l'homme sain des symptômes semblables à ceux de la scarlatine, dut espérer et put bientôt établir par des milliers de traitement que la belladone était souveraine contre la scarlatine, même comme prophylactique. Cette découverte qui suffirait à une immortalité, et qui dès longtemps est adoptée en Allemagne par les praticiens de toutes les écoles, ne semble qu'un jeu au milieu des travaux étonnans et des découvertes sans nombre de cet homme prodigieux.

Une autre épreuve demandait que l'on vérifiait si les médicaments qui ont la vertu curative la plus constante, la mieux déterminée pourraient aussi donner à l'homme sain les affections dont ils délivrent le mieux l'homme malade ; et l'on sut bientôt que la jusquiaume, par exemple, l'assa-fœtida, provoquent en effet des névroses

Collection « SITES ET MONUMENTS »

FONTAINEBLEAU

par Edmond PILON

200 héliogravures. Le volume : **24 fr.** — ARTHAUD, Editeur, 23, Grande-Rue, GRENOBLE



La différence entre l'allopathie et l'homéopathie.

Lithographie par Adolf v. Meuzel, vers 1832 (D'après E. Holländer, loc. cit.).

semblables à celles dont elles triomphent le plus sûrement.

Fort de ses travaux, fort des travaux de la médecine de tous les lieux et de tous les âges, pouvait-il ne pas conclure que la méthode qui guérit par une augmentation du mal, qui guérit en assumant en quelque sorte à elle seule tout le fardeau du mal pour le laisser bientôt après retomber sans appui, que cette méthode anonyme, exceptionnelle, la mère de tant d'heureux hasards pour l'ignorant, l'objet des recherches et de la sollicitude habituelle des praticiens consommés, l'homéopathie enfin, était la méthode curative par excellence, la vraie force de l'art, qu'à elle l'honneur de tant de guérisons revendiquées jusqu'ici par la méthodes des contraires, à elle l'espoir de rendre inutile tous les secours de la méthode dérivative, à elle la solution entière du problème proposé par Celse, et depuis si longtemps, en vain: *Cito, tuto et jucunde!*

Qui de nous donc, Messieurs, placé près de Hahn-

mann, suivant pas à pas le progrès de ses idées, se familiarisant chaque jour avec les faits nombreux que chaque jour révélait à l'infatigable expérimentateur, ne serait irrésistiblement arrivé aux mêmes conclusions que lui ? Et parce que nous avons dormi, bercés de nos vieux rêves, pendant ces gigantesques labeurs, parce que la médecine a marché sans nous, nous ne la reconnaissons plus, nous ne voulons plus qu'elle soit la médecine, et nous avons le courage de nous demander si elle mérite un de nos regards ?

Sans doute il est immense l'intervalle que Hahnemann vient de combler, mais faudra-t-il encore une fois jeter Colomb dans les fers, pour avoir franchi l'Atlantique d'une seule enjambée ? N'est-ce qu'aux nains qu'il est permis de faire avancer la science ? Et pourquoi d'ailleurs oublier que si le pas est grand, ce n'est pas en terre étrangère qu'il nous conduit ? Nous connaissions déjà tous l'homéopathie bien avant que Hahnemann lui eut donné l'investiture, l'eut appelée par son nom. Aujourd'hui même le vomitif est

TRIDIGESTINE *granulée DALLOZ*

Dyspepsies par insuffisance sécrétatoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL *granulé DALLOZ*

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

employé, à Paris, contre le vomissement du choléra, comme la sudorifique l'a été jadis contre les sueurs; le *dormitif* contre l'endormissement; l'*épileptif* contre l'épilepsie. Qui nous empêche, en suivant cette même route où nous marchons depuis 4.000 ans, d'opposer le sédatif aux sédations, le convulsif aux convulsions, etc., et nous voilà complètement homéopathistes sans sortir de chez nous. Toute la différence est que Hahnemann, un de nos confrères, a franchi d'un seul bond du génie, a rempli d'une seule vie d'homme, l'espace qu'à notre allure ordinaire nous n'aurions peut-être parcouru que dans sept à huit siècles; à cette différence près, qui n'est pas un si grand malheur pour l'humanité et pour nous, Hahnemann est des nôtres, et nous sommes tous des siens.

Il serait honteux d'insister plus longtemps sur cette

question: les faits qui ont jeté Hahnemann dans sa découverte sont si nombreux, ils sont tellement du domaine de la médecine hippocratique, ils ont déjà éveillé la sollicitude de tant de nos penseurs, et Hahnemann lui-même a mis tant de soins à les recueillir, qu'au lieu de trouver l'homéopathie si étrangère à nos connaissances et à nos études, il faut s'étonner plutôt d'avoir vu passer à côté d'elle, sans la reconnaître, tant de siècles déjà si riches des faits qui pouvaient le mieux la produire au grand jour.

Concluons donc que tout médecin éclairé, bien loin de trouver dans ses connaissances un motif qui lui interdise l'examen de l'homéopathie, s'y livrera au contraire avec d'autant plus d'empressement qu'il connaîtra mieux la médecine, son histoire, ses débats, ses lacunes, ses vœux. »

La veuve d'Hahnemann poursuivie pour exercice illégal de la Médecine

Le 20 février 1847, à la requête d'Orfila, Madame Hahnemann, habitant 48, rue de Clichy, comparaisait devant la 8^e Chambre du tribunal de police correctionnelle de la Seine, sous la double prévention d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

Née à Paris, Mélanie d'Herville avait connu quelques succès en poésie et en peinture. Le Thière, l'auteur du tableau de *La Mort des deux Brutus* lui avait accordé sa protection; Andrieux lui avait dédié des vers, et Gohier, l'ancien membre du Directoire, lui avait même offert une main qu'elle n'avait pas acceptée.

Devenue malade, abandonnée des médecins, elle alla trouver Hahnemann dans le petit duché où il régnait. Le traitement se termina par un mariage entre la jeune femme de 34 ans et le thérapeute qui avait alors 78 ans.

A partir de ce jour, Madame Hahnemann devint la collaboratrice de son mari, assistant à toutes les consultations et rédigeant elle-même les prescriptions. « Elle a acquis une si grande connaissance de notre science, qu'elle y est devenue maître-passe. Elle guérit ce que je ne pourrais pas mieux guérir » écrivait

Hahnemann en parlant de sa « chère épouse ».

Un tel certificat valait, pour les initiés, bien des diplômes. Cependant, à la mort d'Hahnemann, l'Académie de Pensylvanie se crut obligée d'envoyer à la veuve un diplôme de docteur en médecine homéopathique. Forte de ce titre — ses cartes de visite le mentionnaient — elle continua à recevoir des clients et à rédiger des ordonnances dont les médicaments étaient délivrés par le sieur Le Thière, pharmacien sans officine.

A l'audience, Saillard, substitut du procureur du roi, retint le délit d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. L'avocat de Madame Hahnemann, M^e Chaix d'Est-Ange, invoquant tour à tour Bossuet, Boerhaave, Broussais, fit successivement le procès de la thérapeutique, l'éloge des doctrines homéopathiques, sans omettre d'invoquer le témoignage de clients guéris, et essaya de démontrer que le délit d'exercice illégal n'existaient point, sa cliente se faisant toujours assister d'un médecin.

Le tribunal resta insensible à l'éloquence du défenseur et condamna « la dame veuve Hahnemann » à 100 francs d'amende et aux frais du procès.

...il me semble voir dans une pharmacie homéopathique le protestantisme de la médecine (Journal des Goncourt, t. II, p. 104).

PRODUITS DE RÉGIME
Heudelbert
Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE 118. Faubourg St Honoré PARIS

Soupe d'Heudelbert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON 118. Faubourg St Honoré PARIS

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

A TRAVERS L'ŒUVRE DE LITTRÉ

M. RAYER

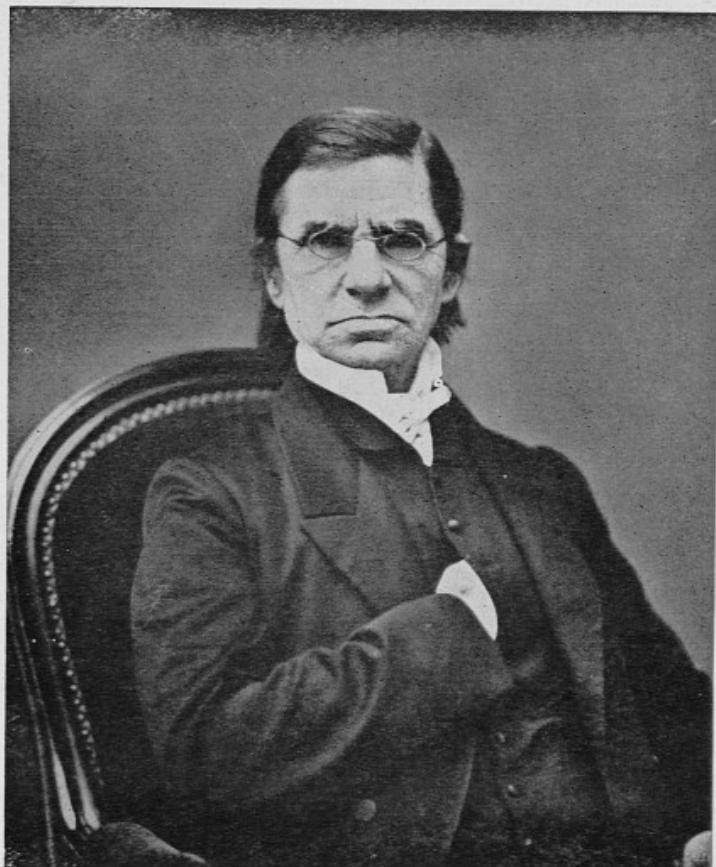
Ce n'est pas à titre de médecin, de grand médecin, que le nom de M. Rayer figure dans ce recueil. L'histoire de la médecine le gardera; deux choses surtout l'y consacreront, à savoir le progrès que M. Rayer a fait faire à la pathologie rénale, et la démonstration qu'il a donnée de la contagion de la morve chevaline à l'homme, sauvant ainsi tous les ans un grand nombre d'existences. Mais un paragraphe dans l'histoire de la médecine, tout honorable qu'il est pour celui qui en est l'objet, n'appartient pas au cadre de notre Revue.

Ce n'est pas, non plus, à titre d'ami que je paye mon tribut à cette respectable mémoire. Sans doute devant une tombe si récemment ouverte, mon désir est vif de donner quelque cours à de justes regrets. Une amitié de bien de plus de trente ans nous liait l'un et l'autre; lui plus âgé, moi moins à tant d'égards. Il était dès lors ce qu'il fut toujours, l'homme soutenant avec intérêt plein de chaleur et de charme ceux qui étaient disposés à travailler et à bien faire. Mais je ne veux pas ici laisser parler l'amitié.

Pour trouver une place nécrologique dans un recueil qui s'intitule la Philosophie Positive, il faut tenir à la Philosophie Positive par quelque attache. En M. Rayer cette attache fut la fondation de la Société de Biologie. Ceci mérite un peu d'explication.

La biologie est née de la médecine. Toutes les sciences sont nées d'un art primitif, cultivé parce qu'il était nécessaire en attendant que la science devint nécessaire à son tour. La médecine, que le besoin de soulager les blessés et les malades a produite et entretenue, entrevit, de plus en plus, à mesure qu'elle se perfectionna. C'est ainsi qu'en son chemin et à côté de son office propre, elle prépara une multitude d'études partielles qui finirent par se concentrer et se coordonner. Si bien qu'à une époque qui n'est pas fort éloignée de nous, le travail se trouva assez avancé pour constituer, en un département nettement séparé, cette grande science de la vie à laquelle on a donné le nom de biologie.

Cette époque est si peu éloignée que M. Comte est le premier qui, dans des pages toujours dignes d'être lues, en ait retracé les idées générales, les lois, le développement, la portée, la limite, en un mot la philosophie. Que celui qui est le plus versé dans la connaissance des faits biologiques ne les néglige pas, ces pages magistrales; car, seules, elles sont capables de le porter au sommet d'où il plongera sur l'ample domaine de la vie. Que si, tenté par cette épreuve salutaire, il recherche les cinq autres philosophies partielles, les cinq autres éléments de la philosophie positive, alors ce n'est plus seulement au point culminant de la biologie, c'est au point culminant de tout le savoir qu'il se trouvera élevé; et vraiment c'est pour une telle hauteur intellectuelle que Lucrèce



(Photo Pierre Petit)

« L'excellent Littré a une piété mine, et pourtant la photographie l'a extrêmement flatté; il est bien plus laid que cela et à l'air bien plus crétin. Il y a une teinte moricaude répandue sur son minois que la photographie, étant noire aussi, a sauvée naturellement » (Correspondance de Mme Ackermann pendant son séjour à Nice, 20 Janvier 1864. Revue d'Histoire littéraire de la France, Avril-Juin 1930, p. 245)

a écrit son beau vers: *Edita doctrina sapientum templum serena.*

Je manquerais à la sincérité si j'étendais au-delà de ce qu'elle fut l'adhésion de M. Rayer à la philosophie positive. Mais il avait été assez frappé de la hiérarchie des sciences et de la place que la biologie y occupe, pour concevoir qu'il serait singulièrement utile, au sein de la confusion entre cette science et la médecine, de créer un lieu isolé où la biologie eût seule la parole, et, où chaque fait fût considéré au point de vue de la vérité abstraite, non au point de vue de la vérité pratique. C'est ainsi que fut fondée la Société de Biologie.

A ce moment il plut à de vaillants travailleurs de se grouper autour de lui, et de poursuivre avec lui les sévères études de la science pour la science. Et ce n'est pas un médiocre service philosophique; car il s'en faut que tous les esprits, même éclairés aient appris à séparer exactement la connaissance abstraite de la connaissance concrète, et à se faire une juste idée des rapports de la biologie avec la médecine. Remarquez que la biologie n'a nulle part un siège qui soit à elle: le Jardin des Plantes, qui devrait être son sanctuaire, n'en contient que des fragments; l'Académie des Sciences ne lui fait pas une place systématique; l'enseignement officiel ne la traite pas mieux et l'Académie de Médecine appartient, avec justice d'ailleurs, à la médecine. Ce siège est à elle. M. Rayer le lui a donné. Son zèle pour cette société, son ardeur pour la science qui y est cultivée, son dévouement à ceux qui la cultivent ne se ralentirent jamais; et la veille même de sa mort il a présidé cette élite de travailleurs qu'il avait réunis au nom d'une œuvre vraiment scientifique, d'une pensée vraiment philosophique. Là, désintéressé de tout autre mobile que l'avancement de sa chère société, il dirigeait, il soutenait, il vivifiait. Aussi, au milieu du vif regret de l'avoir perdu, sent-on que, tout en trouvant qui lui succède, on ne trouvera pas qui le remplace.

Une injuste turbulence le contrista quand il ouvrit son décanat à l'Ecole de Médecine. La turbulence de la jeunesse s'éveille sous l'aiguillon des circonstances; et je n'ai pas oublié que nous, dans notre temps, nous avons pris part à des agitations plus graves que celles de ce jours-là. Mais la jeunesse des écoles doit respecter l'âge, le mérite, la science, les services; et en face de l'homme qui, de la création de la chaire d'anatomie générale et de la nomination de M. Robin, avait fait une condition de sa propre nomination, il fallait que l'opposition soulevée, marquant son grief, rendit son hommage.

(*La Philosophie Positive*, n° 3, nov-déc. 1867).

De l'usage des maladies

J'emprunte ce sujet à un opuscule de Pascal, intitulé: « Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies ». Pendant une maladie que je viens de subir, douloureuse et dangereuse, ayant par conséquent toutes les qualités requises pour le bon usage, Pascal me revint en mémoire, et dès que je pus lire, je le relus. Son éloquence éclata là comme ailleurs. « Elle nous émeut encore quand elle ne nous persuade pas, dit M. Havet dans son excellent commentaire. Nous contemplons avec une admiration dou-

loureuse ces efforts énergiques, non pour étouffer les plaintes de la nature qui souffre, mais pour la fortifier; non pour trouver le repos dans un endurcissement orgueilleux, ou la joie dans les illusions d'une imagination trompée, mais pour faire descendre du sein d'un Dieu, idéal de sainteté et d'amour, la patience qui supporte le mal et la vertu qui s'y épure. »

Comme M. Havet, cette éloquence ne m'a pas persuadé. Pourtant l'opuscule m'a intéressé par deux côtés. D'abord, il m'a paru important de noter quelles différences suscitait la considération d'un même objet, la maladie, au point de vue d'un catholique janséniste et à celui d'un adepte de la philosophie positive. En second lieu, comme l'Eglise, ayant eu pendant des siècles la direction des âmes, a reconnu à quels besoins spirituels il faut répondre dans le régime théologique le régime positif a des enseignements à demander à cette longue expérience pour satisfaire à un tout autre état des consciences.

Ceci montre que je n'entends aucunement faire de la polémique contre l'idée chrétienne qui anime l'opuscule de Pascal. Loin de là, j'en veux tirer parti. La philosophie positive, reconnaissant le passé humain comme une évolution nécessaire et finalement civilisatrice, ne permet pas à ses disciples d'exercer une critique purement négative à l'égard des doctrines théologiques.

La maladie nous assiège de mille côtés. C'est à la fois une source de souffrances, un tribut considérable prélevé sur le fruit de notre travail, un temps précieux qui nous est enlevé. Devant un mal qui nous attaque si sérieusement, quelle doit être notre attitude morale? Avant de répondre, voyons quelle est celle que Pascal prend pour lui et qu'il recommande.

Je rencontre, au début de cet opuscule, une pensée générale, une conception du monde qu'il faut exposer; car elle est à la fois la racine et l'explication du mode chrétien de sentir qui est développé à l'égard de la maladie. « O Dieu, dit Pascal, qui ne laissez subsister le monde et toutes les choses du monde que pour exercer vos élus, ou pour punir les pécheurs... » Soit comme géomètre et physicien, soit comme écrivain, peu d'hommes peuvent être comparés à Pascal; c'est un génie. Et pourtant il a écrit cette phrase après Copernic et Galilée! L'entendez-vous, hommes modernes? C'est pour exercer un petit nombre d'élus, c'est pour punir quelques misérables pécheurs que le monde et toutes les choses du monde subsistent! Je n'abuserai pas (lecteurs, ne craignez rien) de l'astronomie contre Pascal. Je note seulement qu'aujourd'hui aucun esprit, imbu si peu que ce soit du savoir positif, ne peut entretenir une aussi chétive conception de l'univers. Pascal croyait savoir pourquoi l'univers subsiste; nous, plus modestes, nous n'en savons absolument rien; mais nous savons que, bien certainement, cet univers ne subsistait pas pour l'homme élu ou pécheur, au moment où il n'y avait pas encore d'hommes sur la face de notre petit globe. L'espèce humaine y est récente, elle est à peine vieille de deux ou trois cent mille ans. Que ceux qui cherchent des motifs à l'existence des choses, en cherchent un autre que l'homme, ses vertus et ses péchés, pour tout le temps auparavant.

Du moment que le monde n'est fait que pour exercer les élus et pour punir les pécheurs, la conséquence immédiate, le lecteur le voit comme moi, est que les maladies sont des châtiments.

« Faites-moi bien connaître, dit Pascal en s'adressant au Seigneur, que les maux du corps ne sont autre chose



que la punition et la figure tout ensemble des maux de l'âme. » Ainsi, dans l'opinion de Pascal, toutes les fois qu'on est malade, on est puni non point parce qu'on a manqué à quelque précaution d'hygiène ou de régime, mais parce qu'on a manqué à quelqu'un des préceptes moraux auxquels l'âme est assujettie.

Et il ne faudrait pas objecter à Pascal que les bons ne sont pas moins que les méchants sujets à la maladie. Cela le toucherait fort peu. Il est profondément convaincu que tout homme est pécheur, et tombe sous le coup de la justice de Dieu, ne s'exceptant pas lui-même de cette condamnation générale, et reconnaissant que, bien qu'exempte de grands crimes, sa vie a été très odieuse à Dieu par sa négligence continue, par le mauvais usage des plus augustes sacrements, et par la perte du temps qui n'avait été donné que pour la pénitence. De la sorte, quel que soit celui que frappe la maladie, elle frappe nécessairement un coupable.

Que penser, au point de vue scientifique, d'une telle conception ? La physiologie la repousse absolument : elle ne reconnaît dans la maladie qu'un phénomène naturel qui se produit conformément aux propriétés de la substance vivante ; phénomène d'autant moins évitable que cette substance vivante est soumise à un flux continu de composition et de décomposition. Mais sans entrer dans l'examen abstrait de cette question, il suffit de citer quelques faits journaliers et manifestes pour montrer que l'idée de maladie ne comporte en aucune manière l'idée de châtiment. Les enfants sont malades, ils le sont parfois dès le sein de leurs mères ; pourtant ils n'ont pas encore mérités d'être châtiés. La maladie n'est pas bornée à l'espèce humaine ; elle atteint tous les animaux, comment leur appliquer l'idée du châtiment ? et comment l'appliquer aux végétaux, qui, eux aussi, sont malades ? La physiologie a donc raison contre Pascal ; et la maladie, qui est souvent (non pas toujours, il s'en faut) la punition d'une infraction des règles de l'hygiène publique ou privée, ne l'est pas de l'infraction des règles morales.

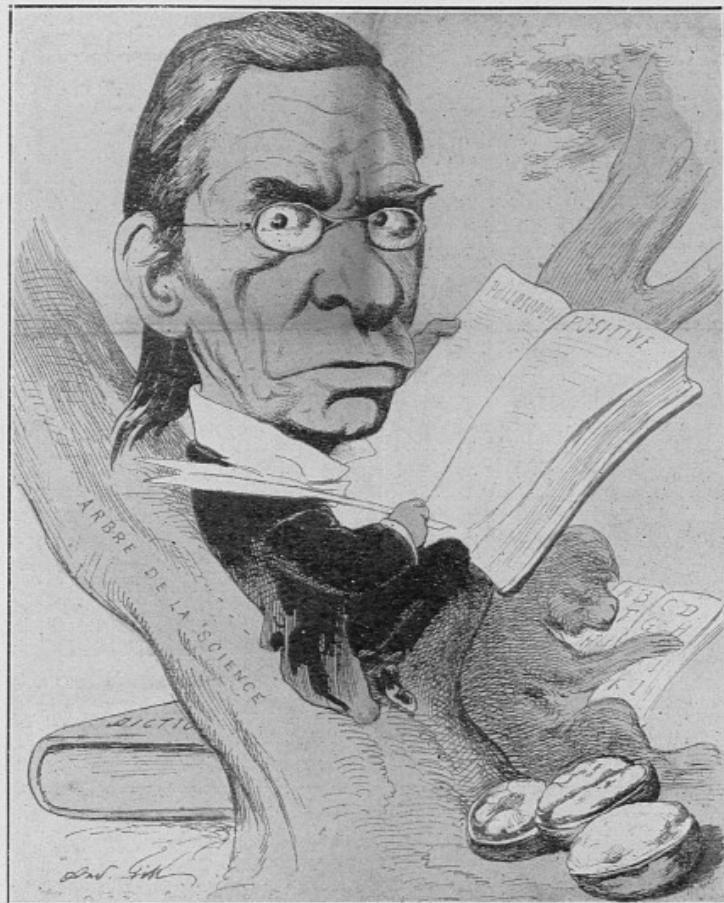
Que va faire Pascal de ce châtiment qui lui fut rudement infligé ? Car il a vécu en proie à la maladie sous bien des formes, et mourut jeune. « Que votre grâce

toute puissante, dit-il au Seigneur dans sa prière, me rende vos châtiments salutaires. » Et ailleurs : « Vous m'envoyez la maladie pour me corriger. » Ainsi, pour lui, la maladie est un châtiment salutaire et un avertissement d'éviter le péché et de pratiquer la pénitence.

Ici intervient une réserve : se corriger est une œuvre morale qui implique la plénitude et l'intégrité de nos facultés. Dès lors on reconnaît que cette œuvre n'est possible ni chez les enfants, ni chez les malades qui ont le délire, ni chez les vieillards en enfance, ni chez les aliénés ou les idiots. De plus, Pascal prend la maladie en bloc et comme une et toujours identique à elle-même. Le fait est que rien n'est plus variable et plus différent ; et, de même que l'on meurt comme on peut et non pas comme on veut, de même on est malade non pas comme on veut, mais comme on peut. Ces différences font qu'en une foule de cas la ma-

ladie ne laisse aucune liberté d'esprit pour en faire un profit moral. Voilà le cas dans toute sa généralité ; mais contentons-nous de l'avoir signalé, et, dans cette masse, ne prenons que le malade que suppose Pascal, c'est-à-dire capable de s'observer et se commander. Pascal, s'observant et se commandant, déclare que ses maladies doivent servir à glorifier le Seigneur. Il offre ses souffrances comme un moyen de détourner la colère divine, et il demande qu'elles deviennent pour lui une occasion de conversion et de salut. Se corriger est une grande chose, que tout homme faisant un retour sur lui-même sera toujours disposé à payer fort cher ; et, ici, l'opinion qui voit dans les maladies autant de châtiments, a été, toute fictive qu'elle est, heureusement employée à un certain genre de moralisation individuelle.

Mais la doctrine est erronée. Aucune liaison n'existe entre les maux du corps et les maux de l'âme ; la maladie n'est point un châtiment. Plus d'une fois, sans doute, la maladie est le produit de nos vices ; et quelquefois aussi nos vices sont les produits des maladies, il n'est pas de médecins qui n'aient vu des cas pareils ; mais malgré ces accidents, il n'y a point de liaison essentielle entre la maladie et le vice. Le mal corporel dépend d'une altération dans la composition des parties élémentaires, altérations dues à des réactions soit intérieures, soit exté-



Litré, par André Gill.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 24 — AMPOULES B 50

Silicyl Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5 ml intrav.

térieures; le mal moral dépend de la dépravation suscitée par nos sentiments, par nos passions, par nos intérêts.

Etant reconnu que la maladie n'est point un châtiment il est reconnu en même temps qu'elle ne dépend d'aucune cause finale. De but, elle n'en a point; elle est un résultat des conditions d'existence au milieu desquelles nous sommes placés. Améliorons ces conditions et la maladie diminuera; empêrons-les, et elle augmente. Ce qu'on peut ainsi diminuer ou augmenter, évidemment n'est pas un châtiment.

Nous sommes en un monde qui a des rigueurs pour tout ce qui vit. Dans l'espèce humaine, la vie moyenne est l'expression de la comptabilité de notre conservation avec le milieu. L'on peut ajouter qu'elle exprime en même temps ce que fut à l'origine de l'homme, de quelque façon qu'on se présente cette origine, la clémence et l'inclémence du ciel et du sol. Plus de clémence alors, et notre vie moyenne serait plus longue; plus d'inclémence, et c'est à peine si l'homme aurait pu naître.

Là doit être pris l'enseignement que la maladie porte avec elle; là, l'usage que nous en devons faire.

C'est un redoutable ennemi dont il faut rétrécir le domaine puisqu'il ne nous sera jamais donné de l'annuler. Tous les efforts de notre science progressive y sont nécessaires, non seulement pour le service de l'individu mais aussi pour le service de la société. Comme c'est seulement par la science que nous bornerons le ravage de la maladie, nous ne pourrons jamais assez apprendre pour satisfaire à notre tâche. La maladie est un des côtés les plus sévères de notre lutte avec la dureté des choses. Étudier soigneusement l'être vivant dans sa structure et ses fonctions, considérer les actions qu'il exerce sur le milieu et que le milieu exerce sur lui, et faire tourner à notre profit ce que ces relations ont de modifiable, voilà le grand objet que l'homme s'est donné à mesure qu'il a reconnu les conditions de sa laborieuse existence.

Que la maladie soit, par l'idée de châtiment, une excitation à un amendement individuel, voilà qui est une fausse vue, valable seulement tant qu'on y croit. Mais qu'elle soit, par l'idée connexe de science et de puissance, une excitation à une étude continue des conditions de la santé publique et privée, voilà qui est une vue réelle,



Littré à la tribune.

toujours valable, car on y croira toujours de plus en plus. Il ne faut pas méconnaître l'office moral de la maladie conçue comme châtiment bien que cet office soit infiniment plus restreint que Pascal ne l'a imaginé. Encore moins doit-on méconnaître la grandeur et la portée de la conception positive.

Et l'individu, que devient-il? car c'est de lui qu'il s'est agi au début. Selon le dogme théologique et son interprète Pascal, l'homme, châtié par la maladie, doit se tourner vers Dieu et lui demander de rendre l'expiation fructueuse pour son salut. Selon le dogme positif l'homme, atteint par quelque une des perturbations que comporte la constitution des êtres vivants, prend dans les lois invariables du monde la résignation. Je ne chercherai point, car il est impossible d'établir l'équivalence entre des dispositions mentales toutes différentes, quel est le moins malheureux, celui qui reçoit la maladie comme un châtiment, ou celui qui la reçoit comme un fait naturel. Tous deux souffrent; d'aucun côté n'est un remède, on n'a qu'un palliatif. C'est peu; mais usons du peu que nous avons. Le médecin de Louis XIV, Fagon, devenu

très vieux, très malade, très souffrant, disait: « Je suis trop bon physicien pour m'irriter contre la nature. » Etre bon physicien c'est connaître l'invariabilité de la nature et son indifférence. On ne s'irrite ni contre l'indifférence, ni contre l'invariabilité.

(*La Philosophie Positive*, n° 5, mars-avril 1872).

Histoire de la Biologie

Chacun sait que l'art médical a partout précédé la biologie. Chez les peuples les plus grossiers, où aucune spéculation scientifique n'est encore née, on trouve cependant des pratiques médicales et chirurgicales qui, quelque rudimentaires qu'elles soient, n'en constituent pas moins une ébauche de l'art de traiter les maladies. C'est sur cet art primitif que naît peu à peu la science biologique; ce fait en reporte les premiers essais à une haute antiquité. En effet,

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHIE D'ART
TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES
122, Rue La Fayette, PARIS — Tél. Prov. 07 92
Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au *Progrès Médical*.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques
Liquide — A chacun sa dose

d'une part les médecins des plus vieilles écoles grecques, et d'autre part les philosophes qui s'occupaient de la nature en général, abordèrent la science de la vie. Je laisse de côté les théories qui prévalurent: elles furent toutes empruntées à une philosophie qui essayait d'expliquer la vie par les mêmes spéculations qui lui servaient à expliquer le monde en général; et je viens tout de suite aux travaux positifs qui commencèrent l'œuvre si longue de la fondation biologique. Suivant moi, on aperçoit trois périodes dans l'histoire préparatoire de la biologie: l'une est statique ou anatomique, ne pénètre pas dans le mécanisme des fonctions et s'étend depuis la plus haute antiquité jusqu'à Harvey; l'autre fait de grands progrès dans la connaissance du jeu des organes, et va de Harvey à Bichat; la troisième, enfin, fonde la biologie en rattachant directement les propriétés organiques aux tissus élémentaires; elle commence à Bichat, dure encore et durera jusqu'à ce que la biologie, incorporée dans le système général de la science, prenne, non pas de nouvelles méthodes, mais un nouvel esprit et de plus sûres directions.

La première période est de beaucoup la plus longue; c'est qu'en effet la biologie, appartenant dans la hiérarchie scientifique à l'avant-dernier échelon, a eu besoin que tous les développements préparatoires fussent terminés, et que les premiers échelons eussent été franchis. Pour l'Antiquité, quatre noms donnent une idée suffisante de tout le travail biologique: ces noms sont Hippocrate, Aristote, l'Ecole d'Alexandrie et Galien. Hippocrate et les hippocratiques n'ont qu'une idée très imparfaite de la structure des corps vivants; toutefois on leur doit de brillants aperçus sur l'influence des milieux: le traité *Des eaux, des airs et des lieux* est un très remarquable monument de leur génie biologique. Aristote a bien plus de connaissances anatomiques; et surtout son génie encyclopédique,

aidé des grands moyens d'étude que lui fournit Alexandre, lui suggéra une coordination générale des animaux, fondée sur l'étude des analogies et des différences dans les parties que l'observation pouvait alors atteindre. De plus, il faut indiquer ici qu'Aristote a également très bien saisi la subordination des facultés supérieures aux inférieures, en remarquant que sans nutrition il n'y a point de sensibilité, et que la nutrition est séparée de la sensibilité dans les plantes (*Traité de l'âme*, II, 3). L'Ecole d'Alexandrie s'immortalisa par les travaux anatomiques: les os, les muscles, les nerfs, les viscères furent étudiés avec un grand succès, et l'histoire n'oubliera jamais les noms d'Erasistrate et d'Hérophile, quoique leurs livres aient péri. Galien se chargea de refondre et de rassembler toutes les recherches faites avant lui; et, s'acquittant de cette grande tâche avec une véritable supériorité, il nous a laissé, si je puis dire ainsi, le testament biologique de l'antiquité; son ouvrage de *l'Usage des parties*, et celui des *Lieux affectés* attestent des connaissances très étendues, et font le plus grand honneur aux hommes éminents qui pendant plusieurs siècles amassèrent avec patience, avec sagacité, avec génie tant d'utiles matériaux. Mais ce ne sont encore que des matériaux. Voyez en effet tout ce qui manque: on ne sait ni comment le sang chemine, ni

comment le poumon respire, ni comment la digestion s'opère, ni les lois qui régissent les nerfs, la moelle épinière, le cerveau, ni les sécrétions, ni la fécondation. Tout se réduit, comme je l'ai dit, à des notions préliminaires sur la conformation des organes et sur leurs fonctions; car en beaucoup de cas, même sans une anatomie bien exacte, les anciens ont pu déterminer les agents qu'ils connaissaient mieux: c'est ainsi qu'ils savaient que l'estomac digère, que le foie fait la bile, que le poumon respire, que le larynx est l'organe du son, que le cerveau pense, etc. Le



AGOCHOLINE

du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

moyen âge, soit musulman, soit chrétien, ne fit guère que conserver et transmettre la science antique. Des esprits puissants, tels que Averrhoës et Avicenne, refirent, pour l'usage de leur temps, le travail de Galien; mais ils n'y ajoutèrent rien de bien essentiel. Au seizième siècle, Vésale reprit les recherches anatomiques indépendantes, et il devint le point de départ d'une active investigation qui produisit les fruits les plus heureux. L'anatomie avança beaucoup; mais, au fond, l'état de la biologie changea peu, et elle resta privée de doctrines qui furent à elle en propre. Il n'est personne qui ne reconnaisse toute l'imperfection de cette science jusqu'au moment où s'arrête la première période; et aussi, en parallèle, que voyons-nous dans le vaste domaine scientifique? La mathématique et l'astronomie qui sont constituées, l'alchimie qui absorbe le moyen âge, et la physique qui vient de commencer avec Galilée. Si la biologie reste rudimentaire, c'est que les connaissances qui doivent lui servir de degrés ne sont pas encore venues à point.

Harvey inaugure merveilleusement la seconde période: c'est celle où l'on entre avec succès dans l'étude du mécanisme par lequel les fonctions s'exécutent; et la circulation du sang est un pas décisif dans cette carrière. Bientôt on reconnaît le mouvement de la lymphe et celui du chyle. La fécondation est étudiée; les plantes sont classées; l'anatomie comparée se développe; l'irritabilité est démontrée, et, quoique rien encore ne semble annoncer le prochain avènement d'une doctrine biologique, cependant il est clair que les découvertes se pressent, que les lacunes se combinent, et que de plus en plus l'esprit humain s'essaie à saisir l'ensemble de cette vaste science. Manifestement, ses moyens deviennent plus puissants, ses recherches plus précises, son induction plus rigoureuse. Il est bien autrement exercé qu'il n'était jadis dans cette logique qui appartient aux sciences positives. Qu'est-il donc advenu qui ait ainsi accru son pouvoir et ses forces? La mathématique et l'astronomie ont fait des progrès immenses; la

EDITIONS DU TRIANON --
VIENT DE PARAITRE le quatrième volume de
L'Œuvre de Restif de la Bretonne
LA VIE DE MON PÈRE
suivie de
Lucile, Le Pied de Fanchette, La Fille naturelle, Adèle de C...

11, Rue de Cluny à PARIS (V ^e)	
DÉJA PARUS.	I. Les Nuits de Paris — II. Les Contemporains
	III. Le Pornographe
POUR PARAITRE.	V. Le Ménage parisien — VI. Le Paysan
	et la Paysanne pervertis — VII et VIII. Monsieur Nicolas
100 ex. sur Rives. Chaque volume	150 fr.
25 ex. sur Annam. Chaque volume	250 fr.
1500 ex. sur Marais. Chaque volume vendu isolément.	90 fr.
— — — pris en collection	75 fr.

physique a pris tout son développement; et enfin la chimie, si longuement préparée, vient d'éclorer et d'illuminer de ses lumières tout l'horizon scientifique. Faut-il s'étonner si la biologie grandit aussi de son côté, si elle ressent l'influence de ces puissants secours, et si l'intelligence générale, ainsi exercée aux problèmes de plus en plus compliqués de la mathématique, de l'astronomie, de la physique et de la chimie, aborde avec plus de sûreté les problèmes encore plus compliqués de la biologie?

La troisième période constitue les bases même de la science. Rien certes n'est plus beau que cette grande conception de Bichat, qui attribue aux éléments leur propriété spécifique, et détermine les forces véritablement vitales et définitivement irréductibles aux forces inorganiques. Cette fondation décisive a suivi de peu l'intronisation de la chimie ; tant la logique inductive avait acquis de puissance ! Au jour où l'on a eu une anatomie générale, on a eu une physiologie générale ; au jour où cette double généralité a été établie, la biologie, cessant d'être rudimentaire et fragmentaire, a formé un ensemble et a eu une doctrine.

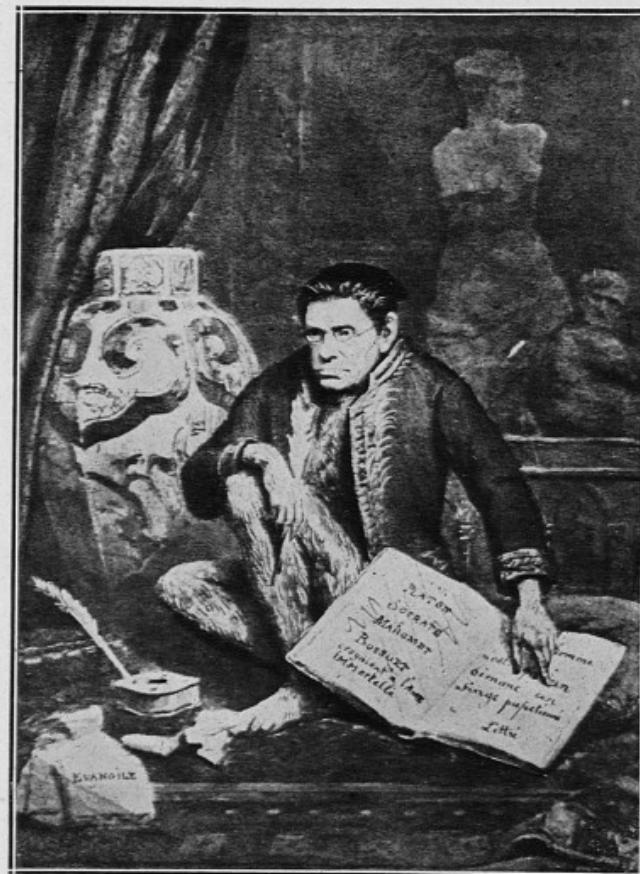
La Journée de Littré

« ...Mon règlement comprenait les vingt-quatre heures de la journée, dont l'ins possible fut donné aux instances. Je m'étais arrangé, au perflu, à avoir le luxe d'une d'une habitation de ville. Il était à Ménil-le-Roi (Seine-et-Marne), jardin d'un tiers d'hectares, avec fruits et en légumes, qui, de, d'apibus mensas onerabat si solitude (car mon village de Parisiens qui s'échappent les week-ends), il était aisément de disposer huit heures du matin : c'est

bien tard, dira-t-on, pour un homme si pressé. Attendez. Pendant qu'on faisait ma chambre à coucher, qui était en même temps mon cabinet de travail (vieille et petite maison, ai-je dit), je descendais au rez-de-chaussée, emportant quelque travail : c'est ainsi que, entre autres, je fis la préface de mon dictionnaire. Le chancelier d'Aguesseau m'avait appris à ne pas dédaigner des moments qui paraissent sans emploi, lui que sa femme inexacte faisait toujours attendre pour le dîner, et qui, lui présentant un livre, lui dit : « Voilà l'œuvre des avants-dîners ». A neuf heures, je remontais et corrigeais les épreuves venues dans l'intervalle jusqu'au déjeuner. A une heure je reprenais place à mon bureau, et là, jusqu'à trois heures de l'après-midi, je me mettais en règle avec le *Journal des Savants*, qui m'avait élu en 1855, et à qui j'avais à cœur d'apporter régulièrement ma contribution. De trois heures à six heures je prenais le dictionnaire. A six heures je descendais pour le dîner, toujours prêt ; car ma femme ne faisait pas comme M^{me} d'Aguesseau. Une heure y suffisait environ. On recommande en précepte

hygiénique de ne pas se mettre à l'ouvrage de cabinet immédiatement après le repas. J'ai constamment enfreint ce précepte, après expérience faite que je ne souffrais pas de l'infraction : c'était autant de gagné, autant d'arraché aux nécessités corporelles. Remonté vers sept heures du soir, je reprenais le dictionnaire et ne le lâchais plus. Un premier relai me menait à minuit, où l'on me quittait. Le second me conduisait à trois heures du matin. D'ordinaire, ma tâche quotidienne était finie. Si elle ne l'était pas, je prolongeais la veille, et plus d'une fois, durant les longs jours, j'ai éteint ma lampe et continué à la lueur de l'aube qui se levait.

Mais ne transformons pas l'exception en règle. Le plus souvent trois heures était le terme où je quittais plume et papier et remettais tout en ordre, non pas pour le lendemain, car le lendemain était déjà venu, mais pour la tâche suivante. Mon lit était là qui touchait presque à mon bureau, et en peu d'instants j'étais couché. L'habitude et la régularité (remarque physiologique qui n'est pas sans intérêt) avaient éteint toute excitation de travail. Je m'endormais aussi facilement qu'aurait pu faire un homme de loisir : et c'est ainsi que je me levais à huit heures, heure de plusieurs paresseux. Ces veilles nocturnes n'étaient pas sans quelque dédommagement. Un rossignol avait établi sa demeure en une petite allée de



Littré.

tilleuls qui coupe transversalement mon jardin, et il emplissait le silence de la nuit et de la campagne de sa voix limpide et éclatante. Oh ! Virgile, comment as-tu pu, toi, l'homme des *Géorgiques*, faire un chant de deuil, *miserabilis carmen*, de ces sons si glorieux ?

A la ville, le temps était moins réglé. La journée avait des allants et venants et des dérangements imprévus. Mais, le soir, je redevenais mon maître complètement ; ma nuit m'appartenait, et je l'employais exactement comme à Ménil-le-Roi ; nuits d'hiver où manquaient, et mon rossignol familier, et la vue de la campagne, et l'horizon étendu, mais qui avaient leur silence même dans Paris, alors que vers deux ou trois heures tout s'y taisait, et qui se passaient l'une après l'autre dans le recueillement du travail.

(*Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française dans Etudes et Glaçures*, 1880).

La Vieillesse (1863)

Le rayon de la vie est mourant sur ma tête;
La vieillesse à pas lents s'achemine, et mon sang,
Comme aux premiers frimas la sève qui s'arrête,
Hésite, ralenti par l'hiver commençant.

Croire que la vieillesse à pas lents s'achemine
(Et quoi de plus voisin que tombes et berceaux?)
Est une illusion qui trompe et qui fascine,
Prenant le temps qui fuit pour le temps en repos.

Ainsi que l'œil, fixé sur l'aiguille des heures,
La voit en son émail à peine se mouvoir,
Mais tant de fois le timbre avertit nos demeures,
Qu'il faut bien écouter ce que l'on ne peut voir;

Ainsi le temps empêche, en tombant goutte à goutte,
Qu'un moment passager ne paraisse courir.
Un moment ! une étape ! et la plus longue route
N'est que soir et matin entre naître et mourir.

TRIDIGESTINE granulée DALLOZ

Dyspepsies par insuffisance sécrétoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL granulé DALLOZ

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

L'enfant qui vient n'a pas souci de sa croissance;
Il grandit comme fait le chêne issu du gland,
Recevant sans effort la sève qu'il dépense,
Du sol fertilisé, du ciel fertilisant.

Mais, dans ce flux des jours, l'homme vieilli qui pense
Et dont le cœur n'a rien de futile et d'étroit,
Prend souci de sa lente et sûre décroissance,
Comme on sent à la nuit tomber l'ombre et le froid.

Tout en nous amortit notre chaleur première;
Le soleil est moins vif et le ciel est moins bleu;
Et désormais en l'âme est moins feu que lumière
Ce qui fut autrefois moins lumière que feu.

C'est une curieuse et grave anatomie,
Quand on sait à la fois sentir et contempler,
Que de voir en soi-même, au penchant de la vie,
La vie en chaque lieu faiblir et reculer.

Ce fut mon lot, aux jours de jeunesse et d'étude,
Sous le puissant désir de faire et de savoir,
Entre lots de labeur et de besogne rude,
De prendre, sans beaucoup connaître ni prévoir,

Ma part en cet office où la douleur qui veille,
Et la fièvre qui brûle, et la mort qui les suit,
Attirent sur le corps, éphémère merveille,
Et l'esprit qui médite et la main qu'il conduit.

Non que je m'en repente au bout de la carrière,
Bien que n'ait pas manqué, près du chevet des lits,
Entre les maux d'autrui, cette saveur amère
Par le vieillard de Cos tant prédite à ses fils.

Ce qu'un an de jeunesse apporte à l'existence,
Par un an de vieillesse est bientôt emporté.
Rien n'est en don; la vie, à très courte échéance,
Retire de nos mains le peu qui fut prêté.

Pourtant un charme reste: au-dessus de la vie
Planent les souvenirs et plus chers et plus beaux.
Souvent un rien, un bruit, une ombre, une éclaircie
Nous ont fait tressaillir dans la chair et les os,

Comme si quelque brise ondulante et plaintive,
Traversant en son vol nos jours derrière nous,
Venait nous apporter d'une lointaine rive
Une voix murmurante, un adieu triste et doux.

Qui n'a vu dans le plein d'une calme soirée,
Alors que le soleil s'abîme à l'horizon,
Reluire à l'autre bout du tranquille empyrée
La lune qui répand son timide rayon?

De même à son couchant notre vie abaissée
A, comme la journée, un orient désert,
Séjour d'ombre croissante et plage délaissée
Où sous un voile obscur tout s'efface et se perd.

Quand le temps est venu dans le monde de l'âme,
Le souvenir se lève au début de la nuit,
Et jette son rayon sans chaleur et sans flamme
Des hauteurs du passé sur le présent qui fuit;

Le présent qui n'a plus d'espace et de carrière;
Le passé d'où nos morts, que le cœur a gardés,
Semblent nous rappeler d'une voix familière,
Comme on rappelle au soir des amis attardés.

(Littré: *Littérature et Histoire*, Paris, 1877).



Littré, par Sappeck.



LA TÊTE DE MÉDUSE - LITTRÉ.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
REG. COMM. 65332
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS
REG. COMM. 65332

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Les anciens princes de Brabant Les exhumations d'Afflighem

par le Dr TRICOT-ROYER

Président-Fondateur de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine

LE SITE

Supposons une ligne reliant les villes de Bruxelles et d'Alost, et, sur cette ligne, un point à 20 kilomètres à l'ouest de la première de ces villes et à 5 kilomètres à l'est de la seconde; nous aurons, à peu près, situé l'abbaye d'Afflighem.

Dès 1086, Henri III, comte de Louvain, prit la pieuse société sous sa protection en favorisant l'édification d'un monastère placé sous la règle de Saint Benoît et dont, bientôt, l'évêque de Cambrai confirma la fondation.

Vigie avancée sur les marches des Flandres, la noble abbaye tenait au cœur des princes de Brabant qui ne lui ménagèrent ni dotations ni honneurs. Son abbé siégeait

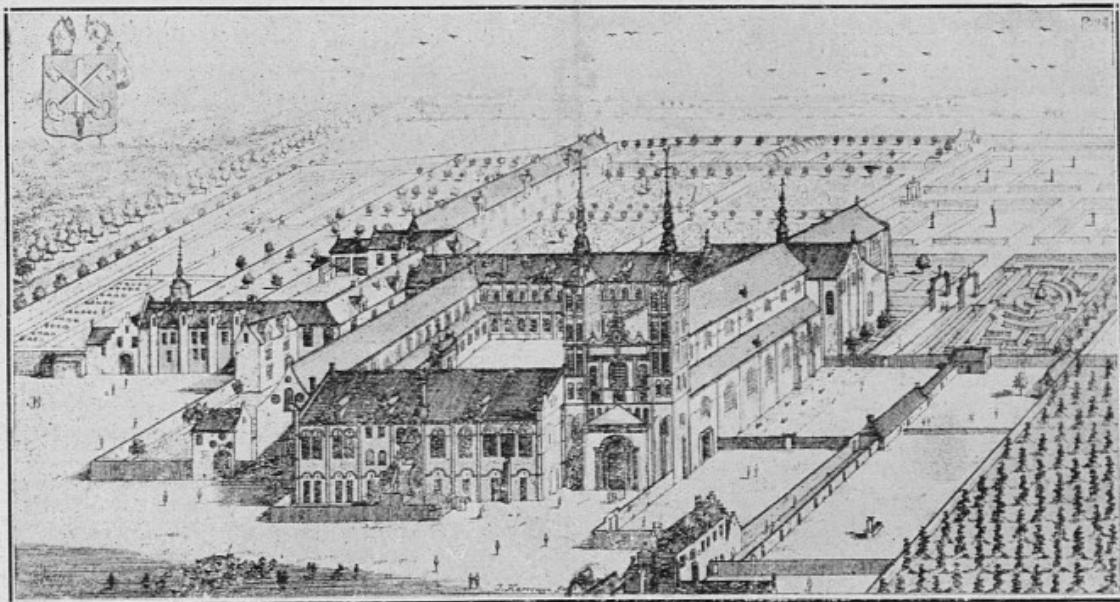


Fig. 1

Géologiquement, le monastère et ses dépendances dominent un monticule dont le sommet forme un îlot de l'éden entouré de toute part de panisélien sur lequel d'ailleurs il repose par l'intermédiaire d'une mince couche de gravier ou cailloutis de base.

LES ORIGINES

Sur cette colline, couverte alors d'épais fourrés, six chevaliers fondèrent, en 1083, un petit oratoire qu'ils dédièrent à Saint Pierre. Ils étaient enflammés du désir d'expier leurs crimes et rapines en se consacrant entièrement à Dieu.

en première place aux Etats du Brabant et avait la garde de la bannière du duc, que celui-ci allait recevoir de ses mains avant de se mettre en campagne (fig. 1).

LES DESTINÉES

L'abbaye fut quatre fois saccagée. En 1334, durant la lutte entre Jean III, duc de Brabant et le comte de Flandre, Louis de Nevers, elle subit son premier assaut, et détail intéressant pour ce qui va suivre, c'est au cours de cette aventure que les Flamands provoquèrent l'écroulement de la tour centrale de l'Abbatiale, celle qui dominait la croix du transept.

Quelques années après, en 1356, les Flamands récidivèrent.

Mais le 10 mars 1578, les troupes du Prince Guillaume se montrèrent plus brutales, et bientôt il ne resta plus du vieil édifice que des pans de mur et des parties de voûte.

Enfin, l'abbaye vendue au cours des événements de la Révolution Française, vit son église démolie en 1797. Il n'en subsiste plus aujourd'hui qu'un mur percé de cinq ogives, et la base des contreforts qui soutenaient le chevet.

Ces deux éléments vont nous être précieux.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES PRINCES DE BRABANT
dont il est question au cours de cette étude

Godefroid I ^{er} le Barbu (+ 1140)	Afflighem
Godefroid II (+ 1142)	Henri (moine, + 1141)
Louvain	Afflighem
Godefroid III (+ 1190)	(+ après 1157)
Louvain	Afflighem
Henri I ^{er} le Guerroyeur (+ 1235)	Saint Albert de Louvain (+ 1192)
Louvain	Reims-Malines
Henri II (+ 1248)	Godefroid de Gaesbeeck (+ 1254)
Villers-la-Ville	Afflighem

Il convient d'ajouter à ce tableau Marie de France, deuxième femme du Guerroyeur (+ 1226).

LES TOMBES ILLUSTRES

I. GODEFROID LE BARBU, DUC DE LOTHIER

Plusieurs princes de Brabant élurent les aîtres du monastère pour y dormir leur dernier sommeil.

Ce fut d'abord Godefroid I^{er}, dit le Barbu, dont les grandes libéralités envers l'abbaye lui valurent le titre de cofondateur, qu'il partage avec le comte Henri, son frère ainé, mort prématurément sous les murs de Tournai au cours d'un combat singulier qu'il avait provoqué lui-même sans raison bien justifiable. Quant au vieux duc il trépassa le 21 janvier de l'an 1140 (n. s.).

II. HENRI DE LOUVAIN, FILS DU PRÉCÉDENT

L'année suivante déçeda Henri, fils ainé du duc, qui avait pris le froc au monastère.

Les deux princes partagèrent la même sépulture. En effet, Godefroid fut enterré *Ante altare apostolorum*, et pour son fils, le moine Beda Regaus (dernier prévôt de l'abbaye sous l'ancien régime) ajoute qu'on le plaça à la tête de son père.

III. LA REINE ALICE

Henri I^{er}, roi d'Angleterre et quatrième fils de Guillaume le Conquérant, avait épousé Mathilde, fille d'Edgar, roi d'Ecosse. Vers l'an 1118, l'archevêque de Cantorbéry bénit à Windsor son second mariage avec Aleyde ou Alice, princesse de Brabant, fille de Godefroid le Barbu, frère de Godefroid II le Jeune et du moine Henri.

C'était une dame de haute distinction et d'une beauté remarquable ainsi que le rapportent tous les chroniqueurs et comme l'expriment les vers suivants d'un élégant poète contemporain :

« *Anglorum Regina tuos Adelina decores*
« *Ipsa referre parans musa, stupore riget.*
« *Quid diadema tibi pulcherrima? Quid tibi gemma?*
« *Pallet gemma tibi, nec diadema nitet.*
« *De me tibi cultus, cultum natura ministrat*
« *Nec meliorari forma beata potest.*
« *Ornamenta crave, nec quicquam luminis inde*
« *Accipis: illa micant lumine clara tuo.* »

L'on était à l'époque où Thierry d'Alsace disputait la Flandre à Guillaume Cliton qu'un coup de lance abattit à Alost, en 1126.

Francon, le deuxième abbé d'Aflighem, aurait, au milieu de tous ces événements, joué un rôle aussi important que délicat, et le roi d'Angleterre passe pour avoir fait alors plusieurs séjours à l'abbaye. La tradition donne même le qualificatif de Royale à la porte qu'il était censé franchir pour se rendre de l'aumônerie à l'église. C'est une légende. Les bâtiments de l'aumônerie et la porte en question n'ont été édifiés qu'au siècle suivant.

Le roi Henri I^{er} Beauclerc mourut en 1135, et la reine Alice convola bientôt en deuxièmes noces avec le comte de Sussex et d'Arundel, qui lui-même la laissa bientôt veuve.

Alors, semblable à la tourterelle abandonnée, *ut turtur solivaga*, Alice se choisit une retraite silencieuse et paisible à l'ombre du monastère d'Aflighem, où elle passa de vie à trépas le IX^e jour des calendres d'avril d'une année dont le scribe négligent a dédaigné le millésime (après 1157).

L'Abbatiale reçut sa dépouille dans un endroit « sis près de l'horloge, au départ de l'escalier qui menait aux dortoirs, là où les orgues étaient placées » du temps de Phalesius.

IV. GODEFROID, SEIGNEUR DE GAESBEECK

Ce prince, fils de Henri le Guerroyeur, avait cinq ans en 1216, lorsqu'il fut livré comme otage au roi Philippe. En 1236, d'accord avec son frère Henri II, il recueillit sa part de l'héritage paternel : mille livres, dont six cents comme rentes et quatre cents en terres. Parmi ces dernières se trouvaient la terre de Leeuw et ses dépendances, avec quelques cens et rentes sur la ville de Louvain et la jouissance du château, d'où il prit le titre de sire de Louvain. C'est celui qu'au cours de cette étude nous désignerons sous le nom de seigneur de Gaesbeeck pour éviter toute confusion.

En 1237, Godefroid prend en particulière protection les moniales cisterciennes qui viennent de s'établir au Mont-Sainte-Marie, près de Lennick, et bientôt il favorisera leur transfert dans un site plus salubre qui prend alors le nom de Petit-Bigard.

Le prince mourut en 1254, et son corps reçut sépulture à Aflighem, dans le cloître du monastère, devant la porte de la Salle du Chapitre, où reposait déjà, depuis 1226, la dépouille de la deuxième femme de son père, Marie, fille de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie. Cette princesse n'étant brabançonne que par alliance n'entre pas dans le cadre de cette dissertation.

C'est la veuve du prince Godefroid qui bâtit, dans la suite, le château de Gaesbeeck, transformé aujourd'hui en musée.



PRÉPARATION DES FOUILLES

Lorsque le 6 décembre 1929, le hasard mit en présence du tombeau de Henri le Guerroyeur les ouvriers travaillant au dallage de la Collégiale Saint-Pierre de Louvain, ils y découvrirent un copieux ossuaire dont le professeur Nelis sélectionna avec science, habileté et patience, les squelettes de trois de nos anciens ducs. Je fus le témoin émerveillé de ce travail pour lequel le maître mit en œuvre toutes les ressources de ses connaissances anatomiques, et je résolus alors de rechercher quelle fut la destinée des autres sépultures ducales des lignées de Louvain et Royale de Bourgogne. Ce fut la matière d'un travail paru dans *Esculape* (Paris, 1930, n° 6), et intitulé *Les anciens ducs de Brabant, leur mort, leurs sépultures — Les exhumations de Louvain*.

Je fus ainsi amené à rechercher si l'abbaye d'Afslighem gardait encore quelque mémoire de ses anciens tombeaux princiers. Il me fut alors répondu qu'il ne restait de l'ancienne abbaye que les parties ci-dessus mentionnées. Mais mon correspondant, Dom Bertulphe Bloquaux, ajoutait aimablement qu'exerçant les fonctions d'hôtelier du couvent, il m'engageait à faire le voyage et à me rendre compte par moi-même de l'état des lieux, qu'il serait mis à ma disposition quelques moines jeunes et vigoureux, et que, pour son compte, il ne doutait pas du succès de nos recherches.

Alléchés, nous nous rendîmes à Afslighem sur l'heure, et nous étimes l'agréable surprise de reconnaître en le susdit Dom Bertulphe un ancien collègue et ami, l'ex-surgent instructeur Bloquaux qui s'occupait de l'éducation militaire des jeunes gardes civiques auprès desquels je remplissais alors les fonctions plus chamarrées de médecin de bataillon. Présenté au Révérendissime Abbé, Monseigneur Van Schepdael, celui-ci nous reçut très cordialement et, avec une exquise bonne grâce, nous fit l'abandon de tout son territoire, nous priant d'y pratiquer toute opération à notre convenance.

L'emplacement de l'ancienne Abbatiale, des cloîtres, sacristies, salle du chapitre, etc., est occupé en ce moment par un vaste verger en plein rapport où paissaient quatre vaches (fig. 2). Il est coupé, à l'est, par un chemin cendré bordé d'arbres, qui suit à peu près, le parcours de l'ancien transept. Or, nous sommes en possession d'un bon plan terrier du monastère portant le tracé des bâtiments tels qu'ils ont existé, depuis leur réconciliation en 1625, jusqu'en 1721. Les deux points de repère signalés plus haut vont nous servir à reconstituer l'abbaye sur place :

Nous relions en demi-cercle les fondations des anciens contreforts, dessinant ainsi la forme du chevet. Du milieu de cet arc nous abaissons une ligne parallèle au mur restant qui est le mur sud, et nous établissons ainsi l'axe de l'église. Dès lors, au moyen de pieux de géomètre, mur nord, transept, cloître et bâtiments adjacents, furent délimités le plus aisément du monde.

A LA RECHERCHE DE GODEFROID LE BARBU

L'*Epitaphium generale* d'Afslighem donne la date du décès du duc et ajoute : *Hic sepultus est ante Altare apostolorum*. Il est certain, dit Beda Regaus, que le duc fut enseveli devant l'autel des apôtres, mais nous n'avons aucune certitude au sujet de la place qu'occupait cet autel. Aujourd'hui on le situe, ajoute-t-il, dans l'aile de l'église à l'endroit où Phalesius vit un mausolée brisé

par la chute des voûtes, vers l'an 1603, après la destruction de l'église lors des troubles de la fin du XVI^e siècle, et qu'il décrit « en pierre bleue de Tournai, élevé de quatre pieds au-dessus du sol, et orné de statuettes ; la statue gisante du prince était en deux morceaux et représentait un homme de guerre, revêtu d'une cotte de mailles lui couvrant tout le corps, une cuirasse sur la poitrine,



Fig. 2. — La tombe de Godefroid le Barbu. — Le verger. — A gauche, le mur restant de l'église.

Photo Henri Tricot.

un baudrier descendant de l'épaule droite et soutenant un bouclier sur lequel figurait un lion couronné. Ces fragments, continue le manuscrit, nous les avons déposés près de l'endroit de sépulture qui porte les lettres *Juxta locum sepulture signatum litteris G. B. D. B., hoc est Godefroidus Barbatus dux Brabantiae.*



Un plan du sol de l'église, calqué par Beda Regaus, après 1734, porte en effet, sur le dessin d'une dalle en losange, ces quatre lettres, en même temps qu'il indique l'emplacement de toutes les pierres tumulaires dont les inscriptions étaient encore lisibles à son époque.

Mais Phalesius trouve bientôt un contradicteur en son frère Dom Odon Cambier qui entra au monastère en 1630. Il a consulté les heraldistes les plus réputés et tous furent d'avis qu'il ne pouvait être question du mausolée de Godefroid le Barbu en l'occurrence, mais que le monument rappelait plutôt le souvenir de Godefroid de Gaesbeek mort 114 ans après son lointain ancêtre. Henri I^e le Guerroyeur fut le premier à faire usage du lion pour ses sceaux et fanions, et Butkens assigne à son fils puîné le lion d'argent couronné d'or, au lieu du lion d'or appartenant au chef de la Maison ?

Mais, en 1665, Dom Augustin van Opstal, prieur d'Afslighem, publie à Bruxelles : *D'Arcke des Verbonds*, etc., où se peut lire, à la page 57 : « *Afslighem alwaar Godefroidus verkoren heeft sijne sepulture met sijne dochter Aleydis, weduwe van den Koninck van Engelandt in de slincke zijde den Kercke, in't Jaar 1140, maar hunne Epitaphien oft Grafschriften worden nu ghepresenteert in de groote choor in marbel seer konstigh ghesneden* ». Et, en effet, le *Directorium abbatiae Afslighemensis* (Ms. p. 29), porte qu'en l'an 1650, il fut payé 120 florins au sculpteur Cardon pour deux modèles de sépulture pour le duc de Brabant et Aleidis.

A tout cela nous répondons :

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES — AMPOULES A 2^{cc} — AMPOULES B 5^{cc}

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux
COMPRIMÉS — AMPOULES 5^{cc} intrav.

1^o La place assignée dans l'aile gauche du temple, vers le milieu de sa longueur, convient peu à un souverain que l'on vénère comme le protecteur et le fondateur de l'église qu'il se choisit comme lieu de sépulture.

2^o Cet emplacement même n'existe pas à la mort du duc. L'église commencée en 1126 ne comportait, à cette époque, que le chœur, le transept et les deux premières

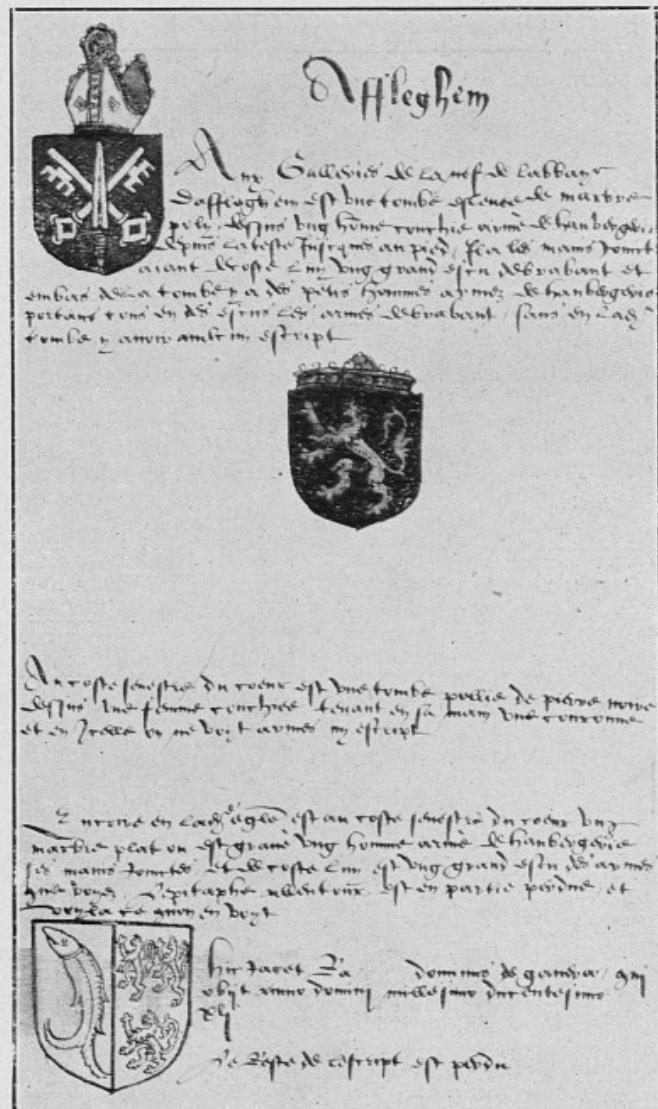


Fig. 3.

travées conçus dans le style roman normand, tandis qu'elle fut continuée dans le style roman rhénan vers la fin du XII^e siècle.

3^o Le maître-autel, dédié aux patrons de l'abbaye, les Saints Pierre et Paul, peut parfaitement représenter l'*altare apostolorum de l'epitaphium*.

Mais le chœur de l'abbatiale est exigu et ne peut admettre dans son sein, sans gêner les offices, un monument, si petit soit-il. Il est donc vraisemblable que le

monument du duc se trouvait devant le chœur au milieu du transept. Alphonse Wauters conclut à peu près de même quand il écrit dans son *Histoire des environs de Bruxelles* : « Godefroid avait été enseveli devant le maître-autel. »

Mais quelle signification faut-il donner alors à la pièce de carrelage portant les lettres G. B. D. B. et qui subsiste toujours au temps de Beda Regaus ? De deux choses l'une, ou bien la dalle existait quand Phalesius est entré au couvent, et alors elle désignait la sépulture d'un personnage dont nous ignorons le nom. Phalesius convaincu de la présence de la dépouille à cet endroit n'a fait qu'accompagner l'inscription à sa pensée en qualifiant de duc de Brabant un prince qui ne portait pas ce titre. Ou bien la dalle n'existe pas, et elle est alors la création du chroniqueur lui-même ou de ses confrères qui ne voulaient pas que se perdit la mémoire du Barbu, sensé dessous.

Une récente visite à la Bibliothèque Nationale nous permet de compléter et peut-être de rectifier la description du monument que Phalesius a vu dans la nef gauche de l'église. Nous avions entre les mains le manuscrit richement enluminé d'écussons, vitraux et bannières qui porte le titre : *Epitaphes de Brabant contenant en Lières dixhuit cens quatrevingneuf armoiries*. Le catalogue le dit du XVI^e siècle.

Une page est consacrée à Affleghem. Le style du scribe-artiste indique bien qu'il décrit les trois seuls tombeaux qu'il ait rencontrés dans l'Abbatiale (fig. 3).

« Affleghem. Aux Galleries de la nef de l'abbaye d'affleghem est une tombe eslevée de marbre poly dessus ung homme couchie armé de haubergeon depuis la teste jusques au pied. Il a les mains jointes ayant le costé luy ung grand escu debrabant et embas de la tombe a des petits hommes armés de haubergeon portans une en des siens les armes debrabant sans en ladite tombe y avoir aulcun escript. »

Sous cette note, l'enlumineur a mis les armes de Brabant telles que nous les connaissons, de sable au lion d'or et par-dessus l'écu une couronne portant un fleuron central accompagné de chaque côté de trois perles isolées (1).

S'en suit la description du tombeau d'Alice dont nous parlerons plus loin :

« Au costé senestre du cœur est une tombe pollie de pierre noire dessus une femme couchie tenant en sa main une couronne et en Icelle on ne voit armes ny escript. »

(1) Voulant nous documenter sur la qualité de cette couronne nous nous sommes adressé au Vicomte Charles Terlinden, membre du Conseil héréditaire du Royaume et professeur d'histoire à l'Université de Louvain : Cette couronne est fantaisiste. Aucun sceau des ducs de Brabant ne leur attribue de couronne. Le cimier est le plus souvent placé directement sur le heaume. C'est Philippe II qui, par édit du 23 septembre 1505, s'efforce le premier d'établir un peu d'ordre dans ce domaine, et celui-ci fut définitivement réglé par l'édit des archives du 14 décembre 1615. Cet édit fut commenté en deux volumes par le chancelier de Brabant Christy dans sa « *Jurisprudentia herolica* ». La couronne attribuée aux ducs de Brabant était celle des ducs souverains de l'empire, sorte de bonnet de gueules et d'hermine. Ce n'est donc pas bien longtemps après l'extinction de la maison de nos bons ducs, que les héraldistes leur ont attribué des couronnes fantaisistes d'abord ouïes, plus tard, conformes aux principes. Cependant, auteur mon éminent correspondant, dans la fantaisie même s'était établie une sorte de continuité : Ainsi un ouvrage paru en 1516, intitulé *Afkomste der Hertogen van Brabant*, donne un portrait de Lambert II Balderic (vers 1062) en regard duquel les armes de Louvain sont sommées d'une couronne portant au milieu un groune de trois perles et de chaque côté, trois perles isolées. Ce type se rapproche assez de celui d'Affleghem.

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHIE D'ART

TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES

122, Rue La Fayette, PARIS — Tél. Prov. 07 92

Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au Progrès Médical.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques

Liquide — A chacun sa dose

Enfin l'auteur signale la pierre tumulaire sous laquelle gisait Rason de Gavere, qu'on croyait, jusqu'ici, enterré à gauche de l'entrée principale de l'église :

« Encoire en ladite egle est au costé senestre du cœur ung marbre plat où est gravé ung homme armé de haubergerie ses mains jointes et le coste luy est un grand escu des armes que voyez. Lepitaphe allentour est en partie perdue, et voyla ce qu'on en voyt :

« Hic jacet Ra... dominus de gavere qui obijt anno domini millesimo ducentesimo x l j.

« Le reste de lescript est perdu. »

En marge se trouve l'écu de Gavere auquel renvoie la note.

Le monument vu par Phalesius ne peut donc être que le *cénotaphe* du sire de Gaesbeeck, enterré dans le cloître, ou celui du duc détruit lors de l'écroulement de la tour et replacé à un endroit où il gênait moins la circulation. Car comment admettre, dans le principe tout au moins, que les moines auraient réservé une place, au puissant duc, moins honorable que celle où gisait le voisin d'Alost?

Néanmoins, muni du plan terrier de l'abbaye et du plan des tombes, et après avoir soigneusement délimité les contours du sanctuaire, nous décidons de contrôler les dires de Phalesius, dont Beda Regaïus semble défendre l'opinion. Nous sommes d'ailleurs assuré de ne trouver devant la quatrième ogive ni les dépouilles du duc et son fils, ni celles du sire de Gaesbeeck.

Je dois en ce moment rendre un vibrant hommage à mes vaillants collaborateurs, Dom Idesbald Verkest, Dom Wederic de Craene et Dom Hugo Vinck, qui, dès l'abord, se sont révélés prospecteurs habiles et prudents autant qu'infatigables... Et notre première démonstration fut, comme nous nous y attendions, négative.

Nous avons creusé dans tous les sens cette partie de la nef gauche, menant des tranchées dont la largeur variait de 0 m. 60 à 0 m. 75 sur un parcours totalisé de 9 m. 30 et une profondeur variant de 0 m. 65 à 2 mètres, nous arrêtant seulement lorsque nous touchions au sol primitif, non rémué (le cailloutis de base, par exemple). Nous n'avons découvert qu'une solide mandibule humaine (à 1 m. 70 de profondeur), une charnière d'un travail moderne et plusieurs pièces de pavement en céramique vernie portant à leur face supérieure un émail brillant souvent rehaussé de figures jaunes et variées. Elles proviennent du pavement primitif de l'église et leur situation le long des parois les a sauvées de l'usure.

Le lendemain, 23 avril 1930, nous nous attaquâmes à l'axe du sanctuaire, assez en avant dans la grande nef pour ne rien laisser échapper. Le premier coup de bêche fut ainsi donné à 23 mètres du milieu de l'abside, et il fut creusé une tranchée de 0 m. 80 de largeur sur une profondeur allant de 1 m. 10 à 1 m. 20. Les cinq premiers mètres ne rendirent rien d'intéressant, mais dès le sixième apparurent des blocs de grosses briques maçonnées et des débris de mausolée en pierre bleue et moulurée, dont certains fragments portaient des traces d'inscription. Nous mêmes encore au jour une poignée de main de cercueil d'un travail très robuste, de nombreux débris de fermoirs en fer, munis de clous recourbés auxquels adhéraient encore des parcelles de bois dur, et enfin, parmi le tout, des ossements humains en grande abondance. Nous sommes évidemment en présence d'un caveau effondré ayant appartenu à un personnage illustre.

A ce moment, nous portions à 2 mètres la largeur de notre tranchée et, cela, sur un trajet de 3 mètres vers

le chœur. Cette fosse fut creusée à 2 m. 70 de profondeur et quelques sondages successifs nous firent descendre jusqu'à 3 m. 10 pour rencontrer le sol primitif. Par cette opération, nous espérions isoler la cuve du caveau, dont l'effondrement total rendit vaine cette tentative. Elle fut cependant loin d'être inutile, car elle nous démontra que le voisinage recélait autant d'os humains que la cuve elle-même. Nous fimes, en conséquence, deux lots distincts des parties de squelettes trouvées, et le tout fut confié au laboratoire du professeur Nelis.

Celui-ci conclut d'abord à la présence d'ossements ayant appartenu à trois personnes. Ensuite le maître constata que certains os provenus du dehors de la cuve appartenaien aux squelettes de l'intérieur, et réciproquement. Bientôt M. Nelis eut la bonne fortune de reconstituer le squelette d'un homme dont l'examen attentif révéla la présence de 28 variables morphologiques héréro-transmissibles sur les 56 signalés pour les squelettes de Godefroid II, Godefroid III, Henri I^{er} et Saint Albert de Louvain, rares chez le commun des mortels et qui constituent l'étonnante caractéristique de la famille brabançonne. Or, les 28 autres n'ont pu être repérés, soit à cause du mauvais état de l'os, soit que celui-ci manquât complètement. En outre, nous sommes en présence d'un personnage d'une taille d'environ 1 m. 75 et dont le crâne annonce qu'il a largement dépassé la cinquantaine. Il nous est permis de conclure que nous nous trouvons en présence du géniteur des princes que je viens de citer, leur père, grand-père et bisaïeul : Godefroid le Barbu.

LE MOINE HENRI

M. Nelis restait en possession de deux squelettes incomplets et du crâne d'un homme jeune, n'ayant, en tout cas, pas atteint la cinquantaine.

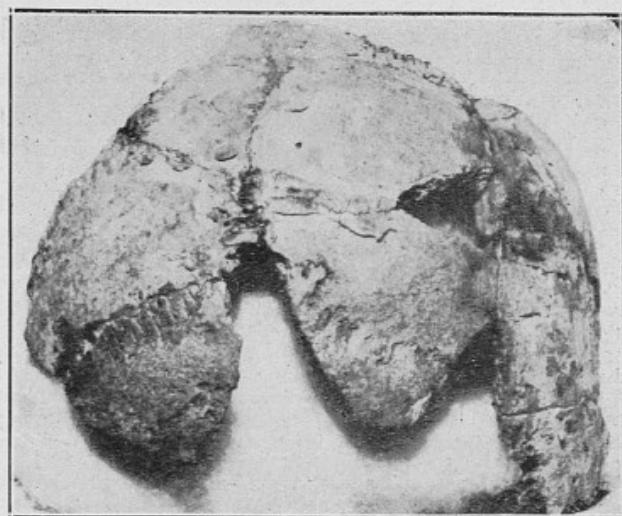


Fig. 4. — Le crâne X d'Afslighem.

Le moine Henri ?

Reconstitution et Photo du Prof. C. Nelis.

Ce crâne, dans un piteux état, fut habilement reconstitué, mais il y manque tant de parties et ce qui reste est si défectueux qu'à peine y peut-on repérer trois, des plus importantes il est vrai, mais trois seulement, des carac-

AGOCHOLINE

du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

téristiques brabançonne : obélon très long ; trou pariétal asymétrique, à droite ; suture lambdoïde gauche en dent de scie (fig. 4).

D'autre part, il n'est pas encore possible, à l'heure actuelle, de déterminer auquel des deux squelettes ce crâne appartient. Nous ne voulons pas entrer dans le domaine des simples probabilités, et pour l'instant du moins, nous abandonnons le prince Henri.

UNE REMARQUE

Plusieurs de ces os portent de multiples traces de grattages intentionnels, notamment certains os coxaux, qui ont été manifestement râclés. Cette opération serait inexplicable si nous ne savions, qu'à l'époque, on faisait parfois bouillir les cadavres des personnes décédées loin de leur lieu de sépulture. On élevait les chairs, et les os seuls étaient ramenés vers la retraite choisie. Cette coutume était désignée sous le nom de *SEPTULTURA MORE TEUTONICO*.

Ainsi aurait été traité Saint Thomas d'Aquin... « ET PROBABILITER CREDITUR disent les « Acta Sanctorum », ET QUASI FIRMITER TENETUR A MULTIS, QUOD DICTI MONACHI (FOSSAE NOVAE) CORPUS B. THOMAE BULLIRE FECERUNT. » Il en fut de même du Landgrave de Thuringe, mari de Sainte Elisabeth de Hongrie, mort de la peste en Italie (1).

Les restes des croisés péris en terre infidèle étaient, de même, réduits au minimum de leur volume pour permettre un transfert plus commode vers la patrie.

Par bulle du 18 février 1300, le pape Boniface III mit fin à cette pratique, ce qui lui valut l'injuste reproche d'entraver l'étude de l'anatomie en interdisant la dissection du cadavre humain.

S'appuyant sur certains chroniqueurs, Alphonse Wauters donne la version suivante des derniers moments de Jean I^{er} le Victorieux, petit-fils de Henri II : « Le duc combattit le 3 mai à l'heure des vêpres... à la troisième passe les adversaires se rencontrèrent avec tant de force que tous deux furent jetés à terre. Le duc ne put se relever, la lance du chevalier lui ayant causé au bras une grave blessure. Le soir au moment où le soleil se couchait, Jean I^{er}, après s'être confessé et avoir dit adieu aux assistants, posa, en se retournant, la main sur le bras blessé, et expira se recommandant à Dieu.

« Le vendredi après le jour de sa mort, son corps, suivant un usage du temps, fut bouilli, c'est-à-dire plongé dans l'eau chaude pour détacher les ossements des chairs. Ces dernières reçurent sépulture à Reims, dans la cathédrale ; les ossements seuls furent transportés en Brabant. »

Le monument de l'église des Récollets à Bruxelles n'aurait recélé que l'ossature du prince. Or, les bâtiments et sanctuaire du couvent rasés en 1796, firent place dans la suite au Marché-au-Beurre. Un bon plan des lieux permettrait peut-être de repérer l'endroit exact de la sépulture, et en cas de succès, les traces du râclage des os seraient intéressantes à rechercher, car je suis plutôt de l'avis du « Chronicon monastérii S. Bertini » qui fait mourir le duc sept jours après la joûte d'où il se serait fait transporter dans ses terres. Et nous aurions ainsi la clef de l'éénigme. Ceci n'est qu'une digression : mais les documents véritablement objectifs de l'opération que je viens de signaler sont assez rares pour que je puisse me la permettre.

GODEFROID, SIRE DE LOUVAIN, BAUCIGNIES, LEEUWE ET GAESBEECK

Perpendiculairement à la tombe du duc une grande tranchée fut alors menée à travers tout le bras gauche du

(1) Cf. TRICOT-ROYER, *La sécarnation du cadavre humain*. — *Remarques à propos des exhumations d'Afflighem*; in *Æsculape*, n° 6, 1931 Paris.

transept. Elle coûta beaucoup de peine et ne donna pas grand résultat, révélant un terrain profondément remanié. Cependant, au niveau de l'entrée du transept, il fut trouvé, presque à fleur de terre, deux crânes humains saisis par les racines fourchues du premier tilleul de l'allée, et en prolongement de ceux-ci, les tibias et péroneaux d'un même personnage ayant gardé leurs rapports anatomiques parfaits, tels qu'ils étaient au moment de l'inhumation du cadavre.

Ces ossements n'ont pas d'intérêt pour l'étude que nous poursuivons ici.

En attendant, le Révérend Prieur, Dom Vincent Coosemans, repérait sur le pré l'endroit où se trouvait la porte du chapitre, devant laquelle, dans le cloître, furent enterrés Marie, fille de Philippe-Auguste, et son beau-fils Godefroid de Gaesbeeck. A un peu plus d'un mètre de profondeur, les fouilleurs attentifs rencontrèrent un crâne et un tronc, bien en place, mais coupé de haut en bas et de gauche à droite par un arc de section passant à travers les côtes. Aux épaules se dressaient encore les robustes fermoirs de la bière totalement disparue, et deux poignées de fer de forme triangulaire (1). La présence du cercueil protecteur se dénonce encore par la mandibule, qui, dissociée de ses parties molles consommées, s'est affaissée sur le sternum donnant ainsi au crâne un aspect plus macabre encore (fig. 5).



Photo Dom Germanus
Fig. 5. — Tombe de Godefroid de Louvain (1254).

A la droite de ce personnage fut mis à nu un squelette, bien en place également, mais n'ayant plus ni pieds ni tête. Dans la partie sectionnée, sous le tronc et à gauche,

(1) Au Musée de la Byloke à Gand, cette poignée de forme triangulaire se retrouve garnissant les baquets de bronze qui servaient d'étalons-mesures pour le jaugage des denrées sèches.

On les appelle des « seiers ». Ils proviennent de l'hôpital Saint-Jean-des-Enragés et datent de l'an 1280. Ils sont donc presque contemporains du cercueil princier.

EDITIONS DU TRIANON --	11, Rue de Cluny à PARIS (V ^e)
VIENT DE PARAITRE le quatrième volume de	
L'Œuvre de Restif de la Bretonne	
LA VIE DE MON PÈRE	
suivie de	
Lucille, Le Pied de Fanchette, La Fille naturelle, Adèle de C...	
Avec 6 gravures coloriées de Gaston Nick	
Une édition qui sera recherchée !	
DÉJA PARUS. — I. Les Nuits de Paris — II. Les Contemporains	
III. Le Pornographe	
POUR PARAITRE. — V. Le Ménage parisien — VI. Le Paysan	
et la Paysanne pervertis — VII et VIII. Monsieur Nicolas	
100 ex. sur Rives. Chaque volume	150 fr.
25 ex. sur Annam. Chaque volume	250 fr.
1500 ex. sur Marais. Chaque volume vendu isolément.	90 fr.
— pris en collection	75 fr.

furent retrouvés épars, dans un terrain remanié, le complément du premier squelette en même temps que des ossements à patine noire appartenant à plusieurs personnages.

Lorsque le premier de ces squelettes fut reconstitué

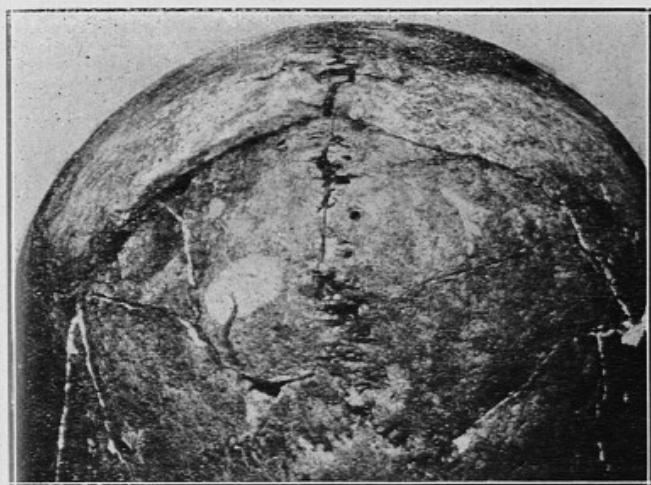


Fig. 6. — Crâne de Godefroid de Gaesbeeck. — Norma occipitalis. — Obélion très long. — Deux trous pariétaux asymétriques superposés.
Reconstitution et Photo du Prof. C. Nelis.

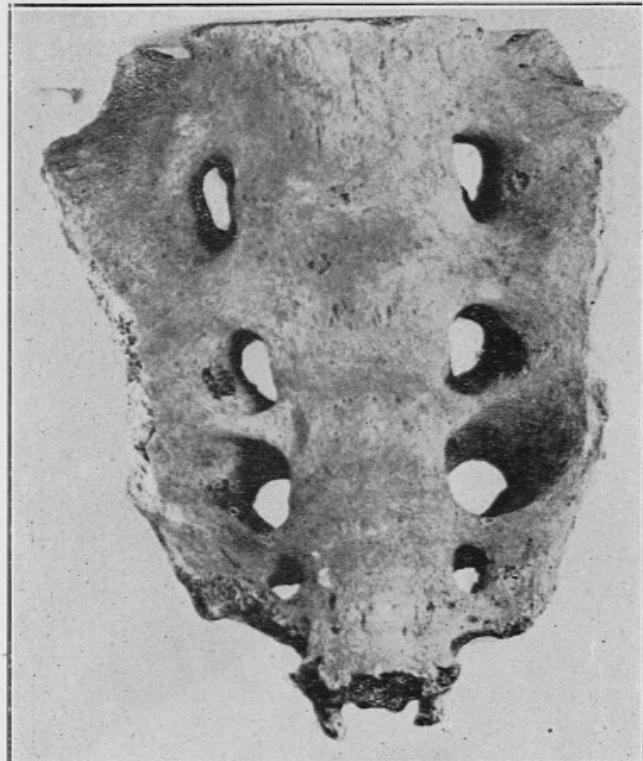


Fig. 7. — Godefroid de Gaesbeeck. — Face antérieure du sacrum. — Aplasie bilatérale. — Sacralisation de la première vertèbre coccygienne.
Photo C. Nelis.

dans l'officine du professeur Nelis, celui-ci ne put contenir son admiration. Nous venions, en effet, de mettre au jour le plus brabançon de tous nos princes. L'étude complète n'en n'est pas faite, mais d'ores et déjà, il nous est permis d'enregistrer sa haute taille qui dépassait 1 m. 81, sa brachycéphalie très prononcée (fig. 6), sa très considérable asymétrie sacrée ne portant pas tant sur les faces auriculaires, mais sur le corps lui-même ; l'existence de six au lieu de cinq vertèbres sacrées, par le fait de la soudure au sacrum de la 1^{re} vertèbre du coccyx : chez ses ancêtres cette sacralisation s'est arrêtée à mi chemin (fig. 7 et 8).

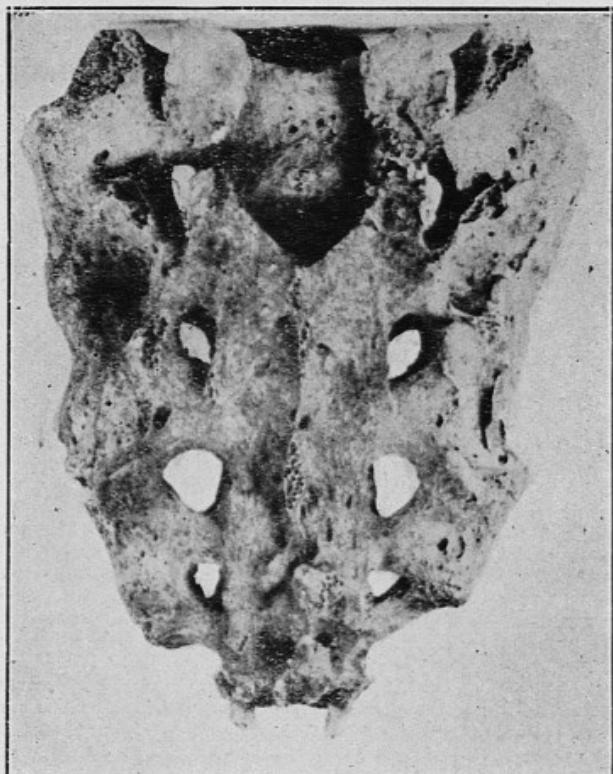


Fig. 8. — Godefroid de Gaesbeeck. — Face postérieure du sacrum. — A remarquer l'aplasie allant jusqu'à l'absence complète des lames de la première vertèbre sacrée. En bas, un cinquième trou sacré résultant de la sacralisation de la première vertèbre coccygienne.
Photo C. Nelis.

Mais voici la caractéristique la plus extraordinaire relevée sur l'ossature du sire de Gaesbeeck. Rappelons que son père, le Guerroyeur, avait perdu son humeur belliqueuse pendant les dernières années de sa vie, et que l'examen de son squelette a révélé la cause réelle de cette inactivité. Le duc était atteint de spondylose rhizomélique (type Pierre Marie), affection qui enlève à la colonne vertébrale sa mobilité, en soudant entre elles les vertèbres par ossification des ligaments qui les relient.

Or, le fils, mort au début de la quarantaine, accuse la même affection sur les dernières vertèbres dorsales (fig. 9).

Ajoutons encore que le prince porte jusqu'à l'exagération le caractère désigné par M. Nelis sous le nom de signe de Saint-Albert : c'est un prolongement inusité du

TRIDIGESTINE granulée DALLOZ
Dyspepsies par insuffisance sécrétoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL granulé DALLOZ
Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)



Fig. 9. — Godefroid de Gaesbeeck. — 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e vertèbres dorsales portant des lésions caractéristiques de la spondylose rhizomélique (type Pierre Marie).
Photo C. Nelis.

pariétal sur l'occipital, et qui fut le premier point de contact établi entre les squelettes des princes. Chez le sire de Gaesbeeck, comme d'ailleurs chez son frère Henri II, ce caractère s'accentue au point de former un os wormien (fig. 10 et 11).

LA REINE ALICE

Phalesius estime que le sarcophage de la reine Alice fut détruit au cours de quelque dévastation lointaine du monastère, en quoi il se trompe comme nous l'avons vu plus haut par la description qu'en donne l'épitaphier de la Bibliothèque Nationale de Paris (v. fig. 3). Mais après les troubles qui ravagèrent l'abbaye et son église en 1580, les moines découvrirent une sorte de monument en briques supportant une dalle bleue sans inscription ni dessin, et qu'ils abattirent au ras du sol. Or, en 1625, lorsqu'on renouvela la pavementation de l'église, il apparut que le susdit coffre reposait sur une pierre fracturée portant, tournée vers la terre, la statue gisante de la reine Alice. La princesse était vêtue avec les plus grandes modestie et simplicité pour autant que l'on en put juger d'une image dont la tête est séparée. Elle portait dans ses mains la couronne royale, indiquant ainsi qu'elle avait abdiqué son titre de reine en épousant un comte. Cette conjecture s'affermi davantage dans la pensée du chroniqueur lors-



Fig. 10. — Le sire de Gaesbeeck et le signe de Saint-Albert s'exagérant jusqu'à la formation d'un os wormien.

Photo C. Nelis.

qu'il fut mis en présence d'une tête de femme, taillée dans une pierre de même nature et qui semblait s'ajuster au personnage. Celle-ci était coiffée des ornements féminins convenant plutôt à une comtesse ou baronne. Soulevant cette pierre, achève Phalesius, nous l'avons, en attendant un monument plus digne, déposée à l'endroit désigné par les lettres A R A, *hoc est Aleydis Regina Angliae*.

Or, le plan tumulaire de l'église donne, comme lieu d'inhumation d'Alice, le centre du bras gauche du transept qui figure un carré parfait. Coupant donc cette partie par deux diagonales, leur point d'intersection occupe l'endroit précis indiqué par le document.

(A suivre)



Fig. 11. — Henri II et le signe de Saint-Albert s'exagérant jusqu'à la formation d'un os wormien.

Photo C. Nelis.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudelbert
Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entrérite. Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE — 118, Faubourg St-Honoré PARIS

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE — 1931

Soupe d'Heudelbert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON — 118, Faubourg St-Honoré PARIS

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION

AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS

Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION

Docteur MAURICE GENTY

Les anciens princes de Brabant Les exhumations d'Afflighem (suite)

par le Dr TRICOT-ROYER

Président-Fondateur de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine

A une profondeur d'un mètre nous trouvons un squelette absolument en place, admirablement conservé, mais dont la substance, hélas, est très friable. La pose du mort gardait une certaine grâce sépulcrale non encore



Fig. 12. — Tombe de la Reine Alice.
Photo Dom Germanus.

rencontrée jusqu'ici chez nos exhumés d'Afflighem. La tête appuyée sur la tempe droite s'incline vers l'épaule du même côté, et les avant-bras sont croisés sur la poitrine, le gauche passant par-dessus le droit. Les jambes sont parallèles et inclinées, elles, vers la gauche; l'en-

semble donnerait une impression de sommeil paisible, n'était la chute de la mandibule sur le sternum, détail déjà noté pour le prince Godefroid (fig. 12).

L'examen des os qui sont délicats sans être grêles, la taille de 1 m. 65 environ, et surtout l'examen du bassin nous donneront immédiatement l'impression qu'il s'agit ici d'une femme.

Vingt-deux clous en fer forgé, à tête plate, furent trouvés, fixés de part et d'autre, le long du corps. Leur position dans le sol donne au cercueil, complètement consommé, les dimensions suivantes : 0 m. 45 à la tête, 0 m. 40 aux coudes et 0 m. 37 aux pieds. Ceux-ci étaient loin d'atteindre le bout de la bière. Une charnière considérable fut trouvée surplombant l'épaule droite et formant un angle largement obtus. Elle est garnie de trois clous recourbés après fixation, ce qui permet d'évaluer à un demi-pouce (16 millimètres) l'épaisseur du bois. A 1 m. 20 vers les pieds se trouvait une deuxième charnière que le poids de la terre a fermée en un angle de 50°.

A la gauche du cadavre, au milieu du cercueil, à égale distance (0 m. 60) de chacune des charnières se trouvait un fermeoir de fer ouvert en un angle obtus, et d'une seule pièce. Le cercueil avait donc la forme d'un coffre oblong suivant les modèles et dimensions que je viens de décrire. Il se fermait au moyen d'un couvercle à faite probablement aplati. Ce couvercle était mobile sur deux charnières fixées le long de la droite, tandis qu'au milieu, à gauche, une seule pièce métallique, solidement enclouée, en assurait la fermeture.

Ce coffre ne portait pas de poignées. La princesse étant morte au couvent, le trajet court de la mortuaire à l'église peut expliquer l'absence de cet accessoire.

L'EXHUMATION DE HENRI II A VILLERS-LA-VILLE

Nous avons dit ailleurs, que lors de fouilles pratiquées dans l'ancienne abbaye de Villers, en 1895, on avait mis à nu un squelette qui fut identifié comme étant celui de Henri II. Il se trouvait entièrement enveloppé dans une gangue de plâtre, que l'on brisa, puis les os, parfaitement conservés, furent placés dans une boîte de bois grossier et remis dans le tombeau.

Or, pendant que nous nous occupions de la reine Alice à Afflighem, le professeur Nelis s'était rendu à Villers où il ne resta pas inactif comme le prouve le procès-verbal suivant :

L'an mil neuf cent trente, le cinq du mois de juillet, à 15 heures, M. le Docteur C. Nelis, Professeur de la Faculté de Médecine à l'Université de Louvain, a procédé à un examen sommaire du contenu de la tombe du duc Henri II de Brabant, dans un caveau de la première chapelle Est du transept de l'Eglise Abbatiale de Villers-la-Ville.

La dépouille mortelle reposait dans un cercueil grossièrement exécuté, en bois entièrement vermoulu.

Les ossements ont été enlevés pièce par pièce et déposés soigneusement dans une caisse garnie de foin.

La dite caisse a été confiée aux bons soins du gardien Jules Cocq.

M. le Docteur Nelis procèdera ultérieurement à une étude approfondie de ces ossements.

Etaient présents aux opérations :

M. Maertens, Directeur Général, Chef de Cabinet de M. le Ministre des Travaux Publics;
M. Huart C., Architecte principal des Bâtiments Civils;
M. J. Cocq, Gardien des ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville;
M. le Comte du Monceau de Bergendael;
M. le Docteur Boulanger, de Villers-la-Ville.

Fait à Villers-la-Ville, le 5 juillet 1930.

Et le lundi suivant, 7 juillet, M. Nelis a transporté lui-même ces ossements à Louvain.

Si nous avons ajouté à nos exhumés d'Afghem le squelette de Villers c'est parce que les caractères communs à la famille ducale se multiplient, à mesure que leur liste s'allonge.

Nous allons encore en citer quelques-uns parmi les plus frappants, que veut bien nous décrire le professeur Nelis :

Les figures 13 et 14 concernent les fémurs du Barbu et de sa fille, la reine Alice.



Fig. 13. — A gauche, le fémur droit de Godefroid le Barbu. — A droite, un fémur quelconque. Photo C. Nelis.

La figure 13 montre, à droite de l'observateur, un fémur quelconque d'Afghem sur plan horizontal, le plan de l'axe du col fait un angle avec l'horizontal (angle de déclinaison du fémur). A gauche, le fémur droit de Godefroid le Barbu; l'angle de déclinaison est nul, la tête du fémur touche le plan horizontal.

La figure 14 montre, à droite, le même fémur que dans la figure précédente. A gauche, le fémur gauche d'Alice, reine d'Angleterre; l'angle de déclinaison est nul comme chez son père. Les deux fémurs de cette figure ayant la même longueur, on peut se rendre compte de la gracilité du fémur féminin.

Nous savons, d'après les recherches faites sur Godefroid II, Godefroid III, Henri II et Saint Albert, qu'il existe chez tous les quatre : 1^o des restes de la suture métopique; 2^o des striations et ondulations sur la glabellae; 3^o une déviation de la suture internasale; 4^o un empiètement des os nasaux sur le frontal (l'extrémité

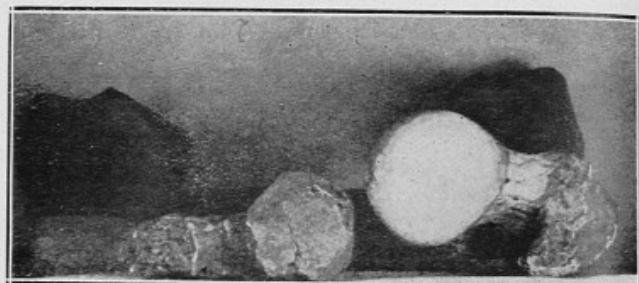


Fig. 14. — A gauche, le fémur gauche de la reine Alice. — A droite, le fémur quelconque. Photo C. Nelis.

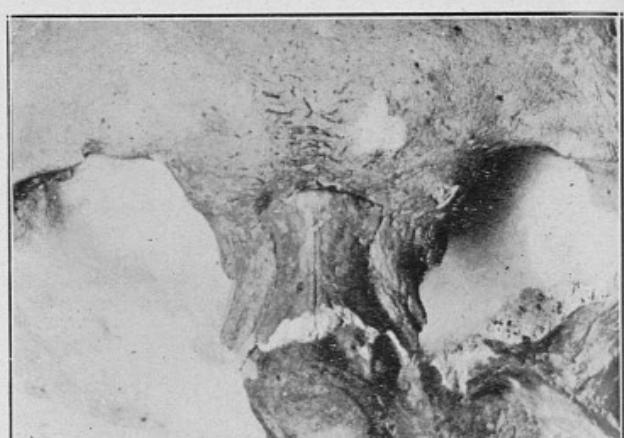


Fig. 15. — Le nez de Godefroid le Barbu. Photo C. Nelis.

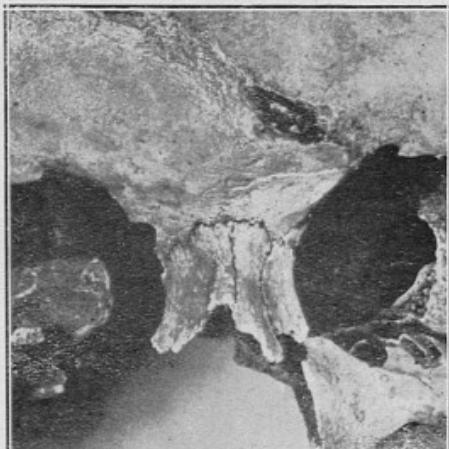


Fig. 16. — Le nez de la Reine Alice. Photo C. Nelis.

supérieure des os nasaux est en quelque sorte encastrée dans une mortaise de l'incisure nasale du frontal). On retrouve la même chose, et d'une manière très nette, chez Godefroid le Barbu (fig. 15) et chez sa fille, la reine Alice (fig. 16).



Chez Godefroid de Gaesbeeck (fig. 17) et son frère Henri II (fig. 18), on distinguera les mêmes particularités. Toutefois, la mortaise frontale est moins accusée et sa forme carrée primitive devient ici plutôt triangulaire.

Le détail le plus remarquable à signaler, c'est la complication de la suture internasale. Simple chez les ascen-

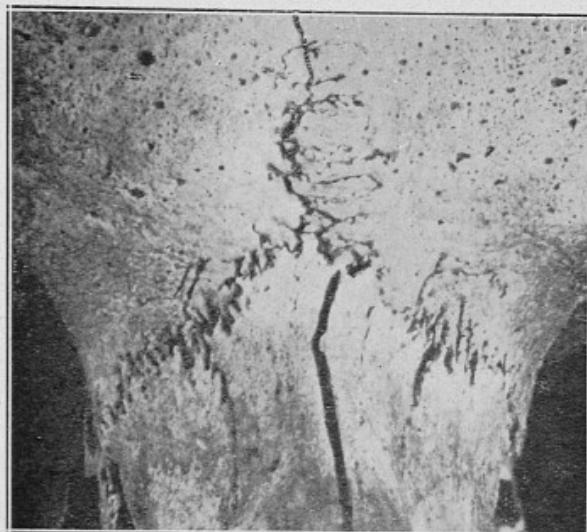


Fig. 17. — La suture internasale de Godefroid de Gaesbeeck
Photo C. Nelis.

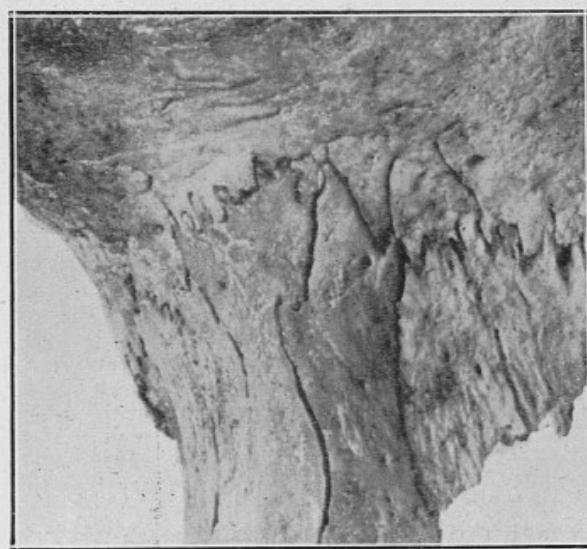


Fig. 18. — Henri II. Sa suture internasale.
Photo C. Nelis.

dants, ici elle est double, elle dévie d'abord à droite puis à gauche, l'angle supéro-interne de l'os nasal droit est pincé entre l'os nasal gauche et le frontal.

Chez Godefroid de Gaesbeeck cet angle reste encore indépendant. Chez Henri II, au contraire, la complication va plus loin, jusqu'à la formation d'un os wormien sutural frontal.

Enfin, Godefroid II porte une suture lambdoïde gauche en dent de scie et ce caractère se retrouve chez Saint Albert de Louvain et sur le crâne X d'Affligem (fig. 5 et 19). Chez la reine Alice la même disposition se constate encore malgré la synostose avancée. De plus, l'extrémité inférieure de la suture lambdoïde, à son départ de l'asté-
rion, est plutôt droite, formant une espèce de barre que



Fig. 19. — Godefroid II. — Suture lambdoïde gauche en dent de scie
Photo C. Nelis.



Fig. 20. — La Reine Alice. — Suture lambdoïde gauche en dent de scie et barre.
Photo C. Nelis.

l'on retrouve nettement visible chez son neveu Godefroid III (fig. 20). (Voir aussi *Esculape*, 1930, n° 6, p. 183).

Et ainsi, à l'heure précise, nos plus vieux ducs, lointains auteurs de nos libertés, sont sortis de leurs tombes, pour fêter avec nous, et illustrer de leur présence, le centenaire de notre indépendance nationale.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES — AMPOULES A 2^{cc} — AMPOULES B 5^{cc}

Silicyl *Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux*
COMPRIMÉS — AMPOULES 5 ^{cc} INTRAV.

Bichat, élève de Desault

Bichat, après avoir suivi, au Grand Hôtel-Dieu, les leçons de Marc-Antoine Petit, avait dû quitter Lyon avant le siège. Il fut incorporé dans l'Armée des Alpes et envoyé à l'hôpital de Bourg où il resta un peu plus de six mois. Licencié le 22 ventôse an II, « vu la diminution des besoins », il revint à Poncin, et eut alors, ainsi que les siens, maille à partir avec les patriotes.

On a même prétendu que c'est pour échapper à leurs vexations qu'il serait alors venu à Paris. Le Dr Jean Kervella, qui vient d'écrire une thèse sur *La vie et l'œuvre de Bichat* (Vigné, édit.) ne le croit pas et voici le passage de son intéressant travail où il évoque les premières années de Bichat à Paris :

« Les lettres de Bichat qui ont été publiées ne nous le montrent pas du tout préoccupé par le souci de fuir, tandis qu'au début de l'été 1794, il gagnait Paris. Au lieu de prendre la route directe de Dijon, il suivit celle qui côtoie la première chaîne du Jura et s'arrêta deux jours à Lons-le-Saunier chez une amie de ses parents, Mme Gay, où il fut comblé de « politesses et d'amitié ». A partir de Dijon, il eut beaucoup de peine à se procurer des subsistances qu'il fallait aller réclamer aux municipalités. Et le voyage dura plus longtemps qu'il ne l'avait escompté, sans autre incident cependant que la perte d'une ceinture oubliée dans une auberge.

A Paris, Bichat retrouva son oncle, sa tante et son cousin Buisson qui avaient quitté Lyon au moment du siège. Il prit pension chez eux et trouva dans son cousin Buisson, étudiant en médecine comme lui, un précieux guide qui devint par la suite un collaborateur fidèle.

Au moment où Bichat arrivait à Paris, une ère nouvelle s'ouvrait pour la médecine; et, sur les ruines des vieilles institutions effondrées dans la tourmente révolutionnaire, se reconstituait un édifice plus conforme aux mœurs issues de la Révolution, plus en rapport avec l'état de la science et avec la soif de progrès qui tourmentait les jeunes générations.

Les universités, les sociétés savantes avaient été supprimées et si Fourcroy était à la veille de lire son rapport sur la réorganisation de l'enseignement de la médecine, aucun cours officiel n'existaient encore et les étudiants qui voulaient s'instruire n'avaient d'autre ressource que de s'attacher à quelque maître des hôpitaux.

Desault était le plus en vue. Nommé en 1785 à l'Hôtel-Dieu, il y avait créé un enseignement jusqu'alors inexistant :

« Dès que Desault parut, dit Bichat, ce vaste abîme où allait auparavant se perdre la foule des malades, inutile à l'art et ignorée des artistes, devint un dépôt ouvert de toutes parts à l'observation et où l'instruction multipliée sous mille formes, attira ce grand nombre d'élèves que l'envie d'apprendre attachait depuis longtemps à Desault. L'enseignement de la chirurgie, alors réservé dans l'école, s'y traînait sur une suite de théories, plus souvent nées dans le cabinet qu'auprès du lit des malades, moins fidèles images de la nature que fruits brillants de l'imagination. L'élève qu'elles avaient formé, habile à discourir, novice à pratiquer, n'avait pour se diriger dans le traitement des maladies qu'une expérience longtemps composée de ses fautes et de ses méprises. Desault con-

çut qu'il avait à suivre une route opposée, et que, pour être utiles, ses leçons devaient être moins un traité qu'une démonstration des maladies, une inspection raisonnée plutôt qu'un ensemble de préceptes... L'enseignement de l'Hôtel-Dieu fut dirigé d'après ces considérations. Il offrit la première clinique externe qui ait existé en France, et la mieux combinée qui ait encore été établie en Europe. Chaque description y était animée par la présence de l'objet décrit. Chaque opération y offrait aux yeux ce qu'ordinairement on ne présente, dans les cours, qu'à l'imagination ».

Quoique marié et ayant son appartement rue de la Harpe, Desault couchait régulièrement à l'Hôtel-Dieu, afin de pouvoir, au besoin, donner ses secours aux malades pendant la nuit. Toujours le premier à la visite du matin, il la terminait ordinairement à huit heures, pour passer à l'amphithéâtre où se réunissaient tous les élèves internes et externes :

« La séance s'ouvrait, dit Bichat, par une consultation publique et raisonnée, où n'étaient admis que les malades indigents du dehors. Le chirurgien en chef les interrogeait sur les causes, l'époque, les phénomènes de leur maladie; faisait remarquer l'analogie de ce qu'il observait avec le récit du malade, et après avoir établi les indications curatives, indiquait les prescriptions convenables.

« Les élèves de l'hospice lisaient ensuite l'observation exacte et détaillée de tous les malades intéressants qui devaient sortir dans la journée et dont le pansement avait été confié à leurs soins. Chacune de ces observations était le résultat de notes prises chaque jour au lit du malade, et formaient, ajoutées les unes aux autres, un tableau précis des progrès de la maladie. En s'instruisant eux-mêmes les élèves contribuaient ainsi à l'instruction de leurs camarades.

« La troisième et la principale partie de la leçon était consacrée aux opérations. Chacune était précédée d'une dissertation sur l'état du malade, sur les suites probables de l'opération, sur les moyens de rendre les suites moins fâcheuses, sur le procédé opératoire.

« On transportait ensuite le malade à l'amphithéâtre où Desault l'opérait en présence de tous les élèves, aidé par les chirurgiens de la maison. Aux opérations succédaient des détails raisonnés, donnés par le professeur, soit sur les maladies existantes dans l'hospice, soit sur la situation des malades opérés les jours précédents.

« L'ouverture des cadavres qu'exigeaient les progrès de l'art ou l'enseignement des élèves, formait un des derniers objets de la séance qui était terminée par une leçon dogmatique sur un point particulier de pathologie ».

Bichat suivit cet enseignement dès son arrivée à Paris, sans autre dessin, dit son cousin Buisson, que celui « de se perfectionner et d'aller ensuite dans les armées, où l'on trouvait avec l'occasion de pratiquer, plus de sûreté personnelle que dans tout autre séjour ».

Mais une circonstance fortuite qui se présenta devait décider de l'avenir de Bichat.

« C'était, dit Buisson, un usage établi dans l'école de Desault que certains élèves choisis se chargeassent de recueillir, chacun à son tour, la leçon publique, et de la rédiger en forme d'extrait. On lisait cet extrait le lendemain après la leçon du jour, et cette lecture authentique, présidée par le chirurgien en second, avoit le double avantage de représenter une seconde fois aux élèves les utiles préceptes dont ils devoient se pénétrer, et de suppléer à l'inattention assez ordinaire de la multitude

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHIE D'ART
TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES
122, Rue La Fayette, PARIS — Tel. Prov. 07.92
Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au *Progrès Médical*.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques
Liquide — A chacun sa dose

dans une première leçon. Un jour où Desault avoit disserté long-temps sur la fracture de la clavicule, et avoit démontré l'utilité de son bandage en l'appliquant en même temps sur un malade, l'élève qui devoit recueillir ces détails se trouva absent. Bichat s'offrit pour le remplacer. La lecture de son extrait causa la plus vive sensation. La pureté de son style, la netteté et la précision de ses idées, l'exactitude scrupuleuse de son résumé annonçoient plutôt un professeur qu'un élève. Il fut écouté avec un silence extraordinaire, et sorti comblé d'éloges, couvert d'applaudissements réitérés... A peine Desault eut-il appris par le citoyen Maunoury, chirurgien en second, l'anecdote que je viens de raconter, qu'il fut impatient de connaître Bichat, et dès les premiers entretiens, il jugea avec tant de sagacité ce qu'il pouvoit devenir un jour, qu'il ne balança pas à lui offrir sa maison et à le traiter comme un fils, le destinant dès lors à lui succéder dans sa réputation ».

Cet incident modifia complètement les projets de Bichat qui songea alors à un autre avenir que celui de chirurgien aux armées.

« Je suis, écrit-il à ses parents, le 23 fructidor an II, décidément fixé à Paris pour bien longtemps, et placé à l'hôpital comme surnuméraire, j'aurai bientôt une place réelle. Je suis toujours où j'en étais, mais le départ prochain de quelques chirurgiens pour l'armée va amener mon tour, que le citoyen Desault hâte le plus qu'il lui est possible. Peut-être même irai-je demeurer chez lui où j'aurais ma table et ma chambre; et alors je n'entrerai pas à l'hôpital. Je préférerais ce dernier parti, parce que l'emploi qu'il veut me donner tourne entièrement à mon instruction, c'est de l'accompagner en ville dans toutes les opérations qu'il va y faire et de travailler sous lui sur les matières qu'il approfondit pour un ouvrage qu'il a en vue...

« J'ai été obligé d'acheter ces jours passés une trousse d'instruments qui me seront désormais indispensablement nécessaires. C'a été un objet de plus de 100 l., ce qui a diminué un peu ma petite somme. Mais c'est une dépense qu'il aurait fallu faire tôt ou tard et à laquelle je ne serai pas obligé de revenir.

« ...Comme je passerai l'hiver et au-delà à Paris, je joins à ma lettre une petite note des objets qui me sont nécessaires. Je vous prie d'en faire un paquet que vous renfermerez dans une caisse pour la mettre à la diligence à Bourg, et si vous voulez vous affranchirez le port. Comme il y aura plusieurs choses dont j'aurai besoin bientôt, veuillez avoir la bonté de me la faire passer dans le plus court délai, je serais bien aise de pouvoir la recevoir dans une quinzaine de jours. En l'arrangeant tout de suite je pourrais bien l'avoir à cette époque.

« ...Comme il est assez difficile d'avoir ici des souliers, mettez-en une paire dans mon paquet si Jentet peut le faire et qu'il ait ma mesure.

« P. S. — J'ai fait faire une anglaise de mon drap; avec les boutons, les garnitures et la façon, j'en ai été pour 30 l. Mon chapeau ne valant plus rien, j'en ai acheté un aussi qui m'a coûté 27 l. ».

Dans une autre lettre, datée du 10 vendémiaire an III, il demande des livres et quelque argent en même temps qu'il explique ses dépenses à ses parents qu'il sait peu fortunés :

« Mon cher père,

« Je reçus hier soir votre lettre et je m'empresse d'y répondre comme vous me l'avez marqué. Les livres que je vous demande sont la plupart scolastiques destinés à être portés souvent en différents endroits; ceux d'anatomie à être ordinairement à l'amphithéâtre; c'est pourquoi je ne puis raisonnablement les prendre dans la bibliothèque du citoyen Desault qui me fournit tous ceux dont je n'ai besoin que dans ma chambre. Quant au port, puisque celui de ma malle qui pesait près d'un quintal, n'a coûté que 28 l., celui-ci ne doit pas revenir bien cher. Je vous prie donc de les joindre à mon paquet. Je vous remercie bien de la montre que vous avez eu la complaisance de m'acheter, ainsi qu'à mon frère. Je crois qu'il n'y aura aucun danger de la mettre dans le paquet, et puisque vous voulez bien aussi me faire passer quelqu'argent, vous pourriez le mettre dans un des volumes, confondu parmi les autres, et que vous m'indiqueriez dans votre lettre d'avis;

cela vous gêne sans doute, mais j'espère qu'après cette fois, je ne serai de quelque temps dans le cas de vous en demander.

« Je demeure habituellement depuis dix jours, chez un malade en ville que le Docteur Desault a opéré de la pierre. J'y mange, j'y couche et n'en sors que pour mes pansements, et la leçon de l'hôpital; du reste j'y ai tout le temps à moi, et je l'employe à travailler. J'y serai encore quelques jours, et je ne sais si cela me rapportera quelque chose.

« ...Ce que vous m'enverrez va bien vous gêner; je le sens bien, mon cher père, mais croyez que pour moi je ne dépense que le strict nécessaire; je n'ai d'ailleurs pas le temps de faire d'autres dépenses. Voici les principales que j'ai faites depuis mon arrivée :

Pour menus frais du cours de chirurgie....	10 l.
Chapeau	28 l.
Façon, fourniture d'habit	30 l.
Trousse et quelques instruments	100 l.
Souliers	15 l.

AGOCHOLINE

du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

Pour ma chambre (3 mois)	60 l.
Voyage et arrivée	80 l.
Etc., Etc., Etc.,	

« J'ai appris chez mon oncle, ce que j'avais un peu négligé jusqu'ici, à mettre de l'ordre dans mes affaires, à avoir un livre de compte et à savoir mes dépenses. Vous voyez que celles que j'ai faites étaient indispensables; je ne parle pas de celles plus minutieuses dont la somme n'est pas très considérable.

« Il paraît que vous n'avez pas reçu la lettre que je vous ai écrite dernièrement, depuis celle à laquelle vous répondez. Je vous prie de joindre à mes livres la *Pathologie d'Hevin* et quelques papiers de chirurgie qui sont dans le tiroir d'en haut de ma commode. Veuillez les joindre aussi à mon paquet. Je vous prie de bien y mettre tout ce que je vous demande par ma lettre, et de me l'envoyer le plutôt (*sic*) que vous pourrez. J'en ai un pressant besoin pour plusieurs articles ».

Trois semaines après, une autre lettre pour dire aux siens qu'il habite chez Desault depuis le 10 vendémiaire :

« Je suis placé chez le citoyen Desault où j'ai ma table et mon logement, quoique toujours employé à l'hôpital. J'y ai tous les moyens possibles d'instruction, et vous devez penser que je ne les laisserai pas échapper; cette place est infiniment préférable à celle que j'aurais eu à l'Hôtel-Dieu, qui ne m'aurait procuré que le même bénéfice; celle que j'y occupe maintenant n'est pas lucrative; peut-être dans quelque temps pourra-t-elle le devenir?

« Comme l'occasion se trouve favorable, je rendrai ainsi pour mon compte 300 l.; j'espère que de longtemps à présent je ne serai dans le cas de vous demander; je pourrai gagner quelque chose en voyant des malades; avec ce que vous m'enverrez d'habillement il ne manquera très peu; je ne serai pas dans le cas de faire de la dépense; ainsi je ne vous seray nullement à charge. J'ai acheté des bas comme vous me l'aviez marqué; ils sont en coton et m'ont coûté 12 l. la paire.

« Toutes les dépenses que j'ai été obligé de faire depuis mon arrivée ne m'ont pas laissé grand chose de la somme que vous m'aviez donné; surtout lorsque j'ai eu payé à mon oncle ma pension, ça été sur le pied qu'il vous l'avait marqué; j'en aurais le double partout ailleurs ».

.

Quelques semaines après cette lettre, le 14 frimaire an III, Desault était nommé professeur de clinique externe à l'Ecole de Santé. Cette nomination ne put le consoler de la nouvelle organisation qui heurtait toutes ses idées; idolâtrant la chirurgie, n'aimant pas la médecine, il ne pouvait voir sans chagrin leur réunion et il en murmura hautement.

Depuis sa détention, en mai 1793, il avait conservé un fond de tristesse qui s'augmentait avec les calamités publiques. La journée du 1^{er} prairial affecta profondément son âme. Dès ce moment, il ne fit plus que languir et tomba dans un abattement dont ses élèves furent alarmés.

Dans le courant de mai 1795, devant la situation la plus déplorable où se trouvait le fils de Louis XVI, les comités eurent recours à Desault. Ce dernier, après avoir examiné l'enfant ne dissimula pas aux commissaires qu'ils avaient trop tardé à l'envoyer auprès de lui; que l'état de dépitement rendait la guérison presque impossible;

il proposa de prendre sur le champ le parti de faire transporter le malade à la campagne.

Les comités ne prirent aucun parti sur ces propositions. Desault n'en continua pas moins ses visites au prisonnier; la dernière qu'il lui fit eut lieu le 30 mai. Le soir même, il était pris d'une fièvre intense. Une saignée au pied fut pratiquée, d'après l'avis de Chopart, dans la crainte d'une inflammation au cerveau. Corvisart vint le lendemain et trouva son ami dans le délire; malgré tous les traitements: cordiaux, stimulants, vésicatoires largement étendus, la maladie fit de rapides progrès. Et Desault mourut le 13 prairial (1^{er} juin) 1795, à dix heures du soir, dans cet appartement du 18, « Enclos de la Raison », où Bichat devait mourir sept ans plus tard.

Madame Desault ne voulut pas que Bichat quittât la maison où il venait de passer près d'une année; son appartement resta celui de Bichat, qui put même, cinq ans après, en faire profiter son frère venu à Paris chercher une place dans les Eaux et Forêts.

Desault avait créé le *Journal de Chirurgie*; c'était la première feuille périodique consacrée principalement à la pathologie externe; elle reçut du public l'accueil le plus favorable. Paraissant tous les quinze jours, en une feuille in-8° de 32 pages, et ayant pris pour épigraphie cette maxime : *Occidit qui non servat*, son premier numéro porte la date : janvier 1791. Il comprend en tout 46 numéros, formant 4 volumes. Jusqu'au numéro de la deuxième quinzaine de septembre 1792, le journal est en propre l'œuvre de Desault; mais à cette époque la publication de la feuille fut interrompue et ne fut reprise qu'après la délivrance de Desault.

Bichat s'en vit confier la rédaction et donna au journal de son maître plusieurs articles, presque tous sans signature, mais que l'on reconnaît aisément par la forme et le style. Après la mort de Desault, la feuille vécut sous la direction principale de Xavier qui y donna plusieurs mémoires « tous puisés en partie dans les papiers laissés par le chirurgien de l'Hôtel-Dieu ». L'élève voulait ainsi que Desault mort revécut dans son œuvre et son premier soin fut de lui consacrer une notice historique dans le tome IV (p. 195) ».

Moncey juge au procès de Ney

Le 21 août 1815, Gouvier-Saint-Cyr, ministre de la guerre, constituait pour le jugement spécial du maréchal Ney un conseil de guerre formé de maréchaux et de généraux, présidé par le maréchal Moncey, duc de Conégliano. Celui-ci, n'osant d'abord répondre par un refus formel, invoqua des raisons de santé et envoya au ministre un certificat rédigé par Tissot, le chirurgien franc-comtois, qui venait de faire une souscription pour élever un monument à Pichegrui.

CERTIFICAT D'INFIRMITÉ

Je soussigné, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur en médecine, ancien officier de santé en chef des armées, en retraite, certifie que son Excellence Monseigneur le Maréchal Moncey a perdu, il y a environ six ans, l'usage de l'œil gauche, resté totalement flétri, et toujours larmoyant, à la suite d'une ophtalmie grave, accom-

DEMANDEZ A VOTRE LIBRAIRE

LES VOLUMES DE LA

Collection "Les Beaux Pays"

Chaque volume, prix : 30 francs

(Editions J. REY, Grenoble)

Grenoble Capitale des Alpes - Aux Lacs Italiens - Au Gai Royaume de l'Azur - Au Pays de Saint-François d'Assise - Au Mont-Blanc - Au Cœur de la Savoie - La Route des Alpes - La Belgique (t. I). - La Belgique (t. II) - La Route des Dolomites - Rome - La Corse - En Touraine et sur les bords de la Loire - Venise et ses lagunes - La Normandie - Florence - La Côte d'Argent - La Côte et le Pays Basques - Le Béarn - Les bords du Rhône - Lourdes et les Pèlerinages de la Vierge - Le Maroc - Les Alpes Françaises à vol d'oiseau - L'Ile de France - Paris - Suisse. - I. En Bretagne - Le Languedoc Rouge. Coll. " SITES ET MONUMENTS " : Le Pays de Chartrouse. Prix: 24 fr. - Le Mont Saint-Michel. Prix: 20 fr. - Carcassonne. Prix: 24 fr.

pagnée d'ulcération à la conjonctive et à la cornée, d'où il est résulté un engorgement permanent dans cet organe; que cette maladie inflammatoire de l'œil gauche, souvent sujette à récidive, et qui étend ordinairement ses accidents à l'œil droit, attaque de nouveau Monsieur le Maréchal depuis quelques jours.

En conséquence, j'estime que Monsieur le Maréchal doit, outre le traitement médical et le régime que je lui ai prescrits, observer le repos parfait du corps, et surtout de l'organe de la vue en s'abstenant de faire des lectures un peu longues, et enfin de ne point s'exposer à l'air, jusque après la cessation des accidents qu'il éprouve (1).

Paris, le 22 août 1815.

TISSOT.

Le ministre n'admettant pas pareil prétexte, Moncey envoya au roi une lettre superbe dont la reproduction fut interdite par la police et qui ne fut publiée que plus tard dans les journaux américains.

« Je n'entre pas, disait-il, dans la question de savoir si le maréchal Ney est innocent ou coupable. Votre justice et l'équité de ses juges en répondent à la postérité qui pèse dans la même balance les rois et les sujets ».

Mais, allant droit au fait, il s'écriait : « Eh quoi ! le sang français n'a-t-il pas assez coulé ? Nos malheurs ne sont-ils pas assez grands ? L'avilissement de la France n'est-il pas porté à sa dernière période ? Et c'est lorsqu'on a besoin de rétablir, de restaurer, d'adoucir et de calmer, qu'on nous propose, qu'on exige de nous des proscriptions ? Ah ! Sire, si ceux qui dirigent vos conseils ne voulaient que le bien de Votre Majesté, ils lui diraient que jamais l'échafaud n'a fait d'amis. Croient-ils donc que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent ? Sont-ce les alliés qui exigent que la France immole ses citoyens les plus illustres ? Mais, Sire, n'y a-t-il aucun danger pour votre personne et votre dynastie à leur accorder ce sacrifice ? » Il décrivait alors les exigences de ces alliés qui s'étaient présentés d'abord en amis et qui, après les spolia-

tions, voulaient maintenant les têtes de ceux dont il ne pouvaient prononcer le nom sans se rappeler leur honte.

« J'irais par ma présence, ajoutait-il, sanctionner un assassinat ?... Il ne reste plus à ma malheureuse patrie qu'une ombre d'existence, et j'irais associer mon nom à celui des oppresseurs ? Le trône des Bourbons est menacé par ses propres alliés, et j'irais en saper les fondements ? Non, Sire, et vous-même, vous ne désapprouverez pas ma résolution. Vingt-cinq ans de travaux glorieux ne seront point ternis en un jour ; mes cheveux blanchis sous le casque ne deviendront pas sur mon front la marque de l'infamie.

...Moi ! j'irais prononcer sur le sort du maréchal Ney ? Mais, Sire, permettez-moi de demander à Votre Majesté où étaient les accusateurs, tandis que Ney parcourait tant de champs de bataille ? L'ont-ils suivi et accusé pendant vingt-cinq ans de dangers et de travaux ? Ah ! si la Russie et les alliés ne peuvent pardonner au vainqueur de la Moskowa, la France peut-elle oublier le héros de la Bérézina ?... C'est au passage de la Bérézina, Sire, c'est dans cette malheureuse catastrophe, que Ney sauva

les débris de l'armée ; j'y avais des parents, des amis, des soldats enfin, qui sont les amis de leurs chefs. Et j'envirai à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie, tant de familles leurs fils, leurs époux, et leurs parents !... Excusez, Sire, la franchise d'un vieux soldat qui, toujours éloigné des intrigues, n'a connu que son métier et sa patrie. Il a cru que la même voix qui a blâmé les guerres d'Espagne et de Russie, pouvait aussi parler le langage de la vérité au meilleur des rois, au père de ses sujets. Je ne dissimule pas qu'auprès de tout autre monarque ma démarche aurait été dangereuse. Je ne dissimule pas non plus qu'elle peut m'attirer la haine des courtisans, mais si en descendant dans la tombe je puis, avec un de vos illustres amis, m'écrier : « Tout est perdu, fors l'honneur ! » alors je mourrai content ».

Quelle fut la réponse du roi ? Une ordonnance, en date du 29 août, destitua le maréchal Moncey pour son esprit de résistance et d'indiscipline et le frappa de trois mois d'incarcération. Et ce n'est que le 5 mars 1810 que Moncey rentra à la Chambre des Pairs.

(1) Archives du Ministère de la Guerre



Portrait de Moncey.

TRIDIGESTINE *granulée DALLOZ*

Dyspepsies par insuffisance sécrétatoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL *granulé DALLOZ*

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

La littérature alpestre en France et en Angleterre aux XVIII^e et XIX^e siècles



Deveria. — Promenade sur le Leman.
Collection de M. P.-L. Bader.

On a beaucoup écrit sur la littérature de montagne et sur son histoire, mais des études de détails sans plus. Mademoiselle Claire-Eliane Engel a voulu établir l'évolution générale du sentiment de la montagne dans la littérature. Et dans son travail, qui est une thèse de doctorat ès-lettres, elle montre que l'évolution du sentiment de la montagne est un fait européen, un écho des grandes manifestations de la pensée qui transforment les données littéraires au cours des siècles (1).

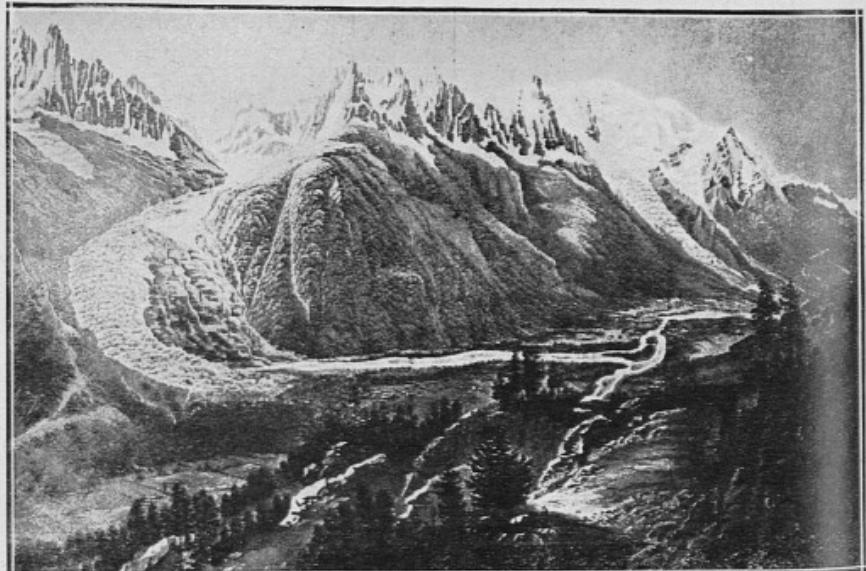
Son livre étudie la période qui va de 1685, point le plus bas de la courbe littéraire, à 1868 où le motif atteint son plein développement.

Peu de motifs littéraires ont eu ce remarquable passé. On y sent une véritable lutte contre la fatalité, la force d'inertie. Aucune victoire n'a été définitive ; aucune défaite n'a été finale. C'est une leçon d'optimisme

qui se dégage de cette patiente évolution au rythme rompu. A tout instant, un élément de passion presque mystique a transformé en incantation une page qui, sans cela, n'aurait été qu'une dissertation correcte et harmonieuse. C'est cette note personnelle, profonde, vibrante, qui rend si attachants les ouvrages consacrés à la montagne. Un thème pareil a soulevé plus d'enthousiasme chez ses admirateurs — et même chez ses détracteurs — que bien d'autres sujets.

Ceci pourtant n'a pas été suffisant pour donner à la montagne un plein droit de cité dans la littérature. Mais on ne peut qu'être frappé par la valeur psychologique de l'évolution de ce thème et par la hauteur d'inspiration qu'il a atteinte.

(1) Un volume in-8, 22 pl. hors-texte. Dardel, éditeur. Chambéry.



Lory fils. — La vallée de Chamonix en 1815.
Collection F. et Ch. Charles-Roux.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
REC. COM. S.É. 63.350

Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entrérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

REC. COM. S.É. 63.350

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Le Docteur Léon DUFOUR

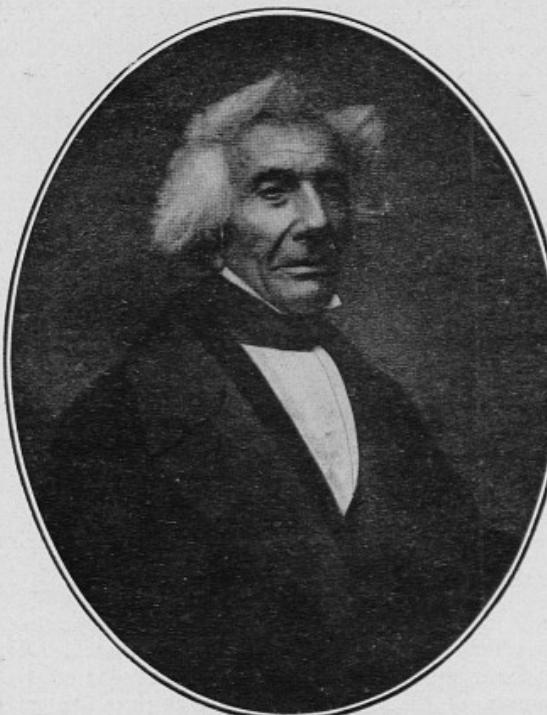
Médecin et Naturaliste
(1780-1865)

Au printemps de l'année 1865, au moment où il atteignait ses 85 ans, le Docteur Léon Dufour, médecin et naturaliste, sentant la mort toute proche, parcourait une fois de plus par le souvenir son long passé et déclarait à ses enfants et à ses amis : « Si j'avais à recommencer ma vie, je vivrais comme j'ai vécu. » Cette existence, il pouvait en être satisfait et elle paraît captivante et exemplaire, telle qu'il l'a racontée dans ses passionnantes « Souvenirs d'un Savant Français. A travers un Siècle. Science et Histoire. » (1) publiés par ses fils, en 1888, d'après ses manuscrits.

C'était un Gascon de pure race, de si pure race que, né un demi-siècle plus tôt, il aurait été admis de droit dans ce Bataillon des Chasseurs Cantabres, où seuls pouvaient servir comme officiers les jeunes gens originaires des pays au sud de l'Adour ou bien de l'Armagnac. Il était né le 11 avril 1780, à Saint - Sever - Cap - de - Gascoigne, (2) capitale de la Gasogne propre ou Chalosse, charmante petite ville qui, perchée sur un éperon, entre Adour et Gabas, un de ses affluents de gauche, plonge au Nord, par delà le fleuve, sur la plaine sombre et sans limites visibles de la Lande, et contemple vers le Sud, dans toute sa splendeur, au-dessus des harmonieux coteaux de Chalosse et de Béarn, la haute chaîne

(1). — J. Rothschild Editeur. Paris. 13, rue des Saints-Pères. 1888. Ces Souvenirs avaient d'abord paru dans la Gazette des Hôpitaux (1884-1886).

(2). — Et non à Agen, comme l'a écrit M. Cathelin à propos de son élève Laboulbène (Progrès Médical, Supplément illustré, 1930, N° 4, p. 27), le confondant sans doute avec son ami Bory de Saint-Vincent, officier et naturaliste.



J. M. Léon Dufour.

dentelée, toute bleue et blanche, des Pyrénées. Médecin et naturaliste, il fut l'un et l'autre passionnément et, nous allons le voir, tout dans sa jeunesse devait l'orienter vers cette double carrière.

Médecin, il comptait dans ses descendants quatre médecins ou chirurgiens : grand-père, grand oncle, père et oncle. Son grand-père paternel, Frix Dufour (3), après avoir pris part à la bataille de Malplaquet (1709), était venu exercer à Crémens, entre Nogaro et Le Houga, en pays d'Armagnac ; il y mourut en 1763, laissant deux fils, l'un et l'autre médecins. L'aîné, père de notre héros, Charles Dufour, ayant fait ses études à Toulouse, où il eut pour condisciple Portal, puis à Montpellier, où il fut l'élève de Bordeu, vint s'installer à Saint-Sever ; il y succédait à son oncle le Docteur Lavernhe, qui l'avait encouragé et secouru financièrement au cours de ses études ; il y mourut à l'âge de 76 ans, en fin janvier 1814, entre les mains du

(3). — Ce prénom de Frix précise à lui seul le pays d'origine de ce Gascon d'Armagnac, c'est celui du Saint vénéré dans le pays d'Armagnac, pour avoir il y a de cela douze siècles, dans cette région, assuré le salut de la France.

A travers l'Armagnac le plateau de Lannemezan projette vers le nord un éperon, qui sépare les bassins de la Garonne et de l'Adour et qui jadis était suivi par une voie romaine, menant de la Garonne moyenne vers le haut Adour, via Cesarea ; de cette voie le nom déformé au cours des temps est devenu celui de ce pays, le Ténaréze, pays réputé par ses eaux-de-vie et qui vit naître d'Artagnan.

Sur cet éperon se livra le 16 janvier 733, trois mois, presque jour pour jour, après la bataille de Poitiers (17 octobre 732), une bataille qui rejeta à jamais les Sarrazins par delà les Pyrénées.

Successeur d'Abd-el-Rahman, le vaincu de Poitiers, l'émir Abd-el-Malek voulut tenter à nouveau de conquérir la Gaule. Contre l'envahisseur Charles Martel envoya une armée sous les ordres de Frix, l'un de ses meilleurs lieutenants, fils de l'une de ses sœurs.

Les deux troupes s'abordèrent le 15 janvier devant l'actuel village de Lupiac. Après une journée entière de combat Abd-el-Malek, ayant reçu des renforts, tenait le succès. Mais Frix, se dérobant par une marche hardie, se porta 15 kilomètres au sud, sur les derrières de l'adversaire, et vint occuper une hauteur, qui domine à l'ouest la petite ville de Bassoues d'Armagnac.

Le 16, la bataille reprit acharnée ; au coucher du soleil les Sarrazins, défaits, prirent la fuite. Lancé à leur poursuite, Frix, vainqueur, fut atteint par une flèche, qui lui traversa les deux cuisses, et, toujours combattant, vint succomber aux portes de Bassoues, sur le bord de la Guiroue, là même où s'élève actuellement la Chapelle de Saint-Frix,

Médecin-Principal Moizin, médecin-chef de l'Armée des Pyrénées Occidentales, un peu plus d'un mois avant la bataille d'Orthez et l'arrivée à Saint-Sever des Anglo-Espagnols vainqueurs. Le cadet Jean-Marie Dufour, Chirurgien à bord des vaisseaux du Roi, surnommé Dufour l'Africain à la suite d'un long séjour sur la côte du Grand Bassam, où il eut l'occasion d'opérer de la cataracte un roitelet nègre, se retira ensuite à Saint-Sever, auprès de son frère.

Naturaliste, il le devint naturellement sous la direction de son père, Charles Dufour, et de son compatriote M. de Basquiat, tous deux botanistes distingués comme tant de gens cultivés à la fin du XVIII^e siècle, et qui furent ses maîtres — et d'excellents maîtres — au Collège de Saint-Sever.

Plus heureux que nombre de ses contemporains, dont les études furent complètement bouleversées par la Révolution, il reçut une solide instruction secondaire, malgré l'interruption que celle-ci subit pendant plusieurs mois.

Il avait neuf ou dix ans, lorsque ses classes de latinité durent cesser par suite du départ de ses maîtres, les Bénédictins, forcés, en même temps que les trois autres ordres existants à Saint-Sever, Jacobins, Capucins et Ursulines, d'abandonner leur riche et antique monastère, autour duquel s'était jadis formée la ville. Pendant deux ou trois ans il vécut cette période révolutionnaire, dont il avait gardé des souvenirs très précis et qu'il décrit en de très vivants tableaux. Il put reprendre ses classes dès 1792. Un collège s'ouvrit à cette époque à Saint-Sever grâce à l'énergique activité du Maire, M. de Toulouzette, et de quelques notables, notamment de M. de Basquiat, qui dota l'établissement d'un jardin botanique. Deux professeurs furent envoyés de Paris pour diriger ce collège, qui, en 1795, fut constitué en Ecole Centrale Départementale. Dans cet établissement affluèrent aussitôt des élèves venus de toutes les régions environnantes, notamment de l'Armagnac et du Pays Basque. Les chaires étaient au nombre de neuf; Charles Dufour enseignait la botanique, la zoologie, la minéralogie, et l'ostéologie humaine; M. de Basquiat, la physique et la chimie et dirigeait des excursions de sciences naturelles. Ayant acquis de solides connaissances botaniques sous ces deux maîtres, Léon Dufour les perfectionna au cours de trois excursions dans les

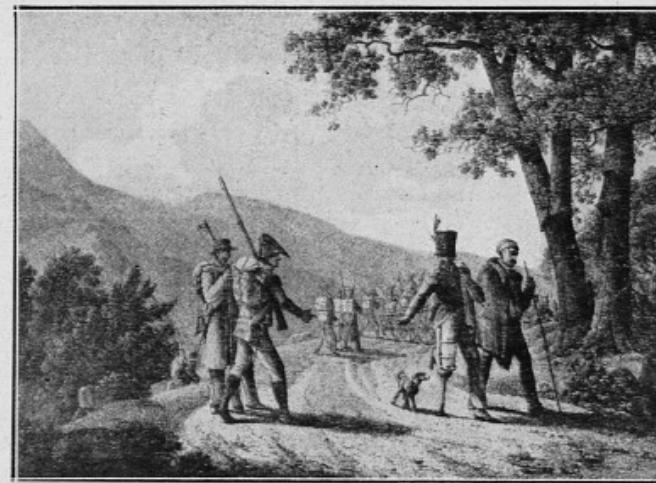
Pyrénées : Pic du Midi de Bigorre, Saint-Sauveur, Gavarnie, Barèges, pendant les étés de 1796, 1797 et 1799. Pendant ces excursions il eut le bonheur de rencontrer Ramond, qui lui fit connaître l'entomologie et lui en donna la passion, lui ouvrant ainsi la voie qui mène à l'Institut.

Tout en s'instruisant, Léon Dufour s'entraînait aux exercices physiques. Vigoureux, souple et aigre, il était réputé comme écarteur de courses de vaches, jeu qui passionne tout bon Chalossais, et devenait un excellent nageur. Ainsi il acquérait une grande résistance à la fatigue, dont il donna des preuves dans l'extrême vieillesse, et un merveilleux sang-froid en face du danger. C'est ainsi que, tout jeune, en 1796, dans les

Pyrénées, ayant aperçu un magnifique échantillon de Convallaria Verticillata, dont les fleurs se balançaient dans un gouffre, il se pencha dans le vide, maintenu seulement par un camaïeu de agrippé à l'une de ses jambes, et parvint à cueillir la plante objet de sa convoitise. Trois ans plus tard en 1799, encore dans les Pyrénées, tandis qu'au bord d'un lac il mangeait un crouton de pain avec son maître Ramond, celui-ci ne put pas dissimuler son regret de ne pouvoir aller chercher un pied de Ranunculus aquatilis, en pleine floraison au fond de l'eau, aussitôt Dufour se dévêtit.

plongea, dans l'eau glaciale et rapporta la touffe entière.

Ses études secondaires terminées, Léon Dufour part pour Paris avec son ami Dufau, fils d'un médecin de Mont-de-Marsan, pour y faire ses études médicales. A leur arrivée à l'Ecole Centrale de Médecine, créée par la loi du 14 frimaire An III (4 décembre 1794), les jeunes étudiants étaient répartis dans les diverses années d'après leur instruction antérieure; grâce à ses sérieuses connaissances en sciences naturelles, physique et chimie, Léon Dufour peut aborder tout de suite les études médicales proprement dites. Il dissèque à l'Amphithéâtre du Dr Maigrier, où il a comme professeur Cauvière, futur professeur à l'Ecole de Marseille. Ses maîtres sont Bichat, Landré-Bauvais, Pinel, Dubois, Richerand. Parmi ses condisciples nous trouvons Rullier (d'Angoulême), futur médecin de La Charité, Bréchet, Marjolin, Roux, Pariset, l'accoucheur Capuron (de Larroque-Saint-Sernin. Gers), Magendie, etc. Quelques mois avant de soutenir sa thèse il est



J'y vais

Une rencontre aux frontières d'Espagne.

(Croquis du général Bacier d'Albe, in R. de Beauvoir, l'armée française, Album annuaire, 1907.)

admis comme membre de la Société d'Instruction Médicale, organisée par le Professeur de Clinique Médicale Le Roux.

Sous le médecin le naturaliste reparaît à toute occasion. Les environs de Paris sont favorables au botaniste et à l'entomologiste; une excursion à Fontainebleau, du 24 au 28 thermidor an XIII (13-17 août 1804), nous vaut un tableau enthousiaste des richesses découvertes et une pittoresque description du voyage par eau de Paris à Corbeil. Ses relations sont des naturalistes, ses maîtres, ses condisciples ou de lointains correspondants; Latreille, Bosc-Dantic, Anselme Desmaret, Duméril, Cuvier, Claude Richard, de Candolle, Bory de Saint-Vincent, le Danois Fabricius, le Hollandais Persoon. Son amitié avec Ventenat, Directeur des Jardins de La Malmaison, est sur le point d'orienter son existence dans une direction des plus aventureuses (frimaire et nivose an XI-Décembre 1802). Ventenat lui offre de le faire attacher comme naturaliste à l'expédition du Général Decaen, envoyé dans les Indes. L'Impératrice Joséphine, à qui son ami le présente, lui fait charmant accueil et intervient personnellement auprès de Decaen, sollicité d'autre côté par Massena à la demande du Landais Roger-Ducos. Mais le manque d'argent fait échouer ces projets.

Ayant soutenu sa thèse le 14 mars 1806, Léon Dufour décide de rentrer en Gascogne en faisant un détour, voyage d'études, par Montpellier et la Provence. Après 36 jours consacrés à la Faculté et aux naturalistes de Montpellier, il part avec Dufau, le 17 mai, pour la Provence, visitant Beaucaire, Avignon, la Fontaine de Vaucluse, Marseille, Toulon, les îles d'Hyères, Porquerolles, l'île de Ratonneau, Arles, Nîmes, ramenant de ce voyage enchanter ample récolte d'insectes et de plantes, notamment un Phormium Tenax, reçu à son nouveau passage à Montpellier des mains du botaniste Broussonnet, lequel l'avait rapporté de Londres. Enfin, le 24 juillet, il rejoint Saint-Sever, où il exerce l'art médical aux côtés de son père.

Au début de 1808 son ami le Docteur Bardol, Médecin Principal du Corps d'Observation des Côtes de l'Océan, qui entrait en Espagne sous les ordres du

Maréchal Moncey, lui offre de lui faire donner un emploi de Médecin Ordinaire au Quartier Général de ce Corps d'Armée.

C'était une fort belle position pour un jeune homme de 28 ans. Les médecins, personnages privilégiés, fort peu nombreux d'ailleurs, vivaient dans les grands hôpitaux et près des Etats-Majors, loin des vicissitudes des camps et des combats, le gros du service, tant dans la troupe que dans les hôpitaux, aussi bien médecine que chirurgie, étant assuré par les chirurgiens. De ces derniers, malgré les dispositions de la loi, bien peu étaient docteurs en médecine ou en chirurgie, le temps leur manquait dans leurs courses à travers l'Europe pour soutenir leur thèse. Les Médecins-Ordinaires se recrutaient parmi les Chirurgiens-Majors, Docteurs en Médecine, dont ils avaient le grade. Comme les armées de l'Empereur manquaient terriblement d'Officiers de Santé, on était trop heureux de voir entrer dans leurs rangs des jeunes gens susceptibles d'en remplir les fonctions, et un Docteur en Médecine était un personnage auquel devait être donné immédiatement le grade de Médecin-Ordinaire. Tel était le cas pour Léon Dufour, qui, à la suite de solides études, avait conquis ce titre et, tout naturellement, sans faveur aucune, devait se voir attribuer une commission de cette situation. A 28 ans, il était fort tentant pour un jeune médecin et encore plus pour un naturaliste, d'aller dans ces conditions faire une excursion en Espagne, pays prestigieux, où l'intervention de nos armées semblait devoir être toute pacifique et de courte durée.

Léon Dufour se laisse prendre au charme de cette proposition et répond avec enthousiasme à l'offre qui lui est faite. Esprit méthodique,

il prend la décision de relever, jour par jour, ses observations de toutes sortes, militaires, médicales et scientifiques. Le journal, ainsi écrit, le Maréchal Suchet le lui empruntera un jour, la guerre terminée, pour rédiger le rapport général des Campagnes de son Corps d'Armée.

Le 22 mars 1808, Léon Dufour quitte Saint-Sever et gagne à cheval la frontière d'Espagne. Celle-ci à peine franchie, le naturaliste, repris de sa passion, met pied



Campagne d'Espagne.
Chirurgien au 21^e léger.
d'après une aquarelle de M. Fort.
(in : R. de Beauvoir, loc. cit.)

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 2^{es} — AMPOULES B 5^{es}

Silicyl
*Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux*

COMPRIMÉS — AMPOULES 5 ^{es} intrav.

à terre et fait à pied les deux tiers de la route d'Irun à Madrid, récoltant plantes et insectes et observations sur choses et gens. Il arrive à Madrid le 12 avril, après avoir croisé à Buytrago le roi d'Espagne en route pour Bayonne.

A peine a-t-il pris son service, comme secrétaire du Médecin-Principal Bardol et chargé du service des Officiers au Grand Hôpital d'Atocha, qu'il se met en relations avec les naturalistes français et espagnols. Il se lie tout particulièrement avec Don Marino Lagasca, botaniste réputé. Le 21 avril il est en visite chez celui-ci, lorsqu'on vient lui annoncer le départ de Godoy, et il assiste à l'explosion, se traduisant en latin et en espagnol mélangés, de la haine pour Napoléon, Murat et les Français en général du naturaliste espagnol, qui, toutefois, offre asile, le cas échéant, à son collègue français.

Le 2 mai, c'est l'insurrection de Madrid. Dufour et un de ses collègues travaillent avec le Médecin-Principal Bardol, au domicile de celui-ci ; soudain arrive le Médecin-Ordinaire Roch qui vient d'échapper aux assassins et leur apprend l'événement. A eux quatre ils ont pour armes un sabre, une épée, un couteau et deux mauvais pistolets. Après trois heures de pénible inquiétude l'hôte annonce le calme rétabli. Dufour, qui est en bourgeois et en chapeau rond, espérant être moins facilement reconnu comme français par les insurgés, tente de rentrer chez lui. Mais son costume l'expose aux coups de feu des troupes françaises, il est obligé de se réfugier dans un corps de garde et d'y attendre que l'ordre soit revenu.

Puis ce sont les nouvelles de la Capitulation de Baylen, l'arrivée des blessés de l'Armée d'Andalousie et, le 31, l'ordre d'évacuer Madrid.

Dufour laisse tout ce qu'il possède à son propriétaire, qui, malgré le risque de mort qu'il court en gardant les effets d'un Français, les lui fera parvenir, six mois après, à Tudela de Navarre. Il achète avec ses collègues Dupetit et Roch une mule destinée à porter leur mince bagage, mais la malheureuse bête, macrodonte au

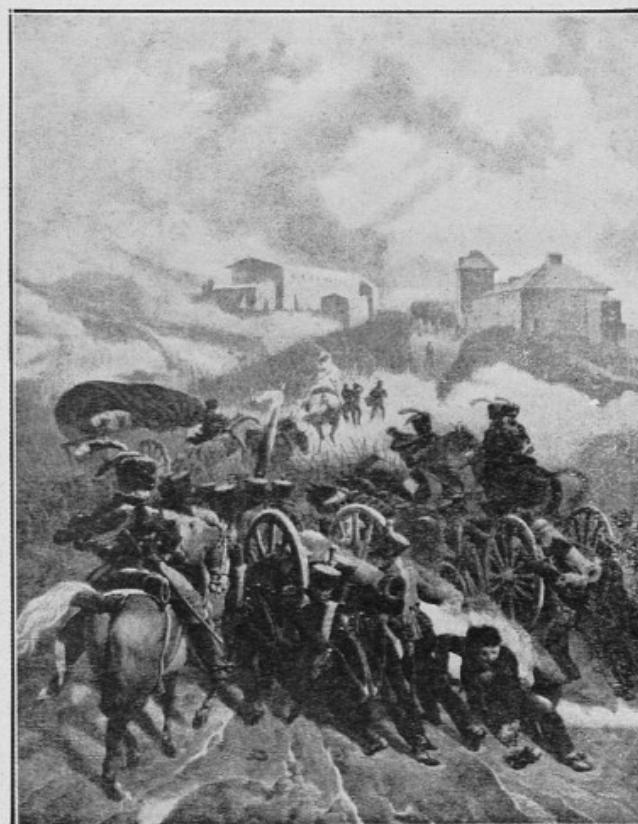
suprême degré, succombe le troisième jour et Dufour doit transporter sa valise sur la voiture d'un cantinier. Il continue sa route, muni d'un portefeuille pectoral pour loger ses plantes et d'un rond de liège, fixé au fond de son chapeau, pour épingle ses insectes.

Sa passion pour la botanique lui fait commettre la pire des imprudences. Le 9 août, se trouvant à Lerma, il va explorer un monticule voisin de la ville, il s'aperçoit bientôt qu'il est surveillé par des paysans ; tout en poursuivant sa cueillette il se rapproche d'eux, lie conversation, leur explique qu'il est médecin français et recherche des plantes médicinales, cause avec eux, tant et si bien qu'ils lui offrent de partager leur déjeuner. Après un aimable refus, il rejoint Lerma, où il reçoit les observations justifiées de ses camarades.

Quelques jours après, une rencontre avec un inconnu devient le point de départ d'une solide et durable amitié. Aux approches de Burgos, Dufour chemine seul sur le côté d'une route, sur l'autre côté, seul aussi un jeune lieutenant d'infanterie, bien planté, blond roux vif, la figure gravelée : bientôt les deux isolés se rapprochent et font connaissance. Le lieutenant s'appelle Bugeaud, il est d'Excideuil (Dordogne) et au nom de Saint-Sever, dit que sa sœur s'y est mariée avec un officier de hussards, M. d'Ortès.

Arrivé le 14 août à Vitoria, le Corps d'armée

reçoit l'ordre de se rendre en Navarre. Dufour est chargé du service de l'hôpital de Logroño du 29 août au 14 septembre. Après un séjour à Tafalla du 23 septembre au 14 novembre, il va rester dix-neuf mois, du 23 novembre 1808 au 9 juillet 1810, à l'hôpital de Tudela, gros hôpital de 400 lits pour fiévreux, où sont évacués les malades du siège de Saragosse. Il contracte la fièvre typhoïde et doit rester alité du 11 décembre 1808 au 1^{er} mars 1809 ; lorsqu'il est guéri, il doit soigner à lui seul 250 malades, les médecins espagnols, qui l'assistaient, ayant succombé. Quelques semaines après il va visiter Saragosse qui a capitulé. Le 28 novembre 1809, à 7 heures du matin, Mina avec 1.200 brigands pénètre dans Tudela, dégarni de troupes, fait main



Guerre d'Espagne (décembre 1808).
Passage de la Guadarrama par l'armée française,
d'après une gravure du temps.
(in : R. de Beauvoir, loc. cit.)

Eugène CARRIÈRE

Essai critique de Jean-Paul DUBRAY
Préface de Jean ROYÈRE

Un Volume in-quarto. Prix : 120 francs

Editions SEHEUR, 10, Rue Tourlaque - PARIS

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques
Liquide — A chacun sa dose

basse sur un dépôt de chevaux et sur 80.000 piéces appartenant au trésor royal. L'énergie du capitaine Berry du 40^e de ligne, commandant 130 soldats isolés, et l'arrivée de quelques secours permettent de dégager la ville. Dufour, qui aux premiers coups de feu courait vers l'hôpital, est pris et dépouillé par les brigands. Il est heureusement délivré par une patrouille; mais son domicile a été pillé et il ne lui reste plus que ses collections.

Après Saragosse, Tortose est assiégé et Dufour, avec nombre de ses camarades, gagne, le 14 juillet 1810, Mora del Ebro, où, à côté du Quartier Général, sont les hôpitaux, puis, le 10 Décembre 1810, Xerta, ces formations se rapprochant de Tortose. A Mora, il se lie tout particulièrement avec le fantassin Bugeaud et l'artilleur d'Esclaibes, tous deux chasseurs passionnés. Tandis que ses amis poursuivent le gibier, il recherche plantes et insectes nouveaux, saluant d'un dédaigneux « espèce connue! » le lièvre qu'ils lui signalent à portée de son fusil. Dans les loisirs de ce cantonnement de Mora d'Esclaibes le persuade qu'avec de la persévérance il parviendra à dessiner plantes et insectes, lui donne les premières leçons de dessin au crayon, lui mettant ainsi en mains un merveilleux instrument d'études. Lorsque le bombardement commence Dufour, poussé par la curiosité d'en voir les effets, va voir d'Esclaibes dans sa batterie.

Après la capitulation de Tortose, Dufour revient à Saragosse avec le Quartier Général, le 14 janvier 1811. Pendant le séjour de trois mois, qu'il y fait, il est chargé de plusieurs missions médicales.

Le 6 avril, escorté de quatre gendarmes, il va à Vilanueva, où sévit une épidémie, et se rend compte qu'il s'agit de paludisme.

Le 8 avril, par ordre du Chef d'Etat-Major Saint-Cyr-Nugues, il est envoyé avec huit hussards à Exea de los Caballeros, pour donner des soins au commandant d'armes de cette place et remettre des dépêches pressées au chef d'une colonne qui poursuit des brigands. Dans la soirée l'alcade de Castegon de Val de Jassa lui signale que des bandes circulent à proximité et auraient pris 150 gendarmes de la garnison d'Exea. Le 9, à 4 heures du matin, il reçoit une lettre du chef d'Etat-Major lui conseillant de ne poursuivre sa route que s'il est certain du départ des brigands, sinon de revenir à Saragosse. Il envoie deux expès à Exea par deux chemins différents, et, trois-quarts d'heure après, profitant d'un épais brouillard il se met en route avec son escorte; une demi-heure avant d'atteindre Exea un de ses expès lui apporte une lettre du commandant d'armes l'engageant à continuer sa route. Arrivé vers 10 heures, ayant remis aussitôt ses dépêches et vu son malade, il doit attendre quatre jours l'arrivée d'une colonne de secours aux ordres du général Klopicki. Le 13, prenant une autre route, il traverse la Sierra de Luna, où il court le risque d'être enlevé dans une auberge par un parti de 30 brigands, et rentre à Saragosse le 14.

Après Saragosse et Tortose, Tarragone est assiégé. Léon Dufour, herborisant toujours, est dirigé, le 23 avril sur Reuss, où il assure le service de l'hôpital jusqu'au 9 mai, date où il va à celui de Constanti. Le 28 juin Tarragone capitule et, le 30, Dufour reçoit l'ordre de faire détruire des milliers de cadavres. La roche affleure partout, impossible de les ensevelir; il fait construire des bûchers, susceptibles de brûler chacun 3 à 400 cadavres, formés de couches alternées de bois et de corps et lardés de paquets de cartouches pour activer la combustion. Ainsi sont incinérés plus de 4.000 cadavres.

Parti de Reuss pour Saragosse le 28 juillet, il obtient un congé pour aller voir sa famille à Saint-Sever. Il part le 8 août, faisant route avec le Maréchal Suchet, par Zuera, Jaca, Urdos, Pau. Arrivé le 17 à Saint-Sever, il y passe dix jours. Il repart de Bayonne le 8 septembre avec un convoi de 100 chevaux d'artillerie et 4.000 hommes par Irun, Tolosa, Pampelune, Tude'a pour Saragosse, où il arrive le 23. Il en repart le 1^{er} octobre, avec le général Rogniat, pour rejoindre par Tortose et Castellon de la Plana le Quartier Général devant Valence, à Almenara.

Sagonte est assiégé, Dufour va dans la batterie de son ami d'Esclaibes étudier les effets du bombardement.

Après la capitulation de Sagonte, le siège de Valence, pendant lequel Dufour herborise sur la montagne de Sagonte.

Le 9 janvier 1812, Valence capitule à son tour. Dufour se préoccupe aussitôt de sauver Don Vicente Lorrente, professeur de Botanique, âgé de 60 ans, très compromis pour s'être mis à la tête d'étudiants armés. Après une tentative infructueuse auprès de Bugeaud, commandant d'armes, il a la joie d'obtenir du Maréchal Suchet la liberté de son collègue, après avoir, dans un mémoire, montré la haute valeur des travaux de celui-ci et l'utilité que présenterait leur collaboration prochaine pour la mise en valeur des productions végétales du pays en cette période de Blocus Continental, tout particulièrement de l'indigo.

Le 29 mars, Dufour voit arriver son ancien maître le Baron Boyer, qui vient opérer Suchet d'une fistule à l'anus. Pour cette intervention et dix jours de soins, après lesquels il rejoint Paris, Boyer reçoit 40.000 francs de l'Empereur et 40.000 francs du Maréchal; son gendre Roux, resté pour assurer les soins pendant les quinze jours suivants, reçoit de son côté 15.000 francs.

Le 14 juillet Dufour est envoyé à Mequinenza en vue de prendre les mesures nécessitées par une épidémie, qui sévit sur la garnison. Il trouve celle-ci dans un excellent état sanitaire; en réalité il s'agit de quelques cas de fièvre d'hôpital qui s'étaient produits au mois d'avril au 7^e de ligne italien; depuis cette époque, ce régiment étant parti, aucun cas n'avait été constaté.

A ce moment parviennent à l'armée d'Aragon de mauvaises nouvelles des Armées de Portugal et du

AGOCHOLINE

du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

Centre et, le 27 août, le roi Joseph arrive avec une formidable suite à San Felipe, où s'est rendu Suchet.

Le 1^{er} octobre, sur le bruit, heureusement inexact, que la fièvre jaune sévit dans le Royaume de Murcie, Dufour est envoyé à la Division d'avant-garde Harispe, en expédition dans cette région. Il revient avec elle à Moxente et vit dans la plus grande intimité avec le général Harispe, qui, originaire du Pays Basque, se trouve presque son compatriote, jusqu'au 11 avril 1813.

A cette époque, revenu à Valence, tout en assurant un service à l'Hôpital militaire, Dufour reprend ses travaux avec le Professeur Lorrente, exploration des hauteurs de la Chartreuse de Porta-Celi, de San Felipe, de Moxente, recherches sur la culture de l'indigo, auxquelles Suchet prend le plus vif intérêt.

Malgré les succès de l'Armée de Valence et d'Aragon le désastre de Vittoria oblige les Français à se retirer. Le 4 juillet, les hôpitaux évacués, Dufour quitte Valence, laissant ses collections en dépôt au Professeur Lorrente. Arrivé à Barcelone le 22 août, il y séjourne jusqu'au 31 janvier 1814, où il part pour Girone.

Le 28 février, à Hostalrich, son compatriote et ami, le général Lamarque lui apprend la mort de son père. Le Médecin-Principal Bardol, sous le couvert d'une mission auprès du corps médical de l'Armée du Maréchal Soult, lui fait accorder un congé; mais à Toulouse il est arrêté par la nouvelle de la Bataille d'Orthez.

Revenu à son poste, il est avisé le 1^{er} juin que l'armée est licenciée; malgré les instances de ses chefs, qui veulent le garder dans le Corps de Santé militaire, malgré l'offre d'une chaire honorable et lucrative à Paris, il décide de devenir médecin de campagne et, le 20 juin 1814, il quitte Toulouse pour rejoindre Saint-Sever.

Désormais c'est la calme et active existence du Médecin praticien et du Naturaliste dans la charmante petite ville, qu'il aime profondément. C'est la vie de famille, son mariage le 22 février 1822, la naissance de ses quatre enfants, deux filles et deux fils, ces derniers médecins comme lui, dont l'aîné Interne des Hôpitaux de Paris, prendra sa succession et suivra la tradition familiale à Saint-Sever, et dont le cadet, brillant Médecin-Principal de l'Armée, viendra finir son existence en Gascogne à Saint-Justin-de-Marsan.

Il ne quittera plus son cher domicile, sauf pour de courtes absences: voyages à l'occasion de Congrès et de communications à des Sociétés Savantes, excursions scientifiques dans les Pyrénées ou les Landes.

Juillet 1816, 4^e excursion dans les Pyrénées Occidentales, Cauterets, Capvern, Barèges, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes.

Août 1819, cinquième excursion dans les Pyrénées Occidentales, Pics de Gère, du Midi d'Ossau, d'Amoulas.

Octobre 1819, excursion aux environs d'Orthez et

visite à Ogenne, près de Navarrenx, au grand naturaliste Palassou, alors âgé de 82 ans.

Juillet 1820, sixième excursion dans les Pyrénées Occidentales; Monts Maudits, Bagnères de Luchon, Lac d'Oo, Vallée du Lys, Superbagnères, Pic de Néthou.

Mai 1824, excursion dans la zone côtière des Landes, et du Bassin d'Arcachon.

Août 1824, septième excursion dans les Pyrénées Occidentales, abords de Cauterets et Mont Monné.

Juillet 1833, huitième excursion dans les Pyrénées Occidentales, Pic d'Anie.

Juillet 1841, neuvième excursion dans les Pyrénées Occidentales, Eaux-Bonnes.

Août 1843, dixième excursion dans les Pyrénées Occidentales, Cavarnie, Héas, Pic du Midi de Bigorre.

Août 1844, onzième excursion dans les Pyrénées Occidentales, Pic du Midi de Bigorre.

Mai 1855, deuxième excursion dans la zone côtière des Landes.

Juillet 1861, excursion dans les Pyrénées Orientales, Port-Vendres, Canigou.

Août 1853, douzième excursion dans les Pyrénées Occidentales, Pic du Midi de Bagnères ou de Bigorre.

De 1818 à 1864, il fait huit voyages à Paris, en vue de communications à l'Académie des sciences ou de publication de travaux. Avril 1818, avril 1830, mars-mai 1835. Au cours de ce dernier voyage il est présenté par son ami Bugeaud au Roi, à Madame Adélaïde, à Thiers, à Mesdames Thiers et Dosne, à Guizot, ce qui lui inspire de très intéressants aperçus. Il y revient en 1838, 1842, 1845, où il amène ses fils et son élève Laboulbène prendre leurs premières inscriptions à la Faculté de Médecine de Paris. En juin-juillet 1858, nouveau voyage à Paris, puis à Rouen et à Strasbourg, où il participe au Congrès de la Société Botanique de France, faisant un voyage à Baden-Baden et faisant l'ascension de la première plateforme de la Cathédrale de Strasbourg, ceci à l'âge de 78 ans. Ayant présidé, l'année suivante, en août 1859, le Congrès de la Société Botanique de France à Bordeaux, il revient une dernière fois à Paris en juin-juillet 1864, alors âgé de 84 ans.

En mai-juin 1854, chargé de Mission auprès de l'Académie des Sciences de Madrid, il revoit le pays qui lui a laissé tant de beaux souvenirs de jeunesse.

En dehors de ces voyages, motivés par ses travaux scientifiques, sa fidèle amitié le conduit à Blaye auprès du général Bugeaud, qui chargé de surveiller la Duchesse de Berry, l'a invité à venir le retrouver. En avril 1833 il se rend auprès de son vieil ami avec son beau-frère, le futur général de Labadie d'Aydréin, qui a servi sous les ordres de Bugeaud, en 1815, à l'Armée des Alpes.

Editions du TRIANON, 11, Rue de Cluny - PARIS

Pour paraître fin Novembre :
Marcel COULON

LA POÉSIE PRIAPIQUE DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU MOYEN-ÂGE
Cuivres par DUBREUIL

10 exempl. sur Hollande, 150 fr. — 750 sur vélin du Marais, 60 fr.

PAYSAGES D'ANNECY

par Léandre VAILLAT. Dessins d'André JACQUES

In-4°, 160 pages, tirage à 1.500 : 120 fr.

Librairie DARDEL — CHAMBERY (Savoie)

Guerre d'Espagne.



Siège de Saragosse.

Le 2 septembre 1852, une dépêche lui annonce l'arrivée à Marseille de son fils cadet, le Médecin Aide-Major Gustave Dufour, évacué de Bône, où il a contracté la fièvre typhoïde. Malgré son grand âge, il n'hésite pas à entreprendre ce long voyage, et au milieu de ses préoccupations à l'énergie de faire quelques excursions botaniques autour de Marseille. Rejoint par son fils aîné, Albert Dufour, arrivé de Paris, où il vient de terminer son Internat, il repart avec ses deux fils, le 10 octobre, pour Saint-Sever, où il arrive le 17.

Sa passion pour les sciences naturelles, son amour pour ses chères Pyrénées, le conduisent, comme nous l'avons vu, à faire une dernière fois l'ascension du Pic du Midi de Bigorre, le 8 août 1863, à l'âge de 83 ans. Bien que se sachant gravement atteint de sclérose artérielle, dont il dissimule soigneusement les symptômes à la sollicitude des siens, il tient à réaliser ce dernier exploit, rappelé par une plaque commémorative placée sur l'un des rochers de cette montagne le 8 août 1867.

Cependant les savants du monde entier viennent le saluer à Saint-Sever, les honneurs scientifiques lui arrivent de toutes parts. Membre, président d'honneur de Sociétés Médicales et savantes de France et de l'Etranger, il est élu membre correspondant de l'Institut, Académie des Sciences (Section d'Anatomie), le 26 avril 1830, membre associé de l'Académie de

Médecine de Paris en 1857. Le 12 juillet 1831, il reçoit l'étoile de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de son illustre compatriote et ami le général Max Lamarque. Le 15 août 1859, tandis qu'il préside le Congrès de la Société Botanique de France, à Bordeaux, il est avisé de sa promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur; l'insigne lui est remis, le 29 septembre, par son vieil ami le général Durrieu.

Une joie plus intime, plus profonde, lui vient de l'accueil de ses clients reconnaissants, de l'accueil de ses jeunes compatriotes, à qui il inspire l'amour des sciences naturelles. Bien des fois nous avons entendu raconter par ceux qui furent ses élèves l'inaltérable patience de ce charmant et beau vieillard, acceptant des tout petits des échantillons de plantes et d'insectes, ayant pour toute valeur le fait d'avoir été recueillis à son intention par des enfants qui l'aimaient et étaient tout fiers de se croire ses collaborateurs, apprenant aux plus âgés l'art délicat des classifications botaniques et entomologiques. Souvenir d'une action féconde, dans bien des maisons du riant pays de Chalosse on voit encore fixées aux murs ou placées dans des cartonniers des boîtes d'insectes, soigneusement classés et catalogués par ceux à qui il avait donné son enseignement.

M. FERRON.

TRIDIGESTINE *granulée DALLOZ*

Dyspepsies par insuffisance sécrétatoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)**ANTALGOL** *granulé DALLOZ*

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

L'Homme à l'oreille cassée

jugé par Clémenceau

Le 22 décembre 1861 paraissait le premier numéro d'un journal intitulé : « Le Travail. Journal littéraire et scientifique paraissant le dimanche ».

La périodicité annoncée ne fut guère suivie, car le dixième numéro parut le 2 mars 1862. Ce fut d'ailleurs le dernier. Les rédacteurs de cette feuille d'opposition avaient été arrêtés le 1^{er} mars. L'un d'eux, était étudiant en médecine et s'appelait Georges Clémenceau. Il venait d'avoir vingt ans et déjà ne ménageait ni aux uns ni aux autres sa mordante ironie. Le premier article de critique littéraire qu'il publia dans *Le Travail* fut consacré à Edmond About. En voici l'essentiel :

« Le dernier roman de M. E. About s'appelle : *L'homme à l'oreille cassée*; l'auteur est bien plus infirme que son héros... Silence et résignation, vous qui, en 1849, fondiez les plus belles espérances sur la disposition du bon jeune homme ».

« Hélas ! j'ai lu et relu ce roman chéri de son auteur, et j'en suis encore à chercher les causes de cette affection. J'ai bien peur que l'enthousiasme des lecteurs du *Journal pour tous* ne lui ait tournée la tête, et qu'il ne soit comme ces pères qui n'ont d'amour vrai, de tendresse efficace, que pour le plus indigne de leurs enfants.

« Ce roman, s'il faut appeler ainsi cette œuvre hétéroclite, est l'histoire d'un colonel momifié en 1813 et qui revient à la vie en 1861. Quelques situations comiques, résultat inévitable de cette résurrection, font tout l'intérêt de cette fable, qui se termine par la mort du héros. De cette donnée, dont le mérite de l'invention revient à Edgard Poé, M. About a fait une œuvre qui lui appartient en propre et dont personne, assurément, ne lui contestera la paternité. Pour arriver à ce but, il n'a rien trouvé de mieux que de semer ça et là, presque au hasard, de véritables hors-d'œuvre qu'on pourrait facilement détacher, pour le plus grand bien de l'intrigue, *ad majorem operis gloriam*. C'est ainsi que le troisième chapitre tout entier est consacré à une longue, longue leçon sur la reviviscence des rotifères et des tardigrades, accompagnée d'un aperçu de la discuss-

sion du vitalisme et de l'organicisme, et encore, pour comble d'habileté, l'auteur place-t-il cette ennuyeuse dissertation dans la bouche d'un amoureux parlant à sa fiancée qu'il n'a pas vue depuis trois ans. Ce n'est donc pas dans un but de vaine curiosité que M. About a suivi quelques cliniques d'un de nos médecins les plus distingués : il brûlait, paraît-il, du désir de faire étalage de la science qui a nécessairement dû être le résultat de trois ou quatre visites faites dans nos hôpitaux. Voulant même montrer toute l'étendue de ses connaissances, il n'a pas dédaigné quelques digressions dans le domaine de l'anatomie microscopique et l'Académie des Sciences va, dit-on, couronner son rapport sur les globules du sang qu'il a vu biconcaves.

« C'est vraiment une étrange macédoine que cette œuvre : on y trouve un peu de tout, voire même de la politique et une profession de foi de l'auteur qui n'est pas le morceau le moins intéressant de l'ouvrage. Ajoutez à cela des longueurs, sensibles surtout dans les derniers chapitres, et des invraisemblances choquantes qui frappent les yeux les moins clairvoyants : je n'en veux citer que l'exemple de l'héroïne, jeune fille craintive et réservée qui aime deux hommes à la fois, et s'impose, on ne sait pourquoi, l'obligation d'aller tous les jours embrasser une momie desséchée depuis cinquante ans.

« Certes, nous ne sommes point de ceux qui refusent à M. About et le talent et l'esprit : il a tout cela et même autre chose encore ; mais c'est précisément parce que nous lui faisons large part que nous n'hésitons point à dire que nous trouvons ce volume franchement mauvais : le style est comme la fable, d'un décousu parfait. A côté de portraits minutieux et détaillés à l'excès, où l'on reconnaît facilement un pastiche de la manière de Balzac, se trouvent des scènes grivoises et triviales renouvelées de Paul de Kock, qui a peut-être raconté cent fois, sous cent formes différentes, l'aventure de Gothon prise, dans l'obscurité, par le colonel pour sa bien-aimée. On pourrait critiquer encore le langage ampoulé et prétentieux qu'il met, sous prétexte de couleur locale, dans la bouche de son héros : « Si l'héritier du dieu des combats n'est pas sourd à la voix du sang qui coule dans ses veines », etc. J'en passe et des meilleures, ce dont bien à tort. M. About ne m'en aura probablement aucun gré. »

Quatre ans après, Georges Clémenceau soutenait sa thèse présidée par Charles Robin, le Karl Nibor de « *L'Homme à l'oreille cassée* ».

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
 Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie
 DEMANDER LE CATALOGUE 118, Faubourg St-Honoré PARIS

Soupe d'Heudebert
 Aliment de Choix
 LIVRET DU NOURRISSON 118, Faubourg St-Honoré PARIS

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Les animaux venimeux et le rôle biologique de leurs venins

Par Madame PHISALIX

D'un coup d'ensemble jeté sur la fonction toxique dans le règne animal tout entier, il résulte qu'on doit considérer comme animal venimeux tout organisme qui, normalement ou périodiquement, sécrète un poison, dans une partie quelconque de son être, et quel que soit l'usage apparent qu'il en fait.

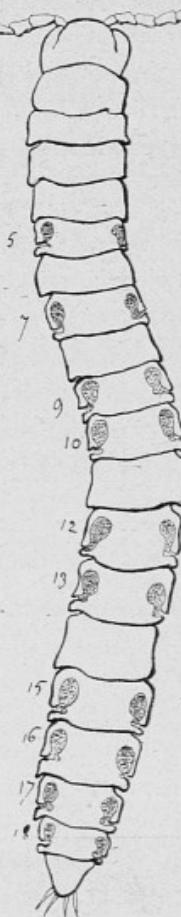
D'après cette conception, qui diffère de celle que l'on trouve dans les anciens auteurs, par la limitation du mot venin aux seuls poisons des animaux, et le dégage d'une finalité artificielle, la fonction venimeuse est beaucoup plus répandue qu'elle ne le paraît tout d'abord, car beaucoup d'animaux sont venimeux sans le savoir, c'est-à-dire sans faire un usage extérieur et conscient de leur venin ; quelques-uns même, tels les animaux à sang ou à organes internes venimeux, n'ont de leur vie durant, l'occasion d'extérioriser leur poison.

I. — Venins des glandes et leur rôle dans l'attaque de la proie et la défense de l'individu.

Le plus souvent le venin est excrété par des glandes qui ont pour fonction spéciale de l'élaborer. Ces glandes sont diversement situées : dans la région buccale ou péri-buccale ; la sécrétion en est alors inoculée par les dents ou les dards ; c'est le cas des *Serpents*,

de l'*Héloderme*, des *Insectes piqueurs ou suceurs*, des *Scolopendres*, des *Araignées* ; dans la région terminale du corps : glandes de l'aiguillon des *Scorpions* et des Insectes Hyménoptères, *Abeilles*, *Guêpes*, *Fourmis* ; massifs glandulaires pleins, situés à la base des épines et des rayons épineux de certains Poissons : *Vive*, *Scorpène*, *Raie pastenague*, *Silures*. Il faut ajouter à cette liste des animaux venimeux armés, le groupe des Cœlentérés aquatiques et surtout marins, tels que les *Hydres*, les *Actinies*, les *Méduses*, munis de batteries urticantes, composées d'éléments appelés *nematocystes*, véritables flèches ou filaments empoisonnés, que ces organismes lancent sur leur proie, ou, au hasard des rencontres, sur les baigneurs, qui se trouvent ainsi flagellés par ces orties de mer. Il est bien évident, que dans tous les précédents groupes, le venin est utilisé à l'attaque de la proie, qui se trouve frappée de stupeur, et paralysée avant d'être incorporée à l'agresseur.

Il est non moins évident que la même arme sert aussi à la défense active ; les blessures infligées par les animaux venimeux, quand elles ne s'adressent pas à leur proie, généralement d'assez petite *Scolopendra morsitans* taille, ne sont que des réflexes de peur, qui, dans beaucoup de cas, seraient évitables, si on connaissait le comportement des espèces dans leur milieu naturel, aussi bien qu'on le connaît en captivité. Ainsi, *attaque de la proie, défense active de l'individu et de l'espèce, tel est le rôle le mieux connu des Venins, et qui n'appartient qu'à un petit*

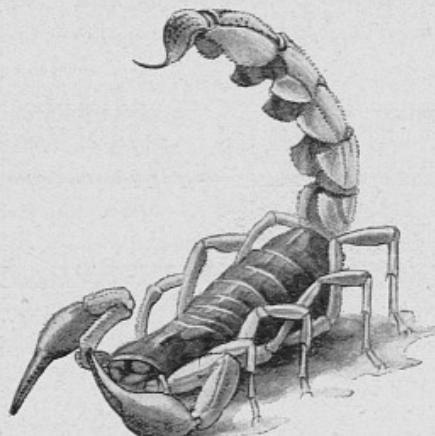


Fontaria gracilis.

Distribution des glandes par paires sur les anneaux du corps.



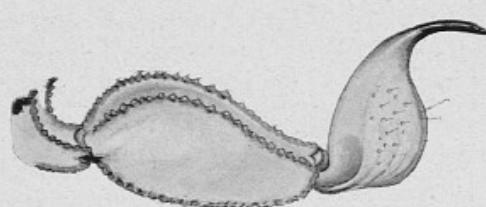
nombre d'espèces, celles qui sont armées. Dans les cas nombreux, où les glandes venimeuses sont nues, leur sécrétion étant déversée à la surface de la peau ou y restant incluse, par exemple, tel qu'il arrive chez les Batraciens : *Crapaud*, *Salamandre*, *Triton*, ou chez les Myriapodes du type des *Iules*, qui possèdent des glandes métamériques situées par paires sur



Buthus australis

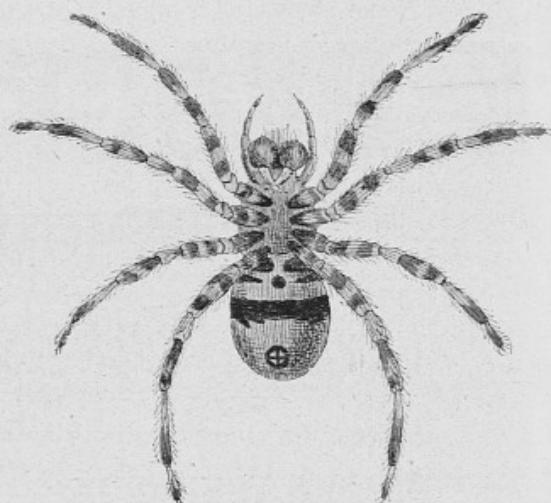
les anneaux du corps, le venin, par ses propriétés amères ou son odeur repoussante, son action irritative sternutatoire ou lacrymogène, sert encore à la défense ; car les chiens ou les chats inexpérimentés, qui saisissent à pleine gueule un *Crapaud* ou une *Salamandre*, lâchent aussitôt prise, et tâchent, par tous les gestes usuels, de se débarrasser de leur salive écumeuse ; ils présentent parfois des symptômes convulsifs ou hallucinatoires, et ne récidivent pas.

Entre ces deux cas, représentés, d'une part, par les espèces



Aiguillon du Buthus australis

armées, qui inoculent volontairement, ou par geste réflexe, leur venin, et par les espèces qui ne peuvent l'extérioriser à volonté, se place le groupe des Poissons venimeux, dont les épines ou les rayons épineux ne peuvent exécuter que des mouvements restreints et passifs ; les blessures à effets nerveux et gangrénieux de ces poissons, *Vive*, *Scorpène*, *Raie pastenague*, n'en

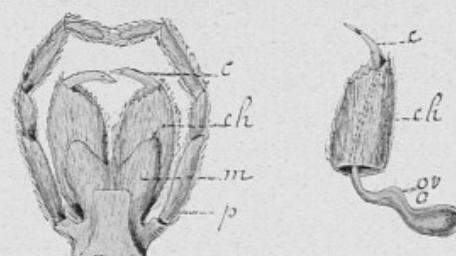


Lycose tarantule femelle

constituent pas moins une défense passive, naturelle, dont cherchent à se garer les pêcheurs de profession. Il en est encore de même pour les *Chenilles* et *Papillons urticants*, dont certains poils barbelés se trouvent en rapport à leur base avec une glande venimeuse ; le transport par le vent ou par le cheminement direct des insectes, détermine ces accidents dits *éruciques*, bien connus dans les régions fréquentées par les chenilles.

II. — Venins du sang, des œufs et des tissus, et leur rôle dans la nutrition et la production de l'Immunité naturelle.

VENINS DU SANG. — Chez toutes les espèces pourvues de glandes venimeuses, le sang se montre toxique ; mais cette toxicité peut se rencontrer aussi chez des espèces où l'on n'a pu déceler encore de glandes spécifiquement venimeuses. Ce fait a été, pour la première fois, signalé en 1753 par PONTOPPIDAN, pour la Lamproie de Mer, *Petromyzon marinus*, et resta isolé ; de même que celui signalé plus tard,



Appareil venimeux de la Lycose tarantule



en 1871, par POSADA ARANGO, pour un Batracien du Choco, la Grenouille à tapirer, *Dendrobates tinctorius*. Le sang de ce petit Batracien est tellement irritant que les Indiens du Choco l'emploient à tapirer les perroquets, c'est-à-dire à faire passer les plumes du vert au jaune et au rouge, ce qu'on obtient en frictionnant avec le sang du Dendrobate, la peau des jeunes perroquets, dépouillée de ses premières plumes. Un physiologiste italien, ANGELO MOSSO a, plus tard, en 1888, repris la question ; frappé de la saveur particulière du sang du Congre, de la Murène et de l'Anguille, il eut l'idée d'en faire l'étude et en constata la nocivité quand on l'introduisait par la voie sous-cutanée. Il désigne sous le nom d'*Ichthyotoxique* la substance venimeuse, dont il compare l'action à celle du venin de vipère.

Le nombre des Poissons dont le sang a été reconnu venimeux s'est un peu accru depuis; en dehors des Lamproies, des Congres, des Murènes et des Anguilles, on peut citer les *Raies*, les *Torpilles*, la *Roussette*, le *Thon*; la liste n'est pas close.

En ce qui concerne les Batraciens, ce sont les recherches de MM. C. PHISALIX et G. BER-

TRAND qui ont en 1893 et les années suivantes, mis en évidence la toxicité de leur sang : celui du *Crapaud* tue en 30 m. la Grenouille à la dose de 2 cmc. inoculés sous la peau ; le Cobaye en 15 h. par inoculation de 4 cmc. dans le péritoine. Ces auteurs ont également montré la toxicité du sang de la *Vipère*, de la *Couleuvre*, du *Hérisson*, et en ont tiré des conséquences qui seront indiquées plus loin.

Tous les Batraciens adultes ont un sang plus ou moins toxique ; les Serpents des familles des Vipéridés et des Colubridés, c'est-à-dire appartenant aux familles qui renferment les grands

venimeux, ont un sang plus toxique encore : 0 cc. 5 de sang de Zamenis tue en 1 heure le Cobaye par inoculation dans le péritoine.

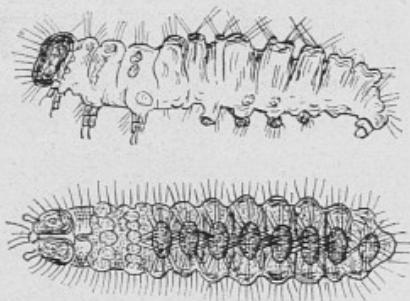
Les oiseaux n'ont été que peu explorés à cet égard ; C. PHISALIX, qui a essayé le sang de Poule, ne l'a pas trouvé toxique.

Chez les Mammifères, on ne connaît jusqu'à présent que le *Hérisson* dont le sang ait une toxicité comparable à celle du sang

des Serpents : 2 cmc. de ce sang ou de sérum, inoculés dans le péritoine du Lapin tuent le sujet en 12 à 15 heures. Mais cette toxicité existe en puissance chez les animaux sensibles et paraît varier avec le métabolisme et diverses autres causes, nécessitant des précautions et des vérifications minutieuses, quand il s'agit par exemple de pratiquer la transfusion du sang d'un individu à un autre de la même espèce.

La toxicité du sang dans toutes les espèces est assez fragile ; le chauffage à 56° pendant 15 m. du sérum fait disparaître cette propriété, en même temps qu'il en révèle d'autres, ainsi que nous le verrons.

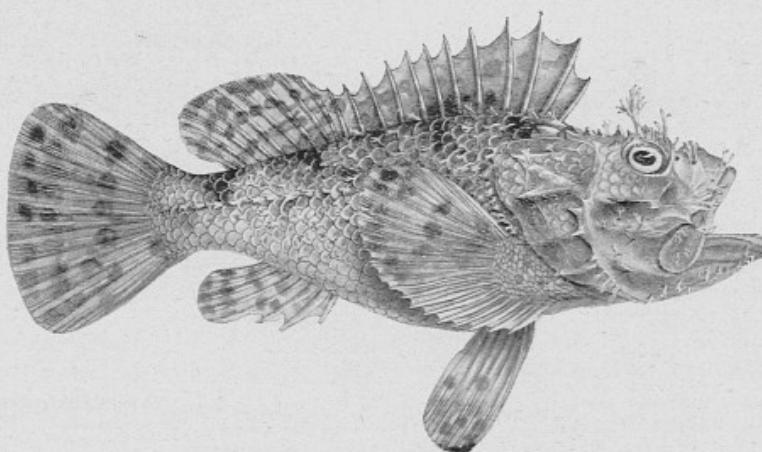
Par elle-même, la toxicité du sang ne fait courir aucun danger aux espèces qui font leur proie habituelle ou occasionnelle des espèces à sang venimeux. Qu'on les consomme crues ou cuites, il n'est pas nécessaire de les saigner à blanc, car le peu de sang qui imprègne les tissus, ne contient qu'une minime quantité de venin qui est neutralisé par les sucs digestifs ; c'est ainsi que la chair d'Anguille, de Congre, de Crapaud, de Salamandre du Japon, celle des Serpents les plus venimeux, est parfaitement comestible et même de consommation agréable ; n'a-t-on pas vu à Paris même des Indiens, exhibés dans des cirques, en train de manger



Chenille urticante de *Ctenocampa pityocampa* avec les taches glandulaires de la face dorsale.



Vespa crabro
et son aiguillon caudal.



Scorpène.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

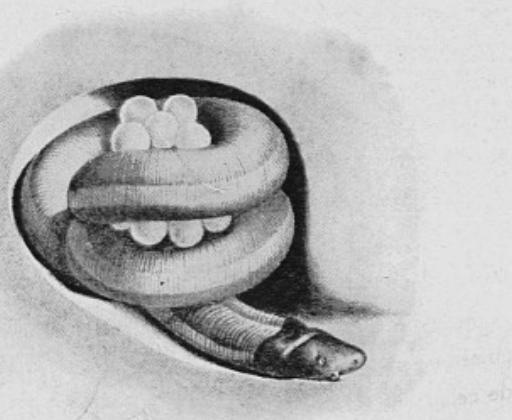
GOUTTES — AMPOULES A 2^{cc} — AMPOULES B 5^{cc}

Silicyl *Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux*

COMPRIMÉS — AMPOULES 5 cc intrav.

des Crotales vivants, et de pauvres hères accommoder des couleuvres sous le nom d'*Anguilles de buissons*.

VENIN DES ŒUFS. — Les œufs de beaucoup d'animaux se montrent toxiques au moment de l'ovogénèse ; on connaît depuis longtemps la haute toxicité des œufs des Poissons des genres *Diodon* et *Tetronotus*. C. PHISALIX a signalé en 1903 la toxicité des œufs de *Crapaud*, *d'Alysse*, de *Salamandre*, celle des œufs d'*Abeille*, de *Vipère*, de *Couleuvre*. M. LOISEL a vu le même fait pour les œufs d'*Oursin*, et de *Grenouille verte*. Chez le *Crapaud*, C. PHISALIX a vu la toxicité des œufs s'accroître au fur et à mesure que diminuent les réserves de venin dans les glandes dorsales et les parotides. D'après



Ichthyophis glutinosus

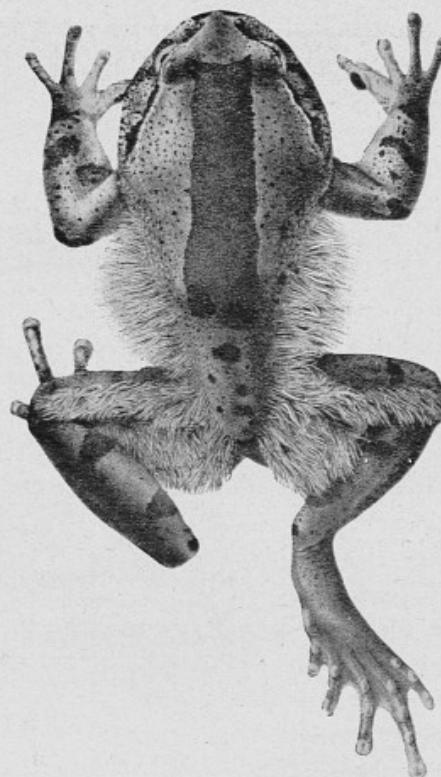
Batracien Apode de Ceylan, avec sa ponte.

cette corrélation, il émet l'idée que le venin passant dans le sang, y est fixé par les œufs. Cette fixation des poisons circulants dans le sang n'est d'ailleurs pas un fait isolé ; M. VAILLARD a effectivement montré que, chez la Poule, réfractaire à la toxine tétanique, le sang et les glandes génitales fixent cette toxine, qui ne s'élimine que très lentement.

On sait également que les œufs de Poule, si frais soient-ils, intoxiquent quelques personnes particulièrement sensibles, et qu'on peut même augmenter et provoquer cette toxicité, en nourrissant les Poules, comme l'a fait Houssay, exclusivement avec de la viande crue.

VENINS DIFFUS. — Dans certains cas, le lieu d'élaboration du venin n'est pas déterminé, c'est l'organisme tout entier, mono ou pluricellulaire, qui sécrète un venin ; il en est ainsi pour les Protozoaires pathogènes et parasites : *Amibes*, *Trypanosomes*, pour les *Vers parasites* et leurs larves, pour les *Crevettes* et

autres Crustacés, dont CH. RICHET a isolé la *Thalassine* ; pour les *Actinies* qui ont fourni à MM. PORTIER et RICHET l'*Actinoxine* ; pour la *Mytilotoxine* des *Moules* ; pour la chair et le foie de certains Mollusques et Poissons, dont tout l'organisme y compris les œufs, se montre hautement toxique au moment du fraîchissement, moment de métabolisme amplifié, et où la consommation de ces organismes cause dans les régions chaudes, de graves intoxications connues sous le nom de *Ciguatera*. Cette désignation



Trichobatrachus robustus

Grenouille du Congo, avec une toison de poils cutanés glandulaires venimeux.

a, comme on le sait, été employée par les médecins espagnols des Antilles pour caractériser les intoxications gastro-intestinales et nerveuses que produit l'ingestion de la *Cigua* (*Turbo pica*), Mollusque répandu dans les mers chaudes. Les poisons qui produisent la *Ciguatera* résistent à l'action de la chaleur, et ne sont pas atténués par les sucs digestifs : l'organisme est vénéneux aussi bien cuit que cru ; c'est là encore un moyen de défense passive, mais limité, puisque le consommateur et l'individu consommé périssent également.

De ce rapide coup d'œil sur l'extension de la fonction venimeuse, on peut déduire qu'une même espèce animale peut

SANATORIUM CHATEAU DES FLEURS

à VENCE-ASPRAS (Alpes-Maritimes) :: 400 mètres d'altitude

Traitements de la Tuberculose pulmonaire

70 appart., galerie de cure individuelle. Confort mod.. Pension : 60 à 90 fr. par jour

Directeur médical : D^r H. HARDY, anc. interne des Hôp.

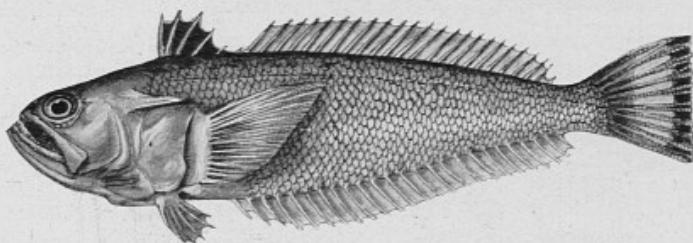
SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques

Liquide — A chacun sa dose

cumuler la toxicité, se montrer venimeuse par plusieurs de ses organes ou de ses humeurs ; glandes, sang, œufs, chair musculaire : les Arachnides, les Poissons, les Batraciens, les Serpents nous en fournissent les plus fréquents exemples. (1)

Nous avons vu que les venins des glandes sont principalement utilisés à l'attaque de la proie et à la défense active ou passive



Petite Vive (*Trachinus vipera*), à épines venimeuses.

de l'individu et de l'espèce ; c'est le rôle extérieur des venins pourrait-on dire ; celui qui est visible pour tout observateur averti ; mais que fait l'animal des venins qu'il n'extériorise pas, ceux du sang, des œufs, des autres tissus de son organisme ?

Ils servent à l'animal pour ses réactions organiques et pour l'établissement de son immunité naturelle, ainsi que nous allons l'exposer :

ROLE DES VENINS DU SANG, DES ŒUFS ET DES TISSUS DANS LES ÉCHANGES ORGANIQUES

Pas plus que les toxines microbien, auxquelles ils sont comparables, les venins qui sont des toxines renforcées, et contiennent de multiples substances actives, ne sauraient rester étrangers aux échanges de l'organisme qu'ils imprègnent. Ceux du sang agissent d'abord sur les *globules rouges* ; ils sont de plus portés dans la profondeur des organes et des tissus, où leurs divers composants sont électivement fixés par le *tissu nerveux*, les *glandes génitales* et particulièrement les ovaires, contribuant au développement de l'œuf en embryon, et d'une manière précoce ; le jeune têtard qui sort de l'œuf de Crapaud, ou de Grenouille, la jeune larve de Salamandre ne sont aucunement toxiques. Le venin a donc bien disparu de l'œuf au cours de son développement ; c'est une utilisation évidente. Ces venins circulants sont de plus les excitants naturels de certains tissus ; on connaît, en effet, depuis longtemps la remarquable activité des Abeilles et des Fourmis, dont le venin contient de l'acide formique, puissant excitant musculaire.

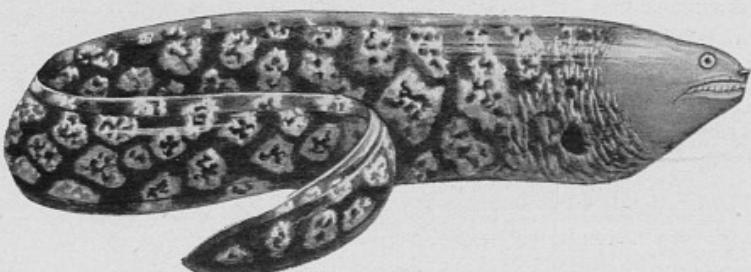
(1) On doit pas considérer comme relevant de la fonction venimeuse, les cas d'empoisonnement qui peuvent se produire par l'ingestion d'animaux venimeux avariés ou infectés par des espèces microbien pathogènes.

L'observation et l'expérience montrent que ces venins intérieurs jouent un rôle prépondérant dans l'utilisation des corps gras ; on sait en effet, que la présence prolongée de poisons dans le sang, poisons déversés par des parasites, *Amibes*, *Vers*, *Sporozoaires*, peut déterminer un amaigrissement progressif, pouvant aller jusqu'à la cachexie mortelle ; ou bien, si les mêmes poisons agissant d'une manière intermittente et graduée, peut déterminer des effets salutaires. On sait également, dans cet ordre d'idées, qu'un régime habituellement toxique, si abondant soit-il, n'aboutit jamais à l'embonpoint ; c'est ainsi que le *Hérisson*, nourri exclusivement de Cantharides, se porte bien, mais qu'il maigrit.

Il n'est pas toujours possible de suivre toutes les substances connues du venin dans leurs actions intimes et dans l'utilisation de chacune d'elles ; mais les quelques faits qui viennent d'être cités montrent que, chez l'animal venimeux, ces composants des venins créent un métabolisme spécial, aboutissant à un équilibre toxique-antitoxique, qui nous apparaîtra plus aisément par son action sur la production de l'immunité naturelle.

ROLE DES VENINS DU SANG, DES ŒUFS ET DES TISSUS DANS LA PRODUCTION DE L'IMMUNITÉ NATURELLE

Immunité des espèces venimeuses. — Les animaux venimeux possèdent une grande immunité vis-à-vis de leurs propres venins, de celui d'autres espèces, des toxines microbien et de poisons



Murène hélène. — Poisson à sang venimeux.

divers. En voici quelques exemples : le Scorpion, *Buthus australis*, a vis-à-vis de son venin une résistance 200 fois plus grande que le Cobaye. Une *Anguille*, d'un poids de 300 gr., ne succombe qu'à une dose de venin de Vipère de 10 millig., capable de tuer 25 Cobayes. D'autres Poissons : la *Perche blanche*, les *Fundulus*, les *Raies*, les *Harengs* résistent aux venins de Cobra, d'*Ancistrodon* et de *Crotale*. La *Salamandre terrestre* résiste, non seulement à ses deux catégories de venins cutanés, mais à d'autres substances, telles que la *duboisine*,

GASTROPANSEMENT du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

AGOCHOLINE du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

l'ésérine, le curare et la morphine. Le *Crapaud commun*, également insensible à ses venins cutanés, résiste en outre aux poisons qui ont, comme le venin de ses glandes dorsales, une action toni-cardiaque : telles sont l'*Helléborine*, la *Strophantine*, la *Scyllipicrine* ; il résiste également au venin des Chenilles urticantes et à la *Cantharidine*.

Les Serpents offrent aussi des exemples de remarquable résistance ; pour tuer une *Vipère aspic*, pesant de 50 à 60 gr., avec



Hydrus platurus. — Serpent venimeux marin.

son propre venin, il faut au moins 100 milligr de ce venin, dose capable de tuer 250 Cobayes. La *Couleuvre à collier* a sensiblement la même résistance que la *Vipère* au venin de cette dernière, et se montre particulièrement résistante au venin des Batraciens, dont elle fait ses proies favorites ; il faut 19 milligr. de *Salamandre* pour convulser mortellement un sujet pesant 107 gr. ; cette dose tuerait une vingtaine de Cobayes ou de *Vipères*.

Si on passe des Vertébrés inférieurs aux Oiseaux, la résistance baisse considérablement ; les oiseaux de basse-cour *Canard*, *Oie*, *Poule*..., quelques espèces sauvages *Circaète*, *Corbeau*, *Buse*..., ont une certaine résistance au venin de *Vipère* ; ils se nourrissent volontiers de Serpents ; mais la plupart sont très sensibles aux venins ; le *Faucon crécerelle* meurt avec une dose de 0 milligr. 5 de venin.

Chez les Mammifères, la résistance aux venins est également très rare : la *Mangouste* est 8 fois plus résistante que le *Lapin* au venin de *Cobra*, le *Lérot* d'un poids moyen de 50 gr. n'est tué que par une dose de 10 milligr. de venin de *Vipère* ; le *Hérisson* ne succombe qu'à la dose de 20 milligr. de ce venin ou de celui de l'*Héloderme* ; son immunité est très grande aussi vis-à-vis du sérum d'*Anguille*, de la *Cantharidine* et de la toxine tuberculeuse.

DEMANDEZ A VOTRE LIBRAIRE

LES VOLUMES DE LA

Collection "Les Beaux Pays"

Chaque volume, prix : 30 francs

(Editions J. REY, Grenoble)

Grenoble Capitale des Alpes - Aux Lacs Italiens - Au Gai Royaume de l'Azur - Au Pays de Saint-François d'Assise - Au Mont-Blanc - Au Cœur de la Savoie - La Route des Alpes - La Belgique (t. I). - La Belgique (t. II) - La Route des Dolomites - Rome - La Corse - En Touraine et sur les bords de la Loire - Venise et ses lagunes - La Normandie - Florence - La Côte d'Argent - La Côte et le Pays Basques - Le Béarn - Les bords du Rhône - Lourdes et les Pèlerinages de la Vierge - Le Maroc - Les Alpes Françaises à vol d'oiseau - L'Île de France - Paris - Suisse - I. En Bretagne - Le Languedoc Rouge. Coll. « SITES et MONUMENTS »: Le Pays de Chartreuse, Prix: 24 fr. - Le Mont Saint-Michel. Prix: 20 fr. - Carcassonne. Prix: 24 fr.

La *Mygale*, le *Scorpion*, le *Lézard vert*, le *Caiman* résistent à la toxine tétanique. Nous avons montré par ailleurs que les animaux venimeux qui résistent au venin de la *Vipère aspic*, tels que l'*Anguille*, la *Vipère*, les *Couleuvres*, le *Hérisson*, le *Lérot*, résistent également au Virus rabique ; leur sérum tue in vitro ce virus ; ils se comportent ainsi comme des animaux incapables de transmettre la rage et d'entretenir son virus.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que l'Immunité naturelle est aussi répandue parmi les espèces animales que la toxicité de leurs humeurs et de leurs tissus, toxicité qui s'exerce principalement vis-à-vis des Vertébrés supérieurs, Oiseaux et Mammifères.

Dans tous les cas, ce qu'il importe le plus de rechercher, ce sont les mécanismes de cette immunité, car eux seuls peuvent indiquer la voie et les moyens de créer l'immunité chez les espèces sensibles.

MÉCANISMES DE L'IMMUNITÉ NATURELLE

1^o Auto-accoutumance. —

La plupart des observateurs sagaces, qui ont constaté la résistance des Serpents venimeux à

leur propre morsure, l'ont attribuée à l'accoutumance résultant du fait que les Serpents avalent, avec leurs autres salives, des doses petites et répétées de leur venin, sans compter les doses massives qu'ils instillent dans leur proie, et qu'ils récupèrent intégralement. C'est ce mécanisme que Mithridate aurait imité et amplifié en composant le fameux remède qui portait son nom, et que le médecin du général Néron, Andromacus, n'a eu qu'à compléter, par addition de poudre de *Vipère*, pour en faire la thériaque.

En établissant la toxicité du sang des animaux réfractaires *Crapaud*, *Vipère*, *Couleuvre*, *Hérisson*..., MM. PHISALIX et BERTRAND précisaien la cause créatrice de l'accoutumance, car le sang baignant les cellules des divers tissus, ceux-ci pouvaient acquérir une résistance, sans cesse entretenue par l'apport de sang nouveau. Le fait, observé maintes fois, que les têtards de Batraciens au sortir de l'œuf se montrent très sensibles aux poisons des adultes est un autre argument, confirmant la réalité de l'auto-accoutumance.

2^o Antagonisme physiologique. — Mais le sang des espèces venimeuses n'est pas seulement toxique. Quand, en effet, on chauffe le sérum venimeux à la température de 56-58° pendant 15 m., ou en fait disparaître la toxicité, en même temps

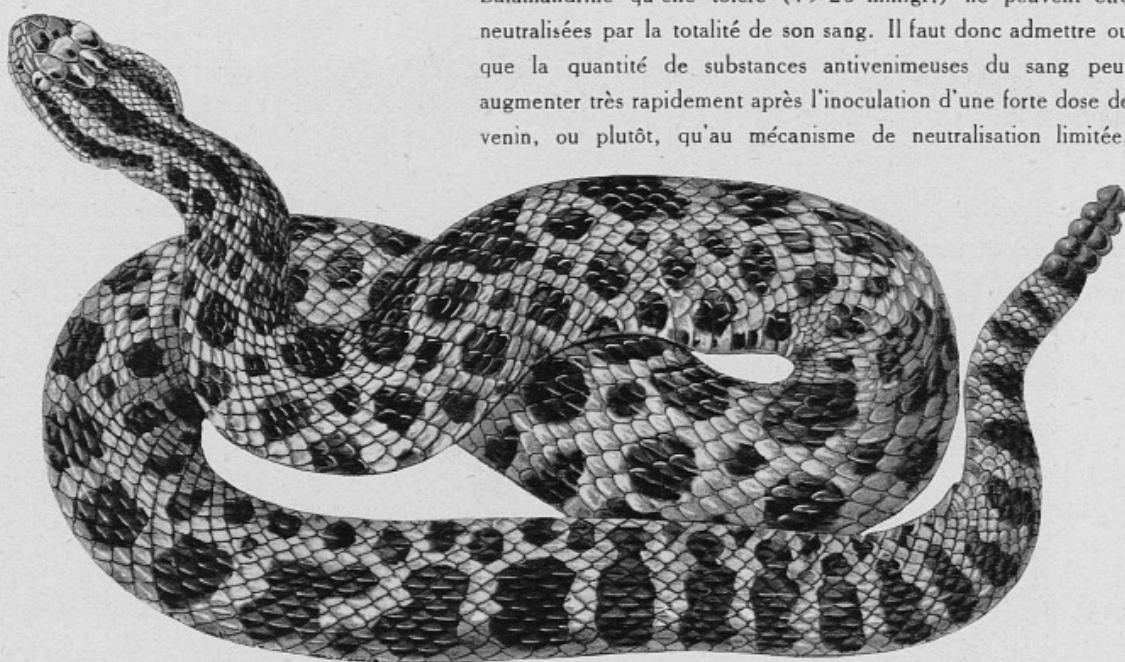
qu'apparaissent des propriétés antivenimeuses ou antitoxiques. Il est facile d'en constater l'indépendance par rapport aux substances toxiques, car on les rencontre quelquefois et en petite quantité dans des sérum non toxiques de Cobaye et de Cheval. Mais leur production pour être intensive a besoin d'un excitant, et celui-ci est constitué par la portion venimeuse du sérum, qui se comporte comme une toxine microbienne dans un organisme infecté : *le premier acte de la réaction de l'organisme au venin se traduit par la formation, puis l'apparition dans le sang, de substances physiologiquement antagonistes, c'est-à-dire antivenimeuses.*

Chez l'animal venimeux, il s'établit ainsi un équilibre toxique - antitoxique, et lorsqu'il reçoit d'un coup une forte dose de venin, son immunité se manifeste par le rétablissement rapide de cet équilibre. C'est ainsi que résistent aux venins, aux toxines et à d'autres poisons, le *Scorpion*, l'*Anguille*, la *Vipère*, la *Couleuvre*, le *Lérot*, le *Hérisson*, la *Salamandre* vis-à-vis du curare.

Cet antagonisme physiologique peut s'exercer entre des venins eux-mêmes ; c'est ainsi que la *Couleuvre à collier* résiste à l'action convulsive de la *Salamandre*, par le venin paralysant que renferme son sang. Ce qui montre en outre qu'il s'agit bien d'une action antagoniste, et non pas d'une simple accoutumance, c'est que, si on porte directement le venin sur les tissus sensibles, en l'espèce les centres nerveux, on peut, avec la *Salamandre*, convulser la *Salamandre* elle-même, paralyser la *Vipère* et la *Couleuvre* avec le venin de la première, en employant des doses très minimes par rapport à celles qui produiraient le même effet si on les introduisait sous la peau ou dans le péritoine. D'où il faut bien conclure que si de fortes doses de venin ne produisent aucun effet, c'est que, avant de parvenir aux centres nerveux, elles rencontrent dans le milieu intérieur, c'est-à-dire le sang, les substances avec lesquelles elle forment un mélange physiologiquement neutre. L'Immunité dans ce cas est *humorale* ou *antitoxique*.

3^o *Résistance cellulaire*. — Le mécanisme précédent suffit rarement, à lui tout seul, à justifier la haute résistance de certaines espèces à des venins déterminés. Effectivement, la quantité de substances antitoxiques contenues, à un moment donné, dans tout le sang ou les humeurs d'un animal, ne saurait neutraliser la

forte dose de venin à laquelle il résiste : la *Vipère* résiste à une dose de son venin, capable avons-nous dit, de tuer 250 Cobayes, or les 2 à 3 cmc. de sérum, que fournit un sujet, neutralisent à peine *in vitro*, 0 milligr. 40 de venin, dose maxima mortelle pour un Cobaye. De même, la *Couleuvre à collier*, dont le sang est si comparable à celui de la *Vipère*, est 8 à 9 fois plus résistante que cette dernière à la *Salamandre* ; les fortes doses de *Salamandre* qu'elle tolère (19-20 milligr.) ne peuvent être neutralisées par la totalité de son sang. Il faut donc admettre ou que la quantité de substances antivenimeuses du sang peut augmenter très rapidement après l'inoculation d'une forte dose de venin, ou plutôt, qu'au mécanisme de neutralisation limitée,



Sistrurus Catenatus. — Crotalidé d'Amérique.

et immédiate, s'ajoute une résistance particulière des cellules, constituant l'*Immunité cellulaire* ou *cytologique*.

La réalité de cette immunité est affirmée par ce fait que le sérum des animaux réfractaires ne contient pas toujours une antitoxine vis-à-vis du venin introduit ; c'est le cas de la *Salamandre* vis-à-vis de la *duboisi*, de l'*ésérine* et de la *morphine* ; celui de la *Poule* vis-à-vis de la toxine tétanique, du *Hérisson* vis-à-vis du sérum d'*Anguille*, du venin d'*Héloderme* et de la toxine tuberculeuse. Il apparaît même nettement que la résistance cellulaire est seule en jeu dans le cas de certaines cellules, à commencer par les globules rouges des Vertébrés inférieurs, qui résistent aux venins ordinairement hémolysants pour les vertébrés supérieurs.

Ainsi, les mécanismes de l'immunité sont généralement associés, l'un ou l'autre prédominant, suivant les espèces venimeuses.

Dans tous les cas, l'immunité naturelle relève de deux mécanismes principaux :

1^o La Résistance propre des cellules, ou celle qu'elles acquièrent par auto-accoutumance, c'est l'*Immunité cellulaire* ;

2^o L'Antagonisme physiologique entre les produits actifs qui se trouvent dans le sang et les substances toxiques qui y sont introduites : c'est l'*Immunité humorale*. Il est à remarquer que l'*Immunité humorale*, ainsi que l'*auto-accoutumance* dérivent

toutes deux de la présence de venins dans le sang de l'animal réfractaire ; elles marquent la réaction défensive de l'organisme à ces produits, et permettent aux animaux venimeux de pouvoir impunément se nourrir des proies les plus variées et les plus toxiques, notamment de se manger entre eux, ce qui constitue une économie manifeste pour les espèces non venimeuses.

organiques de l'individu, et par la création de son immunité : la *fonction venimeuse est une fonction tonique*. Les animaux venimeux, armés ou non, se servent donc de leur venin d'abord pour leurs usages intérieurs, avant de l'employer contre leurs proies ou leurs ennemis éventuels. Ils nous apparaissent ainsi, dans leurs groupes zoologiques respectifs, comme des castes privilégiées, ne



Ornithorhynchus paradoxus — Mammifère d'Australie mâle avec son éperon venimeux au membre postérieur.

En résumé, l'élaboration de poisons par un organisme animal a, pour cet organisme, une importance considérable ; si l'espèce est armée, le venin sert à l'attaque de la proie et à la défense active de l'espèce ; c'est le cas chez les *Cœlentères*, les *Hyménoptères*, les *Arachnides*, les *Myriapodes* et les *Serpents*. Dans les autres cas, le venin est utilisé à la défense passive ; il en est ainsi chez les *Poissons*, les *Batrachiens* et les *Chenilles urticantes*.

Mais, attaque de la proie et la défense de l'individu ne sont que les phénomènes extérieurs de la fonction venimeuse, assurée par des glandes spécifiquement venimeuses. Ce sont les venins du sang, des œufs, des tissus qui, chez tous les animaux venimeux, sont les plus importants par l'action qu'ils exercent sur les échanges

justifiant pas toute la crainte qu'ils inspirent, car, à l'inverse des malfaiteurs vulgaires, ils apportent avec eux et en eux le remède au mal qu'ils créent, et nous enseignent par surcroit la manière de nous en servir ; c'est en effet, par la comparaison entre les toxines microbiennes et les venins que les Physiologistes français, C. PHISALIX et G. BERTRAND pour le venin de Vipère, A. CALMETTE pour le venin de Cobra, sont arrivés à atténuer la toxicité du venin, à n'employer que ses antigènes pour la vaccination, en évitant ainsi les aléas de l'accoutumance par le venin entier et toxique. C'est en outre, par l'analyse minutieuse des mécanismes de l'Immunité naturelle qu'ils sont arrivés à la Sérothérapie, c'est-à-dire au traitement rationnel de l'envenimation.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

Soupe
d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

La chirurgie française au XVIII^e siècle

A propos du deuxième centenaire de l'Académie Royale de Chirurgie.

Il y aura, à la fin de cette année, deux siècles que fut créée l'Académie Royale de Chirurgie. Cette création marque véritablement le début de la période moderne de la chirurgie, celui où d'un art elle devient une science ayant pour seules bases l'observation de l'expérience. L'Académie, dit Morand, devait être « une société à laquelle les observations et les découvertes en chirurgie seraient rapportées et où elles seraient mises à l'épreuve d'une critique judicieuse ». Son rôle dans l'évolution de la chirurgie en France, et dans toute l'Europe, fut considérable et c'est en grande partie à elle que le XVIII^e siècle doit d'avoir été l'une des époques les plus brillantes de la Chirurgie française.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler le moment et dans quel but fut fondée cette Compagnie, quelle fut son influence sur la science et la pratique chirurgicales, aussi bien que sur la situation morale et sociale des chirurgiens.

La Chirurgie, qui avait eu au Moyen Age et à la Renaissance une assez forte organisation dans la corporation de Saint-Côme et qui avait compté des représentants illustres, était, à la fin du XVII^e siècle, tombée dans une déchéance profonde. En fusionnant en une corporation unique avec les barbiers, par l'acte d'union de 1656, les chirurgiens l'avaient consacrée : ils s'étaient ravalés au rang de purs artisans tenant boutique et avaient perdu tout caractère de corps savant ; ils s'étaient placés, en ce qui concerne leur enseignement et leur recrutement, sous la tutelle sévère et jalouse de la Faculté de Médecine qui les méprisait.

Il fallut des années de luttes pour que la chirurgie se relevât de cette situation humiliée, s'émancipât du joug de la Faculté, pour que les chirurgiens reprissent leur place légitime dans la hiérarchie sociale. Ce relèvement fut, avant tout, l'œuvre des Premiers chirurgiens du Roi qui, étant de par leur fonction « Chefs de la Chirurgie du Royaume », se regardaient à juste titre comme les avocats et les défenseurs de toute leur corporation et qui surent mettre au service de sa cause l'influence que leur donnait leur présence quotidienne

dans l'intimité du souverain. En près d'un siècle, de 1703 à 1783, auprès de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, trois hommes se sont succédés dans ce poste éminent de premier chirurgien, tous énergiques et conscients de leur valeur, d'esprit droit et indépendant, passionnés pour leur art et persévéraient dans leur effort, qui ont été vraiment les initiateurs et les bons ouvriers de la rénovation de la chirurgie.

C'est à ces trois hommes, Mareschal, La Peyronie, La Martinière, que sont dues toutes les réformes, toutes les créations qui, au cours du XVIII^e siècle, ont transformé la chirurgie et lui ont donné un élan et un éclat incomparables. Ce ne fut qu'au prix de luttes sans cesse renouvelées : luttes contre la

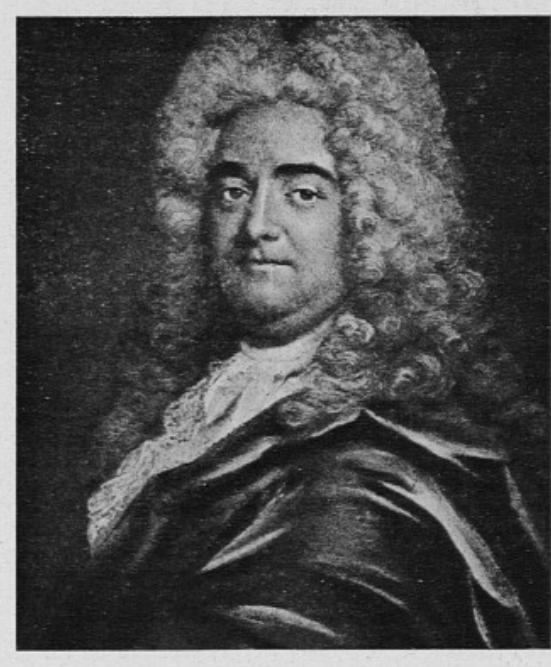
Faculté qui voulait maintenir les chirurgiens sous sa férule, luttes contre les empiriques, les charlatans, luttes contre les frères de la Charité qui, sans instruction, sans diplôme, s'ingéraient dans la pratique des opérations. Ce n'est pas le lieu de raconter ces combats héroï-comiques où les pamphlets et les chansons se mêlent aux Décrets de l'Université et aux Arrêts du Parlement. Il suffira de dire les réformes accomplies et leurs heureux effets.

La première fut la réorganisation des études de chirurgie.

L'enseignement que donnait la Faculté aux apprentis-chirurgiens était sans valeur ; ceux qui voulaient s'élever quelque peu dans leur art suivaient les cours privés que faisaient certains maîtres. Il y avait bien, au Jardin du Roi, depuis 1671, une chaire de chirurgie et d'opérations où s'était illustré Dionis ; mais ce cours ne s'adressait pas spécialement aux étudiants. La création de l'enseignement officiel de la chirurgie date des Lettres Patentes de 1724 qui instituaient, au collège de Saint-Côme, cinq démonstrateurs royaux, aux appontements annuels de 500 livres, chargés

d'exposer devant les étudiants les diverses branches de l'art ; elles désignaient en même temps deux maîtres pour, à la Charité, « soigner les pauvres et instruire les élèves » ; l'enseignement était donc à la fois théorique et pratique. La Faculté prétendit le contrôler et interdire aux chirurgiens de faire leurs démonstrations hors de la présence d'un docteur ; elle appela à la rescoufle le Recteur Dagoumer qui, dans une phrase mémorable, déclara que, « s'il est utile que le chirurgien connaisse la théorie de son art, sa profession est d'opérer et il est sans qualité et sans titre pour enseigner cette théorie aux autres ». La Faculté perdit son procès, et l'enseignement de la chirurgie resta aux chirurgiens.

Les patentés de 1724 étaient l'œuvre de Mareschal. Ses successeurs n'eurent qu'à la compléter. La Peyronie créée, à l'Ecole de Paris, cinq démonstrateurs adjoints, et des cours



Mareschal (1658-1736)

d'accouchements pour les élèves en chirurgie et pour les sages-femmes; par son testament, il dote l'Ecole de Montpellier d'un enseignement analogue. La Martinière fait instituer de nouvelles chaires pour les maladies des yeux, pour la chimie chirurgicale et pour la botanique; en 1751, il crée l'Ecole pratique, où les meilleurs étudiants seront admis par concours; en 1774, il donne au Collège des chirurgiens une rente de 7.000 livres, complétée plus tard par l'achat d'une maison et une nouvelle dotation de 10.000 livres de rente, pour créer des lits réservés « aux indigents atteints d'affections chirurgicales graves et extraordinaires »; cette fondation deviendra dans la suite l'hôpital des Cliniques. Il s'occupe également d'organiser l'enseignement dans les villes de province, et ce que La Peyronie avait fait pour Montpellier, il l'obtient pour Toulouse, Toulon, Bordeaux, Lille, Orléans, Tours, Rouen, Nancy et Lyon.

Enfin La Martinière veut donner à la chirurgie rénovée un temple digne d'elle. L'enseignement de Saint-Côme s'était fait jusque là dans l'amphithéâtre que deux maîtres, Roberdeau et Bienaise, avaient édifié de leurs deniers à la fin du siècle précédent et dont on voit encore le dôme dans la rue de l'Ecole de Médecine. Ces locaux étaient devenus insuffisants. La Martinière, en 1768, fit décider l'achat et la démolition de l'Ancien Collège de Bourgogne et de quatre maisons voisines, et la construction sur leur emplacement des nouvelles Ecoles, dont l'architecte Gondoin avait établi les plans. Les travaux commencèrent l'année suivante; ils étaient presque achevés lorsque, en 1774, Louis XVI procéda à la pose symbolique de la première pierre. Les Ecoles furent ouvertes en 1776, et la première thèse solennellement soutenue dans leur amphithéâtre, fut celle de Desault. Ces bâtiments subsistent encore: c'est la partie ancienne de la Faculté de Médecine. Berruer avait sculpté le fronton, Gibelin peint la fresque du grand amphithéâtre, qui représentait Louis XVI sur son trône, entouré de figures allégoriques, accueillant les maîtres et les élèves des Ecoles de Chirurgie que lui présentait La Martinière, avec l'inscription: « La bienfaisance du monarque hâte leurs progrès et récompense leur zèle ». Dans le projet primitif, ce bâtiment devait être complété, sur deux autres côtés de la place, par un hôpital d'instruction et par l'Ecole pratique, édifiés tous deux dans le même style.

La rénovation de l'enseignement s'était faite sur les propositions de Mareschal. Son successeur obtint du roi une réforme, peut-être moins essentielle, mais qui n'en eut pas moins une importance primordiale, car elle remettait les chirurgiens à leur place dans la hiérarchie sociale. La Déclaration du 23 avril 1743 « séparait entièrement l'exercice de la barberie du corps des chirurgiens qui se trouvait avili par le mélange d'une profession si inférieure »: ainsi se trouvait abolie la

fâcheuse union de 1656. Cette séparation avait pour conséquence l'obligation pour les chirurgiens « d'exercer l'art de la chirurgie, sans y mêler aucun art non libéral, commerce ou profession étrangère »; les maîtres devaient donc fermer boutique et renoncer à faire « faire le poil » par leurs garçons. La Déclaration portait, en outre, que nul ne pourrait être reçu maître en chirurgie s'il ne justifiait de l'acquisition préalable du grade de Maître ès-Arts; ce grade, qui correspondait à peu près à notre baccalauréat, sanctionnait les études classiques, philosophie comprise. On ne pourrait donc plus devenir chirurgien sans avoir reçu une culture générale. Dès lors, les thèses de chirurgie se passeront en latin; et, sans doute, cela nous semble un peu ridicule, ce latin chirurgical rappelait plus celui du Malade imaginaire que celui de Cicéron et d'Horace. Mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque encore le latin est la langue scientifique, que l'exiger dans un acte aussi solennel que la réception d'un nouveau maître, c'est conférer à la chirurgie le caractère d'une science, la mettre sur le même plan que les autres grandes disciplines de l'esprit, éléver ceux qui la pratiquent au rang d'intellectuels, et non plus de simples artisans.

Enfin une dernière institution, la plus nouvelle et la plus utile, fut celle de l'Académie Royale de Chirurgie. La mode était aux Académies: le siècle précédent avait vu Richelieu créer l'Académie Française, Colbert créer l'Académie des

Sciences, celle des Inscriptions et celle des Beaux-Arts. Pourquoi n'y en aurait-il pas une pour l'art le plus utile aux hommes, l'art de guérir? Il semble bien que l'idée d'une Académie vint simultanément à Chirac et à Chycoineau pour la médecine, et, pour la chirurgie, à La Peyronie qui la fit accepter par Mareschal, alors premier chirurgien en exercice. La Faculté, jalouse de son privilège et hostile à toute concurrence, fit échouer le projet de Chirac, en menaçant « d'exclure de la consultation ceux de ses membres qui feraient partie de l'Académie ». Il s'en fallut de peu qu'une semblable opposition empêchât la création de l'Académie de Chirurgie: aux premières nouvelles, quelques maîtres de Saint-Côme voulaient s'insurger contre « ce monstre engendré dans le sein de la compagnie ». Mais ils n'étaient pas de taille à tenir tête au premier chirurgien; Mareschal passa outre, et, en 1731, présenta au roi le projet qu'avait préparé La Peyronie. Le but de la nouvelle institution y était parfaitement indiqué: « L'Académie s'occupera à perfectionner la pratique de la chirurgie, principalement par l'expérience et l'observation; on n'y recevra que les mémoires qui traiteront des maladies chirurgicales ou des opérations qui pourront perfectionner la pratique de la chirurgie, et pareillement des effets des remèdes topiques dont on aura fait usage; on s'attachera principalement à recueillir les observations ou les histoires des maladies



qui auront paru extraordinaires par l'assemblage de leurs circonstances ou pour lesquelles on aura employé des remèdes particuliers ou des opérations nouvelles. »

Louis XV accueillit favorablement les propositions de son premier chirurgien, mais voulut réservé encore le nom d'Académie. Par l'intermédiaire de son ministre Maurepas, il répondit à Mareschal, le 19 novembre, que « Sa Majesté jugeait à propos de suspendre l'attribution de ce titre jusqu'à ce que l'expérience ait fait connaître les avantages que le public en pouvait retirer; mais qu'elle approuvait que la Société académique des Chirurgiens de Paris tînt ses assemblées suivant la forme prescrite dans le projet présenté par M. Mareschal, et qu'elle souhaitait d'être informée des progrès de cet établissement, afin d'être en état de juger s'il est assez utile pour être autorisé par des Lettres patentes ».

Il n'y avait plus, dès lors, qu'à passer à l'action. Le 18 décembre, Mareschal convoquait à Saint-Côme soixante-dix maîtres en chirurgie de Paris : soixante-huit répondirent à son appel; dans cette séance préparatoire, et dans une seconde qui eut lieu le 24 décembre, Mareschal communiqua le règlement de l'Académie et procéda à l'installation de son bureau, qu'il avait soigneusement choisi; le 31 décembre, avait lieu la première séance de travail. L'institution nouvelle trouvait de toutes parts des encouragements: Fontenelle lui envoya, pour modèle, ses fameux registres de l'Académie des Sciences; Boize, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, compona sa médaille, qui fut dessinée par Boulogne, premier peintre du roi: on y voyait Louis XV, « sous les traits d'Apollon, Dieu de la Médecine », et Hygie, Déesse de la Santé, tous deux « caractérisés par leurs emblèmes ». La nouvelle Société justifia bientôt de son utilité et, par les Lettres patentes du 2 juillet 1748, elle obtint officiellement le titre d'Académie royale de Chirurgie, qu'elle avait déjà arboré, d'ailleurs, dans ses publications.

Sa composition et son mode de recrutement varièrent quelque peu avec les règlements successifs qui la régissent. Mais dans l'ensemble, elle fut toujours composée de deux classes de membres: ceux que l'on appela académiciens ordinaires, et plus tard conseillers du Comité, au nombre de cinquante ou soixante, qui avaient droit de délibération et de vote, et les académiciens libres qui, comprenant tous les autres maîtres en chirurgie de Paris, finirent par

Je vous envoie, Monsieur, un exemplaire du Règlement pour l'Academie de Chirurgie que le Roy vient d'établir à Paris, avec un Programme pour le prix qu'elle propose cette année. Je vous invite à vous joindre à nous pour les progres de l'Academie; & vous prie d'exhorter les Maitres Chirurgiens de l'etendue de votre Lieutenance, à nous faire part de leurs Decouvertes. Vous envoierez à Monsieur l'Intendant de votre Province les Memoires que vous aurez à nous communiquer, soit Observations, soit Dissertations pour le Prix, & vous mettrez sur l'enveloppe ces mots : Papiers pour l'Academie Roiale de Chirurgie. Je suis, Monsieur, votre très obéissant serviteur,

La Peyronie

A Paris, Ce 23 Janvier,
1732.

Lettre de La Peyronie aux Lieutenants du Roi

Le président-né de l'Académie était le premier chirurgien du roi, et son survivancier en était le vice-président. Encore que leur charge les retint à la Cour, les premiers chirurgiens ne cessèrent de suivre de très près les travaux de l'Académie, d'y collaborer et d'assister aux séances toutes les fois qu'ils le pouvaient: c'est ainsi que Mareschal les présida dix-neuf fois en personne dans l'espace de cinq années, que l'on trouve dans les publications de l'Académie des observations ou des mémoires de Mareschal lui-même, de La Peyronie, de La Martinière.

Au-dessous d'eux, l'Académie avait un bureau comprenant un directeur, un vice-directeur, un secrétaire, un commissaire pour les extraits, un commissaire pour les correspondances et un trésorier. Sauf le secrétaire et le trésorier, qui étaient perpétuels, le bureau était renouvelé chaque année.

L'Académie siégea le mardi, puis plus tard le jeudi, de trois heures à cinq heures, sauf les jours de fête et pendant la semaine de Pâques, au local du Collège de chirurgie, c'est-à-dire dans le vieil amphithéâtre de Saint-Côme, puis à partir du 27 avril 1775 dans les nouvelles Ecoles. L'ordre du jour était réglé de la façon que voici. Tout d'abord, le commissaire aux extraits



Médaille de l'Académie de Chirurgie

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 2^{cc} — AMPOULES B 5^{cc}

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5 cc intrav.

communique les lettres, mémoires et ouvrages envoyés à l'Académie, et le commissaire aux correspondances lit et fait approuver les réponses rédigées en son nom. Viennent ensuite la lecture et la discussion des mémoires, suivant leur ordre d'inscription : chacun est lu deux fois et l'on ne discute qu'après la seconde lecture ; s'il y a lieu, le mémoire est renvoyé à une Commission qui doit faire son rapport dans un délai assez court. Les discussions étaient animées, quelquefois très vives ; elles se terminaient par un vote adoptant ou rejetant le travail présenté ; ce vote engageait l'opinion de l'Académie, et elle n'autorisait ses membres, même les plus éminents, à faire figurer leur titre d'académicien que sur les ouvrages qu'ils avaient soumis à son approbation.

Chaque année, l'Académie tenait, dans une salle du Louvre, une séance solennelle et publique, où elle proclamait ses lauréats, où le secrétaire perpétuel prononçait l'éloge des membres disparus et où l'on donnait lecture de quelques mémoires particulièrement intéressants. Chaque année, elle distribuait un prix qui consistait, depuis les libéralités de La Peyronie, en une médaille d'or et une somme de 500 livres. L'Académie indiquait le sujet à traiter ; les compétiteurs étaient nombreux : on en compta parfois plus de cent. Les mémoires couronnés, publiés par les soins de la Compagnie, forment la matière de cinq volumes.

Une œuvre reste de l'Académie Royale, qui permet encore d'apprécier son travail et son influence sur l'évolution de la chirurgie. Ce sont les cinq volumes des Mémoires, dont un maître de la chirurgie contemporaine a pu dire qu'il y avait peu de lecture aussi intéressante, même pour un chirurgien de nos jours. Chacun de ces mémoires, qui embrassent les sujets les plus divers est signé d'un nom d'auteur ; mais c'est, en réalité, une œuvre collective. Lorsque l'Académie décidait de publier un nouveau volume, elle commençait par nommer un Comité de librairie. Ce Comité arrêtait le plan général de l'ouvrage, faisait un choix parmi les observations et les travaux adressées à la Compagnie ou lus devant elle, chargeait un de ses membres de les grouper en un Mémoire d'ensemble, et ces Mémoires étaient lus à plusieurs reprises devant le Comité tout entier, avant d'être acceptés ou rejetés : ils représentaient donc bien la doctrine de l'Académie. Le premier volume fut publié par Quesnav en 1743 : le libraire Osmont avait fait à l'Académie des conditions fort avantageuses pour le temps : une somme de deux mille livres et cent cinquante exemplaires bien reliés. Deux autres volumes parurent en 1753 et 1757, sous le second secrétariat de Morand, qui fut aidé pour leur rédaction par Louis. Celui-ci, devenu à son tour secrétaire perpétuel, publia les deux derniers volumes, en 1768 et 1774 : il avait même préparé un sixième volume, mais des discussions survenues entre le secrétaire et le Comité de librairie l'empêchèrent de voir le jour. L'idée

de continuer la série des Mémoires fut reprise par Delaporte en 1792, par Duval en 1793 ; celui-ci avait même dressé toute une liste de sujets à traiter ; mais l'Académie était à la veille de disparaître, et cette proposition n'eut pas de suite.

L'institution était donc sagement et solidement organisée ; mais les institutions ne valent que par les hommes qui en font partie. L'Académie eut l'heureuse fortune de réunir dans ses rangs une pléiade de chirurgiens remarquables : tous ceux qui, pendant plus d'un demi-siècle, se sont fait un nom, lui ont appartenu. Si l'Académie a excité l'émulation de ces hommes, elle a tiré de leurs talents tout son éclat. Parmi eux, il en est qui, par leurs fonctions mêmes dans la Compagnie, ont joué un rôle particulièrement important, qui ont dirigé ses travaux, orienté son esprit, maintenu ses traditions. Les directeurs, qui ne restaient qu'un an au fauteuil, n'avaient guère le temps d'exercer pareille influence. Il en est un cependant qu'il est impossible de ne pas nommer, parce qu'il fut sans contredit le plus grand chirurgien du XVIII^e siècle et que Mareschal, qui le savait bien, le choisit pour directeur de l'Académie à sa fondation.

J.-L. Petit, était né le 13 mars 1674 ; habitant la même maison que l'anatomiste Littré, il avait commencé à disséquer dès l'âge de sept ans ; étant presque encore un enfant, il enseignait déjà aux côtés de son maître, et l'on raconte qu'il montait sur un tabouret pour parler aux élèves. Étudiant en chirurgie, il fit preuve d'une singulière ardeur au travail, et certain matin Mareschal, arrivant à la Charité, le trouva endormi sur les marches de l'hôpital. A dix-huit ans, il part pour l'armée, il assiste au siège de Namur sous le Maréchal de Luxembourg ; il reste six ans chirurgien militaire, enseignant l'anatomie à Lille, à Mons ou à Cambrai, quand l'armée est en quartier d'hiver. A la paix, il revient à Paris, se fait recevoir maître en chirurgie, et continue à donner un enseignement privé très recherché des étudiants. Rapidement la clientèle et les honneurs lui arrivent : il est démonstrateur royal à la réorganisation des études de chirurgie, membre de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Londres, trois fois prévôt des chirurgiens. Sa renommée est européenne : il est appelé auprès du roi de Pologne et de Ferdinand d'Espagne ; en 1744, le roi de Prusse lui demande des chirurgiens pour son armée et pour les principales villes de son royaume. J.-L. Petit était un opérateur habile et ingénieux ; le tourniquet qu'il a inventé pour comprimer les artères est resté en usage pendant plus d'un siècle ; il a perfectionné la technique de la trépanation et des amputations. Mais ce n'était pas qu'un opérateur ; loin de là ; n'a-t-il pas écrit : « La perfection de la chirurgie consiste à savoir s'abstenir des opérations, un vrai chirurgien ne compte pas ses succès par le nombre des sujets qu'il a été



SANATORIUM CHATEAU DES FLEURS
à VENCE-ASPRAS (Alpes-Maritimes) :: 400 mètres d'altitude
Traitement de la Tuberculose pulmonaire
70 appart., galerie de cure individuelle. Confort mod. Pension : 60 à 90 fr. par jour
Directeur médical : Dr H. HARDY, anc. interne des Hôp.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques

Liquide — A chacun sa dose

obligé de mutiler»? Le grand mérite de Petit est d'avoir été un pathologiste, un savant véritable, ne prenant pour guides que l'observation et l'expérience : ses recherches sur la formation du cal, sur la formation du caillot et sur l'hémostase, son Mémoire sur les tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule, sont déjà d'une conception toute moderne; son Traité des maladies des os se lit encore aujourd'hui avec intérêt et avec fruit.

Plus que les directeurs, les secrétaires perpétuels, en raison de la pérennité de leur fonction, furent à même d'influer sur l'activité de l'Académie. En soixante ans, trois hommes seulement, Morand, Quesnay et Louis, occupèrent ce poste d'honneur.

Morand fut secrétaire à deux reprises, de 1731 à 1739 et de 1751 à 1764. Fils d'un chirurgien-major des Invalides, parent par alliance de Mareschal, il fut, dès sa naissance, voué à la chirurgie et fit toute sa carrière aux Invalides: il y fut gagnant-maître et y revint plus tard comme chirurgien-major, après avoir été quelque temps chirurgien en chef de la Charité; il y est enterré. Il avait fait campagne en Flandre comme chirurgien des gardes françaises, et était devenu inspecteur des hôpitaux militaires. Démonstrateur pour les opérations au Collège de chirurgie, il était associé de l'Académie des Sciences. Il a publié des travaux d'anatomie humaine et comparée, des recherches sur l'arrêt des hémorragies qu'il attribuait au frémissement des tuniques artérielles, sur les diverses tailles qu'il avait été étudier en Angleterre, des observations rares, dont les plus fameuses sont celles de «l'enfant de Joigny qui est resté trente-trois ans dans le ventre de sa mère» et de la femme Supiot, premier cas bien étudié d'ostéomalacie.

Quesnay fut onze ans secrétaire de l'Académie, de 1740 à 1751. C'est certainement l'esprit le plus original que la Compagnie ait compté dans ses rangs, le plus représentatif de la bourgeoisie éclairée et philosophique du XVIII^e siècle. Fils d'un avocat de Montfort-l'Amaury qui, dit un contemporain, «cherchait à se rendre inutile au barreau en mettant d'accord les clients qui le rendaient avec confiance l'arbitre de leurs différends», et qui s'occupait surtout de l'exploitation d'un grand domaine, Quesnay apprit à lire dans la Maison Rustique, puis fut initié au latin par le curé du village. Venu à Paris pour y apprendre la chirurgie, il loge chez Cochin le graveur, qui lui enseigne le dessin et la gravure. Ses études terminées, il s'installe à Orgères, puis à Mantes où il est chirurgien de l'Hôtel-Dieu. C'est là qu'il écrit un Mémoire sur la saignée et ses effets, plein de remarques justes et d'expériences ingénieuses. Ce Mémoire attire sur lui l'attention de La Peyronie, qui l'annelle à Paris auprès du duc de Villeroy. Un incident imprévu allait introduire



Quesnay à la Cour. Il se trouvait en voiture avec Madame d'Estrades, quand celle-ci fut prise d'une attaque d'épilepsie; le chirurgien la soigna avec tant de discréption que l'accident passa inaperçu; la dame en fut reconnaissante, elle était l'intime de Madame de Pompadour et présenta Quesnay à la favorite, dont il devint le médecin; de là à être médecin ordinaire du roi, il n'y avait qu'un pas, vite franchi. Quesnay eut, dès lors, son appartement à Versailles; «il en fit l'asile et comme le temple d'une philosophie à la fois élevée et hardie; nous y dinions gaiement, écrit Marmontel, avec Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon; et Madame de Pompadour, ne pouvant engager cette troupe de philosophes à descendre dans son salon, venait elle-même les voir à table et causer avec eux». C'est dans cet appartement qu'est née l'Economie politique. Louis XV lui-même témoignait à Quesnay une faveur marquée: il l'appelait «son penseur», et lorsque Quesnay fut anobli pour avoir soigné la variole du Dauphin, il lui composa lui-même son blason, aux trois pensées sur fond d'argent; il imprimeait de sa main royale quelques-uns des opuscules philosophiques de son médecin, quitte à les faire ensuite séquestrer ou brûler. Quesnay, esprit universel, a beaucoup écrit, et tous ses écrits fourmillent d'idées et de vues intéressantes:

en chirurgie, il écrit un Traité de la suppuration et de la gangrène, plusieurs Mémoires sur le trépan; en physiologie, un essai physique sur l'économie animale; en médecine, un Traité des fièvres continues. Puis il abandonne les sciences médicales et se consacre à l'économie politique: il rédige pour l'Encyclopédie les articles «Fermiers et Grains», et il publie ce Traité de la Physiocratie ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, qui va être la bible de la secte des économistes. Quesnay, et ce fut son grand mérite, fut un esprit fier et indépendant qui n'avait rien d'un courtisan. N'a-t-il pas dit un jour, en ces termes de Cabinet noir: «Je ne dinerais pas plus avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau»? Louis termine l'éloge qu'il fit de Quesnay, par ces mots: «Il a vécu à la Cour comme un cénobite, sans autre passion que celle de travailler d'esprit, et toujours dans des vues utiles pour le bonheur de l'humanité: ayant été assez longtemps au centre de la faveur et à la source des grâces, il a résisté à la séduction de l'exemple et n'a jamais pensé à la fortune».

Quand, en 1764, Morand abandonna enfin son second secrétariat, il fut remplacé par Louis qui, depuis longtemps déjà, l'assistait dans sa fonction et qui la remplira pendant près de trente ans. Antoine Louis a laissé le souvenir du parfait académicien, s'identifiant avec sa Compagnie, ne vivant que pour elle et par elle. Il était né à Metz, d'un chirurgien

AGOCHOLINE

du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

militaire, et lui-même, débute, à vingt et un ans, comme chirurgien de régiment. La Peyronie, qui se connaissait en hommes, le fit venir à Paris, où il fut nommé au concours gagnant-maîtrise à la Salpêtrière. A vingt et un ans, il commence à concourir aux prix de l'Académie, il est couronné deux fois de suite et, à vingt-trois ans, nommé membre-associé, avant même d'avoir la maîtrise en chirurgie. Ce n'est que trois ans plus tard qu'il passe sa thèse latine — la première —, avec pour sujet : *DE VULNERIBUS CAPITIS*. Après un court séjour à la Charité, qu'il quitte ne pouvant s'entendre avec les frères, il va à l'armée du Haut-Rhin, puis revient à Paris. Il y sera chirurgien de la Salpêtrière et du Fort-l'Évêque, professeur de physiologie aux Ecoles de chirurgie, deux fois prévôt des chirurgiens. Les honneurs académiques se succèdent pour lui : il est commissaire aux extraits, puis secrétaire perpétuel. Il remplit les volumes des Mémoires de ses publications : sur la fistule lacrymale, sur les concrétions calculeuses de la matrice, sur les fistules salivaires et la grenouille, sur le bec-de-lièvre, sur la hernie gangrenée, sur les amputations, sur la bronchotomie, sur le fongus de la dure-mère, etc.

De son fauteuil de secrétaire, il dirige les débats, maintenant les grandes traditions académiques, morigéant les indisciplinés; polémiste acharné, il soutient d'après luttes avec ses contradicteurs, et ses démêlés avec Lecat et son gendre David resteront légendaires. C'était un grand érudit, plus savant peut-être que praticien; on a dit qu'il avait horreur du sang et qu'il fut un opérateur médiocre. Mais ses Mémoires, dont plusieurs sont encore parfaitement lisibles, ses observations bien prises et bien interprétées montrent en lui un excellent pathologiste. Avocat et docteur en droit, en même temps que chirurgien, il est l'un des premiers à s'être occupé de médecine légale, et à ce titre il étudia, lors de l'affaire Calas, la pendaison par suicide et la pendaison criminelle. Lorsque le Dr Guillotin eut inventé sa machine, c'est Louis qui l'expérimenta à Bicêtre sur des moutons, et même il rectifia l'obliquité du couteau; l'opinion publique hésita quelque temps avant de décider lequel des deux médecins serait le parrain du nouvel instrument de supplice, et la guillotine fut bien près de s'appeler la «Louison».

Louis fut, sans doute, un trop pur théoricien, un esprit traditionnaliste peu enclin aux nouveautés, un caractère difficile ; mais ce fut un parfait honnête homme, désintéressé, de conscience rigide, n'ayant d'autre passion que la chirurgie : « Je ne l'ai jamais considérée, écrivait-il dans son testament, comme un état lucratif, mais comme l'objet le plus capable

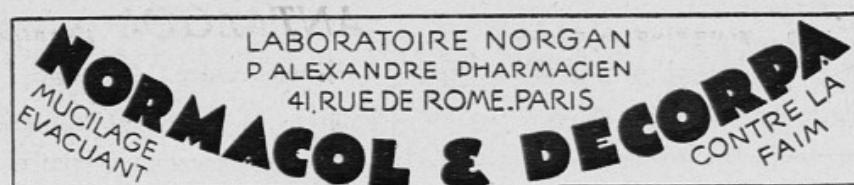


de captiver l'application d'une âme élevée. » Louis vécut célibataire et ne fit jamais de clientèle ; il refusait même l'argent de son éditeur ; lorsqu'il mourut en 1792, il laissa à l'Académie sa bibliothèque et une partie de sa fortune, et demanda à être enterré au milieu des pauvres de la Salpêtrière.

Il ne fut pas remplacé, mais Sue exerça les fonctions de secrétaire par intérim; il eut tout juste le temps de prononcer l'éloge de son prédécesseur dans la séance publique du 11 avril 1793, car l'Académie Royale était entrée dans sa dernière année d'existence. J'ai raconté ailleurs ce que furent les derniers jours de la Compagnie. Son titre même la rendait suspecte, et les souvenirs et les marques encore visibles de la faveur de Louis XV; en vain, l'Académie fit-elle effacer ou modifier ses fresques et ses bas-reliefs « relatifs à la royauté et à la féodalité », en vain envoyait-elle à la fonte la statue du Bien-Aimé que lui avait léguée La Martinière. Elle tomba sous le coup du Décret de la Convention du 10 août 1793, pris sur le Rapport de Grégoire au nom du Comité d'Instruction publique, et ainsi libellé: « Toutes les Académies et Sociétés littéraires, patentées ou dotées par la Nation, sont supprimées. » L'Académie se réunit dans une dernière séance, dont voici le procès-verbal, signé par Sue, secrétaire, contresigné par Sabatier, directeur: « Ce jourd'hui 22 août 1793.

« Ce jourd’hui, 22 aout 1793, l’an II de la République française, une et indivisible, les membres qui composaient l’Académie de Chirurgie et qui n’avaient pu se réunir le jeudi 15 du présent mois à cause de la fête, se sont assemblés dans le lieu et à l’heure ordinaires. Le secrétaire par intérim a fait lecture du procès-verbal de la dernière séance et ensuite, sur la réquisition du directeur, la lecture du Décret de la Convention nationale du 10 de ce mois. L’Académie, pour obéir à la loi, arrête qu’elle lève sa séance. »

Ainsi finit l'Académie Royale de Chirurgie, après soixante-deux années d'existence. Son œuvre avait été capitale. Dans l'ordre scientifique, elle avait, la première, montré l'utilité du travail collectif dans les sciences médicales : comme l'avait dit Quesnay, « l'art trouve dans de telles sociétés des ressources qu'il ne trouve jamais dans les travaux des particuliers ; elles sont des espèces de bureaux qui appellent de toutes parts les travaux des savants pour les consacrer à l'utilité publique et aux progrès des sciences ». Bien plus, elle avait établi les bases solides de la chirurgie vraiment scientifique :





« Le plan que se propose l'Académie, disait encore Quesnay, est d'élever la chirurgie sur les observations, sur les recherches physiques et sur les expériences; ces secours si nécessaires ne conduisent pas séparément aux vérités cachées qui peuvent enrichir notre art: les observations influent sur les expériences, et les expériences influent sur les observations; elles se prêtent un appui mutuel; non seulement l'observation rectifie les expériences physiques, elle en suggère de nouvelles qu'on ne tenterait point sans elle. »

★ ★

L'Académie a fait beaucoup aussi pour les chirurgiens, dont elle a relevé la condition sociale et la situation morale, les mettant au même rang que les docteurs de la Faculté. Elle a, sans s'en douter, préparer cette union de la médecine et de la chirurgie que tous les bons esprits du siècle réclamaient avec Diderot, et que la Convention allait réaliser par la création des Ecoles de Santé.

★ ★

Enfin, elle a donné à la chirurgie française un lustre incomparable, qui la fait à ce moment rayonner sur l'Europe

entièr. « Les progrès de la chirurgie, a écrit Voltaire, furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune; non seulement il n'y avait d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires. » Cette renommée universelle de la chirurgie française et de l'Académie Royale durait encore au début du siècle suivant, et Richerand raconte qu'en 1814 et 1815, « les chirurgiens des armées étrangères, amenés dans nos murs par les événements de guerre, demandaient avec instance de les conduire dans le sein de ce corps célèbre dont ils s'honoraien^t d'être les disciples, et que ce ne fut pas pour eux le sujet d'une médiocre surprise que d'apprendre qu'il n'existaient plus. »

★ ★

Par la place qu'elle tient dans l'histoire de la chirurgie, par l'impulsion qu'elle lui a donnée, par la valeur des hommes qui en ont fait partie, l'Académie Royale a été l'une des grandes institutions de la France monarchique, et c'est à juste titre que, le 7 octobre de cette année, l'Académie de Médecine et la Société Nationale de Chirurgie de Paris, qui se considèrent comme les héritières et les continuatrices de sa tradition, ont consacré une séance solennelle à la commémoration du deuxième centenaire de sa fondation.

CH. LENORMANT.



Amphithéâtre des Ecoles de Chirurgie (d'après Gondoin)

TRIDIGESTINE *granulée* DALLOZ

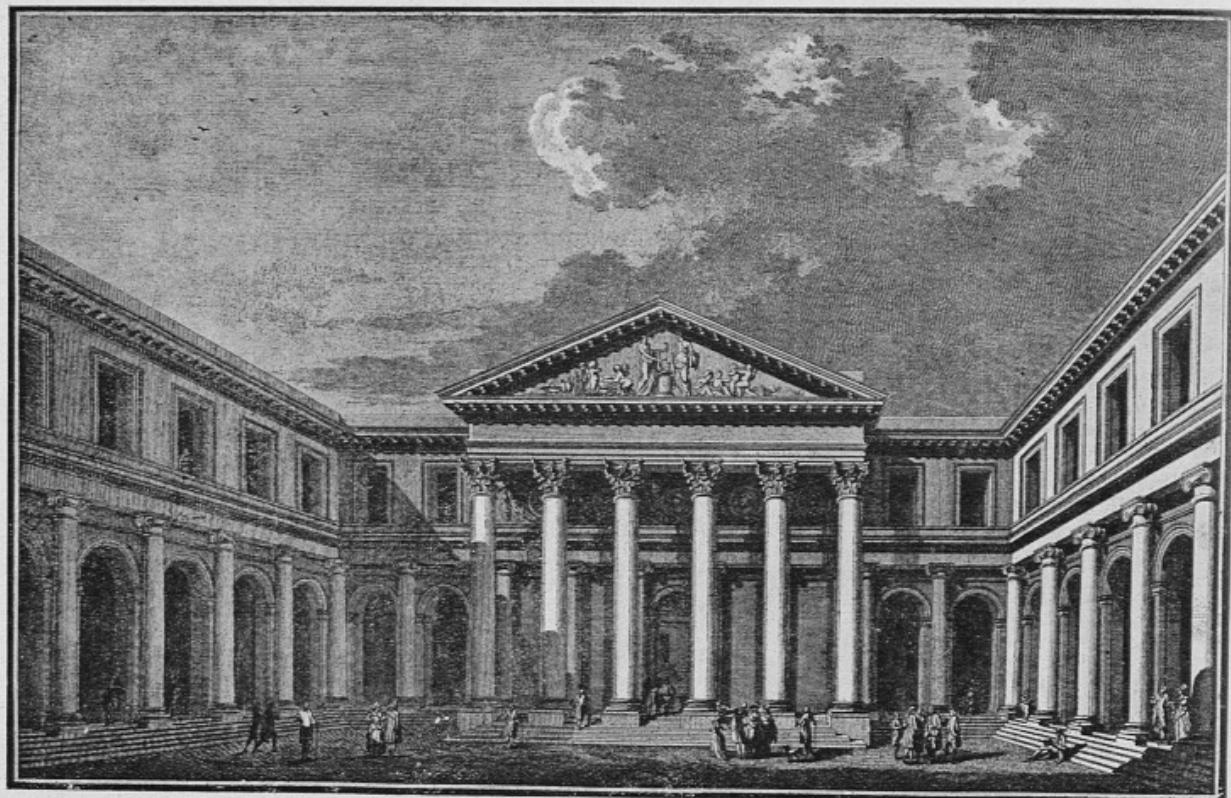
Dyspepsies par insuffisance sécrétatoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL *granulé* DALLOZ

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)



Vue perspective de l'intérieur de la grande cour

Voici comment Gondoin explique les modifications qui l'ont déterminé dans la construction des Ecoles de Chirurgie :

« Un monument de la bienfaisance de nos rois, me suis-je dit, doit porter un caractère de magnificence relatif à sa destination : une Ecole dont la célébrité attire un grand concours d'élèves de toutes les nations doit paraître ouverte et d'un accès facile. L'absolue nécessité de colonnes pour remplir ces deux objets suffirait seule à me justifier du reproche de les avoir trop multipliées.

« C'est d'après ces considérations que, disposant une colonnade à travers laquelle la vue pût se porter jusqu'au lieu

principal de l'amphithéâtre, j'ai voulu produire un effet dont l'aspect non seulement arrêtât mais appellât les spectateurs. C'est ainsi que, cédant à la nécessité de former ma cour dans un espace resserré par les rues des Cordeliers et du Paon, j'ai tâché de la vaincre en donnant à cette cour une étendue plus vaste en apparence et en la remaniant pour ainsi dire au péristyle. Aurais-je mieux rempli mon objet si, substituant des arcades aux colonnes pour mettre les élèves à couvert, j'avais formé des portiques que l'usage a consacrée au cloître. »

(Gondoin : « Description des Ecoles de Chirurgie », in-fol. 1780).

PRODUITS DE RÉGIME

Heudebert

Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie

DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St'Honoré PARIS

REG. COMM. SEINE 65.320

Soupe

d'Heudebert

Aliment de Choix

LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St'Honoré PARIS

REG. COMM. SEINE 65.320

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION

AIME ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS

Téléphone : Gobelins 30-03

RÉDACTION

Docteur MAURICE GENTY

Dionis et le début de la cardiologie anatomo-clinique.

Quand, en 1673, Louis XIV charge le chirurgien Pierre Dionis de faire au Jardin Royal des démonstrations d'anatomie et de chirurgie, il spécifie que la création de la chaire a pour but la propagation des découvertes nouvelles, et il marque, sous l'inspiration du fervent adepte de la circulation qu'était Fagon, la nécessité de réagir contre les théories anti-harveiennes, qui se manifestent encore quelques années après la mort de l'anatomiste Riolan, leur défenseur obstiné. Cette même année, Molière, dans le *Malade Imaginaire*, Boileau, dans l'*Arrêt burlesque*, tournent en dérision les anticirculateurs en termes si décisifs que, comme le dit Maurice Raynaud, « de pareilles boutades font plus de mal à une vieille doctrine qui se meurt qu'un volume de bonnes raisons. »

A partir de ce moment, jusqu'en 1680, Dionis, qui s'était adonné à la pratique exclusive de la chirurgie, enseigne avec éclat au Jardin Royal, où il fait deux anatomies par an, la première ayant pour but « de disposer les auditeurs à assister avec fruit aux opérations de chirurgie » qui se poursuivaient pendant dix journées, après les démonstrations anatomiques d'une égale durée. En 1680, Dionis est appelé à la Cour, et cesse son enseignement. Dans sa demi-retraite, il rédige ses leçons : en 1690, il fait paraître l'*Anatomie de l'Homme*, en 1707, son *Cours de chirurgie* ; mais, dès la première publication, la retraite s'est accentuée, et, avec une naïveté qui peut faire sourire, l'auteur de ces ouvrages signe « premier chirurgien de feüe Madame la Dauphine, le chirurgien



ordinaire de la *feüe Reine*. » Il meurt en 1718.

De ces deux ouvrages, le plus célèbre est le *Cours de chirurgie*, qui résume 50 années de pratique; a des éditions successives en 1714, 1736, 1740, 1751, 1765 à Paris, en 1708 à Bruxelles, en 1712 à La Haye, est traduit en allemand, en anglais, en flamand, et diffuse son influence au-delà du XVIII^e siècle, puisque Daremberg raconte qu'en 1835, il fait partie des premiers volumes que l'on mit entre ses mains. Daremberg, auquel on ne peut reprocher une indulgence excessive, juge ce livre « un manuel peu méthodique, mais très clair, très minutieux, où brille le bon sens, à défaut d'invention », et ratifie l'appréciation portée autrefois par Haller sur Dionis « *Homo rotundus, sani tamen judicii* ». Très près de nous. Lecène lui a reconnu le mérite d'avoir représenté sur des planches spéciales les instruments nécessaires à chaque opération, donnant ainsi sur la chirurgie de son temps une vue très suggestive.



L'ANATOMIE DE L'HOMME, suivant *la Circulation et les dernières découvertes*, moins connu de nos jours, n'a pas eu moins d'éditions que le Cours d'opérations. Il a été traduit en toutes langues, même en tartare, assure Hoefer dans la Nouvelle Biographie générale. Avec une modestie feinte, Dionis affirme qu'un autre que lui se serait mieux tiré de la rédaction de cet ouvrage, mais il rappelle, avec une pointe d'orgueil, que lorsqu'il professait, ses leçons attiraient quatre à cinq cents personnes. S'il se dé-

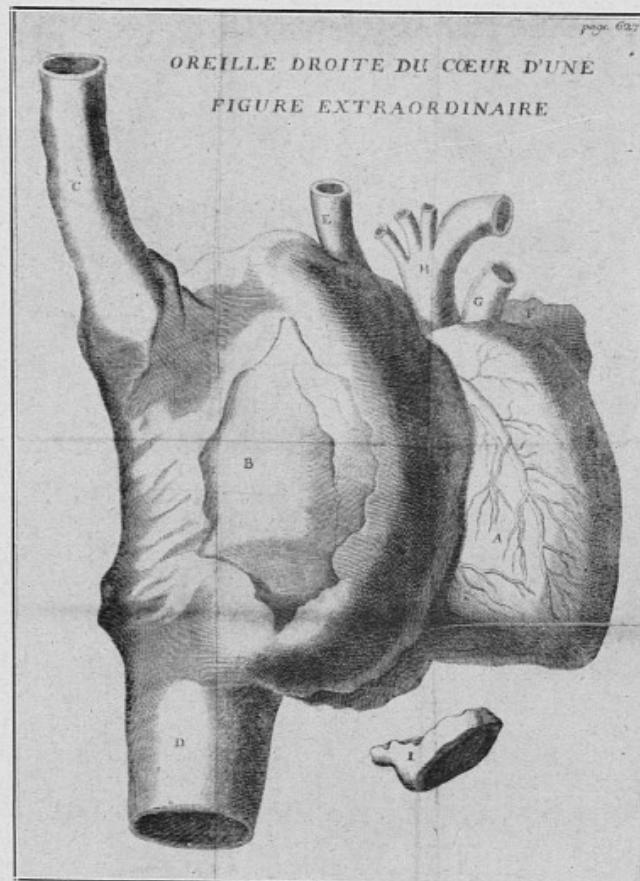
cide à publier, c'est qu'un grand nombre d'écolières ne savent où apprendre les nouvelles découvertes, et que les ouvrages de Riolan et de Bartholin contiennent « un vieux levain des anciennes opinions ». L'Anatomie de Dionis n'est pas l'œuvre d'un chercheur minutieux, assidu de l'amphithéâtre, et, bien qu'à son époque il restât à découvrir et à décrire, on chercherait vainement un nerf, un vaisseau, un ligament, un

orifice qui porte le nom de l'anatomiste Dionis. L'« homo rotundus » ne semble pas s'être soucié d'attacher son nom à une description anatomique tandis qu'un Riolan y réussit. Le temps lui manque pour entreprendre et poursuivre des recherches de ce genre, auxquelles il préférera la pratique de la chirurgie. Aussi l'Anatomie de Dionis nous semble se réduire à l'essentiel élémentaire; mais, loin d'être une compilation indigeste ou d'être limitée à une énumération sèche des organes, elle abonde en aperçus physiologiques, en digressions pathologiques. C'est une de ces dernières que je voudrais tirer de l'oubli.

**

La quatrième édition de l'Anatomie se singularise par une addition importante. « J'y ai encore ajouté, dit Dionis, un fait particulier que l'on m'a envoyé de Brest; c'est une oreille du cœur extrêmement dilatée qui surprendra ceux qui la verront; je l'ai fait graver au naturel, et la relation en est fidèle»; et, en effet, persuadé que les faits extraordinaires sont générateurs de progrès en médecine, il consacre, à la fin du volume, à cette pièce une étude qu'il est intéressant de reprendre avec lui. (Planche II).

Tout d'abord, la relation clinique. Il s'agissait d'un capitaine de vaisseau, mort à 42 ans, et dont la maladie remontait à 12 ou 13 années. On avait remarqué « la difficulté de respirer, avec un pouls rude et fréquent, joint à un battement de cœur violent et continu, qui se remarquait sensiblement sous le sternum, où il sentait un picotement semblable à l'effet de plusieurs épines qui l'auraient piqué; ce sentiment douloureux augmentait selon les lieux et les temps. Le malade s'alita sept jours avant sa mort pendant lesquels il ne pouvait demeurer couché qu'il ne souffrit plus qu'à l'ordinaire: il était presque toujours assis sur le bord de son lit, les jambes pendantes, et la tête penchée sur la poitrine; ses pieds étaient si froids que l'on ne put jamais les réchauffer; ils commençaient à s'enfler aussi bien que les jambes dès les

(D'après Dionis, « L'Anatomie de l'Homme », 4^e éd.)

premiers jours qu'il se mit au lit, et cette enflure et ce froid gagnèrent insensiblement le haut des cuisses; son pouls alla en diminuant jusqu'à la mort, qui arriva sans fièvre ni transport au cerveau...»

Comme on le voit, il manque bien peu de chose à cette description si frappante de l'Asystolie. Toutefois, elle n'appartient pas à Dionis, qui n'a pas connu le malade, mais aux médecins de Brest qui le soignèrent, et pratiquèrent l'ouverture du corps. « On trouva toutes les parties assez saines, excepté le péricarde qui était adhérent au cœur, en sorte que l'on eut beaucoup de peine à l'en détacher, et il était privé de son humidité ordinaire, mais on fut surpris de voir l'oreille droite du cœur d'une grosseur si étonnante, étant plus grosse que n'est la tête d'un enfant nouvellement né; elle était tendue comme un ballon et remplie de sang, dont la plus

grande partie était coagulée; il y en avait la quantité de plus de trois demi-setiers; l'on sépara cette oreille de la base du cœur, et après en avoir vidé le sang, on la trouva ossifiée intérieurement, c'est-à-dire que la tunique interne était enduite d'une substance osseuse et écaillueuse, semblable à la coquille d'un œuf, très dure qui la tenait toujours tendue. Le sang tant de la veine cave ascendante que de la descendante se venait verser dans la cavité de cette oreille, et l'embouchure de l'oreille dans le ventricule droit du cœur était prodigieusement grande. »

Ce n'est pas dans cet état que la pièce est parvenue à Dionis. « Ceux qui ouvrirent le corps, étonnés de voir l'oreille droite du cœur d'une grosseur prodigieuse, et ne pouvant pas, dans le peu de temps que l'on est à faire ces sortes d'ouvertures, examiner suffisamment un fait aussi singulier, ils la séparèrent du corps, et l'ayant pendant quelque temps conservée dans de l'eau-de-vie, ensuite fait sécher, et mise dans une boîte, ils me l'ont envoyée, persuadés qu'ils ne me faisaient pas un présent indigne d'un anatomiste... ».

Dionis se livre, au sujet de cette pièce, à des réflexions qui le montrent doué d'un sens remarquable



de l'observation. S'il se perd dans des considérations physio-pathologiques, qui ne nous retiendront pas, c'est du moins en rapportant les symptômes aux constatations nécropsiques et en tentant d'expliquer les unes par les autres. Il fait dessiner et graver la planche que nous reproduisons; « les lettres alphabétiques instruiront de tout ce qu'elle représente :

A Le cœur.

B L'oreille droite curieusement dilatée.

C La veine cave descendante, qui verse le sang dans la cavité de cette oreille.

D La veine cave ascendante qui apporte le sang dans cette même cavité.

E L'artère des poumons qui sort du ventricule droit du cœur.

F L'oreille gauche du cœur de la grandeur qu'elle doit être naturellement.

G La veine des poumons, qui apporte le sang dans le ventricule gauche.

H L'aorte et la grosse artère qui distribue le sang par tout le corps.

I Une oreille droite du cœur de la grosseur et de la figure qui lui est naturelle. »

En examinant cette planche, on éprouve la surprise de constater que le cœur y est représenté dans sa totalité, alors que la pièce, qui a été envoyée à Dionis, « était l'oreille droite seule, séparée de la base du cœur lors de l'autopsie, conservée dans de l'eau-de-vie, puis séchée et mise dans une « boîte ». Force est donc de supposer que Dionis, afin d'établir les dimensions ordinaires des autres cavités en regard de l'oreillette pathologique, les a schématisées, et, afin de rendre la comparaison plus sensible, il a fait dessiner une oreillette droite normale au bas de la planche. Celle-ci se compose donc de deux parties, l'une réelle, l'autre apocryphe. Le commentaire de Dionis ne le déclare pas, mais le fait pressentir. Dans ces conditions, on ne s'étonnera point que le cœur ne porte aucune trace de la symphyse péricardique qui avait été signalée; on ne pourra non plus tenir compte, dans l'interprétation de la pièce, de « l'embouchure » large de l'oreillette dans le ventricule, sans doute abimée en séparant les deux organes; et il est impossible de tirer un renseignement quelconque de l'état des ventricules



Une leçon d'anatomie au Collège Saint-Côme.

pour rechercher le diagnostic rétrospectif de l'affection cardiaque dont était porteur feu le capitaine de vaisseau.

Mais, par une singulière fortune, une seule affection est capable de provoquer une dilatation considérable de l'oreillette droite: c'est le rétrécissement tricuspidien, associé ou non à d'autres affections valvulaires, notamment dans sa variété acquise. Les dimensions de l'oreillette droite, dilatée, atteignent, dans les cas exceptionnels qui ont été rapportés, celles que signalent, pour la première fois, Dionis et ses correspondants; et la quantité considérable des caillots organisés qui tapissent la cavité auriculaire a été également observée d'ordinaire. Peut-on mettre d'accord l'anatomie pathologique et la clinique? Le diagnostic de rétrécissement tricuspidien teste vraisemblable quand on rapproche les deux ordres de renseignements qui nous ont été transmis. Il serait vain de vouloir lui attribuer une exactitude trop absolue, mais la conservation du pouls, la sensibilité extrême au froid se retrouvent dans les observations contemporaines comme dans le cas médico-légal que

rapporte Dionis. Ainsi notre chirurgien, anatomiste, juré, conçoit l'intérêt des faits extraordinaires, comme s'il estimait que l'avenir est proche des observations plus approfondies, qui situent l'exception à sa véritable place. Infidèle, complétée dans le but d'être comprise par le plus grand nombre, la planche que Dionis a fait graver d'après l'oreillette droite qui lui a été adressée de Brest, est sans doute la plus ancienne, ou l'une des plus anciennes qui nous soit parvenue, touchant les maladies du cœur. Même entachée d'infidélité, elle garde son importance. S'il n'y avait à cela quelque irrévérence, on pourrait, grâce à elle, considérer Dionis comme le précurseur de Jean Sénac, dont l'œuvre magistrale et initiatrice sur le cœur et ses maladies verra le jour en 1749; mais l'œuvre de Sénac est si considérable et si nouvelle que, mis en parallèle avec lui sur le seul point qu'ils aient de commun, à quarante ans de distance seulement, notre auteur fait figure lointaine de Primitif.

D^r PIERRE ASTRUC.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant

GOUTTES — AMPOULES A 2⁵⁰ — AMPOULES B 5⁵⁰

Silicyl
Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS — AMPOULES 5⁵⁰ intrav.

La Fin tragique de quelques grands savants

par M. le D^r F. CATHELIN

A côté des morts douces et glorieuses comme celle de Pasteur, n'y en a-t-il pas de misérables et d'affreuses comme celle de Lamarck ?

Il y a donc, peut-on dire, une gamme de mort et pour ma part je n'en sais pas de plus triste que la fin tragique des grands savants, de ceux qui par définition, ont aimé la vie à cause de la grandeur de leur œuvre, de ceux qui en réalité ne devaient pas mourir.

Je sais bien que la plupart de ceux à qui l'Humanité devrait élever des autels ont connu la misère et surtout l'ingratitude des hommes. Il y a aussi des Démosthène, des Joffre (1) et des Clemenceau scientifiques, car en tout temps et en tout lieu, l'homme reste semblable à lui-même, redoute les supériorités qui l'anoblissent et crucifie toujours celui qui l'élève en agrandissant son pouvoir ou en adoucissant ses souffrances.

N'est-ce pas une mort tragique que celle du grand navigateur Dumont d'Urville qui avait fait plusieurs fois le tour du monde et à une époque où il y avait quelque mérite et quelque danger à le faire et qui vint mourir lamentablement, dans un banal déraillement de chemin de fer, le premier, aux portes de Paris ?

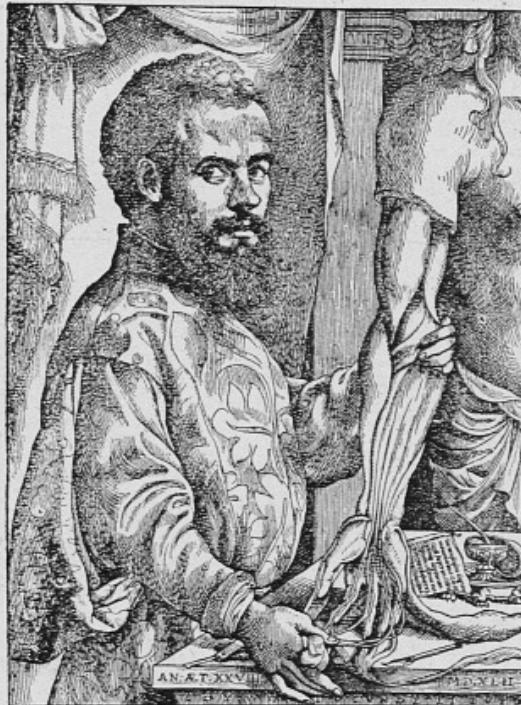
On comprend dans une certaine mesure, les morts tragiques des grands tribuns et des grands généraux. Cela fait partie du métier et ce sont là des risques dont laurès certainement devait avoir eu l'intuition, comme le sentent les grands conducteurs d'hommes et les directeurs de peuples, mais pour le savant confiné, solitaire, dans son laboratoire, à l'abri des orages du monde, on comprend mal qu'une telle fin lui soit quelquefois réservée.

Nous donnerons ici brièvement une liste écourtée des plus grands parmi ceux que nous honorons et qui moururent d'une façon catastrophique par suicide, par traumatisme accidentel ou par assassinat (2), depuis

(1) Lire à ce sujet le très beau livre du colonel Fabry : « Joffre et son destin ».

(2) Nous laissons de côté les morts par piqûre anatomique, par radiodermite ou par la guerre. Malgré leur caractère tragique, elles ne rentrent pas dans le cadre de notre étude, bien qu'elles soient infiniment regrettables et douloureuses.

ANDREAS VESALII.



Vésale (1514-1564).

les temps les plus reculés jusqu'à nos jours sans toutefois remonter jusqu'à Prométhée que, d'après Eschyle, Vulcain sur l'ordre de Jupiter aurait cloué sur un rocher, en proie aux vautours pour le punir d'avoir fait don aux hommes, qui ne le méritaient pas, de son invention du feu.

A. - LES ANCIENS

ARCHIMEDE qui vivait 250 ans avant J.-C. défendit Syracuse contre les Romains avec ses machines de guerre lorsque après le siège, *il fut tué par un soldat*, pendant qu'il dessinait des figures géométriques sur le sable.

SOCRATE se moquait de la pluralité des dieux du paganism, d'où son accusation à boire de la ciguë.

Il fut condamné à mort par les Athéniens. On raconte que le jour du poison, un de ses amis lui avait envoyé une belle robe ce qui lui fit s'écrier que celle qui lui avait servi pendant

sa vie lui suffirait bien à sa mort.

Il mourut donc à 78 ans, 400 ans avant J.-C. Sa fin fut celle d'un grand philosophe et sa conduite fut si admirable devant la mort qu'Erasme aurait dit en l'apprenant : « Oh Saint Socrate ! »

PLINE L'ANCIEN doit la mort à l'éruption du Vésuve, l'an 79 avant J.-C.

Ce volcan n'avait jamais donné jusque là de signes d'activité quand brusquement il ensevelit Herculaneum et Pompéi.

C'est pour étudier le pin-parasol que formait la colonne de gaz « dont, écrit Pline, la force de projection est telle qu'aucun ouragan aérien ne peut avoir de prise sur elle », que ce savant trouva la mort, après avoir demandé des sandales pour monter dans l'endroit d'où ce prodige est le plus visible, mais Thoulet fait bien remarquer que Pline ne fut pas blessé par des débris de projection. Il fut asphyxié par l'acide carbonique et parce que fort corpulent, il fut essoufflé dans sa fuite et qu'il commit l'imprudence de s'étendre sur la terre en essayant de prendre un instant de repos.

VÉSALE, le grand anatomiste, fut accusé par quelque ignare gentilhomme d'avoir disséqué vivant, un des membres de sa famille.

Ce grand homme ne put, malgré l'amitié de Philippe II dont il était le confident, braver plus longtemps les fureurs de l'Inquisition et le roi le condamna à faire un pèlerinage en Terre Sainte.

SANATORIUM CHATEAU DES FLEURS
à VENCE-ASPRAS (Alpes-Maritimes) :: 400 mètres d'altitude
Traitement de la Tuberculose pulmonaire
70 appart^s, galerie de cure individuelle. Confort mod.. Pension : 60 à 90 fr. par jour
Directeur médical : D^r H. HARDY, anc. interne des Hôp.

SOMNIFÈNE "ROCHE"

Le plus maniable des hypnotiques
Liquide — A chacun sa dose

C'est au cours de ce voyage forcé que le bateau qui le transportait se brisa sur les rochers, en vue de la terre ferme.

MICHEL SERVET, a eu le premier l'idée de la circulation du sang, en particulier de la circulation pulmonaire ou petite circulation qu'il exposa dans un livre de théologie.

C'est ce livre qui le fit accuser d'hérésie et il fut brûlé par les Calvinistes sur une place de Genève. Des exemplaires de ce livre ayant subi le même sort, de rares exemplaires seuls purent être sauvés !

Calvin l'avait d'abord fait arrêter à Vienne en Dauphiné mais il s'échappa et fut repris à Genève où il fut exécuté le 27 octobre 1553 à l'âge de 44 ans.

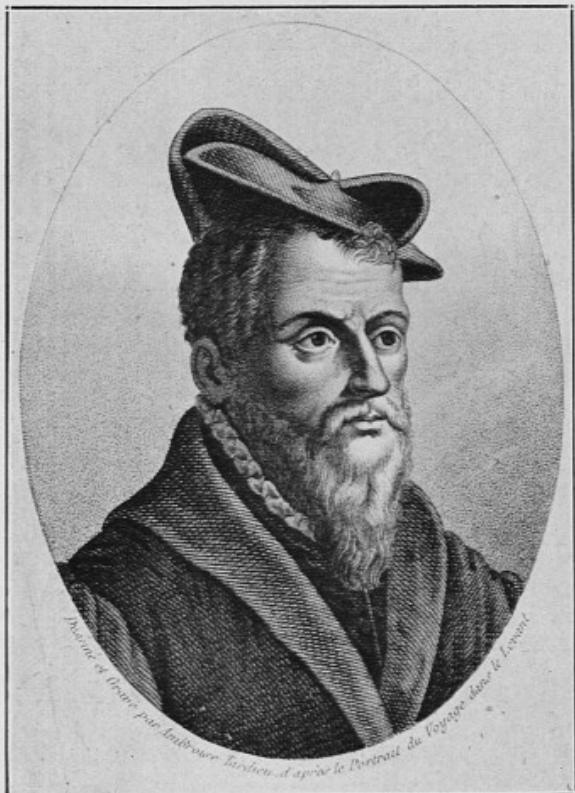
Calvin écrivit un livre pour se justifier et montrer qu'il avait blasphémé contre le mystère de la Trinité.

PIERRE BELON qui fut docteur en médecine de la Faculté de Paris, fut surtout un grand voyageur à l'étranger. Il écrivit des ouvrages qui font encore autorité sur les poissons et sur les oiseaux.

Il était né en 1518 dans un hameau du Maine et fut tué par un de ses ennemis, près Paris, dans le Bois de Boulogne en 1564 à l'âge de 47 ans.

B. - LES MODERNES

RÉAUMUR, né Antoine Ferchault de Réaumur à La



Belon (1518-1564).

AGOCHOLINE

du Docteur ZIZINE

1 à 3 cuillerées à café de Granulé le matin à jeun



Tournefort (1656-1708).

Rochelle en 1683 fut à la fois physicien, mathématicien et naturaliste. Il s'illustra dans toutes ces branches mais fut surtout un observateur sage de la vie et des mœurs des insectes. C'était le Fabre de l'époque.

Son Mémoire pour servir à l'Histoire Naturelle et à l'anatomie des insectes, paru en 1734-42 en 6 volumes, est resté célèbre. Il entrat à 25 ans à l'Académie des Sciences.

Il mourut accidentellement, tué par une chute de cheval le 17 octobre 1757 à l'âge de 74 ans et ses restes furent déposés dans une petite église de la Mayenne à Saint-Julien-du-Terroux, canton de Lassay.

LAVOISIER, le père de la Chimie moderne, était fermier général à l'époque de la Révolution. C'est à cette qualité qu'il dut d'être emprisonné pendant la Terreur, condamné presque sans jugement et exécuté.

Malgré l'activité de ses amis, les savants de l'époque, il ne put échapper à la loi d'airain et l'on se rappelle le mot tristement célèbre de ce farouche conventionnel : « La République n'a pas besoin de savants ! » Je pense que le mot de ce sans-culotte ne passera pas à la postérité, car c'est cet ignorant, en toute justice, qui eût dû prendre la place de l'immortel auteur de : « Rien ne se perd, rien ne se crée dans la nature ».

GASTROPANSEMENT

du Docteur ZIZINE

Un paquet le matin à jeun et au besoin le soir

Grimaux a fait sur lui une grosse monographie qui réhabilite sa mémoire et Riachet père a mille fois raison d'écrire : « de tous les crimes de la Terreur, il n'en est pas de plus atroces, qui pèse plus lourdement encore sur la conscience nationale. »

BERTHOLLET fils, qui marcha dignement sur les traces de son illustre père et qui tout jeune avait publié un beau mémoire sur l'analyse de l'ammoniaque, mourut de cause inconnue, très probablement d'asphyxie, en 1811 à l'âge de 28 ans à Marseille.

CLAUDE CHAPPE, né à Brûlon, dans la Sarthe, en 1763, collaborait déjà à 20 ans au *Journal de Physique*. Il inventa le télégraphe à grands bras qu'il disposa d'abord sur le toit de sa maison et qui fut adopté par la Convention en 1793 après des essais faits à l'occasion de la prise de Condé. On lui décerna alors le titre d'ingénieur des télégraphes et on lui confia l'exécution de trois lignes.

Mais, comme toujours, des ennemis lui contestèrent son invention, de sorte que dans un accès de dégoût et de tristesse il se tua en 1805.

Son tombeau qui est au cimetière de l'Est est orné, comme sa statue du boulevard St-Germain, d'un télégraphe en bronze.

DE TOURNEFORT, le grand botaniste qui montra la voie aux Jussieu, fut blessé très grièvement en traversant une rue de Paris par le choc violent d'un timon de voiture et mourut, après plusieurs années, des suites de cet accident stupide, le 28 novembre 1708.

LE BON est l'inventeur de l'éclairage par le gaz et l'on cite encore ses expériences à l'hôtel Seignelay, dont une gravure de l'époque est reproduite par Hanoteaux dans son *Histoire de la nation française*.

Il mourut à 35 ans d'une façon encore énigmatique mais très probablement assassiné dans les Champs-Elysées qui n'étaient pas à cette époque la voie triomphale que nous admirons aujourd'hui.

PILATRE DE ROZIER, le grand aéronaute, partait le 15 juin 1785 avec le physicien Romain pour tenter la traversée de la Manche qu'un peu plus de cent ans plus tard Blériot franchissait d'un seul coup d'aile de son avion prophétique. Mais peu après son départ, le ballon prit feu et les deux savants tombèrent à la mer d'une hauteur de 400 mètres.

Il eut, dit-on, le tort d'amalgamer le procédé de



Dastre (1844-1917).

Montgolfier à air chaud, avec celui des physiciens Charles et Meunier à l'hydrogène.

Le 24 novembre 1783 il s'était déjà élevé avec succès près du Château de la Muette à Passy — le Bourget de l'époque — avec le marquis d'Arlande devant la cour émerveillée et était descendu à la Butte aux Cailles (1).

Il était né à Metz le 30 mars 1756.

DUMONT - D'URVILLE, le grand navigateur qui avait plusieurs fois tenté avec succès le tour du monde, vint mourir stupidement dans la première catastrophe de chemin de fer le 8 mai 1842, à la station de Bellevue les voitures du train s'étant télescopées par suite de la rupture d'un essieu.

RAULIN, le premier disciple de Pasteur, déjà célèbre par ses travaux sur l'aspergillus niger, meurt avec sérénité du choléra en Egypte où son maître l'avait envoyé pour poursuivre d'intéressantes recherches.

C. - LES CONTEMPORAINS

Nous serons ici plus bref car nous avons assisté à ces fins tragiques de grands savants qui sont encore dans toutes les mémoires.

PAUL BERT, le disciple de Claude Bernard, est envoyé au Tonkin comme Gouverneur Général et meurt de dysenterie. N'est-ce pas là une mort qui revêt quelque chose de tragique pour cet homme de laboratoire et de pensée mais qui était aussi homme d'action car elle se produit loin de la mère-patrie dans un exil volontairement patriotique, revêtant une des formes supérieures de civisme et de grand amour pour la France.

SEMMELWEISS qui, bien que non Français, doit être cité dans ce Panthéon de nos gloires nationales car il fut avant Pasteur un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Son nom n'appartient pas seulement à l'Autriche mais au monde entier par sa découverte de la cause des infections puerpérales et des façons d'y échapper. Venu avant son heure il eut le sort tragique de beaucoup d'inventeurs, comme Sauvage,

(1) Parmi les grands navigateurs de l'air et ils sont légions depuis le développement du plus lourd que l'air, citons comme émules de Pilatre du Rozier, les noms de André, l'explorateur du Pôle Nord, et celui de Chavez, tué à Domodossola après avoir le premier franchi les Alpes, puis Nungesser et Coli, les héros malheureux de la traversée de l'Atlantique.

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHIE D'ART
TOUS PROCÉDÉS — TOUTES LES RÉCOMPENSES
122, Rue La Fayette, PARIS — Tél. Prov. 07.92
Une réduction de 10% sur notre Tarif est accordée à MM. les Docteurs abonnés au *Progrès Médical*.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus vivante des Revues

Abonnement : Un an : France : 95 francs.

Librairie PLON, 8, Rue Garancière, PARIS

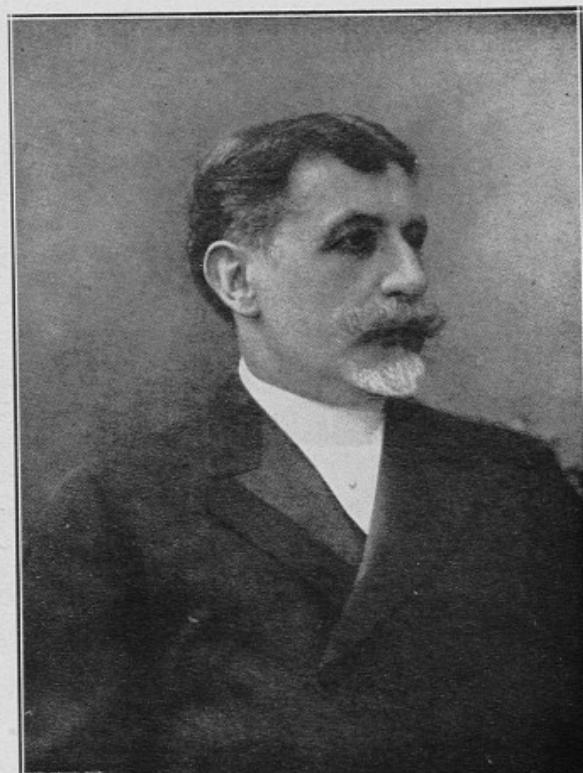
l'initiateur de l'hélice qui a transformé notre pouvoir dans l'air et sur l'eau, il fut vilipendé, trahi, injurié, arrêté et condamné par ses concitoyens qui se conduisirent à son égard en sauvages, tels des barbares à l'assaut de la civilisation. Il mourut fou alors qu'il avait été le plus beau cerveau médical de l'époque.

DASTRE, le savant professeur de physiologie à la Sorbonne, dans la chaire qu'avait illustré Claude Bernard, meurt stupidement dans la rue, victime d'un accident de voiture et à une époque où cependant les automobiles n'existaient pas encore !

LIPPMANN, le grand chimiste de la Sorbonne dont le nom reste pour toujours attaché à la photographie des couleurs, meurt tragiquement en mer, dans un naufrage, sur le bateau qui le ramenait du Canada où il avait été envoyé en mission scientifique le 12 juillet 1921, ce qui montre que le succès en science ne donne par le bonheur intégral, même avec la renommée et la gloire.

CURIE qui, le 19 avril 1906, assistait à une réunion des Professeurs de la Faculté des Sciences ne put éviter en sortant, rue Dauphine, le camion qui venait du Pont Neuf et tomba sous les roues, en se faisant à la tête une contusion grave puisque instantanément mortelle. Qui sait si ce grand homme ne pensait pas encore à d'autres expériences ! Les savants n'ont-ils pas de ces « absences » dans le sens d'être étrangers aux choses de la vie commune qui les environnent ?

Madame Curie, la digne compagne de sa vie et sa



Pozzi (1846-1918)

collaboratrice, ne put s'empêcher d'écrire : « et ainsi fut détruite l'espérance que l'on pouvait fonder sur l'être merveilleux qui venait de disparaître. »

GUINARD, le distingué chirurgien de l'Hôtel-Dieu est assassiné par un dément à qui il prodiguait ses soins.

JABOULAY, le plus célèbre des chirurgiens lyonnais, le plus prestigieux, meurt à la veille de la guerre, dans un banal accident de chemin de fer, près de Melun, au cours d'un voyage qu'il effectuait pour venir faire passer des concours à Paris.

Pozzi, le grand gynécologue parisien, est tué chez lui dans son cabinet par un autre dément qu'il avait opéré et à qui il avait tant de fois prodigué sa science et ses encouragements.

Une laparotomie ultérieure effectuée par notre grand ami de Martel ne put, malgré la maîtrise de l'opérateur, conjurer les périls que lui faisaient courir de multiples perforations intestinales.

Parmi les étrangers voici quelques noms :

FRANK MEYER, le grand botaniste explorateur américain, qui acclimatatait dans son pays des plantes multiples d'autres pays : Chine, Turkestan chinois — mourut le 2 juin 1918 sur un vapeur du Yang-Tsé-Kiang. Malgré toutes les recherches du gouvernement U. S. A. son corps n'a pas été retrouvé.

« Peut-être fut-il assassiné par un passager chinois qui jeta son cadavre dans les eaux du grand fleuve, ou affaibli par la maladie fut-il pris de vertige en se penchant sur le bastingage. »



Jaboulay (1860-1913).

TRIDIGESTINE *granulée DALLOZ*

Dyspepsies par insuffisance sécrétatoire

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

ANTALGOL *granulé DALLOZ*

Rhumatismes, Névralgies, Migraines

13, Boulevard de la Chapelle, PARIS (X^e)

WERNER BOCKAERT, Allemand, meurt au pied du Nimrapie, avec son préparateur le 8 décembre 1930, sur cette terre de Java, dans les îles de la Sonde, qui sont peut-être le berceau de notre histoire.

Il mourut donc de la même mort que Pline l'Ancien, asphyxié comme lui, avec le même enthousiasme et la même curiosité scientifiques. Salut à de telles âmes !

THOMAS ASHBY, savant archéologue anglais pour qui la topographie de Rome n'avait plus de secrets, meurt tragiquement comme le poète belge Verhaeren à Rouen en 1916.

Ce savant venait de quitter l'Italie et se rendait à Oxford où il était invité à une conférence. Une fois le train en marche il fut précipité — on ne sait comment — par la portière et tué sur le coup.

★

A côté de ces fins tragiques dont le palmarès pourrait être malheureusement agrandi il y a ceux qui ont échappé miraculeusement au triste sort qui les attendait.

Qui ne connaît l'histoire du *Necrobia ruficollis* qui fut le sauveur de Latreille ?

Latreille, prêtre prisonnier, déporté, qui recouvrira la liberté grâce à Bory de St-Vincent, à qui il avait envoyé un insecte rare trouvé dans sa prison et qu'il détermina. Or, si le grand savant eût suivi le sort contraire, il fut mort misérablement puisque le vaisseau qui devait l'envoyer à Cayenne sombra en vue de Cordouan et que les marins seuls purent se sauver.

Qui, de même, a oublié le cas si tristement célèbre d'Auguste Comte qui se jeta dans la Seine du haut

du Pont des Arts au cours d'une crise qui l'avait déjà conduit à l'internement dans une maison de santé. Il en fut miraculeusement tiré par un sauveteur qui lui évita ainsi le suicide toujours pénible pour l'honneur d'un nom et d'une famille.

La mort tragique du grand savant est donc encore plus douloureuse car elle sanctionne une mesure injuste de la fatalité.

On a dit qu'il n'y avait pas d'hommes indispensables. C'est une erreur car tous les grands savants qui ont enrichi notre patrimoine scientifique et moral ont été *indispensables* dans ce sens que s'ils n'avaient pas existé, nous n'en serions peut-être pas où nous en sommes.

Où en seraient, en effet, la médecine et la science — je vous le demande — si Pasteur fut mort après ses premières expériences sur les fermentations ou même au moment de son hémorragie cérébrale qui le para-lysa ?

La mort est pour tous une cause d'effroi; même pour ceux qui ont foi dans la vie future, ce qui s'explique par le sentiment *humain* de la disparition, et malgré la palme du martyr qui auréole encore la mort tragique des premiers chrétiens, on se représente plutôt le grand savant finissant sa vie dans le calme, après la journée bien remplie. Ces morts tragiques nous semblent donc plus pénibles puisqu'il s'agit d'hommes qui ont consacré leur vie au culte désintéressé de la science, qu'ils ont contribué par conséquent au bonheur commun des individus et qu'ils doivent avoir plus de droit au respect et à la peine que cause leur disparition que la mort des fellahs qui ont construit les Pyramides.

TABLE DES MATIÈRES pour 1931

Animaux venimeux et rôle biologique de leurs venins (Phisalix)	73	Hahnemann (La veuve d'), poursuivie pour exercice illégal de la médecine	40
Bichat, élève de Desault	60	Henri IV (Le crâne d')	8
Brabant (Les anciens princes de). Les exhumations d'Af- flighem (Tricot-Royer)	49, 57	Histoire de la médecine (L'enseignement de) à l'Ecole de santé et à la Faculté de Médecine de Paris (Méné- trier)	9, 17
Chansons patriotiques du citoyen A. S. Boy (M. Genty) ..	28	Homéopathique (Un exposé de la doctrine) en 1832	33
Chirurgie française au XVIII ^e siècle. A propos du deuxième centenaire de l'Académie royale de chirurgie (Lenor- mant)	81	Homme à l'oreille cassée, jugé par Clémenceau	72
Dionis et le début de la cardiologie anatomo-clinique (Astruc)	89	Littérature alpestre en France et en Angleterre au XVIII ^e et au XIX ^e siècle	64
Dufour (Le docteur), médecin et naturaliste (Ferron) ..	65	Littré (A travers l'œuvre de)	41
Dyscromatopsie (Un cas de), reconnu au bout de 120 ans (Ferron et Pesme)	1	Moncey (Juge au procès de Ney) (M. Genty)	62
Fin tragique de quelques grands savants (Cathelin)	92	Praticiens arrivés à une haute notoriété scientifique (Cathelin)	19, 25
		Rêve (Le)	8

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
REG. COMM. 1930
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

IMP. DE COMPIÈGNE. 1931.

Soupe
d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

REG. COMM. 1930